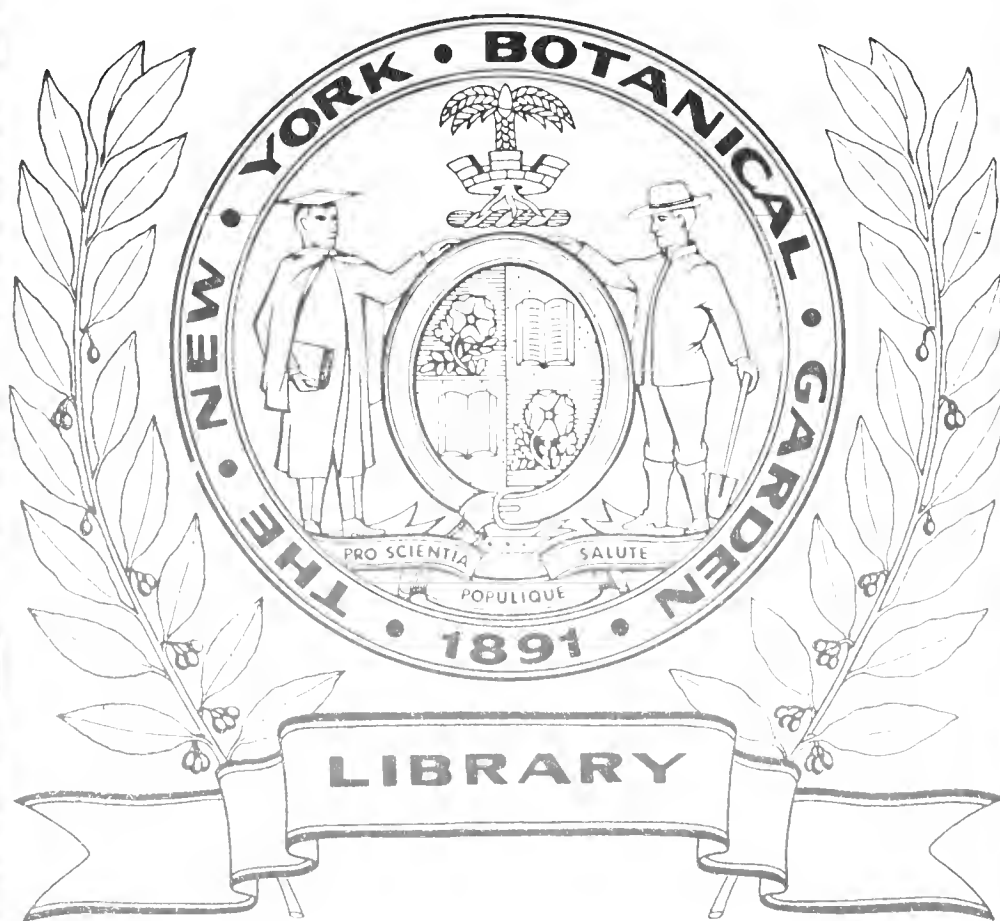
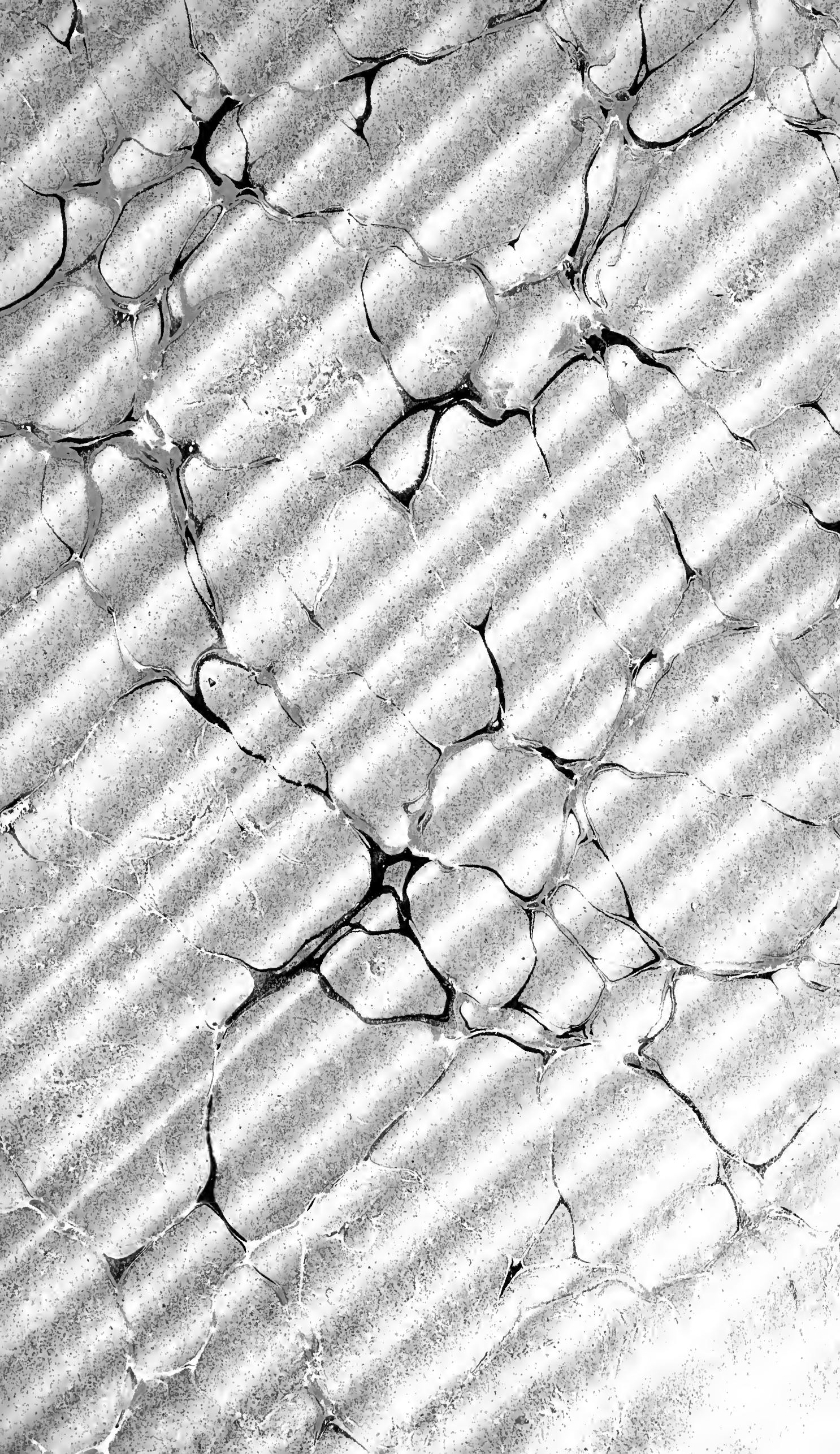


QK13

.R63

t.10





L. G.  
Spec. 7d. 98  
#9041

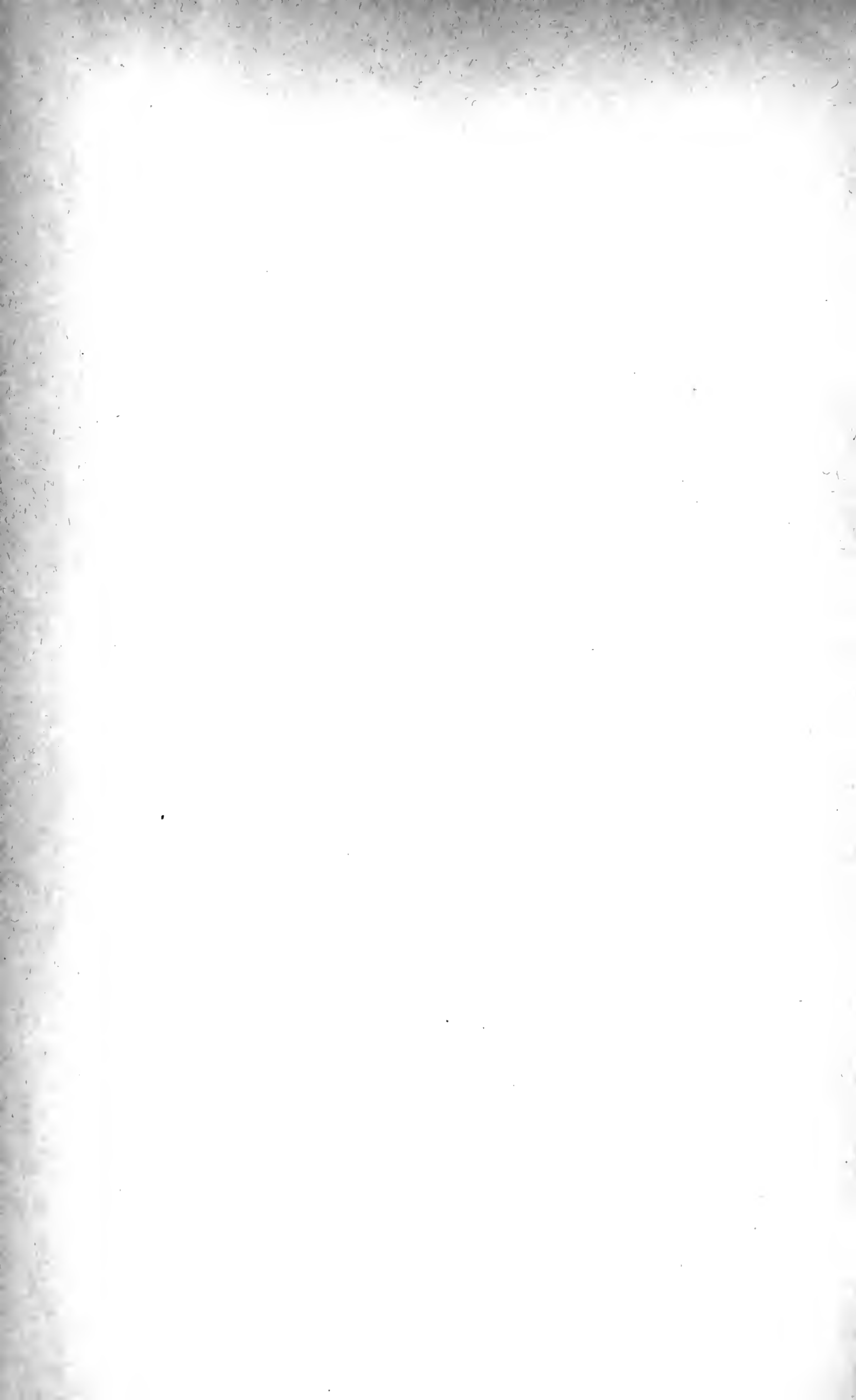
to 7 ml  
+50

10 ml











FLORE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

Digitized by the Internet Archive  
in 2019 with funding from  
BHL-SIL-FEDLINK

<https://archive.org/details/florepopulaireou10roll>

EUGÈNE ROLLAND

---

# FLORE POPULAIRE

OU

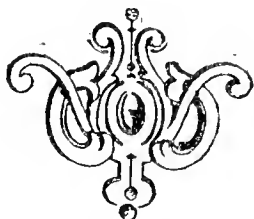
HISTOIRE NATURELLE DES PLANTES

DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LA LINGUISTIQUE ET LE FOLKLORE

---

TOME X



PARIS

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES-COMMISSIONNAIRES

---

OCTOBRE 1918

---

*Volume tiré à 300 exemplaires*

QK13

.R63

t.10

THE  
HIST  
YER

1914

v. 10

## AVIS AU LECTEUR

---

J'engage le lecteur à ne pas négliger les « additions et corrections » à la fin du volume.

---

Ce volume n'achève malheureusement pas la *Flore*. Lorsque j'ai assumé la charge de continuer et d'achever l'œuvre interrompue d'Eug. Rolland, je ne pensais pas qu'elle fût aussi considérable, et que sa publication pût durer aussi longtemps. Déjà j'étais de plusieurs années l'aîné de ROLLAND. Les années s'appesantissent sur moi, et ma vue s'affaiblit ; la correction de ces épreuves est chose très délicate, malgré l'aide que je reçois de mes collaborateurs ; et les notes de Rolland sont quelquefois prises avec une encre faible qui a pâli.

Je désire pourtant pouvoir achever au moins la *Flore*, car la *Faune* est une œuvre qui me survivra, tant Rolland a réuni de notes sur ce sujet. Mais si la mort ou un cas de force majeure ne m'arrête en chemin, je compte achever la *Flore*, ouvrage plus original et plus près de son achèvement.

Il me reste à publier deux volumes de la *Flore* : j'espère faire paraître le tome XI en 1914, et le tome XII en 1915. Je me propose de terminer l'ouvrage par des tables générales, qui rendent aisé de le consulter.

---

J'ai la satisfaction d'annoncer que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres m'a accordé une subvention pour m'ai-

der à subvenir aux frais de la publication posthume des œuvres d'Eugène ROLLAND.

---

Depuis l'apparition du tome IX de la *Flore*, j'ai publié dans le tome XI de *Mélysine* (Paris, Welter, 1912) une notice sur la vie et les œuvres d'Eug. Rolland, accompagnée d'un portrait. Cette notice suscite des observations de M. Paul Sébillot dans la *Revue des Traditions Populaires* de février et avril 1913.

J'ai répondu à ces observations par une lettre adressée à cette revue, et qui a paru dans le n° de juin.

H. GAIDOZ.

22, rue Servandoni, Paris (VI<sup>e</sup>)  
Octobre 1913

---

# FLORE POPULAIRE

---

## URTICÉES

---

### *URTICA* (genre) (LINNÉ). — L'ORTIE

*urtica*, latin (c.-à-d. celle qui brûle). — [Il est probable que le verbe *uro* n'a fait ici qu'influer, par étymologie populaire, sur la forme d'un mot différent; cf. WALDE, *Latein, etymol. Wörterb.*, 2<sup>e</sup> éd., 1910 (E. E.)].

*ortica*, *agaliphes*, *agalis*, *clinici*, *stica*, *teoritica*, *tyortica*, l. du m. â., GOETZ.

*alphe*, *ygia*, *ozminim*, *ozima* (la semence), l. du m. â., MOWAT. — *acalephe*, *acalife*, *califfa*, *acalippe*, *acalipta*, *acalite*, *agaricum*, *hygrida*, *ygridia*, *azion*, *arudina* (la semence), l. du m. â., DIEF. — *Cliden*, *conandrum* (la fleur), l. du m. â., DU C. — *ardevia* (la semence), *acantum* (la semence), l. du m. â., *Germania*, 1888, p. 300. — *urtica pungens*, *acantia*, *orminum*, *ygida*, l. du m. â., RENZI. — Voir le *Thesaurus* de Munich, t. I (1900), p. col. 246, s. v. *acalephé*.

*agarucum*, l. du m. â., *Germania*, 1888, p. 299.

*oruz*, l. du m. â., SIMON JANUENSIS, 1486.

*acaneum orminum*, l. du m. â., *Synonyma*, 1623.

*urtique*, f., normand du xv<sup>e</sup> s., *Œuvres de BLONDEL*, éd. Héron, 1891, I, 111.

*ourtiga*, f., anc. prov., RAYN. — anc. gasc., *Arch. hist. de la Gironde*, XI, 2<sup>e</sup> part., p. 82. — Bas-Dauph., MOUT. — *nis*, SH. — Gard, ROUG. — Montp., GOU, 1762. — Cette (Hér.), r. p.

*ortiga*, f., anc. prov., BARTSCH, *Chrestom.*, 1892, col. 552. — mentonais, ANDR.

*hourtiga*, f., Larboust (H.-G.), SCAZE.

*hourtigne*, f., anc. gasc., *Arch. hist. de la Gir.*, t. XI, au gloss.

- ourtigo*, f., provenç., GARID., 1716. — Var. — Vaucluse. — Gard. — Hér. — Aveyr. — Aude. — Loz. — Ariège. — H.-G. — H. P. — Gers. — Lembeye (B.-P.), r. p.
- hourtigo*, f., Cassaigne (H.-G.), r. p. — Mouléon. — M. (H.-P.), r. p.
- artigo*, f., Puget près Fréjus (Var), r. p.
- ourtrigo*, f., Aubin (Aveyr.), r. p.
- ououtrigo*, f., Figeac, Pu. — Gourdon (Lot), c. p. M. R. FOURÈS.
- outrigo*, f., env. de Nîmes, D'HOMBRES.
- aoutrido*, f., Lot, DAYMARD, *Chants p. du Quercy*, p. 344.
- ourtigoulä*, f., Rivesaltes (Pyr.-Or.), c. p. M. ED. EDMONT.
- ourtigh'*, f., Mimbaste, Lалуque (Landes), r. p. — Béarn, LES. — Gir., LAT.
- hourtigh'*, f., La Teste (Gir.), MOUREAU.
- aourtigh'*, f., Libourne (Gir.), c. p. M. L. DURAND-DÉGRANGE.
- urtigh'*, f., Chalosse (Landes), c. p. J. DE LAPORTERIE.
- ortugh'*, f., *ortrugh'*, f. (Char.-Inf.), JÔUDIN.
- ountriguè*, f., Mur-de-Barrez (Aveyr.), CARB.
- ourtic*, m., Villefranche-de-R., Rodez (Av.), r. p. — L.-et-G., r. p. — Toulous., TOURN. — Tarn, r. p. — Montauban, GAT. — Gondrin (Gers), c. p. M. H. DAIGNESTOUS.
- (Le mot fait habituellement *ourtitis* au pluriel; à Castelnau-de-Montmirail (Tarn), *ourtiss*.)
- hourtic*, m., Labouheyre (Landes), c. p. M. F. ARNAUDIN. — Pays d'Albret, DUC.
- ountric*, m., *ououtrits* au pluriel, Lauzerte (T.-et-G.), r. p.
- aoutric*, m., Agen, Villeneuve-d'Agen (L.-et-G.), r. p., Lablenque (Lot), c. p. M. R. FOURÈS.
- aoutritt*, m., Lot, r. p.
- ortidýo*, f., Mende (Loz.), r. p.
- artic*, m., Puy-l'Evêque (Lot), r. p.
- étrudýo*, f., env. de Guéret (Creuse), r. p. — Saint-Léonard (Corr.), r. p.
- âoutridjyo*, f., Puybarraud (Cher), *Rev. d. pat.*, III, 199.
- éy'troudjo*, f., *éy'troudjà* au plur., est du dép. de la Creuse, A. THOMAS (dans *Arch. d. Missions*, 1879, p. 439).
- étroudjo*, f., Saint-Georges-Lap. (Creuse), r. p.).
- étrudjo*, f., Saint-Alpinien, Vallières (Creuse), r. p.
- étroudji*, f., Crocq (Creuse), r. p.
- étroudj*, m., *étroudjé* au plur. Pont-Charraud (Creuse), r. p.
- itourdji*, f., Orcines (P.-de-D.), c. p. feu DUMAS-DAMON.
- ourkidzâ*, f., Mezères (Haute-Loire), r. p.



- ourlédza*, f., Besse (P.-de-D.), r. p.  
*ourlige*, f., Morvand, CHAMB.  
*ortuge*, f., Char.-Inf., r. p. — M.-et-L., DESV.  
*ortruge*, f., Centre, JAUB.  
*artrujo*, f., Château-Ponsac (H.-Vienne), r. p.  
*étrujo*, f., Saint-Sulpice-de-L. (H.-Vienne), r. p.  
*étruge*, f., Eguzon (Indre), TISSIER.  
*étrouge*, f., Montluçon, Ebreuil (Allier), r. p.  
*otrouge*, f., Allier.  
*étrugéy'*, f., Dun (Creuse), r. p.  
*oukitije*, fr., anc. fr., BRANDIN.  
*orlive*, f., anc. fr., GOD.  
*ourtiyo*, f., Laguiole, Saint-Geniez (Aveyr.), r. p. — Dourgne (Tarn),  
r. p.  
*ortiyó*, f., Uzès (Gard), r. p. — Meymac (Allier), r. p. — Molles  
(All.), r. p.  
*ortiy'*, m., Flers (Orne), r. p.  
*ortiy'*, f., Châteauroux (Indre), r. p. — Boulogne-s.-M., HAIGN.  
*òrtiyë*, f., Bourg-Saint-Maurice (Savoie), r. p.  
*ortriy'*, f., Geareniers (Aisne), r. p.  
*ërtriy'*, f., Aubenton (Aisne), r. p.  
*ourtilha*, f., Perloz (Val d'Aoste), r. p. — Gelles (Puy-de-D.), r. p.  
*ourtille*, f., franç., COLLART, *Bouche du Cheval*, Bruxelles, 1627,  
p. 149.  
*ortoile*, f., anc. fr. du nord-ouest, GOD.  
*ortile*, f., montois, SIG. — Valence, Héc. — Cateau-Cambrésis, Soles-  
mes (Nord), r. p. — Marquion, Magnicourt-s.-C., Hesdin,  
Auxy-le-Ch. (P.-de-C.), r. p. — Somme, r. p.  
*ourtile*, f., Méharicourt (Somme), r. p.  
*ortrile*, f., Bohain (Aisne), r. p.  
*ortèy'*, f., Arleuf (Nièvre), r. p. — Clary (Nord), r. p. — Haumont-  
l.-la-Ch. (Meuse), r. p. — Champlitte (H.-S.), r. p.  
*òurtèy'*, f., Belgique wallonne.  
*òurtèye*, *òurtéye*, *òrtiye*, f., wall.  
*piquante òurtèye*, f., par opposition aux lamiers, blanc et rouge,  
que le vulgaire confond avec les orties, wall.  
*neüre òurtèye*, f., par opposition au lamier blanc, wall. — J. FELLER.  
*ourlèy'*, f., Noroy-le-B. (H.-Saône), r. p.  
*ourtiyé*, masc.?, *ourtiyès* au plur., Laguiole. Mur-de-Barrez (Aveyr.),  
r. p.  
*ourtidzo*, f., Estandeuil (P.-de-D.), r. p. — Vals, Gras (Ardèche), r. p.

- ortyidza*, f., Chamalières (H<sup>te</sup>-Loire), c. p. M. ED. EDMONT.  
*ourkidzo*, f., H.-Loire), ARN.  
*ourtilsé*, f., Albi (Tarn), r. p.  
*outridza*, f., Cheylade (Cantal), r. p.  
*outridzo*, f., Les Vans (Ardèche), r. p.  
*outrödza*, f., Condat (Cantal), r. p.  
*outridzë*, f., *outridza* au plur., Dienne (Cantal), r. p.  
*aoutridzi*, f., Pléaux (Cantal), r. p.  
*outréy'dza*, f., Haute-Loire, DERIB. DE CH.  
*otrudzé*, f., Salignae (Dordogne), r. p.  
*ootrudzé*, f., Brive (Corr.), LÉP. — Souillac (Lot), c. p. M. R. FAURÈS.  
*otrudzo*, f., env. de Sarlat (Dord.), r. p.  
*struidzë*, f., Paulhaguet (H<sup>te</sup>-Loire), e. p. M. ED. EDMONT.  
*étrudza*, f., Saint-Georges-de-Mons (P.-de-D.), r. p.  
*étrudzo*, f., Marsae (Creuse), r. p.  
*étroudzo*, f., Eygurande (Corrèze), r. p.  
*étrrudzë*, f., *étrudzé* au plur., La Courtine (Creuse), r. p.  
*étourdzë*, f., *étourdzä* au plur., Jumeaux (P.-de-D.), r. p.  
*itourdzë*, f., Vinzelles (P.-de-D.), DAUZAT, p. 88.  
*strudzé*, f., Mont-Dore (Puy-de-D.), c. p. M. ED. EDMONT.  
*éy'trudzé*, f., Tulle, LÉP.  
*éy'troudzé*, f., Ussel (Corr.), LÉP.  
*éy'troudzo*, f., Bourg-Lastic (P.-de-D.), r. p.  
*éy'trudz*, m., *éy'trudzé* au plur., Sornac (Corr.), r. p.  
*itrudzo*, f., Ambert (P.-de-D.), r. p.  
*itroudze*, f., Limagne (P.-de-D.), POMMEROL.  
*oustrédza*, f., Chaudesaigues (Cantal), c. p. M. P. LE BLANC.  
*éstruidz*, m., Lavoute-Chilhae (H.-L.), r. p.  
*ëstridza*, f., Besse (P.-de-D.), r. p.  
*astrigoula*, f., Sorède (P.-Or.), CONILL.  
*strigoulä*, f., Ille-sur-Têt (Pyr.-Or.), e. p. M. ED. EDMONT.  
*éstrudzë*, f., Davignae (Corr.), r. p.  
*éstruidz*, m., Lavoute-Chilhae (Haute-Loire), r. p.  
*strudza*, f., Brioude (H.-Loire), e. p. M. P. LEBLANC.  
*intradza*, f., Tulle (Corr.), LÉP.  
*intradzé*, f., Corrèze, près Tulle (Corr.), r. p.  
*éntruzé*, f., Orgnac (Corr.), r. p.  
*éntrujé*, f., Saint-Ybard (Corrèze), LA ROCHE.  
*ourtrizo*, f., Pierrefort (Cantal), r. p.  
*oustrizë*, f., Cheylade (Cantal), r. p.  
*ooutruzo*, f., Lanouaille (Dord.), r. p.

- élruzo*, f., Eymoutiers (Haute-Vienne), r. p.  
*étruzé*, f., Gentioux (Creuse), r. p. — Saint-Hilaire-d.-Courhes (Corr.),  
 r. p.  
*itruzë*, f., *itruzé*, au plur., Donzenac (Corr.), r. p.  
*itrëdz'*, f., Monton (Puy-de-D.), c. p. M. ED. EDMONT.  
*ourlitsé*, m., Albi (Tarn), r. p.  
*otritse*, f., Laveissière (Cantal), r. p.  
*ourtrice*, f., Ponts-de-Cé (M.-et-L.), r. p.  
*ortičã*, f., Juillac (Corr.), r. p.  
*ourtiĵa*, f., Bas-Dauph., MOUTIER.  
*ortijo*, f., Thiers (P.-de-D.), r. p.  
*aoutrijo*, f., Fournels (Lozère), r. p.  
*aoutrijé*, f., Lozère, *Soc. d'Agr. de la Loz.*, 1852, p. 86.  
*orlije*, f., Châteauneuf-sur-Ch. (Char.), r. p. — Balzac (Char.),  
 CHAPELOT, *Conles balzat.*, 1901, p. 65. — Char.-Inf., r. p. —  
 Mauzé-s.-le-M. (D.-S.), r. p. — Saint-Maixent (D.-S.), *Feuille*  
*du Cultivat.*, 22 frim. an VII. — Pamproux (D.-S.), c. p. M. B.  
 SOUCHÉ. — Jazeneuil (Vienne), r. p. — Maillezais (Vendée), c.  
 p. M. PH. TELOT.  
*urtyo*, f., Briançonnais, CHABR. — L'Argentière (H.-Alpes), r. p.  
*ërtyo*, f., Charpey (Drôme), BELLON.  
*ortier*, m., anc. franç., GOD.  
*ortié*, m., Montbéliard, CONT. — Lyonnais, PUTSP.  
*ourtié*, m., Vallorbes (Suisse), VALL. — Crémise (Suisse), DEG.  
*ourklhé*, m., Fribourg, HAEFELIN.  
*orkýè*, m., Guilhy (Indre), r. p.  
*ërkyè*, m., Martigny (Valais), r. p.  
*orkýji*, m., *ortýji*, m., Nérondes, Germigney (Cher), r. p.  
*orcüur*, f., Varennes (Allier), DUCHON.  
*ourlĵi*, m., Champs (Cantal), r. p.  
*oukĵi*, m., Orchamps (Jura), r. p.  
*ourlĵ*, m., *ourlĵa*, au plur., Annonay (Ardèche), r. p.  
*ortiy'*, f., Normandie. — Picardie. — Artois. — Ile de Fr. — Cham-  
 pagne. — Bourgogne. — Berry. — Orléanais. — Touraine. —  
 Bret. fr.  
*ôrtiy'*, f., Crèvecœur-le-G. (Oise), r. p. — Bourg-Saint-M. (Sav.), r. p.  
*ourtiy'*, f., namur., NIED. — Marchenoir (L.-et-Ch.), r. p.  
*artiy'*, m., Villeneuve-Saint-Nic. (E.-et-L.), r. p.  
*ortriy'*, f., Aisne, r. p. — Nesle (Somme), r. p. — Gaye (Marne),  
 HEUILL.  
*ërtriy'*, f., Aubenton (Aisne), r. p.

- ouutriyo*, f., Antoine, Brétenoux, Bétaille, Tauriac (Lot), r. p. —  
Beynac (Dord.), r. p.
- ouutriyo*, f., Aurillac, r. p. — Mur-de-Barrez (Av.), r. p.
- olriy'*, f., Yonne, JOSS.
- ourti-o*, f., Aude, c. p. M. CALMET. — Livron (Drôme), c. p. M. E.-  
H. SIBOURG. — Die (Drôme), BOISS.
- ouutri-o*, f., Le Vigan (Lot), c. p. M. R. FOURÈS. — Saint-Céré (Lot),  
r. p.
- ortya*, f., La Chapelle (Sav.), r. p. — Saint-Genis-l.-Oll. (Rhône),  
*Rev. de Phil. fr.*, 1889, p. 165. — Roisel (Somme), r. p.
- ourtya*, f., Firminy (Loire), r. p. — Saint-Antoine (Isère), r. p. —  
Bagnard (Valais), CORNU. — fribourgeois, SAV.
- urtya*, f., vaudois, SAV. — Haut-Dauph., MOUT. — Alpes dauph., NIC.
- uartya*, f., Champsaur (H.-Alpes), *Soc. d'Et. des H.-Alpes*, 1883,  
p. 232.
- ërtya*, f., Mizoen (Isère), r. p.
- orkýa*, f., Thénésol (Sav.), r. p.
- ourtehya*, f., Hérémente (Valais), LAV.
- oursya*, f., Estavayer (Suisse rom.), c. p. M. ED. EDMONT.
- ortsa*, f., env. de Moûtiers de Tar. (Sav.), r. p.
- ortse*, f., env. d'Albertville (Sav.), CONST.
- ourtehë*, f., env. de Moûtiers-de-Tarentaise, CONST.
- darse*, f., *dàrse*, f., Savoie et H.-Sav., CONST.
- ortie*, f., franç.
- ourlie*, f., anc. franç. — Jura, Ille-et-V.
- outsi*, f., Montain (Jura), c. p. M. ED. EDMONT.
- ostrie*, f., anc. fr., *Monc's Anzeiger*, 1836, col. 61.
- ostriy'*, f., Faux-Fresnay (Marne), GUILLEMOT, *Faux-Fr.*, 1897, p. 35.
- orti*, masc., Bretagne-franç. — Normandie. — Ile de France. —  
Champagne. — Orléanais. — Berry. — Maine. — Anjou. —  
Poitou. — Touraine. — Forez. — Savoie. — Bresse.
- örti*, m., L.-Inf. — Savoie.
- ourti*, m., *oùrti*, m., Isère H.-Sav., Ain, Jura, S.-et-L., Nièvre,  
Cher, L.-et-Ch., Loiret, S.-et-O., Orne.
- ourti*, f., Jura.
- urli*, m., Coligny (Ain), CLÉDAT.
- uërti*, m., Saint-Jean de Bournay (Isère), r. p.
- évèrtiy'*, f., Ruffey, près Dijon, r. p.
- èrti*, m., Saint-Valérien (Yonne), r. p.
- arti*, m., Olivet (Loiret), r. p. — Env. de Valenciennes, r. p.
- ortri*, m., Le Châtelet (Cher), r. p.

- ortri*, fém., Reims, SAUB.  
*arki*, m., Ravières (Yonne), r. p.  
*orci*, m., Provins (S.-et-M.), r. p.  
*oustri*, m., Le Buisson (Dord.), r. p. — Le Bugue, Issigeac (Dord.),  
c. p. M. ED. EDMONT.  
*ousti*, m., Langeac (H.-Loire), r. p.  
*orta*, mase., env. de Fougères (Ille-et-V.), r. p.  
*orta*, fém., Archiac (Char.-Inf.), r. p.  
*rota*, f., Montluel (Ain), r. p.  
*ustri*, f., Bourgnac (Dord.), e. p. M. ED. EDMONT.  
*usca*, f., Bulle (Suisse), r. p.  
*jusca*, f., fribourgeois, SAVOY.  
*ortó*, m., Dainville (P.-de-C.), r. p.  
*ortè*, m., Fougerolles (Mayenne), r. p.  
*ortè*, fém., Saint-Aubert (Nord), r. p.  
*erti*, fém., Ruffey près Dijon, r. p.  
*èrti*, f., Luzy (Nièvre), r. p.  
*orti*, fém., Sées (Orne), r. p.  
*outyo*, f., Les Fourgs (Doubs), TISS.  
*outýi*, f., Petit-Noir (Jura), RICH. — Chaucenne (Doubs), r. p.  
*outýi*, masc., Marnay (H.-Saône), r. p.  
*otýi*, f., Germigney (H. Saône), r. p.  
*ëtiy'*, f., Saulxures-s.-M. (Vosges), r. p. — Bourberain (C.-d'Or),  
RAB.  
*outiy'*, f., Arçon (C.-d'Or), r. p.  
*outèy'*, f., Vosges, HAILL. — Orchamps (Jura), r. p.  
*oti*, fém., *ôti*, f., Autet (H.-Saône), GOD. — Aube, BAUD. — Vosges,  
HAILL.  
*outi*, f., *oùti*, f., Coureuire (H.-Saône), r. p. — Mont-sous-Monnet  
(Jura), r. p.  
*ëti*, f., Vosges, HAILL. — Flavigny (Côte-d'Or), c. p. M. E. EDMONT.  
*ëtu*, f., Cernois près Semur (C.-d'Or), c. p. M. H. MARLOT.  
*outchi*, masc., Bournois (Doubs), ROUSS. — Cubry (Doubs), r. p. —  
Vaudioux (Jura), THÉV.  
*outchi*, fém., Montbél., CONT. — Plancher-l.-M. (H.-Saône), POU. —  
Vesoul (H.-Saône), r. p. — Env. de Belfort, VAUTH.  
*otchi*, m., Velorcey (H.-Saône), r. p.  
*ëtchi*, m., Val d'Ajol (Vosges), r. p. — Servance (H.-Saône), r. p. —  
Clerval (Doubs), r. p. — Dampriehard (Doubs), GRAMM.  
*oughyë*, f., Dompierre (Suisse), GAUCHAT.  
*oustri*, m., Le Buisson (Dordogne), r. p.

- astrigol*, m., Pyr -Orient., COMPANYYO.  
*éstruge*, f., Brioude (H.-Loire), c. p. M. P. LE BLANC.  
*ortyon*, m., Pierrefonds (Oise), r. p.  
*ortidière*, f., Les Andelys (Eure), r. p.  
*éscordiy'* (= échardille, petite écharde), f., Béthune (P.-de-C.),  
CORBLET.  
*cuchôrte*, f., env. d'Etalle (Luxembourg belge), r. p. — Chiny (id.),  
c. p. M. ED. EDMONT.  
*këcharde*, f., Luxembourg wallon, DASNOY.  
*kicholte*, f., Saint-Hubert (Belg.), MARCHOT.  
*k'châte*, f., Bastogne (Pays wallon), ZELIQZON.  
*choke*, f., Rainville (Vosges), r. p. — Rouceux, Tranqueville, La Neu-  
veville-s.-Ch. (Vosges), HAILL. [En Lorraine quand on se brûle  
subitement les doigts on crie : *chok!*]  
*chake*, f., Meuse, VARLET. — Maxey-s.-V. (Meuse), *Soc. d. lettres de*  
*Bar-le-D.*, 1901, p. 83. — Fraize (Vosges), HAILL.  
*hhake*, f., Plainfaing (Vosges), r. p.  
*tchocò*, m., Plancher-l.-M. (H.-Saône), POULET.  
*chocotte*, f., env. de Baccarat (Meurthe), r. p.  
*chogrien*, m., Fresnes-au-Mont (Meuse), c. p. M. ED. EDMONT.  
*chokèsse*, f., Baccarat (Meurthe), r. p. — Bains (Vosges), r. p. —  
Vosges, HAILL.  
*chôkèsse*, f., Vosges, HAILL.  
*hhokèsse*, f., Gerbépal (Vosges), HAILL.  
*chakèsse*, f., La Poutroye (Alsace), SIMON, p. 185.  
*chocan*, m., Vosges, HAILL.  
*chocure*, f., Romont (Vosges), HAILL. — Allain (Meurthe), AD.  
*chôdure*, f., Pays messin, JACLOT. — Env. de Montmédy, r. p. —  
Peuvillers (Meuse), VARLET.  
*châdure*, f., Rosières-aux-Sal. (Meurthe), r. p.  
*chôdenre*, f., Wsippy (Pays messin), r. p.  
*échôdnre*, f., Attigny (Ardennes), r. p. — Bulson (Ardennes), c. p. M.  
N. GOFFART. — Chattancourt (Meuse), VARLET. — Stenay  
(Meuse), r. p. — Méréville (Meurthe), r. p.  
*échodyure*, f., Milly (Meuse), c. p. M. ED. EDMONT.  
*hhôdure*, f., Rezonville (Pays messin), r. p.  
*hhodure*, f., Vandœuvre (Meurthe), c. p. M. R. FOURÈS.  
*hhâdure*, f., Amelécourt (Meurthe), r. p.  
*hhadinre*, f., Serres (Meurthe), ADAM.  
*hhôdyeure*, f., Landremont (Meurthe), ADAM.  
*chodyon*, m., *chadyon*, m., *chédyon*, m., Vosges, HAILL.

- chodrule*, f., Bouillon (Lux. belge), c. p. M. ED. EDMONT.
- châdon gri*, m., Corniéville (Meuse), r. p.
- lechouchédi*, f., Orcet (P.-de-D.), r. p.
- toneri*, f., Courtisols (Marne), GUÉNARD.
- thâtre* (av. *th* angl. = écharde?), f., argot des maçons de Samoens, BUFFET.
- brûlant*, m., Meuse, LABOURASSE.
- ponhen* (= poignant), m., albigeois, docum. de 1485, *Rev. du Tarn*, I, 41.
- pikète*, f., Pissy-Poville (S.-Inf.), r. p.
- picò*, m., Cambrai, r. p. — Namur, PIRSOU.
- apikianô*, m., Veauchette (Loire), r. p.
- pinafilé*, m., env. de Valence (Drôme), r. p.
- fisson*, m., env. de Béziers, J. LAURÈS, *Lou campestre*, 1878, p. 281.
- ortie verte*, f., anc. fr., ARNOUL, 1517. — Pissy-Poville (S.-Inf.), r. p. (On l'appelle ainsi parce qu'elle a les fleurs vertes, par opposition au *Lamium* qui est appelé *ortie rouge* ou *ortie blanche* à cause de la couleur de ses fleurs. Voyez à l'article *Lamium*.)
- orti vert*, Marigny, Anneville-s.-M. (Manche), r. p.
- ortile verte*, f., Molliens-aux-Bois (Somme), r. p.
- outrizë grénadë* (= ortie grainée), f., Trizac (Cantal), r. p. (Par opposition à l'*outrizë* qui est le *Lamium*.)
- ourtchi grani*, f., La Chambre (Savoie), r. p.
- orti-gravé*, Sologne, LE GRAND.
- darsa*, f., *darsé* au plur., La Biolle (Sav.), Pringy (H<sup>te</sup>-Sav.), c. p. M. ED. EDMONT.
- [*linhadenn*, bret. moyen; sur ce mot et ses variétés en bret. moderne dans les autres langues celtiques, etc., Cf. ERNAULT, *Gloss. moy. bret.*, 368, 391; *L'épenthèse des liquides en bret. (Annales de Bret. XIV)*; PEDERSEN, *Vergleich. gramm.* I, 186, 492, E. E.].
- linard*, bret. de Pleubian (C.-du-N.), c. p. M. Y. KERLEAU.
- lineut*, bret. de Lannion, c. p. M. Y. KERLEAU.
- lenad*, bret. de Cléden-Cap-Sizun, c. p. M. H. LE CARGUET.
- bonodjif*, bret. de Grand-Champ (Morbihan), r. p.
- ardica*, *ardicula*, sicilien, CAGLIA.
- Voir d'autres noms de l'ortie dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atl. ling. de la Fr.*, fasc. 21, carte 951.
- brandnetel*, *netel*, néerl.
- broeinetel*, *broeinkel*, *netel*, *nettel*, *nittel*, *tingel*, dial. holl. et flam. (A. DE C.).

Un lieu rempli d'orties est appelé :

*urticeta*, lat. du m. â., GOETZ.

*urtieinetun*, l. du m. â., DIEF.

*urtier*, m., *ortière*, f., *ortillière*, f., anc. fr., GOD.

*ourtyghyè*, m., niçois, SÜTTERLIN.

*ourtigà*, m., *ourtyghèr'*, f., béarn., LESPY.

*ourtyghéa*, f., *ourti-a*, f., Alpes-Maritimes, DEVOLUY, *Noms de lieux*, 1903.

TOPONOMASTIQUE : *L'Ortigue*, loc. des B.-du-Rh., MORTREUIL.

*Ree d'Ourtigue*, lieu-dit près Béziers, SOUCAILLES, *Rues de Béziers*, 1899, p. 78.

*Artigae*, lat. de 1117, *Les Artigues*, loc. de la Dordogne, DE GOURGUET.

*Saiul-Nicolas-des-Froides-Orties*, loc. du Limousin, LEROUX, *Arch. civ. de la H.-Vienne*, 1882, p. 137.

*Artigias* ou *Cartigias*, doc. du x<sup>e</sup> s., *Artigas*, doc. de 1296, *Sartigas*, doc. de 1470, *Sertiges*, doc. de 1472, *Artigues*, doc. de 1639, *Lortigues*, doc. de 1552, *Artinhac*, doc. de 1288, *Ortigairia*, doc. de 1350, *Ortigier*, doc. de 1310, *Ortrigiers*, *Ortiges*, doc. de 1639, *Ortriges*, *l'Ortigon*, *les Ortilles*, *les Artilles*, *les Ortilles*, *les Ortals*, *les Ortrels*, loc. du Cantal, AMÉ.

*les Artiges*, *les Artiers*, loc. du P.-de-D., BOUILLET.

*les Ortyes*, doc. de 1535, loc. de la Drôme, BRUN-DUR.

*Urteriae*, lat. de 1349, *les Ullières*, doc. du xv<sup>e</sup> s., *les Urtières*, loc. de la Savoie, VERNIER.

*Urtières*, doc. de 1341, loc. du Lyonnais, *Gallia christ.*, IV, 256.

*les Ortioux*, loc. des Deux-Sèvres, GOUGET, *Arch. des D.-S.*, 1890, série E, p. 6.

*Urtieetun*, lat. du moy. â., *l'Ortiquel*, *l'Orty*, *l'Ortier*, *l'Ortray*, loc. de l'Eure, BLOSSEVILLE.

*l'Isle aux Orties*, île dans la rivière d'Eure, BLOSSEVILLE.

*l'Ortille*, lieu dit dans l'Oise, CARTIER.

*l'Ortier*, *le Lortier*, *l'Ourtié*, *l'Urqui*, *le Plan Lurqui*, *le Lurquier*, loc. de la Suisse rom., JACC.

*rue de l'Ortie*, rue de Paris au xvii<sup>e</sup> s., A. FRANKLIN, *Estat des rues de Paris*, 1873, p. 105.

ONOMASTIQUE : *De l'Ortigue*, *D'Ortigue*, *D'Ortigues*, *Ortigue*, *D'Artigues*, *Ortic*, *Hourtic*, *Artige*, *Artigaut*, *De Malortie*, *De Malartie*, *Deshorties*, noms de famille. *Lortie*, *Lourtie*, *Ortille*, *Ortis*, *Ortisset*, *Oustrie* (Hérault). — [*Ortus* — H. G.].



## TOPONOMASTIQUE ET ONOMASTIQUE

**Artiga**

Si Rolland avait vécu, il aurait certainement — au moins sur les observations de ses correspondants du sud-ouest — supprimé une partie des noms donnés sous ces rubriques. Pour moi, éditeur, j'hésite à faire le départ de ces formes diverses, et je préfère respecter son texte, mais en faisant des réserves.

*Artiga*, dans différentes graphies, est une forme méridionale, surtout pyrénéenne et espagnole, pour désigner une terre nouvellement défrichée, comme *essart* dans le français du centre et du nord. Déjà L. LARCHEY, dans son *Dictionnaire des Noms*, Paris, 1880, le remarquait sous les noms *Artige*, *Artigue*, *Lartigue*. — LARCHEY expliquait en même temps les noms *Sart*, *Sarleaux*, *Sartelet*, *Sartiaux*, *Sartines*, *Sarton* comme contenant le français (*Es*)*art* et en dérivant. J'ignore de quelle partie de la France est originaire la famille connue de *Sartiges*, mais il vient certainement d'*essart*, en se rapprochant des dérivés d'*artiga*, avec cette différence que dans le sud-ouest le *g* reste dur, comme en espagnol.

Ce nom d'*artiga* a longtemps intrigué les romanistes, jusqu'à ce que M. SCHUCHARDT l'expliquât par un bas-latin *essartum*, e.-à-d. comme un doublet régional de notre français *essart* : voir *Zeits. f. rom., Phil.* XXIII, analysé dans la *Romania*, XXVIII (1899), p. 458; et cette explication est adoptée dans la troisième édition de G. KÆRTING, *Lat.-Rom. Wært*, n° 900.

Le terme *artiga* est bien connu dans notre région pyrénéenne. En lisant le présent article en épreuves, M. L. BATCAVE, d'Orthez (B.-P.), m'écrivait que le nom signifiait en Béarn., « *essart*, terre défrichée »; et M. TARISSAN, d'Argelès (H.-P.), m'écrivait de son côté :

« *Artiga*, *Artigues*, etc., noms de lieu, me paraissent n'avoir rien de commun avec l'ortie. Peu de communes dans les Pyrénées n'ont pas leur quartier des *artigues* ou des *artigans* (pron. *artigos-artigaous*), *artigalets*, *artigalas*, etc. Partout ces mots désignent des quartiers de montagne défrichés, la plupart du temps convertis en prairies. »

Il est inutile de multiplier ces exemples de la toponymie. Les exemples de noms patronymiques ne doivent pas être rares. En août dernier, je lisais dans un journal de la région le nom de M. Artiguenave dans le département des Hautes-Pyrénées, nom qui signifie

simplement « essart neuf ». Le Bottin de Paris, édition de 1909, donne les noms : *Artiganave, Artige, Artiges, Artigou, Artigue, Dartiquelongue, Dartiques, Lartigue, Lartiques...* Ces noms, qui viennent certainement du sud-ouest de la France, n'ont rien à voir avec l'ortie.

H. GAIDOZ.

Piquer, flageller quelqu'un avec des orties se dit :

*urticare*, l. du m. â., DIEF.

*ortier, ortier, ourtier, urtier, uertier, ortoier*, anc. franç. GOD.

*enortier, hourtigà*, Pays d'Albret, DUCOMET.

*ourtigà*, béarnais, LESPY.

*ountriyà*, Aurillac, r. p.

*artiyé*, Villeneuve-Saint-Nicolas (E.-et-L.), r. p.

*ourti*, wallon, BODY.

[La forme est au contraire *oùrti*. — *oùrti* signifie aussi « piquer » en parlant de l'ortie même : *lès oùrtèyes n'ouùrtihèt nin l'meùs d'avous'*, les orties ne piquent pas le mois d'août. — J. FELLER.]

*ortilyé*, Valenciennes, HÉCART.

*ortiyé*, Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

*ortigé, ostrugé*, Centre, JAUBERT.

*ostriyé*, Gaye (Marne), HEUILL.

*chuc d'ourtiques* (jus d'orties), vin de mauvaise qualité, Arrens (H.-P.), c. p. M. CAMÉLAT.

« Les gourmets disent que le vin, pour être bon, doit *ortier le palais*, c'est-à-dire le piquer doucement. » RICHELET, 1710. — « Les vins de Reims *ortient* agréablement le palais. » Texte de 1701, *Soc. d'hist. de Beaune*, 1890, p. 124.

« Gracieux comme une poignée d'orties », anc. franç., *Gloss. de l'ancien théâtre franç.*, IX, 72. — « Dous coum u punh d'ourtiques. » Béarn, LESPY. — « Vous êtes de vraies poignées d'orties; qu'on vous tâte à n'importe quel bout vous piquez toujours. » J. BUJEAUD, *Jacquet-Jacques*, roman poitevin. — « Il est aussi cru qu'une ortie. » CLADEL, *Crête-Rouge*, roman quercinois. — « Rétru comme un pape den un alot d'ortiles » (*rétru* = vif, éveillé; *alot* = pied, touffe), Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

« La femme est semblable à l'ortie Qui se laisse approcher et qui picque d'abord. » CHEVREAU, *Poésies*, 1656, p. 163.

- « Hélas ! si ung pou la poignoit l'ortive d'amours comme elle fait moy. » anc. franç., GOD.
- « *Etre ortillé d'une chose* = désirer vivement une chose; *elle est ortillée de se marier* = elle veut absolument se marier. » Seine-Inf., DELB.
- « *Maou dé l'ourtigo* = éruption de la peau, urticaire. » Provence, MISTR.
- « Faire sçay ce qu'on me commande Et plus encore la moitié; Je sçay à quoy sert une ortie », xv<sup>e</sup> s., PICOT et NYROP, *Nouv. Rec. de farces*, 1880, p. 206.
- « Mais tout chou ne leur vault une fuelle d'ortie. » REIFFENB., *Cheval. au cygne*, III, 47. — « Ils ne doubtent le mort une fuelle d'ortie. » IDEM, III, 143. — « Ils n'avoient conquis une focille d'ortie. » BOCA, *Rom. de Baud.*, 1841, I, 262.
- « Jardin aux orties = cimetièrre. » Berry, G. SAND, *Jeanne*.
- « Jcter le froc aux orties = renoncer à être moine. » DAMERVAL, 1508. (On trouve dans ce sens *jeter le froc aux choux*, dans NOEL DU FAIL, éd. Ass., I, 47.) — « Gecter (quelque chose) aux orties = en faire mépris. » *Les Mal Contentes*, farce, s. d. (vers 1500).
- « *Je m'en vay luy mettre l'ortie Et l'aiguillon dessous le flanc* = je vais lui donner du fil à retordre », xvi<sup>e</sup> s., REMY BELLEAU, *Œuvres*, éd. Gouv., III, 303.
- « *Etre sur des orties* = être sur des épines, ne pas être à son aise. » S.-Inf., DELB.
- « *Elle marche dans sa chambre comme si elle estoit paquetée d'orties* = elle marche à petits pas, pour marquer de la délicatesse. » *Aventures des Champs-Elisées*, comédie, 1693. — « *J'ay le cul ortier* = je ne puis rester en place. » Anc. franç., E. PICOT, *Rec. de sott.*, I, 82.
- « Urit mature quod vult urtica manere », prov. lat. du moy. âge, REINSBERG-DURINGSFELD. — « On congnoit tost l'ortie qui ortier doit », anc. franç., LANGLOIS. — « Ortie qui doit poindre hasteement ortoie », anc. franç., GOD. — « Nature l'ot ja apris, Car ortie c'ortier doit Tempre ortie; aujourd'hui ont voit Si tempre ortier les enfans. » *Renard le nouvel*, éd. Méon, cité par GOD.
- « L'ortie est poignante, Fouls est qui la plante, Mieulz vault le persil. » *Disputation de Salomon* (dans Anzeig. f. Kunde d. d. Vorz., 1836, c. 60.
- « Promittunt unguentum et dant stimulum; promittunt rosas et dant urticas. » HERVIEUX, *Fabul. lat.*, 1884, II, 591.

- « Terra salutiferas herbas, eademque noentes Nutrit, et urticae proxima saepe rosa est. » OVIDE, *Remed. Am.*, 45, 46. — « Fragrantes vicina rosas urtica perurit », prov. lat. du m. â., BINDER. — « J'ai veu de lez l'ortier Florir et eroistre lou rousier », ane. franç. GOD. — « Il n'est riens qui n'ait son contraire..., Les éspines sont pres des roses, Aussi est l'ortie poignant Jouxte l'erbe souef joignant. » *Romvart*, p. 368.
- « La rose est près de l'ortie. » HERVIEUX, *Fabul. lat.*, 1884, I, 481.
- « On eognoist tost l'ortie qui ortier doit. » (*Prov. communs*, xv<sup>e</sup> siècle, dans LE ROUX DE LINCY.)
- « *Le jardin est bel et noble où ourtye ne peut venir en sa saison = heureuse la maison où ne peut s'introduire la trahison.* » Chronique de 1387 citée dans *Revue de l'Avranchin*, 1885, p. 541.
- « Pour une ortie reboutée (*repoussée, revenue*) Ne desprisons un jardinet; Chacun n'a pas son molin neet. » J. BOUCHET, *Faitz et dictz de Molinet*, 1531, f<sup>o</sup> 52 recto.
- « *Mets le derrière dans les orties et dis laquelle t'a piqué = tu ne sais qui pouvoir aeeuser de ee qui t'arrive. (Se dit ailleurs à propos des fourmis.)* Loiret, r. p.
- Propre comme une feuille d'ortie. — Quelle est la feuille la plus propre autour de la maison? *C'est celle de l'ortie parce qu'on ne peut s'en servir pour se torcher le derrière.*
- « Je prie à Dieu que, quand vous voudrez ehier, Que vous n'ayez elarté en nulle sorte Et qu'en la main une ortie bien forte Puissiez trouver pour toreher le brodier ». — xvii<sup>e</sup> s., *Rec. de poés. franç.*, 1856, v. 255.
- « On dit ironiquement d'une maison dont les abords sont mal tenus : c'est une maison très propre, la preuve est qu'on ne peut y ehier autour, parce qu'il ne s'y trouve que des orties. » Sarthe, r. p.
- « Come disse il culo all'ortia : Io ti eonoseo, mal' erba », ital., MONOSINI, 1604. — « Mi e'l sior N. semo nemighi eome l'ortighe e'l tafanario » *Generi brighelleschi*, Milano, 1859.
- « Et qui torca l'estre (1) d'ortiguas N'aura jamays verms ni morenas. » Languedoc au xvii<sup>e</sup> s., NOULET, *Ordenansas*.
- « Il faut donc presser nostre sensualité par travaux continuels, et non la ehatouiller par repos perpétuels : ear elle est semblable à l'hortie qui picque si elle est maniée délieatement, ce qu'elle

---

(1) *Estre* = chose, machin. C'est un euphémisme.

ne faiet estant pressée rudement entre les mains. » JOSSE, *Déroute de Babylone*, 1612, p. 257.

« Sur quelles touffes d'orties (1) a-t-elle marché pour me traiter de la sorte? » HENRION, *Drelindindin*, comédie, 1802, p. 15. — « *He hast pist upon a nettle* = il est de méchante humeur. » Anglais CHAMBAUD, 1776.

« Pour prendre des orties sans se piquer, on dit, en faisant des signes de croix, et en chantant : *Ortiga, ortiga, Si m' punxas y' l' capellà ho sap, Te llevarà 'l cap* = ortie, si tu ne piques et que le prêtre le sache, il te coupera la tête. » Catalogne, *Rev. d. l. rom.*, 1874.

« Une personne qui a l'habitude de prendre les orties sans se piquer, c'est-à-dire brusquement et par en dessous, dit à un autre, tout en saisissant les orties à pleines mains : *tiens! tu vois, nous sommes dans un mois où les orties ne piquent point; essaye plutôt*. L'innocent y touche et se pique horriblement. » Env. de Paris, r. p.

« On dit à un enfant : l'ortie ne pique pas *ce mois*. En effet l'ortie ne pique pas *le mois* mais l'enfant. » HAROU, *Folkl. de God.* (Belg.), 1893, p. 28.

« Quand on est piqué par des feuilles d'ortie, il faut prendre des feuilles de doque (*Rumex patientia*) et en frotter vivement la piqûre en disant : doque, doque, *tu en as menti, tu ne m'as pas piqué* »; env. de Cherbourg, c. p. par feu J. FLEURY. — « *In doek, out nettle.* » Anglais, CHAMBAUD, 1780. « L'ortie a piqué mais la mauve a léché = *le remède est à côté du mal* », prov. turc, BARB. DE MEYN.

« Quand quelqu'un s'est ortillé il se frotte avec la menthastre en disant : *origa me ortigou, mendrasto me sarou.* » Portugal, LEITE DE VASC., *Trad. pop.*

« Pour qu'une femme enceinte ait un garçon, il faut que le mari cache, sous le matelas, à son insu, une poignée d'orties fraîches cueillies au soleil. » ZOLA, *L'Assommoir*.

Por esprover vie ou mort d'homme. Metez racine d'ortie en un urinal et pisse le malade dessus et pis soit couvert et soit mis la nuit hors en segret lieu, et, au matin, se l'urine est blanche si morra, et s'el est verte si garra, xiv<sup>e</sup> s., *Romania*, p. 368, 1908.

« Se vous voulez savoir d'un enfant, se il vivra ou non, prenez une

(1) Cf. la locution connue : *sur quelle herbe avez-vous marché?*

ortie, si la metez en s'orine; se vous la trovez vert au secont jour, il vivra, se non il morra. » J. CAMUS, *Récept.*, p. 13.

« Lorsqu'on voulait s'assurer si un malade devait vivre ou mourir, des matrones prenaient une branche d'ortie, la plaçaient dans l'urine du patient qui venait de pisser, et la laissaient infuser ainsi pendant vingt-quatre heures. Si au bout de ce temps, l'ortie se trouvait racoquillée ou pourrie, c'était un signe de mort; si elle restait verte, la guérison du malade était assurée. — Les Islandais croient que cette plante, qu'ils nomment *netla*, a la vertu de préserver des sortilèges, et ils conseillent d'en former des verges pour frapper les sorciers à nu. » A. DE CHESNEL, *Dict. des Sup.*, 815. [ED. EDM.].

« Pour guérir la jaunisse on doit pisser sur des orties pendant neuf jours consécutifs. » Vosges, RICHARD, *Trad. de la Lorr.*, 1848, p. 150.

« *He has pissed on a nettle* = il est irritable, acariâtre, de mauvaise humeur. » Anglais, CHAMBAUD, 1770. — « *He his nettled at something* = même sens. » ID.

[De même en haut Léon. : *staotet war al linaotr*, pisser sur les orties = être de mauvaise humeur, MILIN MS. E. E.]

[« *En em flipa(ta) gant linaotr koz euz ar gridasa ken na glogorenne*. Se frotter d'ortie griesche est un remède contre la paralysie », MILIN MS. Le breton veut dire : se fouetter de vieille ortie la plus piquante, jusqu'à ce qu'il se forme des ampoules. C'est la formule de la recette. — E. E.]

« Pour cirer les meubles les paysans se servent de jus d'orties dont ils les frottent jusqu'à ce qu'ils reluisent. » Eure-et-L., r. p.

« La graine d'ortie introduite dans l'eau empêche celle-ci de bouillir. » Somme, r. p.

« Si une fille manie la fleur d'ortie, 'son prétendu, au lieu de l'épouser, mettra un balai devant sa porte et elle restera sans se marier. » Env. de Valence, r. p.

*Devinettes.* — Elle brûle et n'est pas du poivre, elle cuit et n'est pas du feu, elle pique et n'est pas un serpent (l'ortie), serbe, NOVAKOVITCH.

*Langage des fleurs.* — « L'ortie signifie *trahison*. » *Traité curieux des couleurs*, 1647, p. 78. — « L'ortie symbolise la cruauté, la méchanceté. LENEVEUX, 1837. — Un bouquet d'orties placé le

1<sup>er</sup> mai à la fenêtre d'une fille indique *qu'elle est de mœurs légères.* » Malmédy (Prusse wall.), *Wallonia*, 1899, p. 83. — « L'ortie signifie *rupture.* » B.-du-Rh., *VILL*, III, 258 et 467. — « Un bouquet d'orties placé à la fenêtre d'une fille indique symboliquement que *l'on ne sait pas par quel bout la prendre.* » Ruffey, près Dijon, r. p.

« Sous une image représentant une ortie est écrit : *si vous la touchez légèrement, elle vous piquera.* » LA FEUILLE, *Devises*, 1693.

*Jeux.* — « Les enfants ont un jeu qui consiste à se battre avec des paquets d'orties. » Pierrefonds (Oise), r. p.

Sur l'ortie employée comme mets le jeudi-saint voy. *Rev. d. tr. p.*, 1893, p. 535.

La racine d'ortie mêlée à de l'eau-de-vie et du savon passe pour faire repousser les cheveux; wall.

Les pauvres au printemps ne dédaignent pas la soupe aux jeunes orties; ils disent que l'ortie renouvelle le sang; wallon. — J. FELLER.

## URTICA URENS (LINNÉ). — LA PETITE ORTIE

*cania*, latin de PLINE.

*cnide*, grec ou latin, selon FUCHSIUS, 1546.

*ortica cineidis*, *urtica masculus*, *ortica graecanica*, *ortica graganica*, l. du m. â., GOETZ.

*urtica graeca*, l. du m. â., MONE, *Quellen d. deutsch. Liter.*, 1830, p. 283; MOWAT.

*urtica granatica*, *urtica grenatica*, *urtica greccanica*, *urtica ganica*, *urtica germanica*, *urtica gratuita*, *greganega*, *garganica*, *grenanica*, *gircranica*, *granonica*, *azion*, l. du m. â., DIEF.; STEINM.

*dormentilla*, l. du m. â., WRIGHT, 1884.

*granocinila*, l. du m. â., *Germania*, 1888, p. 305.

*bastardus*, l. du m. â., docum. de 1410, *Germania*, 1892, p. 187. — *bostarus*, *boschardus*, l. du m. â., DIEF., 1874, col. 780.

*urtica romana*, *urtica mas*, ane. nomencl., DODOENS, 1557.

*urtiga urens minor*, *urtica minor*, ane. nomencl., BAUH., 1671.

*ortie greeque*, f., anc. franc., *Thes. theut. ling.*, 1573.

*ortie griesche*, f., *ortie grièche*, f., franç., REINSCH, 1880; ARNOUL, 1517; DUCHESNE, 1544; etc., etc.

- ortie ghërièche*, f., Le Mans, MAULNY.  
*ortie griache*, f., anc. franç., PALSgrave, 1530.  
*ortie graeche*, f., anc. franç., SOLERIUS, 1549.  
*ortie grience*, *ortie griauce*, *gringe ortie*, wallon namurois du xv<sup>e</sup> s.,  
 J. CAMUS, *Manuser. nam.*  
*ortie griant*, f., Cambrai, doc. du XIII<sup>e</sup> s., COULON, *Hisl. des remèdes*,  
 1892, p. 66. — M.-ct-L., BATARD.  
*urtio gréy'z'éy'sso*, f., Briançonnais, CHABRAND.  
*urlja gréssécha*, f., Alpes dauphin., MOUTIER.  
*ourtia*, f., Suisse romande, H. SAVOY, *Flore rom.*  
*ortie griyée*, f., Anneville-sur-Scine (S.-Inf.), JOR.  
*ortiy' grise*, f., Linas (S.-ct-O.), r. p.  
*ortie gringette*, f., anc. franç., PINAEUS, 1561.  
*grindjéta*, f., Vaudois, BRIDEL.  
*ortie de grange*, f., Char.-Inf., r. p. — Chef-Bout. (D.-S.), BEAUCH. —  
 Pamproux (D.-S.), c. p. M. B. SOUCHÉ. — Maillezais (Vend.),  
 c. p. M. Ph. TELOT. (Cette ortie se trouve fréquemment aux  
 abords des granges.)  
*ortie masle*, f., *ortie romaine*, f., franç., L'ESCLUSE, 1557.  
*aoulridzi*, *malë*, f., Pléaux (Cantal), r. p.  
*petite ortie*, f., franç., LOBELIUS, 1591; etc., etc.  
*ourtiga ménuda*, f., Gard, POUZOLZ.  
*orlige folle*, f., env. de Pamproux (D.-S.), c. p. M. B. SOUCHÉ.  
*ortie sauvage*, f., Saint-Clémentin (D.-S.), r. p.  
*ortie barbarisque*, f., anc. franç., ARNOUL, 1517, f<sup>t</sup> 50, recto.  
*ortigo barbarano*, f., provençal, SOLERIUS, 1549.  
*urtie piequante*, f., franç., DUCHESNE, 1544.  
*ortie piquante*, f., Saint-Désir (Calv.), JOR.  
*ortrile piquante*, f., Bohain (Aisne), r. p.  
*ortèy' malègne*, f., Champlitte (H.-Saône), r. p.  
*ortie noire*, f., anc. franç., REINSCH; ARNOUL, *Révélât. de plus.*  
*remèdes*, 1651, p. 6.  
*orti noir*, m., Château-Renault (Indre-et-L.), r. p.  
*orti nér*, m., Vimarcé (Mayenne), r. p.  
*otchi nouér*, m., Vlorency (H.-Saône), r. p.

### URTICA PILULIFERA (LINNÉ).

- urtica romana*, anc. nomencl., BAUH., 1671.  
*ortie romaine*, *ortie à balles*, franç., BUISSON, 1779.



- rouge urtèy'*, f., anc. franç., MOWAT, p. 193.  
*ortie rouge*, f., Indre-et-L., Yonne, r. p.  
*orti à dinde*, m., Varengeville-s-Mer (S.-Inf.), r. p. (On donne cette  
 ortie aux *dindes* pour les engraisser.)  
*ortiy'* des *dindes*, f., H.-Marne, c. p. M. A. DAGUIN.  
*ortigola*, f., La roque des Albères (Pyr.-Orient.), CARRÈRE. [La grande  
 ortie est appelée *ortigoul*.]  
*dindièrè*, f., Claye (S.-et-M.), r. p.  
*ortuin*, m., Montaigut-le-Blin (All.), c. p. M. J. DUCHON DE LA  
 JAROUSSE. (On y appelle *artrouge* l'*Urtica dioïca*.)

### URTICA DIOICA (LINNÉ). — LA GRANDE ORTIE

- urtica herculanea*, lat. de PLINE. (Identif. incertaine.)  
*urtica femina*, l. du m. â., GOETZ.  
*urtica mājor*, anc. nomencl., DODOENS-L'ESCLUSE, 1557.  
*urtie grande*, franç., DUCHESNE, 1544.  
*grande ortie*, f., franç., L'ESCLUSE, 1557; etc., etc.  
*ourligasso*, f., env. d'Avignon, PALUN.  
*ortie fœmelle*, anc. franç., PLATINE, 1548, p. 142.  
*aoutridzi funélë*, f., Pléaux (Cantal), r. p.  
*ortèy' fègne* (= ortie fine), f., Champlitte (H.-Saône), r. p.  
*orti blanc*, m., Château-Renault, Bossée (Indre-et-L.), r. p.  
*ortie de grain*, f., Namur, PIRSOUL.  
*artrouge*, f., Montaigut-le-Bl. (Allier), c. p. M. J. DUCHON DE LA  
 JAROUSSE. (On y appelle *ortuin* l'*Urtica urens*.)  
*granta jusca*, f., fribourgeois, H. SAVOY, *Fl. rom.*

### CANNABIS SATIVA (LINNÉ). — LE CHANVRE

- cannabis*, *cannabus*, latin.  
*canabus*, *canabum*, *canabis*, *canobum*, *chanabum*, *canapus*, *canapum*, *canapium*, *canopus*, *canops*, *canapis*, *canavus*, *caneva*, *caniva*, *coniva*, *canafa*, l. du m. â., DIEF.  
*cana*, *canna*, *cannaba*, *canaba*, *canobus*, *canapa*, *canepa*, *scanabis*, *canapis*, *canaps*, *canvus*, *chanaba*, *chanavus*, *chanverus*, *charba*, l. du m. â., DU C.  
*campora*, l. du m. â., W. STOKES (dans *Rev. cell.*, IX, 229).  
*canipus*, l. du m. â., doc. de 1431, JAL, *Gloss. naut.*, 1848.  
*canurus*, l. du m. â., MOWAT, 1882.

- canape*, Tarascon, au XIV<sup>e</sup> s., BONDURAND, *Péages de Tarascon*, 1891, p. 6.
- canép* (l'accent est sur *ca*), anc. prov., RAYN. — Luchon, SARRIEU.
- canébé* (l'accent est sur *ca*), m., anc. pr., RAYN. — Aix-en-Pr., GAR., 1716. — Draguignan, docum. de 1581, *Soc. d'ét. de Drag.*, 1891, p. LXV. — Fréjus (Var), r. p. — Arles, LAU. — Bas.-Dauph., MOU. — Manosque, au m. â., Isnard, *Priv. de Man.*, 1894.
- canabié*, m., provenç., GARIDEL, 1716.
- canibò*, m., mentonais, ANDREWS.
- canèbo*, f., Lectoure (Gers), r. p. — Gondrin (Gers), c. p. M. H. DAIGNESTOUS. — L.-et-G., DUCOMET.
- canneve*, m., *caneve*, m., anc. fr., GOD.
- kenvene*, m., Tourndi, doc. de 1445, GOD. — *canvene*, m., fr. du XIII<sup>e</sup> s., *Et. rom. déd. à G. Paris*, 1891, p. 262.
- cavenne*, *chavene*, wallon du XV<sup>e</sup> s., J. CAMUS, *Un man.*
- cavene*, franç. du Nord-Est en 1395, *Soc. d'Acclimatat.*, 1862, p. 77.
- quemène*, anc. f. du Nord-Est, HAUTCŒUR, *Cartul. de Flines*, 1873, II, 957.
- tsanébé*, m., Livron (Drôme), c. p. M. E. H. SIBOURG. — Gilhac (Ardèche), CLU.
- tsanébě*, m., Firminy (Loire), r. p.
- tsonébou*, m., Haute-Loire, ARNAUD.
- tsënévë*, m., Bas Valais, GILL.
- tsënévò*, m., *tsënévò*, m., Bagnard (Valais), CORNU. — Vaudois, VICAT, 1776. — Fribourg., SAV. — Moûtiers-de-Tar., CONST.
- tsënévou*, m., Vallorbes (Suisse), VALL.
- tsénèouò*, m., Hémérence (Valais), LAVALLAZ.
- tsënév*, m., Montbarey (Jura), r. p.
- tsëné*, m., Vaudioux (Jura), THEVENIN.
- tsaréó*, m., Mizoën (Isère), r. p.
- tsontsë*, fém., Trizac (Cant.), r. p.
- tsën'vou*, m., Mesnay (Jura), *Rev. de philol. franç.*, 1899, p. 116.
- tsëvënou*, m., Cousance (Jura), r. p. — Aiglepierre (Jura), DOTTEIN (dans *Rev. bourg. de l'enseign. sup.*, 1892, p. 674).
- stënav*, m., Thénésol (Sav.), r. p. — Albertville (Sav.), BRACH.
- stënev*, m., Flumet (Savoie), r. p. — Albertville (Sav.), BRACH.
- thénèvò* (av. *th* angl.), m., Châtillon-de-Mich. (Ain), r. p. — Jujurieux (Ain), PHILIPON. — Coligny (Ain), CLÉDAT.
- thënévò* (av. *th* a.), m., *thënévò*, m., *th'névò*, m., *chënévò*, m., Savoie et Haute-Savoie, CONST.
- th'näv* (av. *th* angl.), m., Saint-Férel (H.-Sav.), r. p.

- thënevouë* (av. *th* angl.), La Motte-Servolex (Sav.), r. p.
- th'nèvou* (av. *th* angl.), m., Fay (Sav.), r. p.
- thënon* (av. *th* angl.), m., env. de Thonon et de Saint-Julien (H.-Sav.),  
CONST.
- th'nèvilhô* (av. *th* angl.), m., Oyonnax (Ain), r. p.
- chanébé*, m., dauphin., *Armagn. doouf.*, 1886, p. 46.
- chaneve*, m., ane. fr., REINSCH, p. 172; GOD.
- cheneve*, m., *chanevier*, m., ane. fr., GOD.
- chenebre*, dauphin., doe. du XIV<sup>e</sup> s., *Bull. hist. du comité d. trav.*,  
1885, p. 126.
- chënève*, m., Doubs, BEAUQ. — Jura, MONN. — Bresse ehal., GUILL.
- chinève*, m., Loire, GRAS.
- channevou*, m., dauphinois, SOLERIUS, 1549.
- chënevou*, m., Voiron (Isère), BLANCHET.
- chenevo*, m., lyonnais du XIV<sup>e</sup> s., *Romania*, XIII, 589.
- chënevô*, m., Saint-Jean de Bournay, Saint-Antoine (Isère), r. p. —  
Jons (Isère), *Rev. de philol. fr.*, 1893, p. 276.
- chanêvô*, m., *chënevô*, m., lyonnais, PUTSP.
- chënêva*, m., vieux lyonnais, PUTSP.
- chënêvé*, m., Charpey (Drôme), BELLON.
- chinêvô*, m., Saint-Genis-l.-Oll. (Rhône), *Rev. de philol. fr.*, 1889,  
p. 186. — Champoly (Loire), r. p.
- chën'viè*, m., M.-et-L., BASTARD, *Suppl. à la flore d'Anjou*, 1812,  
p. 52.
- chenevin*, m., Vasles (Poitou), doe. du XVIII<sup>e</sup> s., LALANNE.
- chavënou*, m., Saint-Maurice de l'E. (Is.), *Rev. d. l. rom.*, 1897,  
p. 281.
- chanébo*, f., *chianébo*, f., Saint-Etienne de Tinée (Alpes-Marit.),  
P. MEYER (dans *Romania*, 1895, p. 548).
- chënov*, m., *ch'nov*, m., Saneey (Doubs), *Rev. de philol. franç.*, 1899,  
p. 116. — Chauenne (Doubs), r. p. — Chaussin (Jura), GROSJ.  
— Bresse chalonn., GUILL.
- ch'nôv*, m., Petit-Noir (Jura), RICH.
- tch'nov*, m., Bournois (Doubs), ROUSSEY. — Cubry (Doubs), r. p. —  
Baume-les-D. (Doubs), GUÉRINOT.
- chënovr*, m., *ch'novr*, m., Marnay, Germigney (H.-Saône), r. p. —  
Broye-l.-P. (H.-Saône), PERR. — Damprichard (Doubs),  
GRAMM.
- chenesvre*, f. du XVI<sup>e</sup> s., DORVEAUX, *Régime contre pestilence*, 1901,  
p. 8.
- ch'uëüvr*, m., Arçon (C.-d'Or), r. p.

- chënôvr*, m., Nuits (C.-d'Or), GARN. — Vitteaux (C.-d'Or). *Rev. de philol. fr.*, 1899, p. 116. — Autet (H.-Saône), GOD.
- chonobé*, m., Die (Drôme), BOISSIER.
- chénoué*, m., Uriménil (Vosges), HAILLANT, *Ess. s. un pat. vosg.*
- sënëvô*, m., *sënouvo*, m., *sënouô*, m., *sënouë*, m., *sënou*, m., dauphinois, DEVAUX.
- sënèv*, m., *s'nèv*, m., Martigny (Valais), r. p. — Savoie et Haute-Sav., r. p.
- th'näv* (av. *th* angl.), m., Saint-Féréol (H.-Sav.), r. p.
- cambel*, m., anc. prov., LEVY; P. MEYER, *Chans. d'Aut.*, 1884, p. 10.
- cambelz*, m., Albi, docum. de 1245, JOLIBOIS, *Albi au moy. âge*, 1871, p. 68.
- quambe*, Martel (Quercy), doc. du XIII<sup>e</sup> s., TEULIÉ, *Mém. d. consuls de Martel*, 1895, p. 44.
- camba*, f., anc. gascon, *Cout. du parlement de Guienne*, 1769, II, 419.
- càmbé*, mascul., Montpellier, GOUAN, 1762. — Pézénas, MAZ. — Grabels (Hér.), CHASSARY, *En terra galesa*, 1895, p. 36. — Env. de Foix, texte de 1387, *Rev. d. Pyr.*, 1891, p. 319. — Pamiers (Ariège), GARAUD. — Gondrin (Gers), c. p. M. H. DAIGNESTOUS.
- càmbé*, fém., prov., PELLAS, 1723. — Albi, Castelnau de Montm. (Tarn), r. p. — Env. d'Agen, r. p. — Pays d'Albret, Duc. — Aveyr., VAYSS.
- còmbé*, fém., Rodez, Sebrazac, Aubin (Aveyr.), r. p. — Aurillac, r. p. — Brétenoux, Tauriac (Lot), r. p. — Figeac, PUEL.
- càmbi*, masc., Lectoure, au moyen âge, MONLEZUN, *Hist. de Gasc.*, VI, 87. — Anduze (Gard), VIG.
- còmbi*, fém., Mur de Barrez, Laguiole, Thérondels, Sainte-Geneviève (Aveyr.), r. p. — Cantal, r. p.
- càmbe*, masc., ancien et nouveau béarn., LESPY. — Bayonne au m. â., *Livre d. établiss. de Bay.*, 1892, p. 73. — Mimbaste (Landes), r. p. — Labouheyre (Landes), c. p. M. F, ARNAUDIN. — La Teste (Gironde), MOUREAU. — Gironde, LAT.
- canbe*, fém., Pont-Audemer (Eure), ROBIN.
- cànbré*, masc., anc. pr., RAYN. — Cassaigne (H.-G.), r. p. — Luz, Argelès (H.-P.), r. p.
- còmbré*, fém., Brétenoux (Lot), r. p.
- càmbr*, masc., Lалуque (Landes), r. p.
- canbr*, masc., Bernières-s.-M. (Calv.), r. p. — Anneville-s.-Mer, Guilberville, Ouville (Manche), r. p.
- canbre*, fém., Pont-Audemer (Eure), ROB. — Nord du départ. du Nord, r. p.

- canvre*, m., anc. fr., Du C. — Eu (S.-Inf.), r. p.
- can-onbre*, m. (phonét. *cāwbr*), La Hague (Manche), FLEURY.
- can-oubr*, m. (phonét. *cāwbr*), *Kin-an-oubr* (phonét. *Kiāwbr*), Thaon (Calv.), GUERLIN.
- tinve*, m., Courtisols (Marne), GUÉNARD.
- tsàmbé*, f., Corrèze près Tulle (Corr.), r. p. — Tulle, Brive, LÉP.
- tsàmbi*, m., Les Vans (Ardèche), r. p.
- tsàmbo*, f., Naves (Corr.), r. p.
- tson-bý*, m., Laveissière (Cant.), r. p.
- tsòmbë*, f., Davignac (Corr.), r. p.
- tchanpe*, f., Wisembach (Vosges), HAILL.
- tehinbe*, f., La Poutroye (Alsace), SIMON. — Vosges, HAILL.
- tehég'mbe*, f., Val d'Orbey (Alsace), LAHM.
- chàmbé*, f., Saint-Ybard (Corr.), LA ROCHE.
- chanbe*, féminin, Mauzé-s.-le-M. (D.-S.), r. p. — Loches (I.-L.), r. p. — Charost (Cher), COUD. — Quincy (Aisne), r. p.
- chanbe*, masc., Bret. franç. — Ile de Fer. — Berry. — Yonne. — Oise.
- chaonbe*, masc., Pléchatel (Ille-et-V.), DOTT. et L.
- chan-oube* (phonét. *chāwb*), masc., Pipriac (I.-et-V.), LÉT.
- chin-oub*, m., Le Coglais (I.-et-V.), DAGNET.
- chinbe*, f., *chinpe*, f., Vosges, HAILL.
- týàmbr*, m., Uzès (Gard), r. p.
- týòmbéré*, masc., Mende, La Malène (Loz.), r. p.
- tchòmbéré*, masc., Fournels (Loz.), r. p.
- tchonbrë*, masc., Neuvéglise (Cant.), r. p.
- tsonbrë*, masc., Cheylade (Cant.), r. p.
- tsàmbrë*, masc., Moutier-Ventadour (Corr.), r. p.
- tsanbrë*, m., Besse (P.-de-D.), r. p.
- tsan-bré*, masc., Uzerche (Corr.), r. p.
- tsan-bri*, masc., Pleaux (Cant.), r. p.
- tsan-brë*, masc., Annonay (Ardèche), r. p.
- thonbra* (av. *th* angl.), fr., Montluel (Ain), r. p.
- chanbrë*, fém., Donzenac (Corr.), r. p. — Molles (All.), r. p.
- chanbró*, m., Isère, *Rev. de philol. fr.*, 1893, p. 276.
- chambre*, masc., anc. fr., *Apuleius Platonius*, 1543 ; DUCHESNE, 1544. — Bocage normand, docum. de 1570, *Bull. d. parl. pop.*, 1902, p. 111.
- chanbr*, masc., Arvert (Ch.-Inf.), r. p. — Indre-et-L., M.-et-L., Mayenne, Sarthe, Loire-Inf., L.-et-Ch., Cher, Yonne, Orne, Eure, S.-Inf., r. p. — Echassières (All.), r. p. — Suisse, CALLET. — Pontoise (S.-et-O.), r. p.

- chanbre*, fém., Normandic. — Poitou. — Berry. — Bossée (Ain),  
r. p.
- chanbl*, mascul., Blegny (Yonne), r. p. — Scignelay (Yonne), HENRY.
- thanblë*, masc., Meymac (Corr.), r. p.
- chanle*, masc., Chablis (Yonne), r. p.
- çan-bri*, m., Pierrefort (Cant.), r. p.
- çombri*, f., Pléaux (Cant.), r. p.
- canvie*, f., fr. du XII<sup>e</sup> s., *Bibl. de l'Éc. d. Chartes*, 1869, p. 332.
- canve*, f., Chauny (Picardie), docum. de 1410, *Rev. d. Soc. sav.*, 1867,  
p. 471.
- canvre*, f., anc. fr., Du C. — Anc. picard, BOUTHORS, *Cout. d'Amiens*,  
1845, II, 719. — Guernesey, MÉT. — Marigny (Manche), r. p.  
— Eurc, Calv., S.-Inf., Jor. — Auxy-le-Ch. (P.-de-C.), r. p.
- canfe*, f., Hesdin. Dainville, Magnicourt-s.-C. (P.-de-C.), r. p. —  
Somme, LED. — Saint-Georges-d.-Gr. (Orne), r. p. (Le mot est  
parfois masculin.)
- can-ouf* (phonétiqu. *câouf*), Pirou (Manche), r. p.
- djanfe*, fém., Etalle (Luxembourg belge), r. p.
- canfr*, masc., Dives (Calvados), r. p.
- caf*, masc., Marquion (P.-de-C.), r. p.
- tijanvrou*, m., Mont-s.-Monnet (Jura), r. p.
- tijanvr*, m., env. de Valenciennes, r. p.
- tchinve*, m., Saulxures-s.-M. (Vosges), r. p.
- tsin-vô*, m., Bourg Saint-Maurice, Villette (Sav.), r. p.
- tsinvrou*, m., Sainte-Colombe (Doubs), r. p.
- tsanvr*, m., Bulle (Suisse), r. p. — Poligny (Jura), r. p.
- thanvra* (av. *th* angl.), f., Morillon (H.-Sav.), r. p.
- stlënëv*, m., Flumet (Savoie), r. p.
- thanvr* (av. *th* angl.), m., Semons (Isère), r. p. — Thonon (Sav.), r. p.
- thanvrô*, masc., Groslée (Ain), r. p.
- chanvrô*, masc., Tavaux (Jura), r. p.
- chanvre*, m., franç. (En anc. franç. et dans divers patois le mot est  
souvent féminin). — [La Fontaine l'a encore employé ainsi,  
*Fables*, I, viii : « La chanvre étant tout à fait crüe », etc. E. E.]
- chanve*, f., champenois, doc. de 1482, *Rev. d. Soc. sav.*, 1880, p. 261.  
— Français populaire en un grand nombre d'endroits.
- chanfe*, f., Meusc, LAB. — Meurthe, r. p.
- chonve*, masc., Chenôve (C.-d'Or), r. p.
- chimpe*, f., *tchimpe*, f., *chimbe*, f., Vosges.
- chinve*, f., Rainville (Vosges), r. p. — Vosges, HAILL.
- chinfe*, f., Meurthe, r. p. — Vosges, HAILL.

- chinvre*, f., Fargniers (Aisne), r. p. — Pierrefonds (Oise), r. p. —  
Stenay (Meuse), r. p.
- chyinvre*, masc., Cussy-en-Morvan (S.-et-L.), r. p.
- chesnvre*, Hainaut, doc. de 1619, FAIDER, *Coutumes du Hain.*, 1674,  
II, 481.
- chaure*, champenois du xv<sup>e</sup> s., VARIN, *Archives de Reims*, 1840, passim.
- chave*, masc., Pouilly (Nièvre), r. p.
- chabe*, fém., Fougerolles (Mayenne), r. p.
- chanvi*, masc., env. de Vigneulles (Meuse), r. p.
- chanvé*, masc., jargon de Razey près Xertigny (Vosges), r. p.
- chanvriss*, masc., Veauchette (Loire), r. p.
- chanvrètte*, f., Ruffey, près Dijon, r. p.
- càmdé*, mas., Lunel (Hérault), doc. de 1367, *Mém. de l'Acad. de Nimes*,  
1885, p. 66.
- càndé*, m., Nîmes, du m. â., *Mém. de l'Acad. de Nimes*, 1901, p. 284.  
— Nîmois moderne, VINC.
- càndi*, masc., cévenol, SAUV.
- tsande*, masc., Allier, DUCHON.
- tsonde*, fém., Condat (Cantal), r. p.
- tsondjë*, fém., Laveyssière (Cantal), r. p.
- tchondjÿë*, fém., env. de Saint-Flour (Cantal), r. p.
- tsondrë*, fém., Cheylade (Cantal), r. p.
- chande*, masc., Allier, r. p. — Berry, JAUB. Corbigny (Nièvre), r. p.  
— Vermanton, Sementron (Yonne), r. p.
- chandre*, masc., Clamecy, Cercy-la-T., Luzy (Nièvre), r. p.
- chinde*, masc., Yonne, Joss.
- chindre*, masc., Montsauche (Nièvre), r. p.
- chyindre*, m., Morvan, CHAMB. — Semur-en-A. (Côte-d'Or), r. p.
- cinde*, m., Arleuf, Saint-Martin-du-P., Saint-Léger-de-F. (Nièvre),  
r. p.
- chinghÿ*, f., Vassy-sous-Pisy (Yonne), Joss.
- chancre*, masc., Linas (S.-et-O.), r. p.
- changre*, fém., Vigny (S.-et O.), r. p.
- coné*, f., Saint-Céré (Lot), r. p.
- queneux*, m., anc. lillois (1532), HÉCART.
- thin-nô* (av. *th* angl.), Cervant (H.-Sav.), r. p.
- thènu*, m., env. de Bonneville (H.-Sav.), CONST.
- chènu*, m., Samoens (H.-Sav.), r. p.
- sénu*, m., Sixt (Haute-Sav.), c. p. M. ED. EDMONT.
- ch'nè*, m., Amelécourt (Meurthe), r. p.
- tsnèou*, m., Les Fourgs (Doubs), TISSOT.

- tsënô*, m., Vaudioux (Jura), THÉVENIN.
- tchèn'*, masc., Montbél., CONT. — env. de Belfort, *Revue d'Alsace*, 1887, p. 561.
- tchèn'*, fém., namurois, PIRSOU. — Spa, *Wallonia*, 1900, p. 42. — Servance (H.-Saône), r. p.
- tchêne*, f., Plancher-l.-M. (H.-Saône), POULET.
- tsôgnë*, f., Dienne (Cantal), r. p.
- cheigne*, masc., messin du XVII<sup>e</sup> s., ABEL, *Journal de Jean Bauchez*, 1868, p. 169.
- chêne*, f., *chèn'*, f., Meurthe, ADAM. — Vosges, HAILL.
- chégne*, f., Pays messin, r. p. — Vosges, HAILL. — Meurthe, AD.
- came*, mascul., montois, SIG. — Frameries (Belg.), *Armonaque borain*, 1890, p. 39.
- keimb'*, f., Verquigneul (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.
- kèm'*, masc., Valenciennes, HÉC.
- këmine*, fém., Béthune (P.-de-C.), CORBL.
- keinf*, f., env. de Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.
- tchème*, fém., Ban-de-la-Roche, OBERL.
- chème*, f., Vosges, HAILL.
- chème*, f., Bains (Vosges), HAILL.
- dchème*, f., Vosges.
- caném*, Pyr.-Or., COMP.
- carbe*, f., anc. gascon, *Arch. hist. de la Gasc.*, t. XI, au gloss.
- carbé*, fém., anc. prov. P. MEYER, *Crois. contre les Albis.*, 1875, I, 396. — Montalbanais au XIV<sup>e</sup> s., FORESTIÉ, *Comptes des Frères Bonil*, 1894, II, 444. — anc. gascon, *Archives hist. de la Gironde*, XI, 2<sup>e</sup> p., p. 25. — Digne, P. MEYER (dans *Romania*, 1895, p. 552). — Draguignan, *Feuille du Cultivat.*, 1796, p. 367. — Aude, LAFF. — Lalbenque, Gourdon (Lot), c. p. M. R. FOURÈS. — Autoise (Lot), r. p. — L.-et-G., r. p. — Toulousain, TOURNON. — Saint-Alvère, Sarlat, Le Buisson, Salignac, Saint-Vincent-l.-Pall. (Dord.), r. p. — Dunes (T.-et-G.), r. p.
- carbé*, masc., prov., PELLAT, 1723. — Dourgne (Tarn), r. p. — Lauzerte (T.-et-G.), r. p. — Bas-Dauph. MOUT.
- carbèll*, masc., Arfons (Tarn), r. p.
- carbo*, fém., Puy-l'Evêque (Lot), r. p.
- lÿôrbe*, f., Puybarraud (Char.), *Rev. d. Pal.*, II, 188.
- tchiëbro*, f., Bourg-Lastic (P.-de-D.), r. p.
- tchiëbrë*, m., Eygurande (Corr.), r. p.
- tchierbë*, f., La Courtine (Creuse), r. p. — Saint-Sulpice-de-L. (H.-V.), r. p. — Lavoute-Chilhac (H.-Loire), r. p.



- tchëbri*, f., Orcet (P.-de-D.), r. p.  
*tchibro*, f., Ussel (Corr.), LÉP.  
*tchibre*, fém., Saint-Georges-de-Mons, Gelles (P.-de-D.), r. p. —  
 Guéret, Croq, Pont-Charaud, Saint-Georges-Lap. (Creuse), r. p.  
*tcharbé*, mase., L'Argentière (Hautes-Alpes), r. p.  
*tchärbë*, f., *tchébrë*, f., Vinzelles (P.-de-D.), DAUZAT, p. 11.  
*tchirbé*, f., Saint-Léonard (H.-Vienne), r. p.  
*tchirbe*, f. Vallières (Creuse), r. p.  
*tchèrbé*, f., Marsac (Creuse), r. p.  
*tsérbâ*, fém., Mézères (H.-Loire), r. p.  
*tsèrbë*, f., Sornac (Corr.), r. p.  
*tsèrbi*, f., H.-Loire, DERIB. DE CH.  
*tsëbr*, mase., Bergonne (P.-de-D.), r. p.  
*charbé*, mase., Bas-Dauph., MOUT.  
*charbé*, fém., Sarlat (Dord.), r. p.  
*chèrbé*, fém., Saint-Ybard (Corr.), LA ROCHE. — Mussidan (Dord.),  
 CHASTENET, *Bousqueis de la Jano*, 1875, p. 9.  
*cherve*, anc. fr., DU C., II, 326.  
*charbour*, m., *charbou*, m., Briançonnais, CHABR.  
*chirbé*, f., Thiers (P.-de-D.), r. p.  
*charbe*, mase., Poitou, LÉVRIER. — Chef-Bout. (D.-S.), BEAUCH.  
*charbe*, fém., Centre, JAUB  
*charve*, fém., Châteauneuf-s.-Char. (Char.), r. p. — Jarnae, BURGAUD.  
 — Ile-d'Elle (Vendée), GUÉRIN. D. MAR. — Char.-Inf., JÔN. —  
 Poitou, RAISS.  
*chèrbe*, mase., Chef-Bout. (D.-S.), BEAUCHE. — Pamproux (D.-S.), e.  
 p. M. B. SOUCHÉ.  
*chèrbe*, fém., M.-et-L., DESV. — Dun (Creuse), r. p. — Limagne (P.-  
 de-D.), POMER. — Eguzon, Delâbre, Saint-Benoît-du-S. (Indre),  
 r. p.  
*chèrve*, féminin., Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT. — Ile-  
 d'Elle (Vend.), SIMONNEAU. — M.-et-L., DESV.  
*chèvr*, mase., Palaiseau (S.-et-O.), r. p.  
*chibre*, fém., Gannat (Allier), r. p. — Gentioux (Creuse), r. p.  
*çarbro*, f., Eymoutiers (H.-Vienne), r. p.  
*cyèrbâ*, f., Chateauneuf (H.-Vienne), r. p.  
*cyèrbo*, f., Eymontiers (H.-Vienne), r. p.  
*cérbé*, f., Albignac, Orgnac (Corr.), r. p. — Paysac (Dord.), r. p.  
*çarbé*, mase., Alpes-Dauphin., NICOLLET.  
*cibre*, fém., Gentioux (Creuse), r. p.  
*farde*, f., argot des peigneurs de chanvre du Jura, TOUBIN.

*ci-ôbé*, fém., Saint-Hilaire-l.-Courbes (Corr.), r. p.

Voir d'autres noms gallo-romans du chanvre dans GILLIÉRON et EDMONT, *All. ling.*, fasc. 5, carte 234.

[Ce qui suit s'applique probablement à la graine du chanvre. — H. G.]

*can'vière*, f., Calv., Manehe, JOR.

*can'vire*, f., Mesnil-Auzouf (Calv.), *Rev. d. pat.*, 1888, p. 77.

*chanevière*, f., *chenevière*, f., anc. franç., GOD.

*chën'vère*, f., *chén'vère*, f., Champlitte (H.-Saône), r. p. — Ruffey-l -B. (Côte-d'Or), JOIGN.

*chëv'nère*, f., Foissy (C.-d'Or), r. p.

*chenevons*, m., pl., anc. fr., *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 1873, p. 35.

*chamiè*, m., Tannay (Nièvre), r. p.

*chën'vou*, m., Aube, BAUD. — Cireourt-s.-M. (Vosges), AD. — Tram-pot (Vosges), HAILL.

*chenevon*, m., anc. fr., *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 1873, p. 35.

*chanbou*, m., Ponts-de-Cé (M.-et-L.), r. p.

*chenevoi*, m., *chenevoix*, m., anc. fr., GOD.; AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

*chanebous*, m., poitevin, LÉVRIER.

*chèn'boué*, m., Chef-Bout. (D.-S.), BEAUCH. — Melle (D.-S.), FAVRAUD.

*chën'vouè*, m., Dombrot-s.-V. (Vosges), HAILL.

*chénoué*, m., Bressuire (D.-S.), LAL. — Uriménil (Vosges), HAILL.

*chènoua*, m., Bains (Vosges), r. p. — Sanchev (Vosges), HAILL.

*chanvoué*, m., env. de Redon (Ille-et-V.), r. p.

*chenneveux*, m., *cheneveux*, *cheneveu* (ehën'veû), anc. fr., GOD.;

Du C. — Sens au m. â., *Bull. de la Soc. d. sc. de l'Yonne*, 1880, p. 337. — May., DOTT. — blaisois, THIB. — Gaye (Marne), HEUILL.

*chèn'veû*, m., Leneloitre (Vienne), r. p. — Châtenay (S.-et-M.), r. p.

*chëv'neû*, m., Issoudun, TISSIER.

*chanevioux*, m., Cotentin, au xvi<sup>e</sup> s., *Journ. de Gouberville*, p. 800.

*chën'vieu*, m., Bocage normand (Calv.), *Rev. d. parl. pop.*, 1902, p. 108.

*chën'viu*, m., Le Havre, MAZE.

*chenevet*, m., *chenevé*, m., anc. fr., GOD.; BLEGNY, 1689, passim.

*chën'vè*, m., Germigney (H.-Saône), r. p. — env. de Belfort, VAUTH. Vosges, HAILL.

*chèn'vè*, m., Vosges, HAILL. — Champlitte (H.-Saône), r. p. — Orehamps (Jura), r. p. — Provenchères-s.-M. (Marne), r. p. — Izé (May.), r. p.

*chën'vè*, m., S.-et-L., FERT. — May., DOTT. — Fresnay-s.-S. (Sarthe),

r. p. — Fougères (I.-et-V.), r. p. — Vexaincourt (Vosges).  
HAILL.

*chèn'veé*, m., Saint-Brice (I.-et-V.), r. p. — Chenôve (Côte-d'Or), r. p.

*chanevé*, m., Lamballe (C.-du-N.), r. p.

*chonevé*, m., Golbey (Vosges), r. p.

*chèn'vey'*, m., Rainville (Vosges), r. p. — Audincourt (Doubs), r. p.

*chèv'né*, m., Semur-en-A. (Côte-d'Or), r. p. — Nièvre, CHAMB.

*chanevis*, m., anc. fr., DU C.; LABORDE.

*chennevis*, m., *chenevy*, *chenevys*, anc. fr., GOD.

*chenevi*, m., franç., NICOT, 1606; RICHELET, 1710.

*chènevis*, m., fr., BLÉGNY, 1689; etc., etc. (Sur l'étymol. de ce mot,  
voyez : A. THOMAS, *Mélanges d'étymol.*, 1902, p. 50.)

*tchène*, f., wallon (partout). La semence, qu'on donne aux oiseaux,  
se nomme *tchène-simince*, par opposition à la semence de lin  
qui est la *lê-s'mince*. — J. FELLER.

*cheneveis*, m., *cheneveys*, m., anc. fr., JEHAN DE BRIE, *Bon Berger*;  
REINSCH.

*chanëvi*, m., Cercy-la-Tour (Nièvre), r. p.

*chonevi*, m., Pontoise (S.-et-O.), r. p.

*cheùn'vi*, m., Luzy (Nièvre), r. p.

*chavenys*, m., anc. fr. DU C.

*chèn'bi*, m., Ribecourt (Oise), r. p.

*chènoui*, m., Arpheuille (Indre), r. p.

*chénui*, m., *quénuï*, m., Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

*kénuiss'*, f., Vrély (Somme), c. p. M. ED. EDMONT.

*chèn'vouï*, m., Mesnil-Evreux (Orne), r. p.

*chavenis*, m., *chavenys*, m., anc. fr., DU C.; Mantellier, 1869.

*chavneuys*, m., anc. fr., PALSGRAVE, 1530.

*chèv'ni*, m., Petit-Noir (Jura), RICHENET.

*chèv'nin*, m., Foissy (Côte-d'Or), r. p.

*chenevier*, m., *chennevié*, m., anc. fr., MARIE MEURDRAC, *Chymie  
vérit.*, 1680, p. 332; MANTELLIER, 1869. — Champsecret (Orne),  
JOR.

*chèn'vyó*, m., Tavaux (Jura), r. p.

*cheneval*, m., Annecy, doc. de 1620, CONST.

*chënévar*, m., Genève, HUMB. — vaudois, CALLET, BRID.

*chënéva*, m., *chën'va*, m., Doubs, r. p.; env. de Bonneville (H.-Sav.),  
CONST. — May., DOTT.

*chèn'va*, m., Vesoul (H.-Saône), r. p. — Val d'Ajol (Vosges), r. p.

*chuneva*, m., Marnay, Courcuire (H.-Saône), r. p.

*cheneveuse*, f., anc. fr., GOD. — Reims, SAUB.

- chanevouze*, f., messin, docum. de 1326, GOD., s. v° *linuise*.  
*chèu'vuze*, f., Origny-en-Th. (Aisne), r. p.  
*chën'mosse*, f., Roueeux (Vosges), HAILL.  
*chém'neû*, m., Ineuil (Cher), r. p. — Sully (Loiret), r. p.  
*chëm'neû*, m., Semetron, Treigny. — Yonne, HENRY (Yonne), r. p.  
*chom'neû*, m., Guilly (Indre), r. p.  
*chëm'né* m., Montsauehe (Nièvre), r. p.  
*cham'né*, m., Tannay (Nièvre), r. p.  
*chëm'nu*, m., Bléneau (Yonne), r. p. — env. de Pithiviers (Loiret),  
 r. p.  
*chëm'ui*, m., Orchamps (Jura), r. p.  
*cèm'ué*, m., Arleuf (Nièvre), r. p.  
*chamiè*, m., Corbigny (Nièvre), r. p.  
*chanbro*, f., Molles (Allier), r. p.  
*chnave*, m., Guernesey, r. p.  
*tchinvé*, m., Wisembaeh (Vosges), HAILL.  
*chinnriò*, m., Pierrefonds (Oise), r. p.  
*can'buiss'*, f., La Longueville (N.), c. p. M. ED. EDMONT.  
*cau'buj'*, f., Manin (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.  
*kèn'buch'*, f., Linselles (Nord), c. p. M. ED. EDMONT.  
*kènbuich'*, f., Templeuve (N.), c. p. M. ED. EDMONT.  
*çanabou*, m., Orgnae (Corr.), r. p.  
*çanëbou*, m., Gentioux (Creuse), r. p.  
*cénabou*, m., Châteauneuf (H.-Vienne), r. p.  
*cénébou*, m., Payzae (Dord.), r. p.  
*çonobou*, m., Saint-Hilaire-l.-C. (Corr.), r. p.  
*cèn'vé*, m., Saint-Léger-de-F. (Nièvre), r. p.  
*serbiu*, m., anc. fr., J.-J. WECKER, *Secrets de nature*, 1663, p. 342.  
*charvi*, m., Châteauneuf-s.-Char. (Char.), r. p. — Vienne, Deux-S.,  
 LAL.  
*charbona*, m., Poitou, LALL.  
*charvoua*, m., Poitou, ROUSS.  
*chèvroliu*, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.  
*botoniera*, f., Veauchette (Loire), r. p. (?)  
*broupzë*, f., Chomérae (Ardèche), r. p.  
*gribol*, m., anc. gaseon, *Arch. hist. de la Gir.*, t. XI, au gloss.  
*canap*, *cauab*, bret. moyen et moderne, E. E.  
*quarc*, bret. moy., *koarh*, *koerh*, bret. vannetais. ERNAULT, *Gloss.*  
*moy. bret.*, 522, E. E.  
 Voir d'autres noms gallo-romans du chènevis dans GILLIÉRON et  
 EDMONT, *All. ling. de la Fr.*, fasc. 6, carte 266.

La semence est appelée :

- canabesum*, *eanabosium*, *cannabosum*, *eannivetum*, *cheneverium*,  
lat. du m. â., DU CANGE.
- canabò*, m., Albi, doc. de 1245, *Annuaire du Tarn*, 1871, p. 324. —  
Rabastens, au m. â., *Rev. hist. du Tarn*, 1901, p. 190.
- canaboun*, m., Puy-l'Evêque (Lot), r. p.
- canabou*, m., Nant (Rouergue) au xvii<sup>e</sup> s., MAZEL, *Poésies de Dom Guérin*, 1876, p. 15. — Quercy, au xvi<sup>e</sup> s., GREIL, *Libre des Du Pugel*, 1897. — toulousain, DOUJAT, 1637. — Aveyr., Lot, H.-Gar., T.-et-G. — Luz (H.-P.), r. p.
- canabouk*, m., env. d'Agen, r. p.
- eanèbou*, m., nord du dép. du Nord, r. p.
- conobou*, m., Aveyr., Cant., Lot, Dord.
- canavou*, m., *conovou*, m., Lot.
- eanavò*, m., Saint-Georges-d.-Gros. (Orne), r. p.
- can'vò*, m., Dainville (P.-de-C.), r. p.
- eannevis*, m., *canevis*, m., anc. fr., GOD.
- canenvis*, m., anc. normand, E. DE FRÉVILLE, *Mém. s. le commerce mar. de Rouen*, II, 45.
- quenivieulx*, m., normand, doc. de 1505, *Bull. hist. du Comité*, 1898, p. 471.
- canivieû*, m., Lingèvres (Calv.), JOR. — Thaon (Calv.), GUERL. — Bernières-s.-M. (Calvados), r. p.
- can'vieû*, m., Pont-Audemer (Eure), ROBIN.
- canivyû*, m., St-Aubin-s.-M. (Calv.), *Bull. d. parl. norm.*, 1901, p. 398.
- canivu*, m., Bessin (Calv.), JORET. — Val de Saire, ROMD.
- canëvu*, m., Isigny (Calv.), *Bull. d. parl. norm.*, 1901, p. 399.
- can'vu*, m., Guilberville (Manche), r. p. — Mesnil-Auzouf (Calv.), JOR. — Brémoy (Calv.), *Bull. d. parl. norm.*, 1901, p. 399.
- can-n'vu*, m., La Hague (Manche), FLEURY.
- ean'vi*, m., Pays de Bray (S.-Inf.), DOC.
- canivè*, m., Guernesey, MÉTIVIER.
- kénoui*, m., S.-Inf., DELB.
- kénui*, m., Boulogne-s.-Mer, HAIGN.
- eanevise*, f., *caneuvisse*, f., anc. fr. du Nord-Est, *Zeitsch. f. rom. Philol.*, 1901, p. 53. — wallon du xv<sup>e</sup> s., J. CAMUS, *Manuser.*
- canneveise*, f., *chaneveise*, f., wallon du xv<sup>e</sup> s., J. CAMUS, *Manuser.*
- canebuisse*, f., fr. du xvi<sup>e</sup> s. DU GUEZ, p. 915. — Douai, ESCALLIER, *Rev.*, p. 48.
- canebuisse*, f., *kénebuisse*, f., *kéneviche*, f., *kénouiche*, f., Valenciennes, HÉCART.

- guennebeuse*, f., Saint-Omer, doc. de 1512, GOD., IV, 376.  
*kennebuye*, f., anc. fr., *Lille en 1440*, GOD., II, 103.  
*can'buche*, f., Pas-de-C., LECESNE.  
*caneduisse*, f., *cameduisse*, f., montois, SIGART.  
*kënuisse*, f., Somme, CORBLET.  
*convé*, m., Chantelle (Allier), r. p.  
*canétt*, m., gascon, *Guide des Gascons*.  
*týanabou*, m., Mende (Loz.), r. p.  
*týanébou*, m., Puybarraud (Char.), *Rev. d. pat.*, II, 188.  
*týòmbryò*, m., La Malène (Loz.), r. p.  
*týjënëvi*, m., Mont-sur-Monnet (Jura), r. p.  
*tchanabou*, m., Basse-Auvergne, MALVAL. — Albignac (Corr.), r. p.  
*tchanébou*, m., Sardent (Creuse), *Rev. d. l. rom.*, 1879, p. 112. —  
 env. de Guéret, r. p. — Saint-Sulpice-de-Laur. (H.-V.), r. p.  
*tchanobou*, m., Fournels (Loz.), r. p.  
*tchënobò*, m., Orcet (P.-de-D.), r. p.  
*tchénébou*, m., Marsac (Creuse), r. p. — Saint-Léonard (H.-Vienne),  
 r. p.  
*tchënëbou*, m., Gelles (P.-de-D.), r. p. — Croq (Creuse), r. p.  
*tchon'bou*, m., Pont-Charaud, Saint-Alpinien (Creuse), r. p.  
*tchèn'bou*, m., Saint-Georges-Lap., Vallières (Creuse), r. p.  
*tchën'va*, m., Damprichard (Doubs), GRAMM.  
*tchën'vä*, m., Servance (H.-Saône), r. p. — Plancher-l.-M. (H.-  
 S.), POUL. — Bournois (Doubs), ROUSS.  
*tchènoua*, m., Saulxures-s.-M. (Vosges), r. p. — Ventron (Vosges),  
 HAILL.  
*tchën've*, m., Cubry (Doubs), r. p.  
*tchën've*, m., Clerval (Doubs), r. p.  
*tchnëvè*, m., Gerbépal (Vosges), HAILL.  
*chènevouse*, Ain.  
*tchènevouze*, f., namurois, PIRSOUL.  
*chanevouze*, f., Metz, en 1326, GOD., IV, 792.  
*tsanabou*, m., Haute-L., VIN. — Murat, Condat, Trizac, Cheylade,  
 Pléaux (Cantal), r. p. — Brive, LÉP. — Moustier-Ventadour,  
 Corrèze près Tulle (Corr.), r. p.  
*tsänäbou*, m., Vinzelles (P.-de-D.), DAUZAT.  
*tsanébou*, m., H.-Loire, DER. DE CH.  
*tsonëbou*, m., Eygurande, Sornac (Corr.), r. p.  
*tsonobou*, m., Davignac (Corr.), r. p. — Sarlat (Dordogne), r. p.  
*tsonobour*, m., Uzerche (Corr.), r. p.  
*tsënëbou*, m., Lavoute-Chilhac (H.-Loire), r. p.

- tsënëbou*, m., Bourg-Lastic, Saint-Georges-de-M. (P.-de-D.), r. p. —  
Dienne (Cant.), r. p.
- tsënëvou*, m., Vaudioux (Jura), THÉVENIN.
- tsëvënou*, m., Cousance (Jura), r. p. — Vaudioux (Jura), THÉV.
- tsënevô*, m., Villette (Sav.), r. p.
- tsàn'bou*, m., La Courtine (Creuse), r. p.
- tsanavi*, m., Langeac (H.-Loire), r. p.
- tsanavili*, m., Cheylade (Cantal), r. p.
- tsënëviè*, m., Bergonne (P.-de-D.), r. p.
- tsën'vè*, m., Poligny (Jura), r. p.
- tsèrbou*, m., Mézères (H.-L.), r. p.
- stënavà*, m., Albertville (Sav.), CONST. — Flumet (Sav.), r. p.
- lhënavà*, m. (av. *lh* angl.), *lh'navà*, m., Savoie et H.-Sav., CONST.
- lh'nävò* (av. *lh* angl.), m., Saint-Féréol (H.-Sav.), r. p.
- lhën'vâ*, m. (av. *lh* angl.), env. de Bonneville (H.-Sav.), CONST.
- lh'nouä*, m. (av. *lh* angl.), env. d'Annecy, CONST.
- chanabou*, m., Saint-Ybard (Corr.), LA ROCHE.
- chanëbou*, m., Mussidan (Dord.), CHASTENET, *Bousquets de la Jano*,  
1875, p. 7.
- chan'bon*, m., Creuse, *Rev. d. l. rom.*, 1879, p. 112.
- chënëbou*, m., *chën'bou*, m., Éguzon (Indre), TISSIER. — env. de Châ-  
teauroux (Indre), r. p.
- chèn'bou*, m., Echassières (All.), r. p. — Dun (Creuse), r. p. — Saint-  
Benoît-du-S. (Indre), r. p. — Segré (M.-et-L.), r. p.
- chonèbo*, fém., Thiers (P.-de-D.), r. p.
- filasse*, f., Saint-Calais (May.), r. p. — Saint-Brice (I.-et-V.), r. p.  
Lamballe (C.-du-N.), r. p. — Guernesey, r. p. — Alençon,  
Domfront, Argentan, Menil-Evreux (Orne), r. p. — Saint-Lubin  
(E.-et-L.), r. p.
- fiyasse*, f., Neauphle-sous-Essai (Orne), r. p.
- férasse*, f., Sologne, HUET DE FROBERVILLE, *Agricull. en Sologne*,  
1788, p. 4. — Vendômois, MART.
- filassiè*, m., Flers (Orne), r. p.
- fillou*, m., Ruffey près Dijon, r. p.
- flolli*, m., argot des maçons de Samoens, BUFFET.
- fiéraduro*, f., Ampus (Var), r. p.
- marnislë*, f., Choméraç (Ardèche), r. p.
- arlura*, f., argot de Montmorin (Hautes-Alpes), JOUGLARD.
- nivel*, m., argot, B. H. D. S., *Supplém. au Dict. argotique*, in-18, s. d.  
(XIX<sup>e</sup> s.).
- couar*, breton de Grand-Champ, Belz (Morb.), r. p.

*linn*, bret. de Guingamp, r. p.

*cañamo*, espagnol. (Ce mot vient de l'arabe d'Espagne *kinnam* qui vient de l'arabe *kinnab*, lequel vient à son tour du grec *κάνναβις*. Dozy, *Gloss.*).

*canhamo*, *canibo*, portugais.

Un endroit planté de chanvre est appelé :

*canabaria*, *canaberia*, *canabarium*, *canaperia*, *caneveria*, *canevaria*, *canevria*, *chcneverium*, *cheneveria*, *canabina*, *cannabina*, *canabana*, *canabena*, *canapina*, *canepina*, *canabale*, *canevale*, *canavale*, *canepale*, *canabetum*, lat. du m. â., Du C.

*chevarderia*, l. du m. â., Du C., II, 326.

*caneverilla*, l. du m. â., *Transact. of the philolog. soc.*, 1902, p. 618.

*cabannaria*, l. du m. â., DIEF.

*canèbà*, m., Lot-et-G., DUCORNET.

*canabal*, m., Villefranche-de-R. (Av.), r. p. Villemur (H.-G), r. p.

*conobal*, m., Aveyr., Lot, Dord., r. p.

*tsonobal*, m., Corrèze, BÉRONIE.

*carbenal*, m., toulousain, DOUJAT, 1637.

*carbègnal*, m., toulousain, VISNER.

*camderia*, f., nîmois, doc. de 1403, *Mém. de l'Acad. de Nîmes*, 1884, p. 61.

*càmbè*, m., Pays d'Albret, DUCORNET.

*canébiè*, m., niç., SUTT. — Draguignan, r. p.

*canébièro*, f., prov., PELLAS, 1723.

*couobyèy'ro*, f., *cominyèy'ro*, f., Aveyr., VAYSS.

*canebière*, f., anc. nîmois, BLIGNY; DURAND, *Arch. civ. du Gard*, 1900, II, 264.

*canevière*, f., anc. fr., Du C.

*cannabièrre*, f., *canvièrre*, f., anc. fr., GOD.

*canvièrre*, f., *canevièrre*, f., *canevièrre*, f., Calv., r. p.

*canvrièrre*, f., Somme, LED.

*canaonero*, f., Bagnères-de-Luchon, SARR.

*linvièrre*, f., Courtisols (Marne), GUÉNARD.

*tchanébièrre*, f., Balse-Aux., MALVAL.

*tcharbièrre*, f., L'Argentière (H.-Alpes), r. p.

*tchèn'vièrre*, f., Clerval (Doubs), r. p. — Bournois (Doubs), ROU.

*tsanabié*, m., H.-Loire, VIN.

*tsèn'vira*, f., vaudois, BRIDEL.

*tsèn'vièrre*, f., Poligny (Jura), r. p. — Vaudioux (Jura), THÉV.

*tsèv'nèrre*, f., Vaudioux (Jura), THÉV.



- tsënèvèy're*, f., fribourg, SAV.
- tsènèvâère*, f., Dompierre (Suisse), GAUCHAT.
- tsënéy'rë*, f., Hémérence (Valais), LAVALL.
- tsènèviré*, f., *tsënèvérë*, f., *tsëncvâre*, f., *tsënèvère*, f., *tsënèvinrë*, f.,  
*tsënèvây'rè*, f., vaudois, ODIN, *Phonolog. du cant. de Vaud.*,  
1886, p. 31.
- stënavié*, m., env. d'Albertville (Sav.), CONST.
- th'navire* (av. *th* angl.) f., *th'navi*, f., env. d'Annecy, CONST.
- chanabcir*, m., anc. dauphin, LEVY.
- chenevière*, f., fr. anc. et mod.
- chanevier*, m., *chaneveril*, m., anc. fr., GOD
- chenevril*, *chenewis*, *cheveneri*, anc. fr., DU C.
- chenevrau*, m., *chencvreau*, m., anc. poitevin, ANGER, *Hist. du pr.  
de Naintré*, 1904, p. 49; anc. tourangeau, *Rev. des ét. rabel.*,  
III, 402.
- cheneveri*, m., anc. champenois, LONGNON, *Doc. rel. au comté de  
Champ.*, 1901, II, 161.
- chanabié*, m., Champsaur (H.-Alpes), *Soc. d'ét. d. H.-A.*, 1883, p. 226.
- chonébié*, m., Die (Drôme), BOISS.
- chën'viè*, m., Genève, HUMBERT.
- chanabyèy'ro*, f., Lozère, *Soc. d'agr. de la Loz.*, 1854, p. 24.
- chanébyèro*, f., Briançonnais, CHABRAND.
- chonobèro*, f., Thiers (P.-de-D.), r. p.
- chéncvire*, f., Pays messin, r. p.
- chënavire*, f., env. d'Annecy, CONST.
- chën'vâre*, f., Bourberain (C.-d'Or), RABIER.
- chën'vère*, f., Nuits (C.-d'Or), GARN.
- jardin chancvi*, m., Braisne (Laonnais), *Bull. de la Soc. acad. de  
Laon*, 1859, p. 116.
- chenevière*, f., anc. fr., OLIV. DE SERRES, 1600; CAUMONT, *Voy. d'oul-  
tremer*, publ. par La Grange, 1858, p. 116. — Vendômois, MART.
- chëv'nère*, f., Petit-Noir (Jura), RICH. — Semur (C.-d'Or), r. p.
- chav'nère*, f., Vassy-s.-P. (Yonne), JOSS.
- chëm'nière*, f., Loiret, r. p.
- cëm'nère*, f., Nièvre, CHAMB.
- chamière*, f., Centre, JAUB.
- chaniè*, f., *chëmiè*, f., *këmiè*, f., Yonne, JOSS.
- chanvrière*, f., franç., THIERRY, 1564.
- charvarill*, m., Char.-Inf., JONAIN.
- chenevral*, m., anc. fr., GLITZIN, *Inv. de Chenonceaux*, en 1603, 1856,  
p. 40.

*chenevraul*, m., poitevin anc. et mod., LALANNE.

*chanebô*, m., Poitou, LEVRIER.

*chambaut*, m., anc. poitevin, GODEF.

*chèn'bô*, m., Melle (D.-S.), FAVRAUD. — Chef-Boutonne (D.-S.), BEAUCH.  
*cemenère*, f., Nièvre, CHAMB.

*nivelle*, f., argot, B. H. D. S., *Suppl. au dict. argot.*, in-18, s. d.  
(commencement du XIX<sup>e</sup> s.).

Voir d'autres noms de la chenevière dans GILLIÉRON et EDMONT,  
*All. ling. de la Fr.*, fasc. 35, carte 1788.

[*canabecq*, breton, *coarhecq*, bret. de Vannes; de là cette phrase moitié latine et moitié bretonne sur la « grosse grive qui mange du chenevi » : *Quid quæris borzevellecq, In nostro cañnabecq*, P. GREG. (= Que fais-tu, grosse grive, dans notre chenevière?). Le chardonneret s'appelle en bret. *canaber*, *kanapâr*, le pinson *koraer* (*Glos. moy. br.*, 95, 522); cf. le nom scientifique de la linotte, *fringilla cannabina* L. — E. E.]

*eaemp*, *canep*, *kanep*, *kennep*, *kemp*, moyen néerl.

*kennep*, *kenuep*, *kemp*; *kempsl*, *kampst*, dial. holl. et flam. (A. DE C.).

TOPONOMASTIQUE : *Le Chenevoy*, *les Chenevères*, *Les Chenevières*, *La Chenevière*, *Le Rouissoir*, *La Boiserie*, *le Trou de Chanvre*, noms de diverses local.

*Canabièra*, f., *Cinabièra*, f., localités des Alpes-Maritimes, DEVOLUY,  
*Noms de lieux*, 1903, p. 35.

*Canabiera* ou *Canebiera*, doc. de 1318, loc. des B.-du-Rh., MORTREUIL.

*La Canebière*, place célèbre de Marseille où demeuraient autrefois les cordiers et les fileurs.

*Le Cros-Canabié*, quartier de Nîmes, BESSOT, *Arch. de Nîmes*, 1879.

*Costa Canabeyra*, doc. de 1486, loc. de la Dordogne, DE GOURGUES.

*Les Canabayrals*, doc. de 1485, *Les Canabatz*, doc. de 1673, *Les Canabaux*, *Les Canavaux*, loc. du Cantal, AMÉ.

*Chanavatz*, doc. de 1270, *Chanavella*, doc. de 1293, *Chanabeyriae*, lat. de 1430, *Les Chenevas*, *Chenevelle*, *Les Chenebiers*, *Chenebières*, loc. de la Drôme, BRUN-DURAND.

*La Chanebière*, *Les Chanibières*, *Le Chenevier*, *Le Charbillac*, *Les Nays*, *Les Nayses*, loc. des H.-Alpes, ROMAN.

*Vetula Caneva*, en 1174, *Ville-Cheneve*, aujourd'hui, local. du Rhône.

*Les Chanaveroles*, anc. loc. du Lyonnais, GUIGUE, *Cartul. lyonn.*, 1893, I, 243.

*La Chevenière*, loc. de l'Ain, SIRAND, p. 33.

- Cheneviz*, doc. de 1539, loc. de S.-et-L., GUILLEMIN.
- Le Chanevary*, doc. du xv<sup>e</sup> s., *Chenevrey*, *Chenevere*, doc. du xii<sup>e</sup> s., loc. de Saône-et-L., MICHON, *Arch. civ. de S.-et-L.*, 1877, I, 177, et *Arch. de S.-et-L.*, 1891, p. 105 et p. 118.
- Vicaria Kanabensis*, latin de 937, *Charva*, lat. de 1161, *Cherves*, français de 1219, localité de la Vienne, RÉDET, *Diét. top. de la V.*, 1881.
- Les Grands Chanvelais*, loc. de l'Anjou, C. PORT., *Arch. eccl. de M.-et-L.*, 1880, p. 328.
- La Chanverie*, loc. de la Mayenne, MAITRE, *Chenevrolles*, loc. de la Sarthe, PESCHE, IV, 247.
- La Chanvrière*, lieu-dit à Auxi-le-Chât. (P.-de-C.).
- Cheneveriae*, lat. de 1371, *Chavannières*, doc. de 1290, *Chavenières*, doc. de 1473, loc. d'Eure-et-L., MERLET.
- Mare à la Chanvre*, *Port au Chanvre*, loc. de l'Eure, BLOSSET.
- Les Cannevières*, *Le Cannevry*, *La Chenevotte*, loc. du Calvados, HIPPEAU.
- Le Canvre*, lieu dit de l'Oise, RENDU, *Arch. eccl. de l'Oise*, 1888, I, 441.
- Quennevières*, *La Rutoire*, loc. de l'Oise, CARTIER, p. 11 et p. 30.
- Le Rutoir*, loc. de Seine-Inf., LA MAIRIE, *Rech. s. le Bray*, 1852, II, 175.
- La Chervenne*, loc. de l'Aisne, JEAN D'ORLÉANS.
- Quennivel*, doc. de 1344, *Canivel*, loc. de l'Aisne, MATTON.
- Chanverelles*, doc. de 1229, *Chanverueles*, doc. de 1236, *Chanvriuelles*, doc. de 1250, *Canabariae*, lat. de 1213, *Chaneveriae*, lat. de 1164, *Chennevières*, doc. de 1233, *Chenevry*, doc. de 1509, *Les Roises*, doc. de 1568, loc. de la Marne, LONGNON.
- Canaples*, loc. de la Somme.
- Canaverae*, lat. de 965, *Canaveriae*, lat. de 1152, *Cheneveires*, doc. de 1130, loc. de la Meurthe, LEPAGE.
- Les Roïzes*, lieu dit dans l'Oise (où l'on faisait autrefois rouir le chanvre), Aisne, AMBOISE, *Géographie de Chermizy*, 1902, p. 7.
- Le Renille*, *Le Rayeux*, *Les Rouheux*, *Le Rouillier*, *Le Routier*, *La Harloure*, *La Halloure*, loc. des Vosges, HAILLANT (dans *Annales de la Soc. d'émul. des Vosges*, 1883, p. 258 et p. 260.
- Rue de la Chanvière*, nom ancien d'une rue de Reims, VARIN, *Arch. de Reims*, Index, 1853, p. 174.
- Rue des Chanviers*, anc. rue de Châlons, PÉLICIER, *Arch. eccl. de la Marne*, 1899, IV, 233.
- Rue de la Chanverrie*, anc. rue de Paris, FRANKLIN, *Rues de Paris*, 1874, p. 117. « Cette rue fut ensuite appelée *Rue de la Chan-*

*verrière*, » FRANKLIN. « Cette rue appelée d'abord *Rue de la Chanvrerie* fut nommée plus tard *Rue de la Chavellerie* » GÉRAUD. *Paris sous Philippe le B.*, 1837, p. 219, *Rue de la Canvoirie*, anc. rue à Paris, A. BONNARDOT, *Rues de Paris*, 1876, *rue du Marché au Chanvre*, place dans une ville du Morbihan, ROSENZUÉG.

ONOMASTIQUE : *Canavey*, *Canivet*, *Canevet*, *Quenneval*, *Le Chanvier*, *Chenevier*, *Chenevix*, *Chanevière*, *Chennevière*, *Chenevet*, *Chenivresse*, *Chenevard*, *Chevard*, *Carbasse*, *Charvel*, *Charvaunal*, *Charverial*, *Charvolin*, noms de famille. — [*Chanvril* — H. G.]  
*Canaple*, nom de famille en Picardie.

*Nézard*, nom de famille dans l'Yonne. [On connaît *Nisard*, le littérateur]. — M. J. FELLER remarque : *Nisard* est un augmentatif de Denis. *Niset* un diminutif.

*Desroyses*, nom d'h. à Provins, au moy. â., VAN DER HAEGHEN, *La Vérité historique*, t. X (1862), p. 333.

[*Canaber*, nom d'h. breton, xiv<sup>e</sup> siècle (= chardonneret), E. E.]

[*Colcanap*, nom que j'ai connu à Paris, a tout l'air d'être un sobriquet breton = « perd-chanvre », cf. *koll-bara*, n. commun = « perd-pain », vaurien. Mais ces trois syllabes concordent aussi avec les deux mots hébreux qui signifient « tous les oiseaux » ; il faut se défier de ces coïncidences. E. E.]

Celui qui prépare ou vend le chanvre ou la toile de chanvre est appelé :

*canabaserius*, *canabasserius*, *chanvrerius*, l. du m. â., DU C.

*chanevacier*, anc. fr., LEBEUF, *Hist. de Paris*, 1883, I, 547, DU C.

*chevenacier*, anc. fr., GOMART, *Études Saint-Quentinoises*, I, 147.

Parmi les pieds de chanvre, les uns sont *mâles*, les autres *femelles*. Selon les botanistes, le *chanvre mâle* est celui qui porte les étamines d'où sortira la poussière fécondante. Le peuple nomme *chanvre mâle* (1) le chanvre femelle parce qu'il est *plus gros et plus fort* (2). Voici les noms du chanvre mâle des botanistes :

(1) « En ceste herbe y ha masle qui ne porte fleur aulcune mais abunde en semence, et femelle qui foisonne en petites fleurs blanchastres, inutiles, et ne porte semence qui vaille. » RABELAIS, *Pantagruel*, III, chap. XLIX.

(2) Autrefois il était d'usage, quand il fallait désigner deux espèces voisines, d'appeler *mâle* celle qui était *la plus forte* ou bien *la plus utile*, l'autre était *la femelle*.

*chanvre funelle*, fr. du XVI<sup>e</sup> s., J. CAMUS, *Livre d'heures*.

*chanvre femelle*, *femelle*, français.

*funelle*, f., M.-et-L.

*fémala*, f., Alberville (Sav.), BRACH.

*himi*, Landes, METIVIER.

*tsambé fémène*, f., Corrèze, BÉRONIE.

*còmbi fèmo*, f., *còmbi fémènèlo*, f., *fémènèlo*, f., *fèmo*, f., Aveyr.,  
VAYSS.

*canébèta*, f., Larboust (H.-Gar.), SACAZE. (Le chanvre femelle des  
botanistes y est appelé : *canép.*)

*croûlon*, m., Courtisols (Marne), GUÉNARD.

*kempwifken*, anc. flam., DODOENS.

*kemphin*, dial. flam. (A. DE C.).

Le chanvre femelle des botanistes, qui porte la semence, est  
appelé :

*chanvre mâle*, m., franç., J. CAMUS, *Livre d'h.* (XVI<sup>e</sup> s.), etc., etc.

*masclo*, f., Aveyron, VAYSS.

*thébrë mâklhâ*, m., Vinzelles (P.-de-D.), *Rev. des parl. pop.*, 1902,  
p. 5.

*mèklhon*, m., les Fourgs (Doubs), TISSOT. Vaudioux (Jura), THÉV.

*macle*, m., *mâcle*, m., Plancher-l.-M. (H.-Saône), POULET. — Doubs,  
BEAUQ. — Jura, MANN.

*mâhhlhò*, m., Fribourg, SAV.

*mâkÿjè*, m., Poligny (Jura), r. p.

*malère*, f., S.-et-L., FERTIAULT.

*canép*, m., Larboust (H.-G.), SACAZE. (Le ch. mâle y est appelé :  
*canébèta.*)

*kempmanneken*, anc. flam., DODOENS.

*kemphaan*, dial. flam. (A. DE C.).

Quand le chanvre mâle des botanistes a fleuri, il ne profite plus et  
on l'arrache avant le chanvre femelle. C'est ce qu'on appelle :

*fémeler*, français.

*fumeler*, Belgique wallonne.

*f'mèlä*, Bournois (Doubs), ROUSSEY.

*éfumelà*, Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TÉLOT.

*défumelà*, Aveyron, VAYSSIER.

Mettre tremper le chanvre dans l'eau pour le préparer se dit :  
*nasare canapum*, *rohiare cannabum*, l. du m. â., DU C.

*nàyé*, Nièvre, CHAMB.

*éssagà*, Aveyr., *Mém. de la Soc. des lettres de l'Aveyr.*, 1874-1878, p. 306. — *ézé*, Nièvre, Chamb. — *agier*, Seignelay (Yonne), en 1292, HENRY, p. 363. — *égé* (Yonne). — Sur le mot *aiger* voy. A. THOMAS (dans *Romania*, XXIX, 162) — *nèji*, Suisse rom., H. SAVOY. *essequer*, *aroer*, *enrouer*, *enroiser*, anc. fr., DU C., II, 117; V, 792; VII, 38, 142, 159; GOD.

*roder*, Lorraine, J. FRANÇOIS, *Vocab. Austras.*, 1773.

*rouir*, français.

*alaouni*, provenç., MISTR.

*foupir*, franç., VICTOR, 1609.

Voir dans *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*, Liège, 6<sup>e</sup> année, 1911, p. 11-25, une description en dialecte gaulois de la culture du chanvre, par CONSTANT SIMON, un questionnaire (avec les noms wallons) sur l'industrie à domicile du lin, du « chanvre » et de la laine, par J. FELLER.

La mare ou la flaque d'eau où l'on fait rouir le chanvre est appelée :

*rothorium*, *roissia*, l. du m. à., DU C.

*roteur*, m., *routoir*, m., *ruiloir*, m., *roe*, f., anc. fr., *roize*, f., Lorraine, au m. à. — *rouaze*, f., Marne. — *rouissoir*, franç.

*uàyou*, m., *néjou*, m., *zù*, f., Nièvre, CHAMB. — *héjouar*, m., Seignelay (Yonne), HENRY.

*sòvu*, Rémilly (Pays messin), r. p. cf. *sauvoir* = réservoir pour le poisson, anc. fr., DU C., VII, 298; *saulvieur* = m. sens, à Verdun au m. à., GOD. VII, 327.

L'action de rouir le chanvre est appelée :

*rodge*, anc. fr. GOD., VII, 208. [M. FELLER corrige ce mot en *roage* comme faute d'impression ou de lecture dans GOD.]. — *rouis-sage*, m., franç. — *rouizon*, f., Le Havre, MAZE.

*ròde* ou *ròle*, f., wallon, J. F.

Briser le chanvre sur les doigts pour le séparer de la chenevotte, se dit :

*teiller*, franç., SAVARY, 1759.

*tàyé*, Seignelay (Yonne), HENRY.

Briser le chanvre avec un instrument fait pour cet usage, se dit :

*briser*, *broyer*, franç. — *bargà*, *barjà*, provenç., langued. — *maquer*, *macher*, franç., SAVARY, 1759.

*bargalla* (Il mouillé), Argelès (H.-P.), c. p. M. TARISSAN.

L'instrument destiné à broyer le chanvre est appelé :

*broie*, f., brisoir, m., français.

*bargo*, f., Vie-sur-Cère (Cantal), c. p. M. ED. EDMONT.

*maque*, f., *machacoire*, f., franç., SAVARY, 1759.

*bric*, f., normand, SAVARY, 1759. — Le Havre, MAZE.

*brak'*, m., *maquoir*, m., env. de Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

*brayoire*, f., picard, SAVARY, 1749.

*bargadéro*, f., Argelès (H.-P.), c. p. M. TARISSAN.

On appelle la partie ligneuse du chanvre après l'enlèvement de la filasse :

*canibote*, f., ane. fr. — *chenevotte*, franç. ane. et mod. — *chevenotte*, *chemenotte*, *cemenotte*, Nièvre, Yonne. — *châlabreû*, f., *tsârbleû*, f., *tsâbleû*, f., Allier. — *borde*, f., Ile-d'Elle (Vendée), GUÉRIN. — *chén'vëÿ*, f., Humes (H<sup>e</sup>-Marne), c. p. M. ED. EDMONT. — *hanôches*, gaumais (Luxembourg mérid.); *ênâhes*, *ênâs*, *anôs*; *ariësses*, *èriësses* (= arêtes), wallon. J. F. — *brocales di bièrdji* (allumettes de berger), FORIR. — J. F.

Voir d'autres noms de la chenevotte (et de la chenevière) dans l'*Atlas ling. de la Fr.* de GILLIÉRON et EDMONT, fasc. 35, carte 1788.

On trouvera d'autres termes relatifs à la préparation du chanvre dans les ouvrages suivants :

Pour la Champagne, dans P. TARBÉ, *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne*, 1851, II, p. 151 et suiv.

Pour le Dauphiné, dans A. FERRAND, article publié dans *Revue de philologie française*, 1893, p. 276.

Pour la Suisse romande, dans SAVOY, *Flore romande*, 1900, p. 136-138. — Pour la Belgique wallonne, voir le *Bull.* cité, p. 40.

En 1900, les *Reclams de Biarn e Gasconne* (Revue de Pau), ont publié un article de l'abbé Daugé, *Le Lin*, p. 137, où sont reproduits tous les termes concernant cette graine; je les résume. L. BATCAVE :

*Sarriga* : on l'arrache à la main, on ne le scie pas comme dans l'Armagnac, à en croire la chanson de l'abbé Tallez.

*Seca* : on le laisse sécher, on le ramasse et on le lie en bottes.

*Esbrusera* : seraneer, diviser la filasse du lin. On frappe dessus avec un maillet à long manche, dit seran, serancoir.

*Agoaza* ou *Azgoa* le lin, c'est le tendre sur le pré pour lui faire recevoir la rosée. On le laisse nuit et jour en le retournant de temps en temps.

*Amassa* : quand cette opération a duré 5 à 6 semaines, on le ramasse et on le brise.

*Malha* : pour le briser, on l'étend sur une rue ou sur une cour, et le bouvier passe dessus le rouleau de pierre ou un char rempli de gros cailloux. On le foule ainsi deux ou trois heures jusqu'à ce que le grain soit écrasé.

*Gouha* : avant de le teiller il faut le chauffer en l'étouffant. On le met au soleil durant deux heures et on le serre au milieu des couvertures à bœuf dans une étable et par terre, non point au soleil parce qu'il s'éventerait trop. On ne fait cette opération que la nuit du jour où il a vu le soleil et on ne le chauffe que la veille du jour où on teillera. (Faute de soleil, on fait cette opération au four quand on a retiré le pain du four et quand la chaleur est un peu tombée.)

*Barga* : c'est teiller, tirer le lin des menus brins d'écorce qui tombent et qu'on fait brûler. Les broies ou instrument pour teiller sont faites de quatre pelles et du manche, ou une pelle avec un manche, deux dessus et trois dessous, liées avec une bonne attache. Cette opération fait grand bruit et demande qu'on dépense de l'huile de bras.

*Arrebarga* : on chauffe et on teille à nouveau. J'ai essayé de vous donner la traduction de ces termes du dialecte landais, employés à Aire et à St-Agnet. Sauf quelques termes spéciaux, ils étaient généralement usités en Béarn, où dans mon enfance j'ai vu teiller. Chez mes grands parents, j'ai assisté souvent à cette opération qui m'amusait. Il n'en va pas moins que quand, ces vacances, à votre intention, j'ai voulu me renseigner auprès de personnes ayant fait teiller pour leur compte, aucune n'a su le faire. Influence des grands magasins et des colis postaux. La chanson du lin de M. l'abbé Tallez, populaire en Armagnac, est vraiment charmante. Elle a paru dans les *Reclams* de la même année, p. 104.

*Arguère*. Elle se terminait par un copieux repas, par des danses. On bavardait beaucoup, d'où l'expression : *Quine barguère!* et en parlant d'une femme à la bonne langue : *Ue bargue*.

« On dit d'un objet qu'il est *chanvreux* pour signifier qu'il est filandreux comme le chanvre. » Romeny (Aisne), ROUAULT.



- « Nous avons tellement la frousse qu'on ne nous mettrait pas un grain de chènevis quelque part. » A. CAISE, *Roman d'un enfant*, 1894.
- « Tempier ou noun, cuarbé dins sa saison = pluie ou non, chanvre (doit être semé) dans sa saison. » Basses-Alpes, *Statist.*
- « A la Saint-Pancrâ (*Panrace*) sâne (*sème*) le cheneva. » Franche-Comté, PERRON, *Prov.*, p. 44. — « A la Saint-Gengout (11 mai), soume ton chenevou. » Vosges, ADAM.
- « Si l'on sème le chanvre aux Rogations on le récoltera à genouillons = *c.-à-d. qu'il ne montera pas et qu'on sera obligé de se mettre à genoux pour le cueillir.* » Vosges, RICHARD, *Trad. de la Lorraine*, 1848, p. 76, H.-Saône, *Statist. de la Fr.* — « Ceux qui sèment le chanvre aux Rogations le tirent à croupetons (*accroupis*). » Franche-Comté, PERRON.
- « Il faut attendre que la Saint-Laurent ait mis *lai poille* (l'écorée) au chanvre pour l'arracher. » Broye-l.-P. (H.-Saône), PERRON.
- « On sème le chanvre le jour de l'Ascension pour qu'il monte plus haut. » M.-et-L., *Soc. d'agric. d'Angers*, 1896, p. 79.
- « Quand le soleil brille le jour des Rois le chanvre vient par dessus les toits. » Meurthe, ADAM; H.-Saône, *Stat.* — « Quand les Rois sont clairs la chenevière vient sur les toits. » Jura, *Stat.* — « Quand il pleut le jour des Rois, le chanvre vient sur les toits. » H.-Marne, *Stat.*; H.-Marne, DU BROU, *Patrons des corporat.*, 1887, 1, 23. — « A la procession des Rogations si la femme qui marche derrière est grande, le chanvre sera grand et réciproquement. » Chalin (Jura), BEAUQUIER, *Les Mois*, p. 173. — « Il faut danser au Carnaval pour que le chanvre devienne grand. » Deux-Sèvres, *Statist.*; Fr.-Comté, BEAUQUIER, *Les Mois*, p. 30. — « Le jour des Rois il est d'usage de danser sur les toits si l'on veut avoir une belle récolte de chanvre. » SAUVÉ, *Folkl. d. Vosges*, p. 17. — « Il faut danser devant la dorne du four, le soir du mardi-gras, pour avoir de la *cherve* (chanvre). » Echiré (D.-S.), L. DESAIVRE, *Crey.* — « On danse autour des fontaines, le jour des Brandons, en chantant : *au long chanvre ! au long chanvre !* pour assurer une longue croissance au chanvre qu'on sèmera au mois de mai suivant. » Delémont (Suisse), QUIQUEREZ (dans *Soc. jurass. d'émul. de Porrentruy*, 1856). — « Il est indispensable que les femmes se soûlent, le soir des Brandons, si l'on veut avoir du chanvre haut. » Dommartin (Vosges), SAUVÉ, *Folkl.*, p. 56. — (Voyez quelque chose de semblable dans LAISNEL DE LA SALLE, II, 151.)

- « Il faut chanter en le *cneillissanl*, Ou les filandières s'endorment en le filant. » H. Bret., SÉBILLOT.
- « *Quond béndou plo lon blat Lou sac és o boun mercal* = quand on vend bien le blé, le sac (fait en toile de chanvre) est à bon marché ; les eonditions favorables au blé sont défavorables au chanvre. » Aveyron, DUVAL.
- « Dans l'arrond. de Lunéville, la taille du roi et de la reine de la fève annonce la hauteur à laquelle parviendra le chanvre en cette année, et si le roi est le plus grand, le chanvre mâle dominera ; si c'est la reine, le chanvre femelle prendra le dessus. On se garde de présenter à la bénédiction des palmes des rameaux branchus, les paysans sont persuadés que cela rendrait le chanvre branchu. Dans certaines localités on a bien peur aussi que la dernière femme qui va à l'offrande le jour de la Purification soit petite, le chanvre serait inévitablement petit ; aussi la géante de l'endroit se réserve-t-elle l'honneur de la dernière place. »
- RICHARD, *Tradit. de la Lorraine*, 1848, p. 76.
- « Remarquez la personne qui se rend la première à l'offrande, à la messe du mercredi des Cendres. Si elle est de haute taille, le chanvre sera haut sur pied ; si elle est petite, le chanvre sera court aussi. » Vosges, SAUVÉ, *Folkl.*, p. 51.
- « Quand le cultivateur sème le chanvre il doit prendre soin de monter sa culotte le plus haut possible, car à la hauteur exacte où elle s'arrêtera, le chanvre qu'il met en terre arrivera. » Pays messin, r. p. ; Vosges, SAUVÉ, *Folkl.*, p. 142.
- « Le jour de la Sainte-Croix (3 mai) on coupe des baguettes de eoudrier aussi longues que possible. On trace sur chacune d'elles une croix avec la pointe d'un couteau ; on les fait bénir à l'église puis on les fiche en terre dans les champs ensemencés de chanvre afin d'obtenir que cette plante croisse aussi haut qu'elles. » Vosges, SAUVÉ, *Folkl.*, p. 142.
- « A la mi mày', à la pointe de juin, c'est la bonne chène. » Pays messin, r. p.
- « *Doun-maï mars couflo las ribieyros, Doun-maï creissoun las chanabieyros* = plus mars fait gonfler les rivières, plus croissent les chenevières. » Lozère, *Soc. d'agric. de la Loz.*, 1854, p. 24.
- « L'année bissextile, soyez fin, Semez du chanvre au lieu de lin. » Côtes-du-Nord, *Statist.*
- « A la récolte du chanvre, on laisse le plus beau brin sur pied, pour les petits oiseaux ; cela fait que l'année suivante, ils ne vien-

dront pas piller la chenevière. » Ineuil (Cher), r. p. — « On laisse le plus beau pied non coupé pour l'oiseau Saint-Martin. » Anneville (Manche), r. p.

- « Raço de carbe Lou femeçou vau may que lou masclé. » Provence, xvii<sup>e</sup> s., *Bugado provenç.* — « A lou maou dé la cambé La fumèlo vaou mai qué lou masclé. » Languedoc, SAUV., 1785. — « Etre marié en mode de chanvre, se dit quand la femme vaut mieux que l'homme. » Jons (Isère), *Revue de philol. franç.*, 1893. — « C'est la chenevière du diable, la fumelle vaut mieux que le mâle. » Vendômois, MARTELL. — « C'est de la ehenevière au diable, le mâle vaut la femelle. » Saint-Martin de Salleu (Calv.), *Bull. d. parl. norm.*, 1899, p. 297. — « C'est la canivière au diable, le mâle et la femelle n'en valent rien. » Calvad., PLUQUET, *Ess. hist. s. Bayeux*, 1829, p. 305.
- « Pauvreté de ehenevière, où te mettra-t-on à rouir ? Se dit d'un pauvre orgueilleux. » Normandie, LE HÉRICHER, *Sobr. de Norm.*, 1890, p. 51. — « Pauvreté de quénevière, où qu'tas cru ? où qu'tas roui ? dans nun mauvais douit. » Calvados, *Bull. d. parl. norm.*, 1899, p. 229.
- « Les gens dé lézi s'occupent du cambre et de la filasse = les gens qui n'ont rien à faire s'occupent de tout ce qui ne les regarde pas. » Calvad., *Bull. d. parl. norm.*, 1899, p. 229.
- « Mais plus particulièrement la prophétie semble en vouloir à la Gascogne, plus curieuse à élever ce qu'on appelle *la salade de Gascogne*... Tel en a esté étranglé qui l'a gardée en sa jeunesse. » xvii<sup>e</sup> s., *Aventures du baron de Foeneste*, II, chap. 15. — « *Salade de Gascogne* = une corde. » OUDIN, *Curios. franç.*, 1640. — « *Salade des Normands qui prend à la gorge* = corde de chanvre. » Normandie, LECŒUR, *Boe. norm.*, I, 180. — « L'herbe la plus mauvaise du monde c'est le chanvre... Les cordes sont faites de chanvre ; ceste herbe a une telle vertu, que depuis que maistre Jean Guillaume l'a tenue demy quart d'heure sous le col d'un homme elle luy baille une telle restriction de nerfs qu'elle luy faict perdre la vie. » xvii<sup>e</sup> s., *Œuvres de Tabarin*, édit. d'Harmouv., 1850, p. 173. — « Des escuz les pipeurs gaigneront mille ou une chemise nouée. » xvii<sup>e</sup> s., *Rec. de poés. franç.*, 1856, III, 80. — « *Postuler après une cravatte de chanvre* = faire ce qu'il faut pour être pendu. » REGNARD, *Arlequin à bonne fortune*, comédie, 1690. — « Un laboureur normand ensemènçait son champ. Deux hommes passent à cheval ; l'un d'eux lui dit avec un ton insolent :

- C'est très bien, bonhomme, de semer, mais les fruits de votre labour sont pour nous. — Cela peut être, reprit-il, car c'est du chanvre que je sème. » *Courrier lyrique*, mars 1788, p. 14.
- « Un père a été étouffé dans la filasse, il est mort en l'air avec un bonnet de nuit de cheval au cou. » *Grand Caléchisme poissard de 1836*, p. 43.
- « Il pousse comme *la charbe*, se dit d'un enfant dont la croissance est saine et forte. » Centre, JAUBERT.
- « Aï! dé ma candi! l'aïgo l'emmèno! *loeution employée* quand une catastrophe est imminente. » Languedoc, D'HOMBRES.
- « *chenevis* = argent, monnaie », argot, DELASALLE, 1896.
- « On devrait la mettre à l'eau comme le chanvre, dit-on d'une femme sale. » Poncein (Ain), r. p.
- « Espès coumo uno canébièro = dru comme une chenevière. » Provence, MISTRAL.
- « Plan coumo uno canébièro = uni comme une ch. » Prov., MISTR.
- « Il n'est pas plus solide sur ses jambes qu'une chènevotte. » *Journ. de Guignol*, du 8 janv. 1888.
- « Brûler comme des chènevottes = brûler facilement et rapidement. » DE FOUDRAS, *Jacques de Brancion*, 1874.
- « *Allonger le chanvre* = traîner ses paroles en longueur. » Normandie, GIRON, *Braconnette*, 1890, p. 247.
- « Quand le diable tire sur la chaîne d'or, elle casse tout de même, comme la corde de chanvre. » Normandie, GIRON, *Braconnette*, 1890, p. 164.
- « Les Normands naissent un grain de chenevis dans la main et un gland dans l'autre, *e'est-à-dire que de ee gland poussera un chêne dont on fera une potenee pour les pendre avec une corde.* » *Mém. de la Soc. des antiqu. de Picardie*, 1889, p. 240. — « On te mettra un faux-col en chanvre autour du gosier et, crae! tu feras une sale grimace. » DUQUESNEL, *Duchesse Eve*, 1906.
- « Tel foi, tel cheneviere. » Proverbe anc. franç., A. TOBLER, *Li proverbe au vilain*, 1895, p. 35 et p. 80. (TOBLER déclare ne pas comprendre le sens de ce prov.)
- « S'en aller entre les choux et la cheneviere. » LE BON, 1557. — « Les chenevieres sont les columbiers de la brayete. » LE BON, 1557. — « La cheneviere d'une nonnain guérit la schiatique. » LE BON, 1557. (Le sens de ces prov. est obscur.)
- « *Epouvantail de cheneviere* = fantôme habillé en homme placé au milieu du chanvre pour épouvanter les oiseaux qui voudroient venir manger le chènevis; au figuré, personne laide à faire

peur. On le dit aussi d'une chose qui cause une vaine terreur, laquelle étant bien examinée se trouve fort légère et même sans aucun fondement. » RICHELET, 1710. — « Il est semblable à un baboin de cheneviere. » Poitou, au xvii<sup>e</sup> s., *Rev. d. tr. p.*, 1905, p. 232.

« Siéou l'aoueéou dé la canébièro, crégné pas lou brut. » provençal, MISTRAL.

« On ne prind nin les sôverdias avou del tchenne. » prov. namurois, *La Marmite*, journal, du 29 déc. 1895.

« C'est une superstition de ne pas mettre rouir du chanvre ni du lin dans les Quatre Temps de septembre. » THIERS, *Tr. d. sup.*, 1697, I, 304. — « Laisser le chanvre au roussoir le jour de l'Assomption, fait que le lendemain il serai pourri. » Deux-Sèvres, *Rev. d. tr. p.*, 1906, p. 196.

« Celui qui le jour de la Saint-Jean arracherait un brin de chanvre mâle dans la chenevière du voisin et le porterait dans la sienne, aurait l'avantage de voir naître dans son étable autant de veaux qu'il aurait de vaches, tandis qu'il ne naîtrait que des génisses au voisin. » Charente, QUENET, *Statist. de la Char.*, 1818.

« Pour guérir le lombago il faut se passer autour des reins une ficelle de chanvre mâle. » CLÉMENT-JANIN (dans *Progrès de la Côte-d'Or*, du 30 juill. 1880).

« En Écosse, quand les jeunes filles sèment le chanvre, elles répètent quelques paroles mystérieuses qui doivent leur faire connaître quel sera leur futur, selon la dispersion particulière des grains. — Dans le Périgord, c'est le jour de la Saint-Jean, avant le lever du soleil, que ceux qui sont atteints de maladies de peau doivent, pour obtenir leur guérison, se rouler, nus, dans la rosée des chenevières. Ils se frottent avec les plantes qu'ils ont foulées, en mettent sur le poignet gauche, et le mal sèche en même temps que le topique. » A. DE CHESNEL, *Dict. des Sup.* [ED. EDMONT.].

« Ma femme jure par le dernier brin de chanvre qu'elle a tillé, que... » *Conjouissance de Jacques Bonhomme*, 1613, p. 4.

Le grain du chanvre est employé pour les inflammations des organes génito-urinaires, et en le faisant bouillir dans du lait de chèvre pour la jaunisse (Avignien, Gers). — L. BATCAVE.

*Devinettes.* « A quoi casse-t-on les os pour en avoir la peau ? » Savoie, CONST. — « Me metoun dins l'aigo, acoumpagni moun

mestre al toubél. » Lot, c. p. M. A. PERBOSC. — « Siéoun en pichot gra (*grain*) M'an enterra ; Siou vengu gros, M'an cassa les os ; An prés ma péou Per n'en far en mantéou. » Gap, *Soc. d'ét. d. H.-Alpes*, 1884, p. 380. — « On le met en terre, on le sort de terre ; on le met dans l'eau, on le sort de l'eau ; on lui rompt les os pour en avoir la peau. » Loiret, c. p. M. J. PAQUET. — « Quand les filles sont-elles le plus amoureuses ? C'est quand elles arrachent le chanvre femelle, elles ont alors le mâle entre les jambes. » Pays messin, r. p. — « Qui est-ce qui gagne sa vie à reculons ? *Le cordier*. » Voir d'autres devinettes relatives au chanvre dans *Mélusine*, 1, 254 et 256 ; P. SÉBILLOT, *Devin. de la H.-Bret.*, p. 11.

*Symbolique.* « Au Décan, lorsque deux plaideurs viennent d'être jugés, le plaignant et le défendeur se placent à côté l'un de l'autre ; on met dans la main droite de chacun un peu de feuilles de chanvre (*sheng*) pulvérisées, qu'ils enlèvent en soufflant dessus, pour exprimer que le motif de leur querelle a disparu à jamais, comme la poussière qui vient d'être dispersée. » A. DE CHESNEL, *Diet. des Sup.* [ED. EDM.].

*Langage des fleurs.* « A leur arrivée au logis on verse sur les nouveaux mariés une véritable pluie de *chênevis*. Cette *graine ronde* symbolise les souhaits d'une nombreuse postérité mâle, par opposition à l'avoine ou blé, *graine longue* qui est une allusion grivoise à la postérité femelle et qu'on y mêle parfois. » Luzy (Nièvre), *Mém. de la Soc. acad. du Nivernais*, 1886, p. 101. — « Un bouquet de chanvre mis extérieurement à la fenêtre d'une fille, indique symboliquement qu'elle se livre à *l'onanisme*. » Ruffey près Dijon, r. p.

### HUMULUS LUPULUS (LINNÉ) (1). — LE HOUBLON

*lupus salictarius*, l. de PLINE.

*humulonus*, l. du m. â., GOETZ.

*humulus*, *humolus*, *humblonis*, *lupulus*, *luppulus*, *linellus*, *tumallum*, *tumellium*, *derba*, *erupa*, *eiperus*, l. du m. â., DIEF.

(1) La *Flore médicale belge* de THIELENS explique le nom de *lupulus* par le fait qu'on croyait que les loups s'abritaient volontiers sous les rameaux du houblon. J. F.

- hupa*, l. du m. â., Du C., III, 732; Dief.
- umulus*, *humolo*, *humulo*, *humelo*, *humlo*, *homela*, l. du m. â., Du C.
- funlo*, *unlo*, l. du m. â., HESSELS (dans *Traus. of the philolog. soc.*, 1902, p. 534).
- viliscella*, *bradigalo*, l. du m. â., GRAFF.
- lupercius*, l. du m. â., STEINMEYER, III, 577.
- slelabium*, l. du m. â., *Germania*, 1881, p. 403.
- corriola volubilis*, l. du m. â., *Germania*, 1888, p. 303.
- volubilis major*, l. du m. â., MONE, *Quellen d. leutsch. Liter.*, 1830, p. 292.
- lolevertigo*, l. du m. â., PETRUS DE CRESCENTIIIS, cité par DE BOSCO, *Lun. maj.*, 1496.
- hupa*, l. du m. â., SCHELER, *Dict. d'étym.*
- lupullus*, *lublel*, *lulep*, l. du m. â., MATTHAEUS SILVATICUS, cité par MOWAT.
- vilis septentrionalium*, l. du XVI<sup>e</sup> s., PENA et LOBEL, 1570.
- brustandula*, *lupus replicius*, anc. nomencl., BRUNFELS, 1534.
- huppulus*, *lupus salictarius*, *bruscandela*, anc. nomencl., FOUCH, 1549.
- homlou*, m., anc. fr., GOD.
- umilou*, m., Brive (Corr.), LÉP.
- oumlin*, m., Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT.
- hobelon*, m., *houbelon*, m., *hauberon*, m., *aubelon*, m., *hobilhon*, m., anc. fr., GOD.
- hubelon*, m., anc. fr., BROHON, 1541.
- houbellon*, m., anc. fr., *Conseil très utile contre la famine*, 1546, p. 26.
- oubelon*, m., anc. fr., BRETONNAYAU, *Général. de l'homme*, 1583, f<sup>o</sup> 126, verso; GUÉRIN, *Chirurgien charitable*, 1655, p. 115.
- oubéloun*, m., provenç., PELLAS, 1723.
- aoubéroun*, m., Montauban, GAT. — Montpellier, MAGNOL, 1686.
- aoubélou*, m., Le Vigan (Gard), ROUGER.
- ooubélou*, m., Aveyron, VAYSSIER
- aoubérou*, m., toulousain, TOURNON.
- ooubérou*, m., Brive (Corr.), LÉP.
- houbelon*, m., anc. fr., GOEUROT, s. d. (vers 1520).
- obulon*, m., Berry, LE GRAND.
- houblon*, m., franç., DUCHESNE, 1544; etc., etc.
- oublon*, m., anc. fr., L. JOUBERT, *Pharmacopée*, 1588, p. 365.
- oubloun*, m., Luchon, SAC. — Usseil (Corr.), LÉP. — Hérault, PLANCHON. — Le Buisson (Dord.), r. p.

- aoubloun*, m., Avignon, PALUN. — Moyen et Bas Dauph., MOUT.
- ooubloun*, m., Livron (Drôme), c. p. M. E. H. SIBOURG. — Naves  
(Corr.), r. p.
- òblou-*, m., Thiers (Puy-de-D.), r. p.
- ablouin*, m., Briançonnais, c. p. feu CHABRAND.
- òblou*, m., Vilette (Sav.), r. p. — Montbéliard, CONT.
- oblon*, m., Doubs, BEAUQ. H. M., c. p. M. A. DAGUIN. — Vaudois,  
BRIDEL.
- oublan*, m., Valenciennes, HÉCART.
- oubghan*, m., Talmont (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.
- houbron*, m., Péronne, docum. de 1543, GOD.
- oubron*, m., Samer (P.-de-C.), c. p. M. B. DE KERHERVÉ. — Rame-  
court (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.
- obron*, m., Aube, DES ET.
- òbzou*, m., Berry, LE GRAND.
- oungloun*, m., Digne, HONN. — Aveyron, VAYSS.
- houblou*, m., Ponts-de-Cé (M.-et-L.), r. p.
- oublou*, m., Pierrefonds (Oise), r. p. — Fournels (Loz.), r. p. —  
Thérondels (Aveyr.), r. p.
- hubillon*, m., *hobilhon*, m., *houbillon*, m., anc. wallon, *Instit.*  
*archéol. liég.*, XXX (1901), p. 590; *Chronique de Slavelet*, éd.  
Borgn., p. 212; GRANDG. — *hoùbion*, *hòvion*, m., wallon mod.,  
J. F.
- hobion*, m., *obion*, m., *oubion*, m., *òbion*, m., *èbion*, m., Nor-  
mandie, Maine, Belg., Wall., Lorraine.
- umblète*, f., fr., doc. de 1613, *Romania*, 1906, p. 417. (Identificat.  
incertaine.)
- boublon*, m., Pontoise (S.-et-O.), r. p.
- ponblon*, m., vaudois, *Parierre de médecine*, 1745.
- ponblhon*, m., La Veveyse, Haute-Gruyère (Suisse), SAV.
- blonchèbé*, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.
- lupule*, fr. du xv<sup>e</sup> s., J. CAMUS, *Op. sal.*, p. 86. (Mot fait sur *lupulus*.)
- llupols*, *vidalba*, Laroque-des-Albères (Pyr.-Or.), CARRÈRE.
- loup'zon*, m., Romorantin (L.-et-Ch.), r. p.
- loualou*, m., Lauragais (Aude), A. FORRÈS, *Cants d. soul.*, 1894,  
p. 222.
- tàntaravèl*, m., cévenol, SAUV., 1785. — Gard, ROUG.; VIG.
- bidaoulé*, Pyr.-Or., COMP.
- vigne du nord*, f., franç., SAINT-GERMAIN, 1784. — *L'Officine*, 1866.
- bigno salbatso*, f., Lot, *Soc. d'études du Lol*, 1891.
- entrevenieur*, franç., PLATINE, 1548, p. 159.



*vignassou*, m., env. de Valence (Drôme), r. p.

*asperges sauvages*, f. pl., franç., POUGENS, *Art de conserver la santé*, 1825, p. 123. (On mange les jeunes pousses de l'année en guise d'asperges.)

*ospèrgé sooubache*, Aveyr., VAYSS.

*asperges de gueux*, May., DOTR. — Maillezais (Vendée), c.  
M. PH. TELOT.

*satsépareille nationale*, f., franç., CARIOT. [ED. EDMONT.]

*gédoublans* (= jets de houblon), m., Valenciennes, HÉCART.

[*houb, houps, hobillon*, bret. moderne, ERNAULT, *Gloss. moy. bret.*, 374, E. E.]

[*houble, houbleenn*, bret. vannetais, L'A., E. E.]

*salicoto*, f., Var, AMIC.

*lovertis, averlis, luvertiga*, etc., nord de l'Italie. (Sur ces noms voyez *Romania*, 1900, p. 555, 558 et 1902, p. 294.)

*luvertin*, Saluces, EANDI.

*tubels, asparguts, cervesa*, Vall. de Nuria (Catalogne), VAYREDA.

*ombrezillos, cuerpo de hombre*, espagnol, FUCHSIUS, 1557.

*tupolo*, ital. — *urtizzon, cervèse, ùfe*, frioulan, PIR.

*hommel, hoppe, luppe*, moyen néerlandais.

*hoppe-cruydt*, anc. flam., DOD.

*hop, hoep, hoppe, hommel*, dial. flam. (A. DE C.).

Voir d'autres noms gallo-romans du houblon dans GILLIÉRON et EDMONT, *All. ling. de la Fr.*, fasc. 15, carte 700.

Dans le Gers on emploie les cônes contre les écrouelles, la fièvre, les vers, l'atonie; ils facilitent l'action d'uriner et on s'en sert pour la pierre et la gravelle. — L. BATCAVE.

Les chatons sont appelés :

*coni lupuli, strobuli lupuli*, anc. nomencl. pharmaceutique, ROSENTH.

*amenta lupuli*, nomencl. pharmac., PLANCHON.

*cônes du houblon*, m. pl., franç., PLANCHON.

*fleurs du houblon*, f. pl., franç., MILLIN, *Annuaire du républicain*, an II, p. 350.

*têtes de houblon*, f. pl., franç., AVEYRON, FORESTIER, *Curios. pat. du Rouergue*, 1900, p. 4.

*flotches di houbron*, f., wallon. J. F.

*obelon*, m., env. de Romont (Suisse rom.), c. p. M. ED. EDMONT.

*plocas*, m. pl., wallon, GRANDG. (D'où *plocage* = épluchage, cueillette du houblon.)

*plokètes*, f. pl., wallon, SEMERTIER.

*bulôn*, Parme, MAL.

*plocâhe*, f., saison de la cueillette du houblon, wallon, J. F.

Un lieu planté de houblon est appelé :

*humuletum, humoletum, humiletum, humolentum, humelum*, l. du m. â., DIEF.

*humularium, humtonaria*, l. du m. â., Du C. [*Humulalor* = celui qui cultive une houblonnière.]

*umelaye*, f., *umeau*, m., anc. fr., Du C., VII, 335.

*houblonnière*, f., anc. fr., doc. de 1535, GOD. — franç. mod.

[*houpesecy, houbecy*, bret. mod., P. GRÉGOIRE, E. E.].

[*houblézéc*, f., bret. vannetais, L'A. E. E.].

*hommelbelle, hoppebelle*, flam.

*hopbel, hopbol*, néerl. (A. DE C.).

*houbire*, f., wallon du xv<sup>e</sup> s., *Wallonia*, 1899, p. 124.

*oubionire*, f., namurois, PIRSOUL.

*hoplochling, hommelland, hommellhof*, flam. (A. DE C.).

TOPONOMASTIQUE : *La Houblonnière, La Haublonnerie*, noms de diverses localités.

*La Houblonnerie, Les Houbronnes, La Houbronnière*, loc. et lieux dits du Pas-de-Calais. [ED. EDMONT.].

*Humolaria*, lat. de 947, *Cella humolariensis*, lat. du 959, *Humoloris* lat. du xi<sup>e</sup> s., *Humberie*, doc. de 1135, *Homblières*, aujourd'hui, loc. de l'Aisne, MATTON.

*Hombleux*, loc. de la Somme, BOCA, *Arch. civ. de la Somme*, 1883, I, 230.

*Houplin, Houplines*, loc. du dép. du Nord.

ONOMASTIQUE : *De Lombelon*, nom d'une famille normande, au moy. âge, *Soc. d'agricult. de l'Eure*, 1859, p. 343.

*De Homblonerie*, famille du xiii<sup>e</sup> s., LE MAIRE, *Paris anc.*, 1685, I, 33.

*Houbron, De la Houplière*, familles actuelles de Picardie.

« On appelle *houblonéle* une perche à houblon. » Valenciennes, HÉC.

« *Perche à houblon*, personne maigre et très grande », Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

*pice à hoûbion, stèc* (du flamand *staak*), wallon, J. F.

« Les houblons commencent à dépasser les perches, se dit de celui

*qui a trop bu de bière.* » Flandre franç., CH. DEULIN, *Contes d'un buveur de bière.*

« Il avait pour femme une véritable perche à houblon. » *La Gaudriole*, 1894, p. 386.

« [Je] l'estreignois [cette femme] en l'ardeur qui m'avoit provoqué Mieux que le houbelon n'embrasse L'aubespine qui l'ayme et dont il est piqué. » *Œuvres de Saint-Amand*, 1642, p. 143.

« Le dimanche de la Quasimodo on va chercher des têtes de houblon dont on fait des omelettes pour ce jour-là. » Severac (Aveyr.), FORESTIER, *Curios. pat. du Rouergue*, 1900, p. 4.

*Langage des fleurs.* — « Le houblon en France symbolise l'injustice parce qu'il étouffe son tuteur, cf. les noms latins *lupus*, *lupulus*; en pays wallon il symbolise les réjouissances. » *Wallonia*, 1899, p. 20.

« Le houblon signifie : *ce que vous voudrez.* » *Traité curieux des couleurs*, 1647, p. 73.

## PARIETARIA OFFICINALIS (LINNÉ). — LA PARIÉTAIRE

*helxine*, *astericum*, *perdicium*, lat. de PLINE.

*herba muralis*, lat. du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., CELSE.

*herba urceolaris*, l. du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., SCRIBONIUS LARGUS, cité par MEYER, *Gesch. d. Bot.*

*parietaria*, *vitriaria*, *herba caliclaria*, *herba caliclaria*, lat. de DIOSCORIDE, publ. par STADLER.

*elecsine*, *perdicalis*, *parataria*, *partira*, *vitriaria*, *vitragine*, *vetragine*, *vertagine*, *vertreginis*, *vertragine*, *herba vetraginis*, *morale*, *caliconus*, *coliton*, *colitron*, *cotindon*, l. du m. â., GOETZ.

*paritaria*, *perniciades*, *vitreaia*, *vitrago*, *vitreola*, *vitrago*, *vidrago*, *vigrado*, *vigrato*, *vigado*, l. du m. â., MOWAT.

*vitriola*, *vitragolon*, *pericaria*, *herba venti*, *ventigo*, *ginis*, *herba mira*, l. du m. â., RENZI.

*petroniola*, l. du m. â., STEINM., IV, 362.

*perdiciadon*, *muralis*, *bitraginem*, l. du m. â., STADLER, *Nachtr.*, s. v<sup>o</sup> *parietaria*.

*perdion*, l. du m. â., EARLE.

*paridaria*, *paricaria*, *paretaria*, *herba cariscon*? *herba cariston*? *curisco*? l. du m. â., DIEF. (Les trois derniers mots sont traduits par l'all. *velt hopf.*)

- vitreolus*, l. du m. â., VARNHAGEN, *De glossis anglicis*, 1902.  
*herba vitri*, *herba umbrae*, l. du m. â., *Continens Rhasis*, 1486.  
*vitriola*, *paritaria*, *perdicion*, l. du m. â., SIMON JANUENSIS, 1486.  
*herba mirabilis*, *perdicaber*, l. du m. â., NICOLAUS, 1510, f<sup>o</sup> 327, v<sup>o</sup>.  
*herba venti major*, *alisinen*, *veraxium*, l. du m. â., DE BOSCO, 1496.  
*murallium*, anc. nomencl., Fousch, 1549.  
*sancti Petri herba*, l. du m. â., BAUHIN, *De plantis*, 1591.  
*paritarie*, f., *perylorie*, f., anc. franç., MOWAT.  
*paritaire*, f., anc. fr., J. CAMUS, *Op. sal.* (xv<sup>e</sup> s.); ARNOUL, 1517 ;  
 ARNOUL, 1517 ; FAYARD, 1548.  
*peritaire*, f., wallon du xv<sup>e</sup> s., J. CAMUS, *Man. nam.*  
*porilay'ro*, f., Le Buisson (Dord.), r. p.  
*pariètaire*, f., franç., DUCHESNE, 1544 ; etc., etc. (En Poitou le mot  
 est masculin.)  
*appariètaire*, f., franç., DUEZ, 1678.  
*parialèro*, f., Croq (Creuse), r. p.  
*paryatèr' m.*, Chemillé (Maine-et-L.), c. p. M. ED. EDMONT.  
*parioulère*, f., Moitiers (Manche), JORET.  
*paratalho*, f., Castres, COUZ.  
*parétalho*, f., Saint-Pons (Hér.), BARTH.  
*parédalio*, f., *panatalio*, f., langued., SAUV., 1785.  
*poriotèlo*, f., *pallholèro*, f., *panatario*, f., *érbo dé lo porétalho*, f.,  
*aparelèro*, l. Argelès (H.-P.), c. p. M. TARISSAN. — Aveyron,  
 VAYSS.  
*ponotario*, f., Aveyr., VAYSS. — Figeac (Lot), PUEL.  
*pounèlario*, f., Moustier-Ventadour (Corrèze), r. p.  
*pauatàyo*, f., Anduze (Gard), VIGUIER.  
*pallhatèro*, f., env. de Rodez (Aveyr.), r. p.  
*pràyatèl'*, f., Saint-Antoine (Isère), r. p.  
*pàyèlère*, f., env. de Redon (Ille-et-V.), r. p.  
*pièlère*, f., Champlitte (H.-Saône), r. p.  
*pantère*, f., Marigny (Manche), r. p.  
*parière*, f., env. de Châteauroux (Indre), r. p.  
*paritoire*, f., anc. fr., GUY DE CHAULIAC, éd. Nic., 1890, p. 344 ;  
 DORVEAUX, Lespl., 1537 ; GESNER, 1539 ; etc., etc.  
*parietoire*, f., anc. fr., PEND et LOBEL, 1570.  
*parièlouare*, f., Saint-Symphorien (Indre-et-L.), r. p.  
*parilore*, f., Haumont-l.-la-Ch. (Meuse), r. p.  
*aparitoire*, f., *aparitouère*, f., *apparitoire*, anc. fr., J. CAMUS, *Libre  
 d'h.* (xvi<sup>e</sup> s.) ; PHILIATRE, 1555 ; RUSÉ, 1560 ; *appariètaire*, f.,  
 etc., etc.

- ërbo dé la parétalho*, f., Aveyron.  
*palétorio*, f., Albi (Tarn), r. p.  
*herbe à l'opérateur*, f., *opérateur*, f., Anjou, DESVAUX. (Par fausse étymol. popul.)  
*propriétaire*, f., Vierzon (Cher), LE GRAND.  
*propriyètèr'*, m., Saligny (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.  
*épinard de muraille*, fr., GRIMARD.  
*parétagé*, f., Gard, POUZOLZ.  
*paradaou*, m., Gard, D'HOMBRES.  
*porièto*, f., Laguiole (Aveyr.), r. p. — La Malène (Loz.), r. p.  
*pariètte*, f., Belâbre (Indre), r. p.  
*pariô*, m., env. de Rennes, r. p.  
*herbe murale*, anc. fr., APULEIUS PLATONICUS, 1543.  
*herbe de paroy*s, anc. fr., BRETONNAYAU, *Général. de l'homme*, 1583, f<sup>o</sup> 139, r<sup>o</sup>.  
*erba dé parètl*, f., Sorède (Pyr.-Or.), CONILL.  
*erbo dé paré*, f., provenç., GARCIN. — Carcassonne, LAFF. — Saint-Pons (Hér.), BARTH.  
*marjolaine de paré*, f., La Hague (Manche), FLEURY.  
*masso-poré*, m., Vals (Ardèche), c. p. M. H. VASCHALDE.  
*grato-prouchè*, m., Gourdon (Lot), c. p. M. R. FOURÈS.  
*perce pierre*, Calvad., JOR. — Alençon, LET. — Char.-Inf., r. p. — Vendée, c. p. M. PH. TELOT. — D.-S., c. p. M. B. SOUCHÉ.  
*brise pierre*, *perche-pierre*, *perche-muraille*, Calv., JOR.  
*casse-pierre*, m., *épinard de muraille*, m., franç.; CARIOT [ED. EDM.].  
*casso-pèy'ro*, m., provençal, MISTR.  
*traouque-mur*, m., français, FAYARD, 1548. (FAYARD est né à Périgueux.)  
*traouco-mur*, m., *traouco-mer*, m., Mussidan (Dord.), CHASTENET, *Bousqueis de la Jano*, 1875, p. 14. — Gondrin (Gers), c. p. M. H. DAIGNESTOUS. — Pays d'Albret, DUCOMET.  
*traouk'mu*, m., Gironde, LAT. — Landes, LÉON.  
*omur*, m., Chéméré (Loire-Inf.), c. p. M. ED. EDMONT.  
*haute-pierre*, f., Saint-Georges des Gros. (Orne), r. p.  
*éparsa*, f., Bas-Dauph., MOUT.  
*éspargo*, f., Var, HANRY. — Toulon, PAT.  
*esparge*, f., dauphinois, SOLERIUS, 1549.  
*spargoulo*, f., provenç., SOLERIUS, 1549.  
*éspargoula*, f., Bas-Dauph., MOUT.  
*éspargoulo*, f., prov., GARIDEL, 1716, Var, HANRY. — B.-du-Rh., VILL. — Marseille, RÉG. DE LA COL., 1868, p. 272. — Avignon, PAL.

- éspargouro*, f., provenç., LIONS.  
*éspargonle*, f., anc. fr., BARRY, *Abrégé des secrets*, 1639, p. 7.  
*ésparagonlo*, f., Apt (Vaucl.), COL.  
*éspareï*, m., Mazan (Vaucluse), MISTR.  
*esparcete*, f., anc. fr., DUEZ, 1664.  
*ésporeèto*, f., Gras (Ardèche), r. p.  
*ésparjéta*, f., Moyen Dauphiné, MOUTIER.  
*éspèrdzèto*, f., Livron (Drôme), c. p. M. E. H. SIBOURG.  
*spalsèto*, f., Les Vans (Ardèche), r. p.  
*vitriol*, m., franç., PINÆUS, 1561.  
*vitriola*, f., Corse, c. p. M. ED. EDMONT.  
*herbe à verres*, *vitreole*, *murale*, *caniculaire*, *morgeline*, franç. du xv<sup>e</sup> s., J. CAMUS, *Op. sal.*, p. 101. (Elle est appelée vitreole pour ce que l'on en lave très bien vaisseaux de verre... Elle croist en parois, en murs et en couvertures.)  
*éscuro-bérré* (= écure verres), m., Tarn, T.-et-G., Lot, r. p.  
*érbo di goubélé*, provençal, RÉGUIS.  
*trolsèta* (= torchette?), f., env. d'Albertville (Sav.), CONST.  
*herbe de vent*, fr. du xv<sup>e</sup> s., J. CAMUS, *Op. sal.*  
*érbo del bèn*, f., toulous., TOURN. — Montauban, GAT. — Castres. Couz. — Castelnaudary, c. p. M. P. CALMET.  
*gàmbaronssé*, niçois, PELLEGRINI.  
*càmboron*, Apt, COLIGNON.  
*càmboronssò*, f., provençal, AVRIL.  
*ronge herbe*, f., anc. fr., CLUSIUS, 1601.  
*herbe de Notre-Dame*, f., *perce-muraille*, m., franç., RODET, *Bol. agr.* [ED. EDMONT.].  
*erba dé Nostra-Dama*, f., Montpellier, GOUAN, 1762. — Lunel, c. p. M. E. PINTARD.  
*erba dé Nostra-Dona*, *érba dé la Mare dé Déon*, Pyr.-Or., COMP.  
*érbo dé Nostro-Damo*, Aveyr., VAYSS. — Carcassonne, LAFF.  
*yèbe du Nolru-Dame*, f., wallon, LOBET.  
*érba dé la Maré dé Déon*, f., Laroque des A. (Pyr.-Or.), CARRÈRE ; CONILL.  
*bénécho*, f., provenç., Azaïs.  
*bonè*, m., Saint-Lô (Manche), JORET.  
*tillhol*, m., env. de Valence (Drôme), r. p. (?)  
*herbe à nrine*, Condé (Orne), JOR.  
*càndéréta*, f., mentonais, ANDREWS.  
*érbo apégànto*, f., cévenol, D'HOMBRES.  
*érbo fighyèy'ro*, f., Béziers, Azaïs.

*érbo fiyèy'ro*, f., *érbo fi-èy'ro*, f., Béziers, Az. — Saint-Pons (Hér.),

BARTH. — Pézénas (Hér.), MAZ.

*herbe à calimaçon*, Pontoise (S.-et-O.), r. p.

*pé d'ouzé*, m., Fresne-Saint-Mamès (H<sup>te</sup>-Saône), c. p. M. ED. EDMONT.

*chitrouïle* (= foireuse), f., namurois, PIRSOUL. (C'est, plus ordinairement, le nom de la *mercuriale*.)

*louzouen eu piçeuruz* (= herbe de celle qui pince), breton de Pleubian (C.-du-N.), c. p. M. Y. KERLEAU.

[Cette interprétation supposerait *l. eu bi-çeuruz*, avec un *i* nasal ; c'est plutôt = « herbe à urine », comme à Condé. E. E.].

[*apparitoer*, NOMENCLATOR, *aparitoër*, P. GRÉG., bret. mod. ; ce doit être aussi le sens de *apparitoer* « appariteur, l. apparitor », CATHOLICON. E. E.].

[*louzaouen-ar-môgériou*, f. (= plante de murailles), bret., LE GONNED. E. E.].

*caniggiaea*, génois, CAS. — *peters-kraut*, *tag-und-nacht-kraut*, Styrie. UNGER.

*muurcruyt*, moyen néerl.

*dach ende nacht*, « Die ortis sanitatis », 1514.

*glascruyt*, anc. flam. DOD. (A. DE C.).

Certains oiseaux se purgent ou se guérissent des maladies au moyen de cette plante. « Le coq occist les aspis, couleuvres, serpenteaux sous les roches tapis, Dont puis pour s'en purger il mange de l'*helxine* (pariétaire). » BOUNIN, *Satyre au roy*, 1586, f<sup>o</sup> 21, v<sup>o</sup>. — « Les pigeons, tourterelles et poulailles, pour se purger, mangent de la *paritoire*. » XVI<sup>e</sup> s., A. PARÉ, éd. Malg., III, 737.

« Les aphtes sont guéris par la pariétaire ; on en met un petit paquet dans la cheminée ; lorsque ce paquet est sec, les aphtes se sèchent. » Marseille, RÉGIS DE LA COL., 1868, p. 272.

« On fait boire aux enfants, qui ont la diarrhée verte, de la tisane de pariétaire, plante qui, ayant la couleur des excréments des enfants malades, doit nécessairement guérir l'affection. » Provence, RÉGIS, *Mat. méd.*, p. 64.

*Langage des fleurs*. — « La pariétaire signifie : *laissez-moi dans ma médiocrité, sinon prenez garde*. » E. FAUCON. — « L'*aparitoire* signifie : *franche volonté*. » *Traité curieux des couleurs*, 1647, p. 66.

## ARTOCARPÉES

MORUS (*genre*) (LINNÉ). — LE MURIER

*morus, morus major, morus domestica, morus celsa, celsus, morarius, moronus, arbor pyramea, siccomorus, moribaccus, moribacceus*, lat. du m. â. (1) — [Sur le latin *morus*, voir WALDE, *Lat. etym. Wörterb...*, 495, E. E.]

*morer, morier, mourier. franc mourier* (1), *morial, meurier, mûrier*, anc. fr.

*ceuzeu*, sicilien, CUPANI, 1696.

On appelle *pourrèto* en Provence et en Languedoc un jeune mûrier, un plant de mûrier.

*amorèra*, f., *amouriar*, m., *meurière*, f., *mouriè*, m., *mouréy'*, m., *morè*, m., *mourè*, m., *meürî*, m., *muri*, m., *amoriè*, m., *amouriè*, m., *amouriò*, m., *amouré*, m., *amouyé*, m., en divers patois.

*mourèrè*, f., Collioure (Pyr.-Or.), c. p. M. Ed. EDMONT.

*maourounèy'*, m., fribourgeois, SAV.

*fra-mouòr*, m., *fra-mouà*, m., Suisse rom.

*saouséré*, m., Fontan (Alp.-Mar.), c. p. M. Ed. EDMONT.

*cessier*, m., fr. du XIII<sup>e</sup> s., SCHELER, *Trois tr.*

*chieltsou, chialtsou*, m., Corse, c. p. M. Ed. EDMONT.

*sicaminié*, m., fr. d'Orient en 1468. GAUDRY, *Recherches scientifiques en Orient*, 1855, p. 175.

*aoubré d'or*, m., nom métaphorique, *Armana prouvenç.*, 1874, p. 81.

*mouarprenn* (= arbre de mûres), bret. moyen, CATHOLICON; *guëzen vouar, guëzenn voüarbrenn*, bret. mod., *mouyarenn*, pl., *mouyaregui*, vannetais, P. GRÉGOIRE, E. E.

Voir d'autres noms gallo-romans du mûrier dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atl. ling. de la Fr.*, fasc. 35, carte 1860.

---

(1) On l'appelait ainsi pour le distinguer du *rubus fruticosus* qui portait aussi le nom de *mourier*.



Le fruit est appelé :

*mora, mora celsi, sicaminum*, l. du m. â.

*more*, f., *moure*, f., *meure*, f., *meure domestique*, f., anc. fr.

*more, mole, mûro, mûre, amoura, amourou, amouara*, en divers patois.

*franke meure*, f., fr. du XIV<sup>e</sup> s., MICHELANT, 1875.

*amourou dé damo*, f., Gard, Hérault, Aude.

*amour de Santa-Anna*, m., Nice, COLLA.

*amourou de malaou*, f., B.-du-Rh., VILL.

*amourou dé maraou* (= mûre de malade), f., Var, HANRY. — Toulon, PAT. — Cuges (B.-du-Rh.), HONN.

*amourou dé présén*, f., Apt (Vaucl.), COL.

*amourou d'Espagno*, f., Basses-Alpes, r. p.

*mûre d'Espagne, mûre-madame*, Dauphiné, CHARREL, *Cult. des mûriers*, 1840.

*cesse*, f., fr. du XIII<sup>e</sup> s., SCHELER, *Trois tr.*

*chieltsa, chialtsa*, f., Corse, c. p. M. Ed. EDMONT.

*mouarenn breuu* (= mûre d'arbre), bret., *mouiaren bren*, vann., voir ERNAULT, *Gloss. moy. bret.*, 427. [E. E.]

*moerbesien, moerbey, morbes, muulbere, muylbeer*, moyen néerl. (*Wdb.*, HENKELS.)

TOPONOMASTIQUE. — *La Vaumorière*, localité près d'Apt.

*rue du Mûrier, rue du Franc-Mûrier, Le Morier*, endroits où se trouvait à une certaine époque un gros mûrier.

ENSEIGNE : *Au Franc-Meurier*, ens. parlante de l'imprimeur Frédéric Morel, rue Saint-Jean-de-Beauvais, à Paris, en 1571.

ONOMASTIQUE : *Dumourier, Mourier, Mûrier, Mure, Murey*, noms de famille. — E. EDMONT. — *Dumouriez*. — H. G.

*Maladie du mûrier*. « *Maou négéré* = pourriture partielle; *marana*, f., *fioc voulagé*, m. = dessèchement; *argéviéu* = jaunisse des racines. » Basses-Cévennes, *Annales de la Soc. séricicole*, 1838, p. 95, 96.

« On appelle *pouréto* un menu plant de mûrier », cévenol, SAUV., 1785. « *Pourette* = même sens. » français, LA BOURDONNAIS de BLOSSAC, *Mém. s. les vers à soie*, 1754, p. 7.

« Quand l'amouriar se déshabilla que, l'home s'habilli = *quand le*

*mûrier perd ses feuilles, le froid est venu: il est temps pour l'homme de bien se couvrir.* » Hautes-Alpes, F. ALLEMAND.

« Sé vos troumpà toun vési, Planto l'amourié gros, Lou figuié mani (*mince*), Et fumo toun prat à San Marti », cévenol, SAUV., 1785.

« Vous faictes comme le renard, ne pouvant monter sur le meurier, accusoit les meures d'estre mauvaises pour son estomac. » *Le jeu de l'esbahy*, 1620, p. 7.

*L'u que segoutech lou plech e l'aule qu'amasse las amoures* « L'un secoue la haie et l'autre ramasse les mûres » (Béarn). (= Bertrand et Raton). — L. BATCAVE.

Quand on saura cette aventure va-t-on en dépenser des paroles et en arracher des mûriers! » Bouches-du-Rh., Ch. BOY, *Idèyo de Banastoun*, 1892, p. 105.

« Si un cheval prend un clou de rue, il suffit, pour le guérir et l'empêcher de boîter, d'aller planter un clou dans le tronc d'un mûrier. » Provence, RÉGUIS, *Mat. méd.*, p. 101.

« Ouliviè de toun gran, castagnè de toun père, amourié tioune = *o. planté par ton grand-père, ch. par ton p., mûrier par toi.* » Lunel (Hér.), c. p. M. E. PINTARD. (Même proverbe en Vaucluse selon BARJAVEL et dans le Gard selon d'HOMBRES-FIRMAS, *Rec. de mém.*, 1838.)

Aussi dit-on que qui ne cuelt des wertes il ne mangera ja des meures. » *Rom. du Jouvencel*, fol. 19 r<sup>o</sup>, xv<sup>e</sup> siècle. — « Il ne faut pas aller aux meures sans havet. » Gabr. MEURIER, *Trés. des Sentences*, xv<sup>e</sup> siècle [Ed. EDM.].

*Symbolique des plantes.* — « Le mûrier est l'emblème de la sagesse parce qu'il est le dernier à bourgeonner et évite ainsi les gelées. On dit proverbialement : *fol amandier, sage mûrier...* On unit l'amandier au mûrier pour marquer que la sagesse doit tempérer l'activité. » LUCOR. — « Le meurier fait à sçavoir à ses fleurs quand la dernière gelée ou verglas est passée, C'est le symbole de la *prudence.* » Fusi, *Mastigophore*, 1609, p. 247. — « Le meurier symbolise *la sagesse, la prudence et le profit assuré*, car c'est le dernier arbre qui pousse ses feuilles et le seul qui ne manque jamais de donner du fruit... Le meurier signifie *lignée assurée et amour parfait...* La feuille de meurier = *trahison couverte.* » *Traité curieux des couleurs*, 1647, p. 76. — « Le mûrier noir signifie : *je ne vous survivrai pas.* » LENEVEUX, 1837.

*MORUS* (genre) (Variété).

*amouriè-anèlo*, prov., MISTR. (C'est un mûrier blanc à feuille épaisse.)

*FICUS CARICA CAPRIFICUS*. — LE CAPRIFIGUIER

*caprificus, caprifica, marisca, ficus silvestris*, l. du m. à.

*caprificou*, m., Corse, c. p. M. Ed. EDMONT.

*cabroufie*, m., languedoc., DUBOUL.

*fighièy'rd-cabroou*, f., *figa-cabroou*, f., Montpellier.

*figo d'ày'*, f., provenç., AVRIL.

*figue fole* (le fruit), f., franç., LIÉBAULT, *Maison rustique*, XVI<sup>e</sup> siècle.

*Locus de Caprefico*, lat. de 1170, *Chabrafic*, doc. de 1220, *Cabrefi*, doc. de 1450, *Chabrefy*, loc. de la Dordogne, DE GOURGUES.

*FICUS CARICA* (LINNÉ). — LE FIGUIER

*ficus, ficaria, ficulnea, sycos, sicos*, l. du m. à.

*figuier, figuière, fier*, anc. fr.

*fighèro*, f., *fighièro*, f., *flèy'ro*, f., *fièro*, f., *fighèy' m.*, *fidziè*, m., *fighè*, m., *fi-è*, m., etc., en divers patois.

*fica*, f., *figa*, f., Corse, c. p. M. Ed. EDMONT.

*fihè*, m., Char.-Inf., c. p. M. Ed. EDMONT.

*highè*, m. (*h* fortement aspirée), Landes, c. p. M. Ed. EDMONT. — *Id.*, Bigorre, c. p. M. TARISSAN.

*higuè*, Béarn, Gers, L. BATCAVE.

*pèrèy' à pata* (= poirier à patte), m., fribourg., SAV.

*mercurial*, m., fr., *Dict. de Trévoux* [Ed. EDM.].

*figuesenn, guezenn fieux*, bret. moyen, CATHOLICON; *fyezenn, guëzenn fyès*, bret. mod., *figezeën*, vann., P. GRÉG. [E. E.]

## Noms du fruit :

*fica*, f., *figua*, f., *fia*, f., *fighe*, f., *fige*, f., *fic*, f., anc. provenç. et anc. franç. — *fike*, f., wallon.

*ficou*, m., *figou*, m., Corse, c. p. M. Ed. EDMONT.

*higuë*, f., Landes, c. p. M. Ed. EDMONT.

*fih*, f., Char.-Inf., c. p. M. Ed. EDMONT.

*figuesenn, fiesen*, bret. moy., *fiezenn*, bret. mod., *figézen*, vann., cf. *Gloss. moy. bret.*, 237; *Rev. cell*, XXXII, 264 [E. E.].

*fèghèz'*, f., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.

*linda*, f., argot de Montmorin (H.-Alpes), JOUGLARD.

*douillette*, f., argot des Halles de Paris. LA BÉDOLLIÈRE, *Industriels*, 1842, p. 67.

Voir d'autres noms gallo-romans du figuier et de la figue dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atl. ling. de la Fr.*, fasc. 32, carte 1567.

Le fruit qui se développe dès le commencement du printemps sur certains figuiers est appelé :

*figue primerouge*, f., franç., DU PINET, 1660, p. 529.

*figue-fleur*, f., *figue d'été*, f., *première figue*, f., franç., DUHAMEL DU MONC., 1768.

*avan-figo*, f., Belmont (Aveyr.), c. p. M. Ed. EDMONT.

*figo-flou*, f., provenç., PELLAS, 1723. — *flou-figuo*, f., Quercy, c. p. M. A. PERBOSC.

*èslou-highl'*, f., béarn., LESPY.

*fourfyau*, m., Les Ollières (Ardèche), c. p. M. Ed. EDMONT.

*forfi-o*, f., dauphinois, CHARBOT.

*fyouroué*, m., *fyourouou*, m., Corse, c. p. M. Ed. EDMONT.

*cabolfiga*, f., anc. provenç., LEVY.

*capo-figo*, f., *figo préméireuco*, provenç., MISTRAL.

*bou* (= boue), m., cévenol, D'HOMBRES. (On croit que cette figue précoce est le mâle de la figue ordinaire. De là le nom de *boue*, mot souvent pris pour désigner le mâle d'une espèce animale ou végétale quelconque.)

Je ne sais si c'est exactement ce que le P. Grégoire appelle « figues primes », bret. *fyès hastif*, f. *tastifmëur*, f. *causticq*, f. *buhan* [E. E.].

Le figuier donne parfois un fruit qui n'arrive pas à maturité. On le nomme :

*grossus*, *glossus*, l. du m. à., DIEF.

*grossulus*, l. du XVI<sup>e</sup> s., DUCHESNE, 1544.

*grosso*, italien, OUDIN, 1681.

*tourtsonè*, Corse, c. p. M. Ed. EDMONT.

Le lieu planté de figuiers s'appelle en franç. *figuerie*, en bret. moy. *fiusec*, mod. *fizeyq*. [E. E.]

TOPONOMASTIQUE : *Le Fiquier*, *La Fiquière*, *La Fiquère*, *La Figère*, *Le Figaret*, *La Figarède*, *Le Figueiret*, *La Fiquerette*, *Le Figarol*, *Le Fiquairol*, *Les Figueirolles*, *Le Figerol*, *Les Figa-*

*nières, Les Figons, La Figuerasse, La Figaresse*, noms de nombreuses localités dans le Midi.

*Le Figuier*, ancien fief à Tournehem (P.-de-C.) [Ed. EDM.].

*Croque-Figue*, loc. du Var, *Soc. des sciences du Var*, 1865.

*Ficaspero* en 1475, *Ficquesperou*, aujourd'hui, loc. de Dordogne.  
GOUSTAT, *La Linde*, 1884, p. 434.

*Pellefigue*, village du Gers.

*Higuères*, canton de Morlaàs (B.-P.), mentionné en 1130 (MARCA, *Histoire du Béarn*, p. 238 : *prædium de Figueriis*).

*Higuères*, hameau de la commune de Lembeye (B.-P.). — *Higuères*, ruisseau qui sort d'Arzocq (B.-P.). — L. BATCAVE.

*rue du Figuier*, nom de diverses rues où se trouvait, à une certaine époque, un gros figuier.

ONOMASTIQUE : *Figuier, Fiquière, Figier, Figarol, Fiquéra, Figuès, Fiquet, Figard, Figaret, Figeron, Pellefigue*, familles du Midi.  
*Escartefigue*, nom de famille actuel en Provence. (Un nommé *Escargafigo* a publié, en 1580, un ouvrage sur un des pays de l'île de Sardaigne.)

*Capoufique, Capefigue*, noms de famille méridionaux.

*Du Serre-Figon*, auteur qui écrivait vers 1780.

*Higuères*, fort répandu en Béarn.

« *Také* = espèce de maladie du figuier. » Provence, ACHARD, 1785.

Le panier de joncs qui sert à porter les figues est appelé :

*corbis turbinata, sportea, sporta*, l. du XVI<sup>e</sup> s., BAUHIN, 1671, p. 457.

*cabas*, m., *cabache*, f., *cabel*, m., *cabar*, m., *flael*, m., *frael*, m.,  
*frayle*, m., *fraiaus*, anc. franç., DU C.; GOD.

*cabasse*, f., wallon, J. F.

*cabassou*, m., Belestà (Ariège), LAMBERT, *Chants popul. du Languedoc*, I, 4.

La figue desséchée artificiellement pour être conservée et envoyée au loin est appelée :

*carica, kariga, carila, caricia*, l. du m. à. (La Carie, pays de l'Asie Mineure, avait autrefois la spécialité d'exporter des figues desséchées.)

*ficus sicca, ficus passa*, BAUH., 1671.

*carique*, f., *figue seiche, figue de caresme*, anc. fr., CALANIUS, *Entretienement de santé*, 1550, f<sup>o</sup> 41 r<sup>o</sup>.

La figue confite dans le miel est appelée :

*figue confiete*, f., *figue emmiellée*, f., anc. fr., ARNOULT DE VILLENAVE,  
*Trésor des peures*, 1530, f<sup>et</sup> 11, r<sup>o</sup> et f<sup>et</sup> 12, r<sup>o</sup>.

*fico mélado*, f., provençal, MISTR.

- « *Pasté d'hermite* = figue sèche dans laquelle on a mis une amande douce ; on aplatit pour-lors cette figue et on la coupe en deux ; on met ces morceaux au caramel comme les marrons ; on n'en fait ordinairement qu'en carême. » *Le Caramélisle français*, 1768, p. 175.
- « *Figue grasse* = grosse figue vieille et sèche dont on se sert pour faire suppurer les abcès. » RICHELET, 1710.
- « Le naturel du figuier est produire son fruit sans fleurs, le propre de l'olivier et meurier est produire fleurs et fruits ensemble et quand et quand. » G. MEURIER, *Similitudes*, 1583, p. 42.
- « Per la Madéléy'na La nousé és pléy'na, La figa madéoura, L'Amèna battéouda, Lou rasin véy'ra, Lou bla estrema = *A la Sainte-Madeleine la noix est pleine, la figue mûre, l'amande formée, le raisin mêlé, le blé enfermé.* » Lunel (Hér.), c. p. M. E. PINTARD. — « Per la Madalèno La nousé és plèno, Lou rasin vâ'y'rat, La figo maduro, E lou fé'mbarat (*le foin enfermé*), Lou blad al graniè, La pàyo al payé. » Gard, c. p. M. P. FESQUET. — *A la Madéléno L'Amélo és plèno, Lou rasin véy'ra, La figo maduro, Lou blad ènsaca.* » Provence, *Armana prouvenç.*, 1862.
- « Quand ploou à la Madéléno Laisso la figo én péno. » Prov. MISTR. — « S'al vinté dous booufou lous vents, Eurpourtaroou las figos emb sas dents = Si le 22 (juillet) soufflent les vents, ils emporteront les figues avec leurs dents. » Gard, *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 68.
- « Per Saint-Martin Tasto teis figos et tapo toun vin. » Prov., *Lou franc provençau*, 1877.
- « Pér Sant-Miquéou Lis figos soun pèr lis aucéous ; Pér Toussant Lis figos soun pèr lis énfants. » Prov., MISTR.
- Adiu higo, adiu grun ! De tres pets ne harem qu'un.* (Adieu figue, adieu grain (de raisin) ! De trois pets nous n'en ferons qu'un). Comberouger (T.-et-G.), c. p. M. A. PERBOSC.
- « Depuis la Pasque de Resurrection, Figes, raisins ne predication. » G. MEURIER, 1582. — « Figos eissuchos e sermons à Pascos perdou sa seizon. » Provence, xvii<sup>e</sup> s., *Bug. prov.* — « A Pasco

- figo e sermoun a An passa de seeoun. » Prov., *Armana provençau*, 1860.
- « Filho d'hosté é figo dé eantoun Soun per léou maduros que dé sésoun = fille d'aubergiste et figue qui se trouve dans un carrefour mûrissent avant la saison. » Languedoc, THIESSING. — « Fillos d'hostés e figos de camin Si non sont tastados de vespré va sont de matin. » Provence, xvii<sup>e</sup> s., *Bug. prov.* — « Chambriero de eabaret e figuiero de camin, Se noun soun repassados·lou sero, va soun lou matin. — Prov., ACHARD, 1785.
- « Ce sue sera comme eelui du figuier de Bagnolet dont les premières figues sont bonnes, mais les tardives ne vallent rien. » *Anc. théâtre français*, V, 117. — « Lou mariagi es coumo la figuiero de Pamparigousto, lei praumièros figos soun bouenos, maï leis aoutros! » Provence, LA TOUR-KEYRIÉ.
- « Cora a figa es en s'a broca, a vieglia trotta = quand la figue est sur le rejeton, la vieille trotte. » Menton, ANDREWS, Gramm. du dial. ment., 1845.
- « Per Sant-Prim (20 juin), Espelis la figo et flouris le rasin. » Lauragnis (H. Gar.), P. FAGOT, *Folkl du L.*
- « En aoust Figo é moust. » Provence, Languedoc.
- « *Laourioou, figo maduro* = quand on entend le loriot, la figue est mûre. » Cévenol, SAUV., 1785.
- « Quand léy figuieiros an tré pampéto Lés paysans fan tré paouvéto = quand les figuiers ont trois feuilles, les paysans font trois posettes. » Cassis (B.-du-Rh.), SAUREL, *Hist. de Cassis*, 1857, p. 151.
- « *Se fa miexoun quand la feillo de figuè acato l'él* = la saison est chaude quand la feuille de f. a assez poussé pour couvrir l'œil. Cette locution est employée à l'égard des journaliers pour leur fixer l'époque de la saison chaude. » Tarn, A. CLAUSADE, *Usages locaux du Tarn*, 1843, p. 247. — « *Quoand la hælhe dou higuè E coum la pate de l'auquiron Que caou ha lou brespè E lou brespèrou* = quand la f. du f. est eomme la patte de l'oison, il faut faire le goûter et le petit goûter. » Béarn., LESPY.
- « Couan bièn la houélhe dou higuè Téms de ha lou petit brèspè, E couan la houélhe cokye louégn, Téms de ha lou petit soumègn. » Armagnac, FOIX, *Poés. pop.*, 1902, p. 54.
- « Sé plaou lou your de Ségnte-Marguérîte La higue qu'é pousouère E lou milhoc Tanoc. » Chalosse (Landes), FOIX, *Poés. pop.*, 1902, p. 42.
- « Sé vos troumpà toum vési, Planto l'amourié gros, Lou figuè

- mani (*pelil*), E fumo toun pra à San Marti. » Cévenol, SAUV., 1785.
- « Dé la fillo é dé la figièro Faon pas véy'ré la jàrètièro = de la fille et du figuier il ne faut pas qu'on voie la jarretière; on doit tenir cet arbre peu élevé et les branches se courbant vers la terre. » Provence, GUYS, *Marseille ancien et moderne*, 1786, p. 164.
- « Jamaï figuié N'és mort sèns héirétié = Le figuier mort ou coupé pousse l'année suivante de nombreux rejets. » Languedoc.
- « Le figuier est le plus sage des arbres parce qu'il ne pousse ses feuilles qu'après que les gelées sont passées... On dit même que le figuier est exempt de la foudre aussi bien que le laurier. » FURET., 1708.
- [Mais, entre les arbres d'essences diverses, la maison ne saurait se passer du figuier. Un dicton le constitue le compagnon nécessaire de toute demeure nouvellement plantée, *autaleu la mayson bastide, autaleu lou higuè plantal* (aussitôt la maison bâtie, aussitôt le figuier planté. Il est sacré, les diverses générations le respectent, et, pour signifier de quelqu'un qu'il est prêt à tous les dévouements, ne dit-on pas en une phrase plus élégante que « il vendrait même sa chemise » *qu'ès banere lou higuè*, (il vendrait son figuier)... Avec cette épaisse frondaison qui s'épanouit en parasol, *fronde parit silvam*, il offre un lieu de repos contre la chaleur, à la famille lasse des travaux du jour. Il protège la maison en éloignant la foudre comme le laurier, il fournit un liquide coagulant le lait à l'égal de la présure et peut, tel le vinaigre, dissoudre le caillé (L. BATCAVE, *Vieilles maison, vieilles tradilions*, Almanach-Annuaire de l'arrondissement d'Orthez, 1901, p. 61. — L. BATCAVE.)
- « *Lou figuié Lèysse mourir sa mayre de fré* = le figuier laisse mourir sa mère de froid; son bois ne chauffe pas. » Provence, MISTRAL.
- « A boueno figo Couil (*col*) dé péndu. Habit de Gus (gueux), » provenç., XVIII<sup>e</sup> s., *Bull. du bibliophile*, 1845, p. 480. — « A boueno figo, coui de péndu, Lagrémo d'enfant, Abi dé gu. » Provence, LOU BRUSC, dix, 1879, p. 95. — « Pér éstré bono la figo déou havé : abi dé paouré néy d'ibrougno, caou dé dévoto. » Provence, MISTRAL. — « Il fico vuol haver due cose, Collo d'impiccato e camiscia di furfante », italien, GARNERO, *Quattro dialoghi*, 1627, p. 199.
- « Quatre sont les mauvais boccons, Pesches, figues, melons et



- champignons = *ce sont des fruits indigestes.* » L. JOUBERT, 1600. — « Li figo, lou matin soun d'or; à incéjour soun d'argent, é lou sèr soun de ploumb. » Provence, MISTRAL. — « Après la figue un verre d'eau, après le melon un verre de vin. » LAURENT JOUBERT, *Erreurs pop.*, 1600, p. 123.
- « Il ayme mieux un raisin pour luy que deux figes pour un autre. » GARNERIUS, 1612.
- « Lou qué planto lou figuïé manjo pas toutis lis figos. » Prov., MISTR.
- « *En trian, trian, Figos s'en van* = à force de trier, de choisir, on perd tout. » Provence, xvii<sup>e</sup> s., *Bug. prov.*
- « A man, à moun Figo dé can. » Prov., xvii<sup>e</sup> s., *Bug. prov.*
- « *Aco soun dé figos d'un aoutré paniè* = c'est tout autre chose, c'est une autre paire de manches. » Prov., AVRIL.
- « *Après avoir mangé les figes il a vendu le cabaz* = il a fait d'une chose double profit. » xvi<sup>e</sup> s., BONNIVARD, cité par GAUDY LE FORT, *Promenades hist.*, p. 170.
- « *Ses figes sont trop hautes* = ses prétentions sont exagérées, il tient la dragée trop haute. » *Anc. théâtre français*, VI, 107.
- « *Es un espouvantaou dé figuïéro* = c'est un épouvantail de figuier; se dit dans le même sens qu'épouvantail de chenevière. » Provence, MISTRAL.
- « Je chante assez mélodieusement car je n'ay jamais mangé de figue ni beu d'eau. » xvi<sup>e</sup> s., G. BOUCHET, *Serées*, éd. Royb., I, 116.
- « Moou coumé uno figo. » Prov., MISTR. — « Gras coumé uno figo. » *Id.*
- « *Monto sus sa figuïéro* = il monte sur son figuier, c'est-à-dire il se met en colère. Prov., MISTR.
- « *Moitié figue, moitié raisin* = se dit d'une chose faite moitié de gré, moitié de force; d'un air qui n'est ni gracieux, ni colère; d'une chose indéfinissable. » FUR., 1708. — « Il n'est ni figue ni raisin. » FÉRAUD.
- « *Ou tout figo ou tout raisin* = tout l'un ou tout l'autre. » Prov., xiii<sup>e</sup> s., *Bug. prov.* — « *Moitié figue, moitié raisin* » = moitié bon, moitié mauvais. Prov., xvi<sup>e</sup> s. LER. DE LINCY. — E. EDMONT.
- « *Yè parloun dé figo, respond dé rasin* = on lui parle figue, il répond raisin; il détourne la conversation; il est distrait. » Provence.
- « *Séco dé figos* = elle sèche des figes, se dit d'une fille qui se dessèche à attendre un mari qui ne vient pas. » Marseille, RÉGIS DE LA COL., 1868, p. 70. (En italien *fico* = vulva.) — « *Culi dé figos* = même sens. » Provence, MISTR.

- « Oou pécout si counoui quan la figo és maduro. » Tarascon, DESANAT, *Lou travai*, 1847, p. 28.
- « *Fàyré lou pécouyé* = se dit de la figue tout à fait mûre qui se dessèche et penche sur l'arbre. » Prov., PELLAS, 1723.
- « La viéyo Rénaoudo es passido, acabassido e frounsido coumé uno figo pécouyéto. » *Armana prouvenç.*, 1885, p. 60.
- « *Figo canisso* = figue cuite sur l'arbre par le soleil. » Prov., GARID., 1716. — « *Pénjho col* = figue à colton, figue mûre pendante, au figuré, torticoli, hypocrite, dévot. » Cévenol, SAUV., 1785. — « *Figo boudéflo* = figue enflée par la maturité. » Céven., SAUV., 1785.
- « *S'esboudénâ* = se dit de la figue qui se crevasse par la maturité. » Provence, MISTR. — « *Figo esricho*, f. = f. crevassée par la maturité. » Provence, MISTR.
- « *Badâ la figo couasso* = badauder. » Prov., MISTR.
- « *Peter la figue ou la fie à quelqu'un* = le flatter pour le tromper. » anc. fr., GOD; Du C., VII, 173. (Voyez à ce sujet *Romania*, 1875, p. 275.) — « And'un biél tsouynés l'y plumoun pas figos. » Lot, AYMA.
- « *Figuer et mener la jument* = faire deux choses incompatibles ensemble; *figuer* c'est frapper en cadence sur l'intervalle de l'index et du grand doigt repliés de la main gauche avec l'index de la main droite. » Les Fourgs (Doubs), TISSOT, *Les Fourgs, mœurs*, 1873, p. 162.
- ficou*, m., *figou*, m. = pomme d'Adam, Corse, c. p. M. Ed. EDMONT.
- « *Figo daou nas* = le petit globe, le bout du nez. » Prov., PELLAS, 1723. — « *Fèga* = chiquenaude. » Annecy, CONST.
- « C'est encore un enfant; il est comme les figues vertes, si on lui écrasait le nez, il en sortirait du lait. » Provence.
- « *Es camus como figo encabassado* = Il est camus comme une figue dans un eabas. » Cévenol, SAUV., 1785.
- « *Figue de chien* = merde humaine. » DUROC SORT-MANNE, *Nouveaux Récits*, 1573, f<sup>o</sup> 31, v<sup>o</sup>. — *Fiez-glaz*, terme familier, crottin de cheval = « figues vertes », breton, TROUDE. Le mot *glaz* désigne toutes sortes de couleurs; pour le P. Grégoire, *fyès-glas* sont des « figues violettes » (il distingue par ailleurs les blanches, *guënn*, et les jaunes, *melen*). [E. E.]
- Paardevijg*, flam. = figue de cheval, c.-à-d. fiente de cheval.
- « *Penre un estront de saumeira Com una figa neira* = prendre un étron de bête de somme pour une figue noire; se méprendre grossièrement. » Ane. prov., RAYNOUARD, III, 232.

*Vijgen na Paschen*, litt. « figues après Pâques », c.-à-d. de la moutarde après dîner. — Prov. flam. (A. DE C.)

*Vijg* (figue) = poltron, flam. ; de là le sobriquet de *Vijgen* donné par les Patriotes flamands aux partisans de l'Autriche, lors de la révolution brabançonne dans les Pays-Bas autrichiens, en 1789. (A. DE C.)

« *Sé mé lénieý pas, vous toussiriéy lou col couma uua figa* = si je ne me retenais, je vous tordrais le cou comme à une figue. » Montpellier, Ch. GROS, *Lou bal dau parassol*, 1895, p. 14.

« *Arrid, tistét, las hiques qué soum madures* = ris, panier, les figues sont mûres, c'est-à-d. soyez content, voilà qui vous fera plaisir. » Béarn, LESPY.

« *Il dort sous le figuier*, se dit d'un indolent. » LUCOT.

« La figue j'appelle la figue. » XVI<sup>e</sup> s., BAÏF, éd. Blanch, I, 25.

Le lait des figues peu mûres produit sur les lèvres une sensation désagréable, un racornissement momentané qui gêne l'articulation des mots. C'est ce qu'on appelle :

*figou*, m., Sarlat (Dord.), ROUSSET, *Œuvres*, 1839, p. 28.

*ficarado*, f., toulousain, TOURNON.

On en met pour faire pousser la moustache : ce qui détermine un picotement. Jeu d'enfant (Béarn). — L. BATGAVE.

Sur les curieuses pratiques de la *caprification* ou fécondation artificielle des fleurs de figuiers par les ichneumons et autres insectes, cf. VALMONT, *Dict. d'hist. nat.*, t. V, 367-370.

« Toute tumeur qui est rouge, ronde, quelque peu dure et de laquelle (estant ulcérée et pressée) sort une matière sanieuse, semblable aux grains de figues, doit estre appelée *fic* en quelle partie du corps qu'elle vienne. » FABRICE D'AQUAPENDENTE, *Œuvres Chirurg. trad. en franç.*, 1649, p. 103. — Voy. les dict. aux mots *fic*, *ficaire*. — J. FELLER.

« *L'année des grosses figues* = année imaginaire, indéterminée. » *Fanfares des Roule Bontemps*, 1613, p. 86.

« *Fay un poulid temps per sécà dè figos* = il fait un joli temps pour sécher des figues ; se dit ironiquement quand il pleut beaucoup. » Alais, HAON.

« Ce suc sera comme celuy de Bagnolet dont les premières figues sont bonnes, mais dont les tardives ne vallent rien » LARIVEY, *Comédies facét.*, 1601, p. 118.

« *Esquicho-figo* (qui presse les figues), = un avare. » Provence,

- MISTR. — « *Jan des Figos, Jan-Figo* = un bélière. » Prov., MISTR.
- « *Aplati la figo* = écraser le nez. » Prov., MISTR.
- « *Aplati coumé uno figo mélado* (emmiellée). » Prov., MISTR.
- « *Papo-figo*, m. = oreille de bonnet, terme de marine. » Prov., MISTR. — [Cf. le diable de Papefiguière, dans les *Contes de LA FONTAINE*. — J. F.]
- « *Une petite figuette de verre* = espèce de récipient en usage en médecine. » G. DE L'ERISSÉ, *Méth. p. guér. la peste*, 1628, p. 29.
- « *Dé figos én toun nas* = des figues pour ton nez, ce n'est pas pour toi que le four chauffe, tu n'auras rien. » Cévenol, SAUV., 1785. — « *Figos!* = exclamation de refus. » Cévenol, D'HOMBRES.
- « *Figue pour lui!* locut. de mépris. » NOUGUIER, *Œuvres brul*, 1650, p. 55.
- « *Higue taou diable!* = figue pour le diable, je me moque du diable; exclamation ou juron. » Béarn, LESPY.
- « *Par la figue!* = juron. » RABELAIS, *L'isle sonnante*, 1542. — « *Per ma fija!* juron. » Limousin, BOMBAL, *Lou drac*, 1900, p. 36. — « *Figue de chat entre les dents!* injure. » ALLARD, 1605, fol 176.
- « On ne doit pas brûler le bois du figuier... Voir un figuier en rêve est un mauvais présage... » Prov., RÉGUI, *Mat. méd.*
- « On enterre le placenta d'une accouchée au pied d'un figuier pour la rendre bonne nourrice. » Aubignan (Vaucluse), RÉGUI, *Mat. méd.*, p. 64.
- « Si l'on brûle du bois de figuier dans une maison où se trouve une nourrice, le lait de celle-ci se tarira ou prendra une qualité délétère. » A. DE CHESNEL, *Usages de la Montagne noire*, 1839.
- « Pour empêcher l'effet d'un sort jeté sur des animaux domestiques il faut leur faire traverser trois portes qui se suivent, en ayant soin d'étendre, sur le seuil de chacune, une veste tournée à l'envers. Pendant la cérémonie il faut frapper de grands coups sur le sol avec un *bâton de figuier* sauvage, en prononçant des paroles magiques. » Anduze (Gard), RÉGUI, *Mat. méd.*, p. 87.
- « Dans le Midi de la France, quelques-uns disent que, par force de sympathie, un taureau furieux est apaisé sur le champ, si on l'attache à un figuier. » A. DE CHESNEL, *Dict. des Sup.*, 411. [Ed. EDM.]
- Sur une superstition qui consiste à mordre trois fois la branche d'un figuier, voyez *Mélusine*, I, 528.

« Le figuier a un suc laiteux et rubéfiant. Les enfants se font des croix sur les mains en y appliquant un pétiole de cet arbre, coupé longitudinalement en deux parties et en les y maintenant un certain temps. » Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT. — On s'en sert pour détruire les verrues, pour faire de l'encre sympathique. — J. F.

« Per troubà las sourços cal préné uno fourco de figuier, téné las dos brancos, e las fa rouda ambe la man; sé la quo sé levò és un signe qué i a d'aigo. » Laurugnais (H.-Gar.), P. FAGOT, *Folkl. du Laur.*, p. 320.

« Elle avait comme notre bonne Mère Eve une feuille de figuier pour tout habillement. » *La Bagatelle*, 1719, I, 55.

« *Faire la figue à quelqu'un* = se moquer de lui en lui montrant le pouce serré entre les deux voisins; c'est un signe de mépris. » Anc. fr., GOD. (Sur cette locut. voy. TUCHMANN dans *Mélusine*, VIII, 107.) — « Détras lou mestré s'y fa la figo. » PROV., XVII<sup>e</sup> s., *Bug. prov.* — « *Dire figue de quelqu'un ou de quelque chose* = faire fi. » anc. fr., GOD. — « *Faire à quelqu'un figue de despection* = mépriser quelqu'un. » Anc. fr., KERVYN, *Œuvres de Chastellain*, VII, 43. [Sur le provençal mod. *ficous*, dédaigneux; délicat sur le choix des aliments, bret. moyen et mod. *figus*, etc., voir *Rev. cell.*, xxxv, 90-92. E. E.]

« *Figo lignano* = figue attachée au bout d'une ligne qu'en temps de carnaval un masque présente aux enfants qui doivent la happer avec les dents. » Provence, MISTRAL, II, 215.

[*Ha la figue, de la figue, faire la figue, donner la figue* : montrer le pouce entre l'index et le médius, le poing fermé pour signifier braver. — L. BATCAVE.]

*Jeu.* — On demande à un enfant : *Aimes las higos?* (Aimes-tu les figues ?) S'il répond : *Non* (Non), on lui tire les oreilles en disant : *Cau darrigà higuers* (Il faut arracher les figuiers). On lui demande de nouveau : *Aimes las higos?* Cette fois, il ne manque guère de répondre : *Tio* (Oui). On lui dit en riant : *Alavets, cau planta higuers* (Alors, il faut planter des figuiers). Et on lui tire encore les oreilles, mais en pesant, comme pour planter. Comberouger (T.-et-G.), c. p. M. A. PERBOSC.

*Symbolique.* — « Au 1<sup>er</sup> mai, la branche de figuier signifie que la conduite de la fille laisse à désirer. » PROV., MISTRAL; Hérault, LANGLADE, *Las d'amour*, 1879, p. 48. — Le figuier

signifie *remords de conscience*; les figes signifient jeunesse profitable. » *Réeréal. gal.*, 1671, p. 185.

« Le figuier symbolise *celui qui plus aime promettre que de leuir.* »  
P. CONSTAN, *Le Pegme*, 1560, p. 62.

« L'image d'un figuier chargé de fruits a pour exergue : *Mille, nou promitte, e.-à-d. donne des fruits sans les promettre.* »  
LA FEUILLE, *Devises*, 1693.

Nicolas Courtois, au XVIII<sup>e</sup> s., libraire ou imprimeur, à Poitiers, avait, pour marque d'imprimerie, un figuier avec cet exergue :  
*beue jacere nihil pollicitante.*

### FICUS CARICA (variété)

*figo blanco*, provenç., ACHARD.

*grosse blanche ronde*, f., franç., ROZIER, 1793.

*grosse blanche à courte queue, fige blanche*, franç., *Jardinier français*, 1654.

*bourjassotte blanche*, Provence, GARIDEL, 1715.

*baruissoto blanco*, f., B.-du-Rh., VILL.

*fige blanche d'automne*, franç., *Bon Jardinier pour 1811*.

*fige de Versailles*, franç., *Journ. de la Soc. d'hort. de S.-et-O.*, 1864, p. 34.

*fige royale*, franç., NEMNICH, 1793.

*patacaou*, m., béarn., LESPY.

*patracaou*, m., Landes, FOIX, 1902, p. 45.

« Higes de patacaou, Minyant quotate E eagant naou. » Béarn, LESPY. — « Higes de patracaou, Lou qui n'minye couate Qu'en rénd naou. » (Landes) FOIX, 1902, p. 45. — « Higue patracaou Tres qu'en baben naou. » Landes, FOIX, 1902, p. 45.

### FICUS CARICA (variété)

*grosse blanche longue*, franç., ROZIER, 1793.

*grosse blanche à longue queue*, franç., *Jardinier français*, 1654.

*fige longue, fige printanière*, franç., L. DUBOIS, 1821.

*fige-fleur*, franç., FURETIÈRE, 1708.

*fige d'Argenteuil*, franç., *Annales de la Soc. d'hortic.*, 1853, p. 384.

*FIGUS CARICA (variété)*

- petite blanche ronde, figue de Lipari*, franç., ROZIER, 1793.  
*figue au chapeau de champignon de Lipari*, VALMONT, *ibid.*  
*figo éskiyarèlo*, f., provenç., GARIDEL, 1715.  
*figo bigounèto*, f., provençal, PELLAS, 1723.  
*figo canocho*, f., provençal, AVRIL.

*FIGUS CARICA (variété)*

- figue de Marseille*, f., français. GŒUROT, s. d. (vers 1520), f<sup>o</sup> XIX :  
 LE LECTIER, 1628; etc., etc.  
*petite blanche de Marseille*, franç., *Jardinier françois*, 1654.  
*marseilloise*, f., Languedoc, LA BROUSSE, *Cult. des figuiers*, 1774.  
*blanquette*, f., franç., BALTET, *Fruits de table*, 1888.  
*marseyézo*, f., provençal, ACHARD, 1785.  
*figue d'Athènes*, franç., VILLENEUVE, *Stat. d. B.-du-Rh.*

- « Figos de Marseille, cabas d'Avignon. » Provence, xvii<sup>e</sup> s., *Bugado provenç.* — « Figes de Marseille pour les cabats d'Avignon. » ALLART, 1605, f<sup>o</sup> 188, v<sup>o</sup>.  
 « Figos de Marsillo, oli d'Aix, prunos de Brignolles. » B.-du-Rh., VILL., IV, 350.  
 « Les gascons ont voulu manger nos figues de Marseille avec du sel contre la coutume du pays. » Texte de 1619, FOURNIER, *Var. hist. et litt.*, II, 289. — « Prouvencau, Manjo ti figo sèns sau. » Provence, texte de 1626, MISTRAL.

*FIGUS CARICA (variété)*

- sèrvàntino*, f., *sarvautino*, f., provençal, GARIDEL, 1715; PELLAS, 1723.  
*observantine*, f., français, VILLENEUVE, *Statist. d. B.-du-Rh.*  
*cordelière*, f., français, GARIDEL, 1715.  
*sous-variété précoce de la cordelière*, VALMONT, *ibid.*  
*figue cordelière ou servantine*, VALMONT, *Dict. d'hist. nat.* (1800), t. V, p. 371.

*FIGUS CARICA (variété)*

- grày'ssano*, f., provençal, GARIDEL, 1715.

*FICUS CARICA* (variété)

*figue verte*, franç., *Jardinier français*, 1654.

*troumpo-cassàyré* (= trompe chasseur), provençal, GARIDEL, 1715.

(Les chasseurs la voyant *verte*, quand elle est mûre, croient qu'elle n'est pas bonne encore et n'y touchent pas.) — *gounflo-pastré*, Provence, MISTR.

*trompe-cassaire*, VALMONT.

*troumpo-lourdaou*, provençal, ACHARD, 1785.

*figue verte des dames*, *figue de guers*, franç., COUVERCHEL.

*petite verte*, franç., AVRIL.

*FICUS CARICA* (variété)

*grosse verte*, franç., AVRIL.

*roumày'no*, f., provenç., AVRIL.

*vérdalo*, f. provenç., PELLAS, 1723. — Ariège, H.-Gar., *Rev. Hort.*, 1863.

*FICUS CARICA* (variété)

*mouy'ssouno*, f., Aix-en-P., GARIDEL, 1715.

*mouissonne*, fr., VALMONT, V, 372.

*moissonne*, f., *roussane*, f., franç., BALTET, *Fruits de table*, 1888.

*blavéto*, f., provençal, AVRIL.

*roussand*, f., Nice, SÜTTERLIN.

*roussale*, f., Aramon (Gard), LA BROUSSE, *Cult. d. Figuiers*, 1774.

*FICUS CARICA* (variété)

*mourénaou*, m. provençal, BERNARD, *Mém. p. servir à l'hist. nat. de la Provence*, 1787.

*négrouno*, f., Aix-en-Pr., GARIDEL, 1715.

*négrone*, VALMONT, V, 372.

*figue grasse noire*, franç., AVRIL.

*figo dé pouer* (= f. de porc), provenç., PELLAS, 1723.

*FICUS CARICA* (variété)

[Pour les noms qui suivent, voir VALMONT, *Dict. d'hist. nat.* (1800), t. V, p. 371. — J. FELLER.]



- gourravau de Languedoc*, m., franç., *Jardinier françois*, 1654.  
*figue de Bordeaux*, franç., LIGER, 1714.  
*figue de Langon*, franç., FURETIÈRE, 1708.  
*goureau*, m., *figue-poire*, franç., *Dict. de Trév.*, 1752.  
*figo dé bourraou* (= figue des grossières, c.-à-d. f. grossière), toulousain, VISNER.  
*bourraou*, m., env. de Béziers, J. LAURÈS, *Lou campestre*, 1878, p. 274; Grabels (Hér.), CHASSARY, *En Terra galesa*, 1895, p. 42.  
*bourraoudyé*, m., *bourraoughiè*, m. (l'arbre), *bourraou*, m. (le fruit), Aude, c. p. M. Ed. EDMONT.  
*gourraou*, m., Montpellier, GOUAN, 1762. — env. de Lodève (Hér.), 1893, p. 397 (1).  
*angélique*, f., franç., *Dict. de Trévoux* [Ed. EDM.].

*FIGUS CARICA* (variété)

- enou de muelo*, m., provençal, GARIDEL, 1715.  
*cul de mulet*, VALMONT, V, 372.

*FIGUS CARICA* (variété)

- figo doou Saint Esprit*, provençal, GARIDEL, 1715.  
*figue du Saint-Esprit*, VALMONT, V, 372.

*FIGUS CARICA* (variété)

- figue violette*, franç., *Jardinier françois*, 1654.  
*figue pourpre*, franç., *Bon Jardinier pour 1811*.  
*dauphine*, f., franç., BALTET, *Fruits de table*, 1888.

*FIGUS CARICA* (variété)

- labicol*, m., Alpes-Mar., CAUVIN, *Comm. de Contes*, 1885.  
*aoubico*, f., Aix-en-Prov., GARIDEL, 1715.  
*aoubicou*, m., Langued., SAUV., 1785.  
*grosse violette longue*, franç., ROZIER, 1793.  
*figue de la Saint-Jean*, franç., SAUV., 1785.  
*arbicòn*, m., génois, PENZIG.

---

(1) « Les habitants de Lesignan sont appelés par dérision lous maugé-gourraus. » *Félibr. lat.*, 1893, p. 397.

*FICUS CARICA* (variété). — LA BOURJASSOTTE

*bourjassotte*, f., *bournosainte*, f., franç., LECTIER, 1628.

*vernisingue*, f., franç., LIGER, 1714.

*barnissoto*, t., *bourjàncoto*, f., provençal, GARIDEL, 1715.

*bourjançotte*, f., *barnissotte*, f., franç., AULAGNIER, 1830.

*bourjassoto*, f., *barjàncoto*, f., provenç., MISTR. [On dit proverbialement : *aco's pas de figo barjassoto* = cela n'est pas une chose commune.]

*bèrnissenca*, f., niçois, SÜTTERL.

*barnissénco*, f., Bouches-du-Rh., VILL.

*figue brugeotte*, franç., LIGER, 1714.

*fico brogiotto*, ital. — *brigiasotto*, génois, PENZ. — *fica burgisotta*, Sicil., CAGLIA. — *fica processota*, *fica lardata*, napolit., GARGANO.

*burjacote*, f., en Catalogne et en Aragon, J. POLEUR, *Hist. natur. des Indes*, 1555, p. 111.

*FICUS CARICA* (variété). — L'ANGÉLIQUE

*figue jaune*, *angélique*, *incarnadine*, fr., *Jardinier françois*, 1654.

*mélette*, f., franç., AULAGNIER, 1830. — VALMONT, *Dict. d'hist. nat.*, 1800, t. V, p. 371.

*FICUS CARICA* (variété)

*figue d'or*, *figue dorée*, français, BALTET, *Fruits de table*, 1888.

*figue d'or douce*, f., Aramon (Gard), LA BROUSSE, *Cult. des figuiers*, 1774.

*FICUS CARICA* (variété)

*séy'rolo*, f., provenç., MISTRAL.

*rascas*, m., Nice, MISTRAL.

*FICUS CARICA* (variété)

*figue velue*, f., franç., CONVERCHEL.

*veloise*, f., franç., VILLENEUVE, *Statist. d. B.-du-R.*

*FIGUS CARICA* (variété)

*pounchuda*, f., Nice, SÜTTERLIN.

*pouchudo*, f., B.-du-Rh., VILL.

*FIGUS CARICA* (variété)

*contignana*, f., Nice, SÜTTERLIN.

*colignaco*, f., B.-du-Rh., VILL.

*colignacéno*, f., provenç., BERNARD, *Mém. p. servir à l'hist. nat. de la Prov.*, 1787.

*roso*, f., La Crau, L. DE LAGET, *Agric. de la Crau*, 1896, p. 60.

*FIGUS CARICA* (variété). — LA COUCOURELLE

*coucourèlo*, f., B.-du-Rh., VILL. — Langued., SAUV.

*coucoulèta*, f., niçois, SÜTTERLIN.

*FIGUS CARICA* (variété)

*cougourdana*, f., niçois, SÜTTERLIN.

*FIGUS CARICA* (variété). — LA BELLONE

*bèlouna*, f., niçois, SÜTTERLIN.

*bèlouno*, f., prov., BERNARD. *Mém. p. servir à l'hist. nat. de la Prov.*, 1787.

*bellone*, f., franç., BALTET, *Fruits de table*, 1888.

*cougourdano*, f., B.-du-Rh., VILL. — [ONOM. *Cogordan* — H. G.]

*figue-reine*, franç., VILL.

*FIGUS CARICA* (variété). — LA GRASSANE

*graissane*, VALMONT.

*figue de Grasse*, franç., VILLENEUVE.

*grasséno*, f., B.-du-Rh., VILL.

*grassano*, f., provençal, MISTR.

*FICUS CARICA* (variété)

*figue-datte*, franç., VILLENEUVE.

*FICUS CARICA* (variété)

*figue d'Espagne, figue de Portugal*, franç., docum. de 1433 et de 1434, CH. DE BEAUREPAIRE, *Etat des campagnes en Normandie*, 1885, p. 383.

« Servir un plat de figues d'Espagne à quelqu'un = *l'empoisonner.* »  
J. MARIE, *le Divertissem. des sages*, 1665, p. 417.

*FICUS CARICA* (variété)

*figue de Mélite*, f. (= figue de Malte), anc. franç., LE GRAND D'AUSSY, *Vie privée des Franç.*, 1815, I, 298.

*FICUS CARICA* (variété)

*fico griso*, f., Provence, MISTR.

*figue grise*, franç., LIGER, 1714.

*franco-payardo*, f., Aramon (Gard), LA BROUSSE, *Cult. des figuiers*, 1774.

*célestine*, f., franç., BALTET, *Fruits de table*, 1888.

*janenque*, f., Aramon (Gard), LA BROUSSE, *Cult. d. figuiers*, 1774.

*FICUS SYCOMORUS* (LINNÉ). — LE SYCOMORE

*sucomorus, sucomerus, sycomorus, sycamine, moroficus, ficus Pharaonis, ficus ægyptia, ficus fatua*, l. du m. â.

*sicamor, m., sycomore, m.*, anc. franç. | « La hanste fu de sicamor »  
*Roman d'Énéas*, vers 4521. — J. FELLER.]

*figuier de Pharaou, m.*, franç., *Grande Encycl.*

---

Nous recevons trop tard, pour l'insérer plus haut, une référence de M. ERNAULT à HOMÈRE, *Iliade*, v. 902 : le jus du figuier sauvage sert à faire cailler le lait.

## PLATANÉES

## PLATANUS ORIENTALIS (LINNÉ). — LE PLATANE

*platanus*, *plantanus*, *planus*, l. du m. â.

*platan*, m., *platane*, f. (aujourd'hui le mot est masculin), *platain*, m., *platanier*, m., *plantane*, f., *plantoine*, f., *plantaïn*, m., *plantin*, m., *plantanier*, m., *plantas*, m., *plan*, m., *plane*, mase. ou fém., *plaine*, m., *plant*, m., *plat*, m., ane. fr.

*platana*, f., *platano*, f., *aplatano*, f., *plotano*, f., *plataniè*, m., *ptolané*, m., en divers patois du Languedoc, du Roussillon, de la Gascogne et du Limousin.

*platône*, m., *platagna*, f., *platagn*, m., *platanou*, m., *platênou*, m., *platênou*, m., *plathônou*, m., en divers patois de la Franche-Comté, de la Suisse rom., du Dauphiné et de la Savoie.

*platèn'*, m., *plètèn'*, f., *pyatèn'*, f., Lorraine et Fr.-Comté. — *platèn*, f., *platan'*, f., Allier, e. p. M. Ed. EDMONT.

*plhatane*, f., Deux-Sèvres.

*pyatan'*, m., Char.-Inf., e. p. M. Ed. EDMONT.

*patanada*, f., Montluel (Ain), r. p.

*pontèno d'Oouriac* (= pl. d'Aurillae), f., Laguiole (Aveyron), r. p.

*platë*, f., Arehiae (Char.-Inf.), r. p.

*plataou*, m., Ussel (Corr.), LÉP.

*platou*, m., Ponts-de-Cé (M.-et-L.), r. p.

*plana*, f., Saint-Georges-de-M. (P.-de-D.), r. p.

*plane*, f., *plan-ne*, f., *plène*, f., *pyâne*, m., *pyéne*, m., *pyin-ne*, m., en div. pat. de l'Aisne, de la Marne, de la Belg. wall., de la Lorraine, de la Fr.-Comté.

*plênou*, m., *plin-nô*, *planô*, m., *pyânou*, m., en divers pat. de la Fr.-Comté, de la Suisse rom., de la Provence.

*plây'*, m., Briançonnais, CHABR.

*plantanuss*, m., *platèrmuss*, m., Saint-Georges-des-Gros. (Orne), r. p. (Ces noms sont employés par les habitants de la localité.)

*platagné*, m., Tarn, e. p. M. Ed. EDMONT.

*lapané*, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.

*sycomore*, m., Pamproux (D.-S.), e. p. M. B. SOUCHÉ.

*planassézen*, breton (H. de la Villemarqué, addition aux dictionnaires de Le Gonidec), composé où *plana* doit venir du franç. *plane* [E. E.].

*cascagne* (nom du fruit), f., env. d'Annecy, CONST.

Le platane a été souvent confondu avec l'éérable faux platane, voy. ci-dessus les noms de ce dernier arbre, t. III, p. 157.

Voir d'autres noms gallo-romans du platane dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atlas ling. de la Fr.*, fasc. 34, carte 1674.

TOPONOMASTIQUE : *Platanus*, au XI<sup>e</sup> s., *Plagnac*, en 1210. *Les Plannes*, en 1445, loc. de l'Eure, BLOSSEVILLE.

*Rue des Platanes*, *Avenue des Platanes*, en divers endroits.

« Les enfants tirent la fibre qui dépasse le pédoncule des feuilles de platane pour les faire se crisper à la façon d'une patte d'oie. » Aube, *Rev. d. tr. pop.*, 1898, p. 207.

*Symbolique* : « Le platane symbolise la *paix*. » Au moy. âge, *Notices et extr. de manusc.*, 1906, p. 707.

« Le platane est l'emblème de la *charité*, de l'*élévation morale*, de la *sagesse éternelle*, de la *protection divine*. » *Revue de l'Art chrétien*, 1875, p. 258.

« Le platane symbolise le *génie*. » LENEVEUX, 1837.

## ULMACÉES

*ULMUS* (*genre*) (LINNÉ). — L'ORME

*ulmus*, lat. du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., CATON LE CENSEUR.

*ulhus, ulminus*, l. du m. â., DIEF.

*omellus, vilmius, arbor ulminea*, l. du m. â., DU C.

*oulma, hulmus, hulmellus, hormellus*, l. du m. â., L. DELISLE, 1851, p. 356-357.

*olm*, m., anc. prov., RAYN. — Gramat (Quercy), doc. du m. â., *Revue de législat.*, 1875, p. 622. — anc. bigorrais, LUCHAIRE, *Rec. de textes gascons*, 1881, p. 181.

*holm*, Castres, au moy. âge, *Revue du Tarn*, 1881, p. 120.

*oulme*, masc., anc. fr., CH. ESTIENNE, 1561; MELIN DE SAINT-GELAIS, *Œuvres*, éd. Blanch., I, 53.

*ulme*, f., Cotentin, au XVI<sup>e</sup> s., *Journ. de Gouberville*, p. 411.

*olue*, masc., anc. fr., J. BODIN, 1597, p. 405.

*olom*, masc., Dax (Landes), au moyen âge, ABBADIE, *Livre noir de Dax*.

*ouloum*, m., Chalosse (Landes), c. p. M. J. DE LAPORTERIE.

*aouloum*, m., Labouheyre (Landes), c. p. M. F. ARNAUDIN.

*aloum*, m., Chalosse (Landes), c. p. M. J. DE LAPORTERIE. — Gondriin (Gers), c. p. M. DAIGNESTOUS. — Marehsin (Landes), c. p. M. V. FOIX. — [Dans le Pays d'Albret, selon DUCOMET, on appelle *aloum*, m., l'orme étêté, *aloumo*, f., l'orme non étêté, *alou-masso*, f., le rejeton d'un orme qui a été coupé.]

*oul*, m., Albi, *Revue du Tarn*, 1897, p. 180. — Castres, COUZ.

*ol*, m., Tauriac (Lot), r. p.

*oulmé*, m., Toulous., VISN. — Tarn, MONTR. — Gourdon (Lot), c. p. M. R. FOURÈS. — Brive, Tulle, LÉP.

*olmé*, m., anc. prov., RAYN. — Valence (Dauph.) au XIII<sup>e</sup> s. *Rev. d. Soc. sav.*, 1867, p. 431. — Autoire, Brétenoux, Saint-Céré (Lot), r. p. — Salignac (Dord.), r. p.

*olmo, olmou*, m., Corse, c. p. M. Ed. EDMONT.

- ulmeau*, m., anc. fr., *Œuvres de Virgile traduites*, 1529, f<sup>o</sup> 6, v<sup>o</sup> ;  
 BELON, *Remonstrances*, 1558, f<sup>o</sup> 52, etc., etc.
- ulmô*, m., *oulmô*, m., vaudois, BRIDEL.
- uelmo*, m., *vulmo*, m., anc. dauphin., DEVAUX, p. 302.
- ormou*, m., fribourgeois, HAEFELIN.
- ourme* (ourm), masc., anc. fr., DU C.; BROHON, 1541, etc., etc. —  
 Normandie. — Picardie. — Ile de France. — Hainaut. — Bel-  
 gique. — Lorraine. — Fr.-Comté. — Bresse. — Auvergne.
- lourm*, m., Clamecy (Nièvre), r. p.
- ourmo*, f., toulous., TOURN. — Arfons (Tarn), r. p. — Moustier-Ven-  
 tadour (Corr.), r. p.
- orme*, masc., franç., DUCHESNE, 1544, etc., etc.
- orme ed foud*, m. (orme à grandes feuilles), env. de Saint-Pol (P.-  
 de-C.), c. p. M. Ed. EDMONT.
- orme*, féminin, Guernesey, MÉTIVIER.
- ôrme*, m., Vosges, Côte-d'Or, Doubs, Cantal.
- aourom* (prononcez *aouroum*), anc. gascon, DU BUISSON, *Hist. Monast*  
*Sancti Severi*, 1876, II, 379.
- ouorm*, m., Thaon (Calv.), GUERL. — Courvaudon (Calv.), JOR. —  
 Guilberville (Manche), r. p. — Damprichard (Doubs), GRAMM.
- ouïërm*, m., Cherbourg, JOR. — Pirou, Anneville-s.-M. (Manche),  
 r. p. — Aime (Sav.), r. p.
- urm*, m., Saint-Jean-de-Mons (P.-de-D.), r. p.
- yorm*, m., Pierrefonds (Oise), r. p.
- ërm*, m., Lamballe (C.-du-N.), r. p. — Aubenton (Aisne), r. p.
- èrm*, m., Gannat (Allier), r. p. — Champlitte (H.-Saône), r. p.
- arm*, m., Verdes (L.-et-Ch.), r. p. — env. de Châteauroux (Indre),  
 r. p. — Villeneuve-Saint-N. (E.-et-L.), r. p. — env. de Valen-  
 ciennes, r. p.
- orne*, m., *orn*, m., anc. fr., *Œuvres de Virgile traduites*, 1529,  
 f<sup>o</sup> 53, r<sup>o</sup>. — Dives (Calv.), r. p. — Servance (H.-Saône), r. p.  
 — Saint-Symphorien (I.-et-L.), r. p. — Pont-Charaud (Creuse),  
 r. p.
- ourn*, m., Barneville (Manche), r. p.
- orgne*, m., Villette (Sav.), r. p.
- ormier*, m., anc. fr., GAY, 1882; DUCHESNE, 1544. — Authon (E.-et-L.),  
 r. p. — Droué (L.-et-Ch.), r. p.
- ormyë*, m., Guémené (L.-Inf.), r. p.
- ormyeû*, m., Méharicourt (Somme), r. p.
- èrmyeû*, m., Molliens-aux-Bois (Somme), r. p.
- ormya*, m., *ormyá*, m., Nuits (C.-d'Or), GARNIER. — Arvert (Char.-Inf.),



- r. p. — Jarnac (Char.), BURGAUD D. MAR. — Ouilly-le-B. (Calv.),  
r. p.
- ourmiè*, m., Croq (Creuse), r. p.
- ormî*, m., fribourgeois, HAEFELIN.
- ourmél*, m., toulousain, TOURNON.
- ourmèl'*, f., Centre, JAUB.
- orméle*, f., Bessin, JORET, *Pat. normand du Bess.*
- ourmèlh*, m., Payzae (Dord.), r. p.
- ourmé*, m., Calv., JOR. — La Motte-du-C. (B.-A.), r. p. — Ampus  
(Var), r. p. — Portes (Gard), r. p. — FÉLIX. — Gras, Les Vans  
(Ardèche), r. p. — Cantal, Aude, Aveyr., Loz., Tarn, T.-et-G.,  
Lot, L.-et-G., Dord., Corrèze, r. p. — Pamiers, GAR.
- ourmë*, m., Juillac (Corr.), r. p.
- ourmi*, m., Pierrefort (Cant.), r. p.
- ormé*, m., Lemainville (Meurthe), ADAM.
- ormè*, m., *ormyaou* au plur., *eûmè*, m., Le Coglais (Ille-et-V.),  
DAGNET.
- ouormé*, m., Laguiole (Aveyr.), r. p.
- ouarmë*, m., Alpes dauphinoises, NICOLLET.
- ormeau*, m., franç. ane. et mod.
- ourmeau*, m., *ourmiô*, m., *ormiô*, m., français populaire dans un  
grand nombre d'endroits.
- ormò*, m., *òrmò*, m., Bulle (Suisse), r. p. — Hémérence (Valais),  
LAV. — fribourg., SAV.
- yèrmò*, m., *yeùrmò*, m., *yuèrmò*, m., *eùrmò*, m., dauphinois,  
DEVAUX, p. 302.
- guerm'*, m., Le Biot (Haute-Sav.), c. p. M. Ed. EDMONT.
- uèrmò*, m., La Chapelle (Savoie), r. p.
- ouarmò*, m., Sav. et H.-Sav., CONST.
- urmò*, m., Montreuil-Bellay (M.-et-L.), r. p.
- ormou*, m., *ourmou*, m., Ussel (Corr.), LÉP. — Dompierre (Suisse),  
GAUCHAT. — Vallorbes (Suisse), VALL. — Frib., SAV. — Vau-  
dioux (Jura), THÉV.
- ormou*, m. (l'accent sur *or*), Fray (Sav.), r. p.
- èrmò*, m., La Motte-Beuvr. (L.-et-Ch.), r. p.
- ornyô*, m., Neauphe-s.-Ess. (Orne), r. p.
- oum*, m., toulous. du XVII<sup>e</sup> s., NOULET, *Œuvres de Goudelin.*  
Pyr.-Or., Aveyr., Lozère, Lot, L.-et-G., H.-Gar., B.-Pyr.,  
Gironde, Charente, Vienne, Creuse.
- l'oum*, m., Habas (Landes), GASSIAT.
- èoum*, m., Firminy, Mezères (Loire), r. p.

- oïmë*, m., Vinzelles (P.-de-D.), DAUZAT, p. 82.  
*ôme*, masc., Saulxures (Vosges), r. p. — Condat (Cantal), r. p.  
*horm*, m., anc. béarnais, LESPY.  
*hosme*, m., poitevin, docum. de 1478, LAL.  
*ome*, masc., Cheylade, Dienne, Laveissière (Cantal), r. p. — nord du dép. du Nord, r. p.  
*lom*, m., Bayonne au m. â., *Livre des établissem.*, Bayonne, 1892, p. 493.  
*in-m.*, m., Maillezais (Vendée), c. p. M. Ph. TELOT.  
*eïm*, m., Ambert (P.-de-D.), r. p.  
*ëm*, m., Bergonne (P.-de-D.), r. p.  
*oumo*, f., Montmorin (H.-Gar.), r. p.  
*houmo*, f., Beaumont de Lom. (T.-et-G.), r. p.  
*aoumo*, f., Lectoure (Gers), r. p. — Gondrin (Gers), r. p. M. H. DAGNESTOUS.  
*oïme*, f., Indre, *Compte rendu d. trav. de la Soc. du Berry*, XIII, 348.  
*eïmou* (accent sur la premi. syll.), Mont-sur-Mounet, r. p.  
*oumk*, m., env. de Rodez (Av.), r. p.  
*oump*, m., Albi (Tarn), r. p.  
*ougn*, m., Caissaigne (H.-Gar.), r. p.  
*oun*, m., Le Vigan (Gard), ROUG. — Campagnac (Aveyr.), r. p.  
*oïue*, m., Pissy-Poville (S.-Inf.), r. p.  
*on*, m., Nant-en-Rouergue, doc. du XVII<sup>e</sup> s., MAZEL, *Poésies de Dom Guérin*, 1876, p. 19.  
*ône*, m., au plur. *oné*, Pont-Charaud (Creuse), r. p.  
*ormiè*, m., Montmorillon (Vienne), LAL.  
*ëmèl'*, f., Saint-Pern (I.-et-V.), PICHOT.  
*oumé*, m., H.-Alpes, Var, B.-du-Rh., Vaucl., Gard, Hér., Loz., Aveyr.  
*homeau*, m., franç. du XVI<sup>e</sup> s., J. CAMUS, *Livre d'h.*  
*homniaus*, m. pl., Tournai (Belg.), doc. de 1346, *Zeitsch. f. franz. Spr.*, 1900, p. 136.  
*huneau*, m., poitevin, doc. de 1499. LAL.  
*omeau*, m., anc. fr., LOBELIUS, 1591.  
*oumyô*, m., Mayenne, r. p.  
*omyô*, m., Vienne, M.-et-L., r. p.  
*omnyô* (prononcez deux *m*), m., Brulon (Sarthe), r. p.  
*on-miô*, m., Boulogne-s.-M., HAIGN.  
*umyô*, m., Vienne, Vendée, LAL.  
*oumyâ*, m., Char.-Inf., r. p.

*oumatt'*, m., Belmont (Aveyr.), Lamalou (Hérault), c. p. M. Ed.  
EDMONT.

*umyâ*, m., Jazeneuil (Vienne), r. p.

*ouyeû*, m., Auxy-le-Ch. (P.-de-C.), r. p. — Corbie (Somme), r. p.

*émyeû*, m., Corbie (Somme), r. p.

*eumè*, m., Pléchastel (I.-et-V.), DOTT. et LANG.

*ornilmuss*, m., Saint-Georges-d.-Gros. (Orne) r. p. (mot employé par les herboristes de la localité; corrupt. des mots *ulmus et orme*).

*lormèbé*, m., jargon de Razey près Nertigny (Vosges), r. p.

*lorche-cu*, m., Ruffey, près Dijon, r. p.

*bona d'chin*, m., May., DOTT.

*till*, bret. de Plouaret, r. p. — br. de Lannion, c. p. M. Y. KERLEAU.

*eulechen*, bret. moy., *evlec'hen*, *uloc'hen*, mod., ERNAULT, *Gloss. moy. bret.*, 228. [E. E.]

*tillenn*, bret. moy. et mod., *ibid.*, 693. [E. E.]

*onnènn*, bret. vannetais, L'A. [E. E.]

*olmboom*, *herseleer*, *heerenteer*, anc. flam., DODOENS, 1644. (A. DE C.)

*eipenboom*, *iepenboom*, *ipen*, *olm*, anc. néerl., KIL.

*iep*, *olm*, flam. et holl.

Voir d'autres noms gallo-romans de l'orme dans GILLIÉRON et EDMONT.  
*Att. ling. de la Fr.*, fasc. 21, carte 948.

L'arbre quand il est jeune est appelé :

*ulmatellus*, l. du m. â., DU C.

*ourmetel*, *ormetel*, *oulmetel*, *ormetiel*, *ourmelet*, *ormelet*, *hommelet*,  
*ourmissel*, *ormissel*, *ormixel*, anc. franç., GOD.

*ourmeciau*, m., anc. franç., GÉRAUD, *Paris sous Philippe le Bon*,  
1837, p. 273.

*orneau*, m.

La folle fleur de l'orme est appelée :

*pain de hanneton*, m., Paris, Orléanais, Berry. (Les marchands de hannetons à Paris en vendent, en même temps que ces insectes, pour les nourrir, *Annales forestières*, 1844, p. 644.)

*pain d'ouërm*, m., Anneville-s-M. (Manche), r. p.

*pàn blàn*, m., *pachin-pachaou*, m., provenç., CAST.

*pingon*, m., Pierrefonds (Oise), r. p.

*arditt* (= liard), m., toulousain, VISX. — env. de Foix (Ariège), c. p.  
M. P. SICRE.

*digné* (= denier), m., toulous., TOURNON.

*cacho-mélélo*, m., provenç., MISTRAL.

*mounèdo*, f., languedocien, DUBOUL.

*bèrnikè*, f., Issoudun (Indre), JAUBERT.

*chòd'lè*, m., Genève, HUMBERT.

Certains insectes en piquant la feuille de l'orme y forment des espèces de galles, remplies d'une liqueur épaisse, usitées en médecine. On appelle ces galles :

*bidellium*, l. du m. â., GOETZ.

*bourselle de l'orme*, anc. franç., AMBR. PARÉ.

*vessie d'ormeau*, *pomme d'ormeau*, anc. franç., BLEGNY, 1689, passim.

*boudouflo*, f., toulousain, TOURN. (On en fait *l'oli dé boudouflo* (1) qui sert à guérir les coupures, les brûlures, etc.)

Il se forme sur l'orme certaines excroissances appelées :

*pleurs de l'orme*, franç. (Il y a à Montmartre un cabaret appelé *cabarel des pleurs de l'orme*. On y trouve un comptoir formé avec ces excroissances naturelles, qui affectent les formes les plus variées. Elles ont été arrangées, combinées ensemble avec une patience de chinois et le meuble que l'on a ainsi obtenu a au moins, à défaut d'autre mérite, celui d'être original. *Le Courrier français* du 28 avril 1889.)

L'orme qui a des excroissances de ce genre est appelé :

*orme loupeux*, Char.-Inf, r. p.

*orme ronceux*, Centre, JAUBERT.

Un lieu planté d'ormes est appelé :

*ormaria*, *ulmeya*, *ulmela*, *ulmicio*, l. du m. â., DU C.

*oulmière*, f., *ormière*, f., *ormaye*, f., *ormeraye*, f., *ormelaye*, f.,

*umelage*, f., *humelage*, f., *ormois*, m., *ormoi*, m., *ormoy*, m.,

*ormoye*, f., anc. fr., GOD.

*olmada*, f., anc. prov., RAYN.

*omeda*, f., nîmois, doc. de 1403, *Mém. de l'Acad. de Nîmes*, 1884, p. 117.

*olmeda*, f., *oumeda*, f., *olmel*, m., *oumel*, m., *ounha*, f., Rouergue, au moy. âge, *Rev. d. l. rom.*, 1883, p. 233.

*oumèdo*, f., Lozère, *Soc. d'agr. d. l. Loz.*, 1837, p. 149.

(1) Cette liqueur est appelée *baume d'ormeau*. *Biblioth. des propr. rurales*, 1811, p. 39.

- ourmarié*, m., Gard, *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 60.  
*oumade*, f., Char.-Inf., JÔNAIN.  
*aloumèro*, f., Pays d'Albret, DUCOMET.  
*aloumère*, f., Landes, MÉTIVIER, p. 710.  
*ournéda*, f., Lansargues (Hér.), *Félibrige lat.*, 1893, p. 345.  
*evlec'hecg*, *uloc'hecg*, bret., P. GRÉGOIRE. [E. E.]  
*tilhecg*, *tilhennecg*, *ibid.* [E. E.]  
*onnéc*, bret. vann., L'A. [E. E.]

TOPONOMASTIQUE : *L'Oulme*, *L'Orme*, *L'Oume*, *L'Homme*, *Le Long Orme*, *Le Grand Orme*, *Le Gros Orme*, *L'Orme brûlé*, *Les deux (ou) Les Trois Ormes*, *Les Trois Ormeaux*, *L'Ormeau*, *L'Hommeau*, *L'Ormet*, *L'Olmet*, *L'Ormeteau*, *L'Ormoy*, *L'Ormay*, *L'Ommoy*, *L'Hormelet*, *L'Olmère*, *L'Aumère*, *Les Humières*, *L'Almède*, *L'Aumède*, *L'Hommée*, *L'Ormerie*, *L'Aumerie*, *L'Ormelle*, *L'Ormitel*, *Le Hommel*, *Le Hume*, *L'Ouméye*, *L'Orme Mort*, *Le Bois des Hommes*, *Le Carrefour de l'Orme*, *L'Ormesson*, *L'Ormier*, *L'Ormisset*, *Le Hommel*, *L'Ormet*, *L'Ormelière*, *Les Omériaux*, *L'Hometière*, *Montormel*, *La Croix à l'Orme*, noms de diverses localités.

*L'Olmie*, *L'Olmède*, A. PERBOSC.

*Olmessacium* en 1351, *Aumessas*, *Olmetum* en 1463, loc. du Gard, BLIGNY-BONDURAND, *Arch. du G.*, 1900, II, 26 ; III, 253.

*L'Olme de las vieilhas*, *L'Olmenet*, loc. de la Dordogne, HARDY, *Arch. de Périgieux*, 1894, p. 88 et p. 198.

*Lolm*, *Lhom*, *Lon*, *Lolm-Haut*, *Holm*, *Laumeyre*, *Les Olnes*, *L'Olnet*, *Daumet*, *Doumet*, doc. de 1627, loc. du Cantal, AMÉ.

*Lomme*, *Lommelet*, loc. du Nord.

*Les Homades*, *Homette*, *Hormalin*, loc. du Puy-de-D., BOUILLET.

*L'Horne*, *La Croix de Lorme*, *Fons de Ulmo*, lat. de 1538, *Fond de l'Homme*, loc. de la Drôme, BRUN-DUR.

*L'Ourmet*, *L'Ourmande*, loc. des H.-Alpes, ROMAN.

*Mont-Ormelune*, Savoie, VERNIER.

*L'Orme du Crot* ou *L'Orme du Mauconseil*, *L'Orme de la Morgaterie*, lieu-dit près Soulangy (Cher), où les officiers d'Aix tenaient autrefois leurs assises, KERSERS, *Statist. monument. du Cher*, 1875, I, 71.

*L'Orme Dur*, *L'Orme Verl*, loc. de l'Indre, HUBERT.

*Ulmus Roberli*, en 1243, *L'Orme-Roberl*, *L'Ormeau de la Justice*, *L'Ormeau du Guesche*, *L'Ormeau du Bon Chou*, *L'Ormeau Ferré*, *L'Ormeau Vignedu*, *L'Ormerie*, Indre-et-L., CARRÉ.

- L'Ormeau-Creux*, loc. de la Vienne, RÉDET.
- L'Humeau, L'Hommeraye, L'Houmelée, L'Houmellerie, L'Houmelière*, loc. des Deux-Sèvres, LEDAIN.
- Les Hommes de la Forêt*, loc. des Deux-Sèvres, *Soc. de statistique des Deux-Sèvres*, 1874, p. 413.
- Les Hommois, Lhommais, Les Humelais, Le Petit Ormeau, L'Hommeau-Parfait, L'Hommeau-Creux, L'Ormeau-Creux, L'Ormeau malade, L'Ormeau de Ville, L'Ormeau-Barré, L'Hommeau-Ferrant, L'Ormeau-Ribault*, loc. de l'Anjou, C. PORT, *Arch. civ. de M.-et-L.*, 1863, p. 71; 1898, p. 128 et p. 364; *Arch. eccl. de M.-et-L.*, 1880, p. 37, 68, 69, 72, 82, 110, 125, 155, 187, 219; 1893, p. 93, 114.
- L'Ormeau à l'Escament*, Sarthe, PESCHE, IV, 277, 662.
- L'Ornière, L'Ornais, L.-Inf.*, QUILG.
- Ulmus-Comitisse*, lat. de 1262, *L'Orme de Paris aujourd'hui, Ulmevilla*, lat. de 1300, *Ormeville, Bois de l'Ormure, Ourme Seich*, doc. de 1291, *L'Orme-Sec*, loc. d'Eure-et-Loir, MERLET.
- L'Ormeleau ferré*, lieu-dit près Gisors (Eure), COUTIL, *Archéol. de l'Eure*, 1895, I, 77.
- L'Orme-le-Gras, L'Ormeron*, loc. de Seine-et-Marne, LEMAIRE, *Arch. eccl. de S.-et-M.*, 1864, II, 45, 113.
- L'Orme qui Baie*, loc. de l'Oise, CARTIER.
- L'Orme des Juifs*, lieu-dit à Léviguen (Oise), *Comilé archéol. de Senlis (Oise)*, 1877, p. 56.
- L'Orme de la Justice, L'Orme Plaideur, L'Orme-Salomon, L'Orme du Porche, L'Orme au Cerf, L'Orme à l'Aulel, L'Orme de Heurlebise, L'Orme à Moineau, L'Orme Chantonois*, Oise, GRAVES, *Not. archéol. sur l'Oise*, 1856.
- Rupes Ulmosus*, au m. à., Ile de France. A. MOUTIÉ, *Cartul de N.-D. de la Roche*, 1862, p. 468.
- Rue de l'Ourmissel*, doc. de 1261, loc. de l'Aisne, GIRY, *Orig. de Saint-Quentin*, 1887, p. 458.
- ulmiceium*, lat. de 1045, *Ormicet*, doc. de 1690, *Lormissel, Ormissy*, loc. de l'Aisne, MATTON.
- Le Bois des Ornias*, lieu dit du canton de Genappes, TARTIER, 1856, p. 95. — M. J. FELLER remarque : Il s'agit probablement d'*or(n)es*, variété de frêne, et non d'*or(m)es*; je ne connais point d'*Ormoi* ou *Ormaie* en Belgique.
- Ulmoy, Ornel*, anc. loc. en Champagne, LONGNON, *Doc. rel. au comté de Ch.*, 1901, I, 76, 97.

- L'Orme de Fer, l'Orme au Pendu*, lieuxdits à Lhuitre (Aube), THÉVENOT, *Monogr. de Lh.*, 1901.
- Terra ad Ulmum ultimam*, anc. loc. de l'Aube, LALORE, *Cartul. de Troyes*, 1875, III, 383.
- Olmelus* ou *Olmedum*, lat. du IX<sup>e</sup> s., *Ulmoy*, doc. de 1453, loc. de l'Yonne, QUANTIN.
- Ormisel*, doc. de 1273, *Ormesay*, loc. de la Marne, LONGNON.
- L'Ormelot*, lieu dit à Faux-Fresnay (Marne), GUILLEMOT, *Faux-Fr.*, 1897.
- Bel-Orme, Ormebu*, localités de la Meuse, LIÉNARD, *Diet. top. de la M.*, 1872.
- L'Orme du Carrefour*, loc. de la Nièvre, LE BLANC-BELLAUX, *Archives de Nevers*, 1876.
- L'Orme-Paré, les Ormoussaux, Lormel, La Bonne-Dame de l'Orme* (1), localités de la Nièvre, SOULTRAIT.
- Rue de l'Ourmeeiau*, anc. rue de Paris, LEBEUF, *Hist. de Paris*, 1883, I, 371.
- olmona, ormona*, l. de 1100, Suisse rom., JACC.
- La Naumière* (Eure). — *Humeroy*.
- Loume*, en Béarn : on trouve à Salies le pont de *Loumé*. — L. BATCAVE.

ONOMASTIQUE : *Delorme, Delhorme, Delolme, Deloulme, Dorme, Des Ormes, Des Orineaux, D'Homme, D'Hommes, Delhommel, De l'Hominois, Lhomme, Homme, Grandhomme, Belhomme, Quatrehomme, Delhommeau, Dhommeaux, Lhumeau, Humeau, Lherme, Du Hommel, Doumet, Humel, Omet, Homais, Humel, Homassel, Doumic, Houmaire, D'Humaine, Houmain, Aunage, De Lormoy, Lormier, D'Humières, D'Hormoys, Dumeau, Dormeau, Dhorme, Lhomebasset*, nom de famille en 1492, LEROUX, *Arch. de la H.-Vienne*, 1882, p. 276.

*Bellouneau, Delhemmais* (Indre-et-L.), *Delhumeau* (Maine-et-L.) — [M. ERNAULT ajoute Poitiers], — *Delon, Desormeau, Desormières, Dormoy, Dourmoy, Durmoy, Frauchomme, Grandhomme, Hulmes* (Manche), *Jeunehomme, Llomenède* (Haute-Loire), *Lolmède* (Lot), *Lomel, Lormissel* (Marne), *Luneau, Malhomme* (Marne), *Millhomme, Ormières* (Gironde), *Vieilhomme*. — [*Hommay, Hommey*, H. G.]

[Le nom *Delhommais* qui figure dans cette liste, rappelle le nom de

---

(1) C'est aujourd'hui une chapelle ruinée. On raconte qu'autrefois il y avait dans un orme creux une statue de la Vierge.

de *Homais*, pharmacien dans un roman de FLAUBERT, et qui est devenu le type du bourgeois anticlérical et d'esprit étroit, comme le Joseph Prudhomme de HENRY MONNIER était resté le type du bourgeois sot et vaniteux. FLAUBERT était Normand et le roman de *Madame Bovary* se passe en Normandie. C'est sans doute dans le pays même que FLAUBERT a pris ce nom. — H. G.]

M. E. EDMONT ajoute : *Lorneau, Dorneau, Delorneau, Ormesson.*

M. PERBOSC : *Deloume, Olmade.*

Rolland avait noté : « *D'Ornes*, ancienne famille de Lorraine » ; — mais ce nom peut provenir d'une confusion, comme J. Feller le remarque à la page précédente : voir aussi l'article *Orne*, 2, dans le *Dict. gén. de la langue franç.* — H. G.

« On appelle *ormille* une plantation d'ormes serrés et enchevêtrés, servant à former des bosquets, des berceaux et des haies. » *Essais d'agricult., par un cultivateur de Vitry-sur-Seine, 1779, p. 84.*

« Il fait meilleur icy qu'il ne fait aller peler l'orme. » (G. PARIS, *Myst. de la Pass.*, 1878, p. 465.

Il y avait, autrefois, dans beaucoup de villages, un gros et vieil orme sur une des places publiques. Cet arbre servait d'abri contre la pluie et le soleil, de rendez-vous aux amoureux ou aux clients des avocats sans domicile, de lieu de justice seigneuriale ou de paiement de redevances, etc., etc.

[Il faudrait rappeler ici le fameux orme de Saint-Gervais, sur lequel le Bulletin de la société *la Cité* a publié un article en 1912 ou 1911. — L. BATCAVE.]

[On trouve souvent, en Béarn, les assemblées paroissiales tenues sur la place *de l'oum*. — L. BATCAVE.]

« Maintenant chascun vous appelle Par tout advocat dessoubz l'orme. » *Pathelin le grant et le petit*, 1490, f<sup>o</sup> 2, verso. — « Notaire en parchemin de corne Et grand *advocat* dessoubz l'orme, Juré sans reigle et sans norme. » XV<sup>e</sup> s., COQUILLART, *Enquete d'entre la simple et la rusée*. — « Je luy confronteray de beaux chasteux en barbe qui me serviront contre luy d'*advocats* sous l'orme et à luy de *magistrorum de villagio*, suffisans à le faire victus sans réplique. » FR. ROUSSET, *Traitté de l'enfantement cesarien*, 1581, p. 151. — « Un juge dessous l'orme = un *juge de village sans autorité*. » OUDIN, *Cur. franç.*, 1640. « Attendez moy sous l'orme, vous m'attendrez longtemps = *ne compez*



*pas sur moi.* » anc. prov., LEROUX DE L. [Ce proverbe a servi de refrain à une chanson du XVII<sup>e</sup> s. dont il est question dans CHR. BALLARD, *La Clef des chansonniers*, 1717]. DELOSME, *Les Souhails*, comédie, 1693, cite ce refrain sous la forme : *El zeste, et zeste, attendez-moi sous l'orme*. Voyez encore à ce sujet : *Journal de Verdun*, déc. 1750 et mars 1751; LEBER, *Collect. des meill. dissert.*, VIII, 446-453; FRANCISQUE-MICHEL, *Attendez-moi sous l'orme*, *dissert. sur un prov.* (dans *Mém. lus à la Sorbonne, sect. d'archéol.*, 1868, p. 167-208).

« Elle va dormir sous l'orme, se dit d'une jeune fille qui va faire l'amour. » Ponein (Ain), r. p.

Sur les *jeux sous l'ormel*, célèbres au moyen âge, voyez : *Hist. littér. de la France*, t. XXIII (1856), p. 618.

« Jamais riche n'est bel orme Ni pauvre beau chêne, » Calvados, *Statist. de France*.

« Praestat vineae ulmum esse quam hederæ = Myeulx vault ormeau estre à la vigne que garder le lierre de ruine. » BOVILLUS, 1531, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>.

« Celui qui veut se préserver des sorts n'a qu'à coudre au dedans de son gilet une petite branche de frêne avec un morceau d'écorce d'orme. » Boeage norm., LEC.

*Symbolique* : « L'orme symbolise la force. » *Traité curieux des Couleurs*, 1647, p. 78. — « Mettre au 1<sup>er</sup> mai une branche d'orme devant la fenêtre d'une fille = *Moué d'èrmyeù*, T'es ène pieù (*peau, putain*). » Molliens-aux-B. (Somme), r. p.

« Sous une image représentant une vigne chargée de fruits appuyée sur un ormeau mort est écrit : *loul mort que je suis, j'ai le même soin pour elle.* » LA FEUILLE, *Devises*, 1693.

### ULMUS CAMPESTRIS (SMITH)

*alinia*, gaulois, COLUMELLE, *De re rust.*, V, 6, 2. (C'est une espèce d'orme; est-ce celui-ci?)

*ormeau*, m., anc. franç., *Stephanus, Arbustum*, 1538, p. 15. (Selon STEPHANUS, on appelle spécialement *orme* l'*Ulmus montana*.)

*orme rouge*, m., Haute-Marne, c. p. M. L. AUBRIOT.

*ormiy'*, f., Le Mans, MAULNY.

*olmissa*, f., Pyrén.-Orient., COMP.

- ourmall*, m., Escales (Aude), A. MIR, *Cansou de la lauselo*, 1900, p. 215.
- oumall*, m., Béziers, Az. — Saint-Geniez (Aveyr.), r. p.
- aoumat'*, f., Nay (B.-Pyr.), LESPY.
- oumado*, f., Béziers, AZAÏS.
- couméto*, f., Argelès (H.-Pyr.), c. p. M. P. TARISSAN.
- houméll*, m., Lambeye (B.-Pyr.), r. p.
- oum'role*, f., Melle (D.-S.), r. p.
- oum'réle*, f., Pamproux (D.-S.), c. p. M. B. SOUCHÉ.
- ormé*, f., Charmes (Vosges), HAILL.
- orméy'*, m., Totainville (Vosges), HAILL.
- sauvédge conôre* (= noisetier sauv.), f., Bau de la Roche, OBERLIN.
- sôvége coure*, f., Fraize (Vosges), HAILL.
- arbre au pauvre homme*, franç., BASTIEN, 1809.
- in-m' louin*, m., Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT.
- evlec'hennicg*, *uloc'hennicg*, bret., P. GRÉG. [E. E.]
- tilhennicg*, *ibid.* [E. E.]
- onném*, bret. vann., L'A. [E. E.]

### ULMUS CAMPESTRIS STRICTA

- ormille*, f., franç., Duhamel-du-M., 1755.
- orne femelle*, m., *ourmèl*, f., Eure, ROBIN.
- orneau bâtard*, m., Indre-et-L., C. CHEVALIER, *Etudes sur la Touraine*, 1858, p. 318.
- orne maigre*, m., Belgique, POEDERLÉ.

### ULMUS CAMPESTRIS MODIOLINA

- orne tortillard*, *orne pyramidal*, *orne mâle*, franç., LORENTZ et PARADE, *Cours de culture*, 1837, p. 46.
- in-m'fort*, m., Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT.
- orne à moyeux*, m., français, *Bon Jardinier pour 1827*, etc., etc.
- orne gras*, Belgique, POEDERLÉ.
- malfente*, m., Indre-et-L., C. CHEVALIER, *Et. sur la Tour.*, 1858, p. 318 (ainsi appelé à cause de la difficulté qu'il y a à le fendre).
- rasplet*, m., Landes, MÉTIVIER, p. 736.
- pible*, m., C.-d'Or, ROYER.
- orne de Varvète*, m., *Annales de Flore*, 1835, p. 231. (Vareddes est un village près de Meaux, célèbre par la qualité de son orme tortillard.)

*ULMUS CAMPESTRIS LATIFOLIA*

- ourmèl*, m., *orme mâle*, m., Eure, ROBIN.  
*orme-leille*, m., franç., DUHAMEL DU M., 1755.  
*orme-lilleul*, m., franç., *Bon Jardinier pour 1827*, etc., etc.  
*orme d'Ypres*, m., franç., *Biblioth. d. propr. ruraux*, 1811, p. 23.  
*orme-ypereau*, m., *ypereau*, m., *yvet*, m., franç., NEMNICH, 1793. (Cet arbre vient d'Ypres.)  
*épriò*, m. P.-de-C.), *Rev. d. l. Rom.*, 1879, p. 61.  
*épriò*, m., env. de Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. Ed. EDMONT.  
*ipéryò*, m., Ligny-Saint-Flochel (P.-de-C.), c. p. M. E. EDMONT.  
*orme de Hollande*, m., franç., L. DU BOIS, 1825.  
*noisetier sauvage*, Belgique, POEDERLÉ.  
 TOPONOMASTIQUE : *Ipréaux*, ham. de Marenla (P.-de-C.) [Ed. EDM.]

*ULMUS EFFUSA* (WILDENOW)

- orme-petille*, *ormetee*, Vierzon (Cher), LE GRAND.

*ULMUS MONTANA* (SMITH)

- orme blanc*, m., franç., COTGR., 1650. — H.-Marne, c. p. M. L. AUBRIOT.

*PTELEA TRIFOLIATA* (LINNÉ)

- pteleas*, *teleas*, *thelia*, *pitile*, l. du m. â., GOETZ.  
*orme à trois feuilles*, *orme de Samarie*, franç., SAINT-GERMAIN, 1784.  
*orme de Virginie*, *trèfle en arbrisseau de la Caroline*, franç., FILLAS-SIER, 1791.  
*pélélin*, m., Gard, c. p. M. P. FESQUET.

*CELTIS AUSTRALIS* (LINNÉ). — LE MICOCOULIER

Noms de l'arbre :

- lotus*, lat. du 1<sup>er</sup> s. après J.-C., COLUMELLE, selon MEYER., *Gesch. d. Bol.*

- fraxinagolus*, l. du XIII<sup>e</sup> s., PETRUS DE CRESCENTIIIS, selon MEYER, *Gesch. de Bol.*
- cellis Plinii*, anc. nomencl., RATZENBERGER.
- lolus arbor*, *lolus fruclu cerasi*, *bagolarus tridentinis*, anc. nomencl., BAUH., 1671.
- micacoulier*, m., français du Midi, P. BELON, *Remonstrances d'agricult.*, 1558, f<sup>et</sup> 39; PINAEUS, 1561, etc., etc. — Montpellier, MAGNOL, 1686.
- micocoulier*, m., français du Languedoc, L'ESCLUSE, 1557. — français, DALECHAMPS, *Chirurgie franç.*, 1610, p. 366, etc.
- micoulier*, m., *alisier*, m., anc. fr., DUEZ, 1664.
- alisier*, m., franç., OLIV. DE SERRES, *Th. d'agr.*, 1600. — Midi de la France, *Annales forest.*, 1848, VII, 423.
- fabricoulier*, m., franç., RODET, *Bot. agric.*
- fabriguier*, m., *bois de Perpignan*, m., franç., CARIOT. [Ed. EDM.]
- micacoula*, f., Frontignan (Hérault), c. p. M. Ed. EDMONT.
- chadouné*, m., Arles-sur-Tech (Pyr.-Or.), c. p. M. Ed. EDMONT.
- fanabrègou*, m., Alais (Gard), c. p. M. Ed. EDMONT.
- falabrèghiè*, m., Uzès (Gard), c. p. M. Ed. EDMONT.
- falabrughié*, m., Aigues-Mortes (Gard), c. p. M. Ed. EDMONT.
- fabrécòla*, f., Plan-du-Var (Alp.-Mar.), c. p. M. Ed. EDMONT.
- frègolier*, m., anc. franç., P. BELON, *Remonstrances d'agricult.*, 1558, f<sup>et</sup> 39.
- farigoulier*, m., franç., DU PINET, 1625, I, 488 et II, 171, 213.
- fabrécouliè*, m., niçois, RISSO.
- fabrègoulié*, m., Var, HANRY. — Basses-Alpes. AVRIL.
- fabrigoulié*, m., B.-du-Rh., VILL. — Var.
- fèbrègoulié*, m., Carpentras, HONN.
- fabrègourié*, m., Grasse, HONN.
- farabrègourié*, m., Var, MISTRAL.
- fànsfarigouyé*, m., Arles, LAUGIER.
- brigoulié*, m., B.-du-Rh., VILL.
- galoufèriè*, m., Perreux (Yonne), JOSSIER.
- fabrécòla*, f. (arbre et fruit), Levens (Alp.-Mar.), c. p. M. Ed. EDMONT.
- fabrighiè*, m., Var, AVRIL.
- falabrighiè*, m., Aix-en-Pr., GARIDEL, 1716.
- falabrèghié*, m., Bas-Dauph., MOUT. — Vaucl., PAL. — B.-du-Rh., VILL. — Hér., PLANCH. — Puy-de-Dôme. — Mussidan (Dord.), Lou libre novial de Madamo Laforguo, Montpell., 1901, p. 151.
- farabrèghié*, marseillais, MISTRAL.
- fanabrèghiè*, m., Hérault, PLANCHON.

*fanabrégou*, m., Anduze (Gard), VIG. — La Salle (Gard), *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 71.

*Jonabrégou*, m., Sumène (Gard), *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 71.

*fanabrégò*, m., Pézénas (Hér.), MAZ.

*fenabregue*, m., anc. franç., RABELAIS.

*arigou*, m., cévenol, SAUVAGES, 1785.

*mélicoukié*, m., La Salle (Gard), *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 70.

*bélicoukié*, m., Saint-Jean-du-Gard (Gard), *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 70. — Anduze (Gard), VIG. — Montpellier, *Félibrige lat.*, 1896, p. 17.

*paparoutié*, m., provençal, RÉGUIS, *Mat. méd.*, p. 63. — Carpentras, MISTR.

*grifaoudiè*, m., Moyen Dauph., MOUT.

*picopoulié*, m., *picopouyè*, m., Cévenol., SAUV.; D'HOMBRES.

*fourkié périé* (= poirier à faire des fourches), m., Gard, c. p. M. P. FESQUET.

*bois de Perpignan*, m., français, LITTRÉ. (A Perpignan, on en fait des manches de fouet et divers ouvrages de menuiserie et de marqueterie.)

*péripignàn*, m., provençal, RÉGUIS. — Pézénas, MAZUC.

*séntiss*, m., toulousain, TOURNON. (Du lat. *cellis*?).

*lhadonér*, m., *lhadoné*, m., Pyr.-Orient., COMP.; CONILL.

*lhādounè*, m., Arles-sur-Tech (Pyr.-Or.), c. p. M. ED. EDMONT.

*abidèy*, m., Langon (Gironde), MISTRAL. — Libourne (Gironde), c. p. M. L. DURAND-DÉGRANGE.

*séntiss*, m., niçois, MISTR.

*pétiè*, m., Languedoc, MISTR.

*fraschenago*, bolonais, MATTIROLO.

*frassignol*, Turin, *Nomi adoperati*.

*fraggiracolo*, italien, *Nomi adoperati*.

*frissiga*, Bergame, Crémone, *Nomi adoperati*.

*melicoccio*, *melicucco*, Catanzaro, Reggio-Calabrie, *Nomi ad.*

*millicucehi*, *middicucehi*, Sicile, *Nomi adop.* — *Anescia*, Cojandre, Saluces, EANDI. — *pezabé*, *romilia*, Brescia, MELCH. — *crupignar*, *bovolar*, frioul., PIR.

μικροκούλι, grec moderne SIBTHORP. (C'est de là que vient le français *micoulier*.)

μελικουκιά, grec moderne, HELDR. (C'est de là que vient le languedocien *melicoukié*.)

Le micocoulier est souvent confondu avec l'alisier et on lui donne quelquefois les mêmes noms. Voir l'article *alisier*.

Le fruit est appelé :

*faba graeca*, latin de PLINE.

*micacoula*, f., Montpellier, *Rev. félibr.*, 1896, p. 84; *Campana de Magalonna*, 28 févr. 1899, p. 2.

*micoucoule*, f., franç., L'ESCUSE, 1557; etc., etc.

*micoucoule*, f., anc. fr., DUEZ, 1664.

*bélicoca*, f., Lunel (Hér.), e. p. M. E. PINTARD.

*bélicoco*, f., cévenol, SAUV., 1785.

*picopoulo*, f., cévenol, SAUV., 1785.

*bicàyoulo*, f., Avignon, HONNORAT.

*pataculo*, f., Toulon, AVRIL.

*fabrégo*, f., Var, AVRIL.

*fabrigoulo*, f., Basses-Alpes, AVRIL.

*fabrécola*, f., niçois, PELLEGRINI.

*falabrégou*, f., B.-du-Rh., AVRIL.

*fanabréga*, f., Montpellier, GOUAN, 1762.

*ehichoulo*, f., Aix-en-Pr., GARIDEL, 1716.

*chicoulo*, f., provençal, AVRIL.

*péta dé couniou* (= crotte de lapin), Valensolle (B.-Alpes), HONNORAT. (Le fruit ressemble à une crotte de lapin.)

TOPONOMASTIQUE : *Sanctus Petrus de Fanabriculo*, anc. église des Aliscamps, à Arles, où se trouvait un micocoulier, MISTRAL, I, p. 1092.

[ONOMASTIQUE : *Falabrègue*. — H. G.]

## CUPULIFÈRES

## FAGUS SILVATICA (LINNÉ). — LE HÊTRE

- fagus, faguus, fragus* (?), *fragrus* (?), I. du m. â., DU C.; DIEF.  
*fau, fo, feu, faoul, fol, foul, fayen, fain, fayen, fayan, faon, fousteau,*  
*fausteau, fouteau, fauteau, faytault, anc. fr.*  
*frau, m., fraus, m., anc. fr., GOD.; ESCALLIER, Vocab. du XIV<sup>e</sup> s.*  
*fag, m., fach, m., hac, m., fok, fök, m., fatch, m., fày', m., hày',*  
*m., fàyar, m., foyar, m., fouyar, m., fàyôr, m., fëyar, m.,*  
*fòyèr, m., fauàyar, m., fàyal, m., fàyà, m., fàya, f., fàyô,*  
*m., fòyô, m., fouyà, m., fòyé, m., fouàyè, m., èfëyè, m., fan,*  
*m., fàyan, m., fouàyan, m., fàyin, m., fin, m., fàyisse, f.,*  
*fày'esse, f., fëy'sse, f., fènèsse, f., fénièsse, f., finèsse, f., fànè,*  
*m., fàyile, f., èfàyile, f., fày'te, f., féy'te, f., fadzày', m.,*  
*fajassé, m., fajass, m., hajou, m., fothli (av. th angl.), fohi,*  
*m., fohira, f., fol, m., fou, m., foù, f., fô, m., fò, m., faou,*  
*m., fouou, m., haou, m., fã, m., fà, m., feu, m., fë, m., feù, m.,*  
*foueù, m., fè, m., fê, m., faoué, m., faoué, m., faouè, f., favé,*  
*m., fuè, m., fià, m., fa, foutt, m., faouss, m., facutss, m., fol,*  
*m., fouèl, m., fouèle, f., fouale, f., foutô, m., foutyô, m.,*  
*fouétô, m., foukyô, m., fôtale, f., foulale, f., foutyaou, m.,*  
*foutyà, m., fëtyô, m., futyò, m., feukýao, m., fouté, m.,*  
*fouàyan, m., env. de Pamproux (D.-S.), c. p. M. B. SOUCHÉ,*  
 en divers patois.  
*fayen, m., anc. fr., SAINTYON, Edicts d. eaux et for., 1610, p. 382.*  
*fàyin, m., Euguzon (Indre), TISSIER.*  
*fain, m., anc. fr., MÉNAGE, 1750, s. v<sup>o</sup> faine.*  
*faon, m., anc. fr., docum. de 1520, LABORDE, 1853, II, 270.*  
*fan, m., env. de Fougères (I.-et-V.), r. p.*  
*fagnélié, m., Pierremont (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.*  
*fàyisse, f., Brechainville (Vosges), ADAM. — Brillon (Meuse), VARL.*  
*fëyisse, f., Meuse, LAB.*  
*fàyèsse, f., Trampot (Vosges), ADAM.*  
*fày'sse, f., Meuse, CORDIER. — H. M., c. p. M. A. DAGUIN. — Loisy*  
 (Marne), GUÉNARD.

- féy'sse*, f., Pargny (Vosges), AD. — La Neuveville-s.-M. (Vosges), HAILL.  
— H.-M., c. p. M. A. DAGUIN.
- fènèsse*, f., *fénièsse*, f., Vosges, HAILL.
- finèsse*, f., Rouges-Eaux (Vosges), ADAM.
- feùlé*, m., *fèlé*, m., *fulè*, f., *foti*, m., *foutèl*, f., *fòtale*, f., *foutale*, f.,  
*fatouliè*, m., *fatouriè*, m., *fàyèni*, m., *fouiniè*, m., *fouiniô*,  
m., *fouinô*, m., *fouinà*, m., *fièniè*, m., *fèniè*, m., *fèn'tyè*, m.,  
*fouèn'tyè*, m., *fàno*, m., en divers patois.
- fourkss*, m. s., Ponts-de-Cé (M.-et-L.), r. p.
- fëjarn*, m., Veauchette (Loire), r. p.
- fëyall*, m., Marchenoir (L.-et-Ch.), r. p.
- fàyarda*, f., Saint-Jean de Bournay (Isère), r. p.
- fia*, m., *fiarda*, f., Charavines (Isère), c. p. M. ED. EDMONT.
- faw*, m. wallon (= *fau*, *fou*, franç.).
- fawelè*, m. wallon, = petit hêtre. — J. F.
- haistre* (1), m., *haestre*, m., *hestre*, m., *estre*, m., *heltre*, m., anc. fr.  
du Nord. (Ces mots ont d'abord signifié *jeune hêtre* et par la  
suite *hêtre* en général. — Dans un texte de 1210 on différencie  
*le fou et l'heltre*. Voy. GOD., IV, 107.)
- hesdre*, m., anc. fr., CL. COTEREAU, *Columelle*, 1552, p. 459.
- hèsse*, f., wallon ardennais.
- hêtre*, m., français. (Le mot est *féminin* dans certains patois.)
- hate*, f., Luxembourg méridional ou lorrain. — J. F.
- héte*, m., *hète*, m., franç. pop. en un grand nombre d'endroits.
- hâtr*, m., Rainville (Vosges), r. p.
- hêtrò*, m., Moussey (Vosges), HAILL.
- aileron*, f., anc. fr. Se trouve dans le jeu de mots suivant : « Se

(1) « Les Parisiens et les Normands disent *haistre* ; ils croiroient dire une ordure en disant *fontreau*. » MÉNAGE, 1750. — A l'origine *haistre* désignait spécialement le *jeune hêtre*, particulièrement employé pour le chauffage ; c'était le *bois de l'aistre*, c'est-à-dire le *bois de foyer*. — Le mot *aistre* dans le sens de *foyer* se trouve dans les exemples suivants : « *Hastre* = foyer allumé, » CHANSONS DE GAUTIER GARGUILLE, publiées dans *la Bibliothèque facétieuse*, 1858, II, 28. — « Sept ou huit enfants à l'aistre.... Le chat en l'aistre.... Cendres en l'aistre del fu.... » XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., LITTRÉ au mot *âtre*.

[*Hêtre* vient du néerlandais *heister* qui avait le sens général de « arbrisseau » ; — *âtre* vient de l'anc. haut-all. *astrich*, sol dallé, et n'a aucun rapport avec *hêtre*. — J. FELLER.]

[Cette étymologie ne rend pas compte de l'h aspirée, qui indique une origine germanique. *Hêtre* est « emprunté du néerl. *heester* » (*Dict. général*) ; cf. LITTRÉ, KËERTING<sup>3</sup> 4558 ; KLUGE<sup>7</sup>, v. *Heister* ; SCHRADER, *Reallexikon der idg. Altertumskunde* 118, etc. On voit dans *Heister* un dérivé (cf. *Flieder*, *Hollunder*) de *heis-*. cf. l'ancien *Hëswald* = *Silva C(h)æsia* de TACITE. — E. E.



chauffer à la fumée d'une *aïteron* pour faute de bois. » XVII<sup>e</sup> s.,  
FOURNIER, *Var. hist. et litt.*, III, 59.

*hèstrale*, f., wall. = buisson de hêtre. — J. F.

*étra*, f., Morillon (Sav.), r. p.

*étr*, masc., Aubenton (Aisne), r. p. — Lisines (S.-et-M.), r. p. —  
Saint-Julien-s.-S. (Orne), r. p. — Dives (Calv.), r. p.

*rêtr*, m., Pont-Audemer, Caumont (Eure), JOR.

*èn'tr*, m., Archiac (Char.-Inf.), r. p.

*atr*, m., Villeneuve-s.-Nic. (E.-et-L.), r. p. — Fargniers (Aisne),  
r. p.

*hértt*, m., Saulxures-s.-Mos. (Vosges), r. p.

*hétryè*, m., Pissy-Poville (S.-Inf.), r. p.

*hétray'*, m., Corniéville (Meuse), r. p.

*hétyè*, m., Saint-Symphorien (I.-et-L.), r. p.

*hêté*, m., env. de Belfort, VAUTH.

*hatt*, m., Ardennes, r. p. Breux (Meuse), *Mém. de la Soc. d. lettres  
de Bar-le-D.*, 1898, p. 310. — Etalle (Bel.), r. p.

*étt*, m., Hesdin, Auxy-le-Ch. (P.-de-C.), r. p. — Claye (S.-et-M.), r. p.  
env. de Châteauroux (Indre), r. p.

*até*, m., *âté*, m., *até*, Bournois (Doubs), Rouss. — Cubry, Clerval  
(Doubs), r. p. — Sancey (Doubs), *Rev. d. philolog. franç.*,  
1899, p. 133, Plancher-I.-M. (H.-Saô.), POUL. — Villers-le-Sec  
(H.-Saô.), r. p.

*hèss*, m., Saint-Hubert (Belg.), MARCHOT.

*hass*, m., Luxemb. wallon, DASNOY.

*hêhhe*, f., La Bresse (Vosges), *Bull. de la Soc. philomath. vosg.*, 1887,  
p. 251.

*hhèbé*, m., jargon de Razey près Xertigny (Vosges), r. p.

*bouocha*, m., Ban-de-la-Roche, OBERLIN.

*bouhhon*, m., *bohbon*, Vosges, HAILL.

*bochò*, m., La Poutroye (Alsace), SIMON, p. 428.

*bohho*, m., Ban-sur-M. (Vosges), ADAM.

*époche*, f., Bains (Vosges), r. p. — Hennezel (Vosges), ADAM.

*tòzin*, m., Sabres, Mézos (Landes), c. p. M. ED. EDMONT.

*trass*, f., Alluy (Nièvre), c. p. M. ED. EDMONT.

*h'au* (prononcé *haou*) Bigorre, c. p. M. TARUSAN.

*ôli*, Chenôve (C.-d'Or), r. p. (on fait de l'huile avec le fruit).

*arbre de rame*, environs d'Aurillac, c. p. M. P. LE BLANC. [à Sainte-  
Eulalie (Lozère) on appelle *feuilles de rames* les feuilles sèches  
de hêtre qui servent à remplir les paillasses de lits, et *rames  
de caillada* (lait caillé) les jeunes feuilles fraîches de cet arbre

dont les vaches sont très friandes et qui leur donnent de très bon lait, c. p. M. P. LE BLANC].

*faz, faza*, Parme, MAL. — *fau*, sicil., CAGL. — *fò*, milan., monferrin. — *fajar, fau, vèspul*, frioul, PIR.

*boc*, anglo-saxon.

*fau* du hêtre, *fœuenn* un hêtre, bret. moy. ; mod. *faw, fauen*, cf. *Gloss. moy. br.* 234. Sur l'absence de nom celtique pour cet arbre, voir SCHRADER, *Reallex*, 118 [E. E.].

*benk, buuck, bieck, boek, boekenboom, beukenboom, biekenoteleer*, dial. flam. et holl. (A. DE C.)

Le jeune hêtre est appelé :

*faginula, hastra, haistria*, lat. du m. â., DU CANGE. (Au moyen âge le latin *asra* signifiait *sol carrelé* et par suite *foyer* et par suite *maisonnette où il y avait au moins un foyer* et par suite le jeune hêtre qui est par excellence le bois bon à brûler au foyer.) [Explication réfutée plus haut, p. 98. n. E. E.]

*hestrus*, lat. du m. â., GOD.

*faoulò*, m., Meuse, LAB.

*folhalè* (av. *th* angl.), m., La Veveysse (Suisse), SAVOY.

*haboul*, m., *habourisse*, f., Vallée d'Azun, CORDIER.

*lastour*, m., Vallée d'Aspe (Basses-Pyr.), LESPY.

*haistriau*, m., anc. fr., DU C., VII, 197.

Noms du fruit :

*glans fagea, fagia, fagum, fagina, facinum, fagmentum fagilricium, nuxfagi*, l. du m. â.

*favine, faiene, foyne, fayne, faine* (1), *fangne, fane, gland de hestrc, gland de fain, noix-faine*, anc. fr.

*hayéte*, f., Bigorre et Béarn.

*fajo, fage, hage, fadza, afadza, fadzo, afadzou*, m., *fazo, faze, fayó, afàyou*, m., *hafàyou*, m., *hàý, halho, fàysse, fàýine, féýine, fàýèn', fuyèn', fuèy'na, fàý'no, féy'no, fòy'no, fay'ne, féna, féno, féne, fièn', fun-nd, fin-na, fin-ne, faue, fòne, fagne, fâgne, fangne, fingne, finte, faouine, faouin-ne, fouino, fuino, fouine, fouinou*, m., *fuine, fouàý'no, faouène, fouèno, fouèn', fouinò*, m., *fouiniò*, m., *fènèlle, fènotte, fégnòlè, fagnèlle, falyètte*,

(1) Sur l'étymol. de ce mot voy. A. TOBLER, dans *Zeitisch. f. rom. Philol.* 1885, p. 573. [Autant dire tout d'un coup que *faine* vient de *fagina* (sous entendu *bacca*). — J. FELLER.]

*hagète, hayète, haye, foukyotte, foutij', favou, m., fèvièou, m., hajolo, fàyon, m., afa, f., en divers patois.*

*fayere, f., wallon, J. F.*

*foutyô, m., Berry, Sologne, LE GRAND.*

*fraine, f., anc. fr., SAINCTYON, Edicts d'eaux et for., 1610, p. 382.*

*frègnètte, f., Eure, S.-Inf., JORET.*

*pahou, m., Vielsalm (Belgique), Wallonia, 1893, p. 111.*

*gladyô, m., Tavaux (Jura), r. p.*

*calô, m., La Carneille (Orne), JORET.*

*noix d'hêtre, f., Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.*

*noix de faine, f., Coincy (Aisne), r. p.*

*châtaigne, f., Bohain (Aisne), r. p. (La vraie châtaigne n'existe pas dans le pays.)*

*petite châtaigne, petite calènne, Caudebec-l.-Elb. (S.-Inf.), r. p.*

*catin, f., Magnicourt-s.-C. (P.-de-C.), r. p.*

*couille de hêtre, f., Warloy-Baillon (Somme).*

*noujette, f., Ramecourt (P.-de-C.), c. p. ED. EDMONT.*

*kilbichen, bret. de Pleubian, c. p. M. Y. KERLEAU.*

*kilfichen, bret. de Lannion, c. p. M. Y. KERLEAU.*

*finijen, fibvijen, fibien, et plur. bilbich, kivich, babilotes, fouion, fion, etc., bret. mod., ERNAULT, Gloss. moy. br. 243. [E. E.]*

*bèkèn, bret. des env. de Lorient, r. p.*

*ackeran, Styrie, UNGER.*

*benkennool, bukenool, biekenool, boeknote, flam. ; beukelkoorn, dial. holl. (A. DE C.)*

Voir d'autres noms gallo-romains du hêtre et de la faine dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atlas ling. de la Fr.*, fasc. 12 et 15, cartes 528, 690 et 691.

Un lieu planté de hêtres est appelé :

*fagia, faia, fagium, fagetum, fragilum, faginetum, fagimentum, l. du moy. â.*

*faya, f., faged, m., faiet, m., haiet, anc. dial. du Midi.*

*faignas, m., feignas, m., foutelaie, f., anc. franç.*

*fouilloij, m., picard, doc. de 1507, GOD.*

*fèl'lâ, f., foutellerie, fouterrerie, foulè, m., fàyaré, m., fò-ira, f., habourè, m., fàyèy', m., fayé, m., fày', f., fày, m., fène, fègne, f., fagèll, m., fagède, f., hêtrée, hétréy', en divers patois.*

*favenneg, faôennek, favecq, faoued, faouëdeg, diminutifs faveguicq, faouëguic, faouëdicq, bret. mod., ERNAULT, Gloss. moy. bret. 234. [E. E.]*

*fayis*, m. wallon.

Une pépinière de jeunes hêtres est appelée :

*haistrière*, f., anc. fr., GOD.

*fàyèl*, m., Pas-de-Calais.

« On appelait autrefois *haute-futaie* un bois composé de hêtres très vieux; par extension on nomme aujourd'hui ainsi tout bois dont les arbres n'ont pas été coupés depuis très longtemps. » français. « *Haulte foussoie* = haute futaie. » anc. fr., GRINGORE, éd. d'Hér., I, 159.

TOPONOMASTIQUE : *La Fage, La Haute Fage, La Faye, Le Fay, Le Grand Fay, La Haute Faye, La Belle Faye, Le Beau Fay, La Foye, La Haute Feuille, La Faguette, Le Faget, Le Fayet, La Fayelle, Le Fayé, Le Fayel, Le Fayau, La Fagière, La Faguère, La Fayère, Le Fayard, La Fayardie, La Fajardie, La Fayore, Au Fau, Le Faux, Les Faux, Le Grand Fau, Le Bel Fau, Les Trois Faux, Les Sept Faux, Le Fou, Les Foux, Le Grand Fou, Le Gros Fou, Le Bel Hêtre, Le Gros Hêtre, Le Vieil Hêtre, Le Hêtre aux Loups*, noms de nombreuses localités.

*Fays, Fays-le Franc, Grosfays, Beaufaux, Beaufays*, etc., etc., *Les sept fauves, A treüs fawetès*. — J. FELLER.

*Fayetum*, lat. de 1349, *La Favède*, aujourd'hui, loc. du Gard, GERMER-DURAND.

*La Forêt des Fanges*, Aude.

*Belfach, Belfay*, l. de la H.-Gar., SAINT-CHARLES, *Arch. d. la H.-G.*, 1887, p. 26 et p. 111.

*La Fageda*, doc. de 1544, *La Hayède*, doc. de 1731, *Le Faget*, doc. du XIII<sup>e</sup> s., *Le Hagel*, aujourd'hui loc. des B.-Pyr., RAYMOND.

*Mifaget, Hagetaubin*, villages des B.-Pyr.

*Hagetman* (= mauvais hêtre), loc. des Landes.

*Alla Faya*, lat. de 1330, *Aultefaye*, doc. du XVI<sup>e</sup> s., *Malafaya*, lat. de 1116, *Malefage, Fayola*, doc. de 1178, *La Fayolle, La Fajole, La Fagolle, Fagoulet, La Fajole, Le Fayot, Le Fayou, Las Fayounas, Fayoulet, Le Faget, La Fagelle, Las Fayas, La Vieille Faye, Les Fayats, Bois de Fayaul, Fayardia*, lat. de 1398, *Le Fayard, La Fayarde, La Fayardie*, loc. de la Dordogne, DE GOURGUES.

*Heid des fawes*, m. ch. f. (= colline des hêtres), lieu dit de la commune d'Ensival, lez Verviers. — J. FELLER.

M. BATCAVE ajoute :

*Fayet*, forêt détruite, c<sup>me</sup> de Sauvelade. *Silva quae dicitur Faiet*, 1127 (MARCO, *Hist. du Béarn*, 1<sup>re</sup> éd., p. 421).

*Fayet*, village, c<sup>me</sup> de Buzy, 1614 (RAYMOND).

*Fayet*, village, c<sup>me</sup> d'Oloron-S<sup>te</sup>-Marie, 1215 (MARCO, *loc. cit.*, p. 530).

*Fayet-Foey*, fief, c<sup>me</sup> de Navorreux (RAYMOND).

*Fayne*, montagne, c<sup>me</sup> de Sare.

*Haget*, f., c<sup>me</sup> de Lostillon, 1776 (RAYMOND).

*Hayet*, h., c<sup>me</sup> de Castela-Liubix, 1675 (RAYMOND).

*Hayet-Aubin*, c<sup>me</sup> d'Arkez. *Fayet-Aubii*, XIII<sup>e</sup> s., Pas de Béarn — *Fayetum-Albinum*, 1536 ; ; — *Fazet*, 1537 (RAYMOND).

*Mifayet*, c<sup>me</sup> d'Arudy. *Medium-Fayet*, 1100 ; — *Faied*, XII<sup>e</sup> s., MARCO, *loc. cit.*, p. 380, 405 ; — *Meduis-Fayet*, 1257 ; *Micyfayet*, 1287.

*Clara Faga* au moy. â., *Clair Fage*, aujourd'hui, Corrèze.

*Faghona*, doc. de 1441, *Le Fagionel*, *Faiola*, doc. de 1312, *La Faghola*, doc. de 1526, *La Faghania*, doc. de 1515, *La Faghana*, *Le Fagenel*, doc. de 1623, *La Fayde*, doc. de 1512, *Le Faïl*, *Le Foyl*, *Foye*, *Foichtz*, doc. de 1661, *Le Fayet*, *La Faïce*, *La Faisse*, *Fajal*, *Fazal*, *La Fajole*, *Fajoux*, *Le Fau*, *Les Faux*, *Faillitoux*, *La Fage Redonde*, *Haute-Fage*, *La Fage*, *La Fagette*, *La Fragette*, *Causfreyt*, doc. de 1523, *Causeire*, doc. de 1553, *Causfeyt*, doc. de 1670, *Cau-fayt*, doc. de 1696, loc. du Cantal, AMÉ.

*Le Fage*, *Fagaud*, *Fagot*, *Fagode*, *La Faye*, *Fayal*, *Fayet*, *Les Fayasses*, *Le Fayt*, *Fayon*, *Le Fayol*, *La Fayolle*, *Le Faublanc*, *Montfagnon*, loc. du Puy-de-D., BOUILLET.

*Faynum*, lat. de 1297, *La Faya*, doc. de 1525, *Fayn*, doc. de 1579, *Le Fayn*, *Le Fayne*, *Le Faï*, *La Foyel*, *La Fayer*, *La Fayole*, *Les Fayols*, *Beaufays*, *Font-Faina*, doc. du XV<sup>e</sup> s., *Font-Fayne*, doc. de 1629, loc. de la Drôme, BRUN-DURAND.

*Le Faï*, *La Faye*, *Les Failles*, *Les Faix*, *Le Faite*, *Le Fayet*, *La Fayère*, *La Fayore*, *La Fayolle*, *Le Fayard*, *Beau-Fay*, *Le Fau*, *Fayssiae*, lat. de 1360, *Fayehiae*, lat. du XV<sup>e</sup> s., *La Fuisse*, *Les Fuisses*, *Fayssas*, *Les Fazis*, *La Feyssière*, *Faysola*, doc. de 1410, *Faïssore*, *Feyssolles*, *La Favie*, *Tresfaves* (= lieu au delà des hêtres), *Faudon* (= montagne du hêtre ?), loc. des H.-Alpes, ROMAN. *Le Plan Fayet*, *Feu Courbe*, loc. du Chablais, JACQUOT, *Noms de lieux de Chabl.*, 1901.

*Torrent du Fayaz*, *Fayet*, *Le Grand Fayard*, *Les Féards*, *Féat*, Savoie, VERNIER.

- Beaulfagey*, doc. du XIII<sup>e</sup> s., loc. de Saône-et-L., MICHON, *Arch. eccl. de S.-et-L.*, 1894, p. 177.
- Le Verfay, Le Fayard, La Fayette*, loc. de l'Ain, GUIGUE.
- Belfo*, en 1303, *Belfol*, en 1503, *Beffoux*, aujourd'hui, loc. de Saône-et-L., GUILLEMIN.
- Longifay*, anc. local. du Lyonnais, GUIGUE, *Cartul. lyonn.*, 1893, II, 26.
- Lougfaye*, Prusse wallonne, près de Malmédy, J. FELLER.
- La Fa*, doc. de 1578, *La Fagotière, Les Faillets*, loc. de l'Indre, HUBERT.
- Bellus Fagus*, au XII<sup>e</sup> s., *Belfo*, au XII<sup>e</sup> s., *Beaufou, La Fouquetière, La Foutière, La Fagotière, La Faite, La Faitière*, Indre-et-L., CARRÉ.
- Fayac*, doc. de 1487, loc. du Limousin, *Gallia Christ.*, II, 580.
- Les Fayards, La Fayolle, Clairefaye, Feytiat*, loc. de la H.-Vienne, LEROUX, *Arch. civ. de la H.-V.*, 1882, pages 48, 59, 104, 149.
- Beaufou, Féolette*, loc. de la Vendée, BARBAUD, *Arch. civ. de la V.*, 1898, p. 348 et 502.
- La Féolle, La Fiolle, Le Fiollet*, Poitou, *Soc. de statist. des Deux-Sèvres*, 1874, p. 425.
- La Foye, Villa Faya*, en 876. *Faye l'Abbesse, La Faye Garol*, en 1433, *La Faye Fiée, La Fazillière, Les Foueteaux*, en 1276, *Follosum*, lat. de 1280, *La Fouille, La Fouillerie, Le Fouilloux, L'Etang du Fouilloux, Foluns*, en 1123 (?), Deux-Sèvres, LEDAIN.
- Le Breuil au Fa*, lieu dit de la Vienne. *Congrès scientif. à Bordeaux.*, 1861, IV, 375.
- Fouqueteau, La Fa*, loc. de la Vienne, RÉDET, *Arch. civ. de la V.*, 1891, série C, p. 34; 1897, série C, p. 49.
- Veillefau*, localité du Poitou, doc. de 1388, RÉDET.
- Faymoreau*, loc. de la Vendée.
- Le Pied du Fou*, anc. loc. de l'Anjou, A. JOUBERT, *Baronnie de Craon*, 1888, p. 229.
- Bellus Fayacus*, lat. de 1217, loc. du Maine, CAUVIN, *Chartulae cenomenses*, 1859.
- La Faigne*, doc. de 1216, loc. du Maine, *Gallia Christ.*, XIV, 476.
- Bois-Faglin, Beaufeu*, loc. de la Sarthe, PESCHE, I, 103; IV, 636.
- L'Aître Brûlé, Le Vieil Aistre*, anc. loc. de la Sarthe, BELLÉE, *Arch. de la Sarthe*, 1876, 1881, II, 46; III, 408.
- Foresta Failli*, lat. de 1160, *Forêt de Fay, Faill*, doc. de 1215, *Le Fay, Les Bas Fays, La Fayère, La Futaie, Le Fouteau, Beau-fouteau, La Butte du Fouteau, Le Petit Fouteau, Le Fouzeau*,

*La Foulandière, La Foutelaie, La Foyardière, La Folliardière*, loc. de la Mayenne, MAITRE.

*Mons Foletus* ou *Mons Folulus* ou *Mons Fauni*, lat. du m. à., *Montfollet*, aujourd'hui, *La Foillarde*, anc. bois près du prieuré de Villedieu, MÉTAIS, *Cartul. de la Trinité de Veud.*, 1897, IV, 288, 315.

*Faigarmont* (= *Mons Fagi*), anc. local. de la Beauce, *Annuaire d'Eure-et-L.*, 1852, p. 294.

*Bella Fagus*, lat. de 1440, *Belfum*, doc. de 1096, *Belfai*, doc. de 1150, *Belfou*, doc. de 1120, *Biaufuel*, doc. de 1273, *Beaufouet*, aujourd'hui, *Beaufourt*, doc. de 1621, *Beaufour*, aujourd'hui, *La Faye*, *Le Fée*, *Le Féy*, *Feallay*, doc. de 1538, *Le Vieil Hêtre*, loc. d'Eure-et-L., MERLET.

*Le Fay*, *Le Fayel*, *Les Fayels*, *La Fayelle*, *Les Fayaux*, *La Fayardière*, *Foutillaia*, lat. de 1260, *La Foutelaye*, *La Foutelée*, *La Futelaye*, *Fouteray*, *Le Haistrey*, doc. de 1574, *Le Hetray*, *La Haitraie*, *La Haitrie*, *Le Bois-Hestrel*, *Le Beau-Hetrel*, *Les Hétrots*, *Le Hêtre à Dieu*, *Le Hêtre Saint-Roch*, loc. de l'Eure, BLOSSEVILLE.

*Le Fauc*, *Le Fouc*, *La Faye Courbe*, loc. de l'Orne, *Annuaire des cinq départ. de la Normandie*, 1900, p. 205.

*Le Vieux Logis des Aitres*, lieu-dit à Saint-Julien (Orne), *Du Hays*, *Merlerault*, 1865, p. 114. — *L'Etre à Roses*, herbage à Nonant (Orne), IDEM, p. 12.

*Caracfagus*, en 1123, *Querquesolium*, en 1287, *Querquesou*, en 1510, *Carquesou*, aujourd'hui, *Le Bois de Feu*, *Châteaufou*, *Fouy*, *Feillou*, *Le Defay*, *Les Deffais*, *Les Defois*, *Les Defas*, *La Foutière*, *La Fouterie*, *La Foutais*, Loire-Infér., QUILG.

*Le Haistre Saint-Martin*, triage de la forêt de Mauny, CHAUFFOURT, 1618, p. 45.

*Le Haistre à trois Pieds*, *Le Haistre de Nostre-Dame*, triages de la forêt de Lyons, CHAUFFOURT, 1618, p. 39.

*Le Fay*, *Le Fayel*, *La Fayère*, *Le Fains*, *Fains*, *La Fainière*, *La Faitière*, *Les Fair*, *Le Fouc*, *Le Foucq*, *Le Fou-Coupé*, *Le Fou Frileux*, *Le Fou-Chêne*, *Fouquet*, *La Fouquette*, *La Fouquerie*, *La Fouquière*, *La Fouquetière*, *La Fouquelaie*, *Le Beau Fouquet*, *Le Beau Fiquet*, loc. du Calvados, HIPPEAU.

*La Foutelaie*, loc. de la Manche, DUBOSC, *Arch. civ. de la Manche*, 1865, p. 163.

*Saint-Christophe du Foc*, loc. de la Manche, *Mém. de la Soc. des antiq. de Normand.*, 1856, p. 208.

- Fagelum*, *Le Faouët*, au moyen âge, nombreuses loc. de la Bretagne armoricaine.
- La Fouquelière*, *La Fayelière*, Loire-Inf., CORNULIER.
- Le Hêtre Bel Arsène* ou *Belle Arsène*, lieu-dit à La Londe (S.-Inf.), *Soe. des amis des se. nal. de Rouen*, 1904, p. 178.
- Gilberte et les Inséparables*, hêtres soudés l'un à l'autre, dans la forêt de Fontainebleau.
- Le Hêtre des Gardes*, loc. à Canteleu (S.-Inf.). *Soe. des amis des sciences nal. de Rouen*, 1904, p. 180.
- La Folloie* au XIII<sup>e</sup> s., triage de la forêt de Senlis, 1905, p. 45.
- Fracfagium* (= fractum fagium), lat. du IX<sup>e</sup> s., *Freffay*, doc. de 1252, *Ferfay* aujourd'hui, loc. du Pas-de-Calais, DE LOISNE, *Noms de lieux du P.-de-C.*, 1901, p. 13.
- Rougefay*, *Le Fay*, *Faux*, *Le Faux*, *Le Fayel*, loc. du Pas-de-Calais [ED. EDM.].
- Fouillois*, doc. de 1216, loc. des env. d'Amiens, *Gallia Christ.*, X, 1181.
- La Hestrie* en 1206, Picardie, TH. LEFÈVRE, *Nol. sur Bernaville*, 1897, p. 19.
- Bienfaï*, doc. de 1581, loc. de la Picardie, DURAND, *Arch. civ. de la Somme*, 1897, IV, 409.
- Bois Bernafaye*, lieu-dit de la Somme, DE CAGNY, *Péronne*, 1869, II, 75.
- Le Brun Fay*, anc. lieu-dit de Picardie, *Mém. de la Soe. des antiqu. de Pic.*, 1882, p. 192.
- Le Feu Armé*, anc. triage de la Forêt de Clermont (Oise) où il y avait beaucoup de hêtres, DE LUCAY, *Comté de Clerm.*, 1878, p. 166.
- Clairfayls*, loc. du dép. du Nord.
- Bas au Fayl*, anc. loc. de la Belgique, REIFFENBERG, *Monum. p. l'hist. de Namur*, 1844, I, 608. — *Beaufays*, loc. de la Belgique [ED. EDM.].
- Le Faouya du Pendu*, lieu-dit dans le canton de Wavre, TARLIER, 1864, p. 87.
- Foilluel*, doc. de 1244, *Foulluel*, doc. de 1252, *Faillouël*, aujourd'hui loc. de l'Aisne, GIRY, *Orig. de Saint-Quentin*, 1887.
- Faignon*, anc. loc. de la Champagne, *Gallia Christ.*, IX, 201.
- Fangnon*, *Fainières*, anc. loc. de la Champagne, LONGNON, *Doc. rel. au Comté de Ch.*, 1901, I, 113 et 268.
- La Hasterelle*, loc. à Fleigneux (Ardennes), HANNEDOUCHE, *Diet. des comm. de l'arr. de Sedan*, 1892, p. 205. [Le hêtre qui a donné lieu à ce nom existe toujours.]



*Failloué, Montfauxvelles*, villages des Ardennes.

*Faï-Fade*, lieudit à Monthermé (Ardennes), SAUVAGE, *Statist. minér. des Ard.*, 1842, p. 163.

*Marfaux*, village de la Marne.

*Faylum*, lat. de 1220, *Fayl*, doc. de 1255, *Bonus Fagetus*, lat. de 1150, *Bel Fay*, *Belymfay*, doc. de 1226, *Blinfey*, loc. de la H.-Marne, ROSEROT.

*Faitel*, doc. de 1210, *Foresta de Feola*, lat. de 1215, *Boc-en-Fiel*, *Fayet*, doc. de 1264, *Fox*, doc. de 1175, *Belle Fayle*, loc. de l'Aube, BOUTIOT.

*Fagi juxta Villamancel*, en 1288, *Fool les Villercel*, en 1288, *Faux-Villecerf*, aujourd'hui, Aube, LE CLERC, *Etude sur Romilly*, 1898, p. 57.

*Fanniacum*, au moy. âge, *Fagnier* ou *Fancier* en 1702, *Fagny*, aujourd'hui, village de la Meuse, *Mém. de la Soc. des lettres de Bar-le-Duc*, 1898, p. 174.

*Fayen*, *Faysse*, *Mort Fay*, *Rouge Foux*, localités de la Meuse, LIÉ-NARD.

*Le Haut de Faite*, *Tête de Faux*, loc. du Haut-Rhin, STOFFEL.

*Le Cul de Faye*, loc. de la Nièvre, LEBLANC-BELLEVAUX, *Arc. de la Nièvre*, 1868, p. 168.

*Le Fahy*, lieu-dit à Lavoncourt (H.-Saône), GOUSSET, *Ess. sur Lav.*, 1857, p. 9.

*Le Bois du Fayl*, *Le Forest du Faul*, loc. de Bourgogne au moy. âge, PICARD, *Vénerie des Ducs de Bourg.*, 1881, p. 15.

*Faoug*, *Faug*, *La Foux*, *Son-les-Foux* (= sommet des hêtres), *Entre-Foux*, *Plan des Faouls*, *Prè du Feu*, *Crête du Feu*, *Belfol* en 1416, *Belfaux*, *Beffeux*, *Les Fours*, *Sur les Fours*, *La Combe du Four*, *Les Foyers*, *Les Fayeux*, *Les Faz*, *Le Champ Fay*, *La Rouge Faya*, *Le Fahy*, *La Fouéraie*, *La Feyère*, *Le Mansay*, *Les Tréfayes* (= au delà des hêtres), *Les Tréfaux*, *La Plana Faye*, *Le Planfey*, *Le Planfeun*, en 1228, *Le Plan Faon*, *Le Plan Fayon*, *Le Plan Fahin*, *La Fayaula*, *Les Fayules*, *Les Fotelats*, *Le Fouetteley*, Suisse rom., JACC.

*foux*, f., est le nom de divers ruisseaux et torrents du Midi de la France. Ce nom n'a rien à voir avec *fou*, m., hêtre. — J. FELLER.

*Fagus Pendens*, lat. de 1146, *Folpendant*, doc. de 1155, *Foupendant*, doc. de 1160, *Faupendu*, doc. de 1765, loc. du Calvados, HIPPEAU. [Il s'agit du hêtre tortillard et pleureur qui est une curieuse variété du *Fagus*.]

*Joli Fou*, hêtre tortillard et pleureur des bois de Daim près Rémilly (Pays Messin), qui a plus de quatre cents ans, r. p.

*Tortafagus*, lat. du XIII<sup>e</sup> s., *Torfou*, aujourd'hui, loc. de Seine-et-O., LEBEUF, *Histoire du Diocèse de Paris*, 1883, IV, 188. (Il s'agit du même arbre.)

*Le Fauoel* (1448), *Le Fauouel* (1398), *Le Faouel*, *Er Fawouit* ; *Le Fauoëdic* (XVII<sup>e</sup> s.), *Le Faouëdic*, Bretagne, ERNAULT, *Gloss. uoy. br.*, 234 [E. E.].

ONOMASTIQUE : *Faeq* (départ. du Nord) (1), *Delfaehe* (départ. du Nord), *Desfaehelles* (Pas-de-C.), *De la Fage*, *Haute-Fage*, *Quatrefages*, *Moutfagon* (Gard), *Fagalde* (B.-Pyr.), *Faguelin* (H.-Saône), *Fagette*, *Faigelet* (départ. du Nord), *Du Fail*, *Desfays*, *De la Faie*, *De Bellefaye*, *Longefay*, *La Fayette*, *Faillon*, *Faille*, *La Haille* (H.-Pyr.), *Fayadat* (Yonne), *Fayaud*, *Fayssac* (Tarn), *Fazeuille* (Tarn), *Fayemeudy* (Dordogne), *Fayol*, *Fayolet*, *Faguol*, *Fagon*, *Fayou*, *Fagnou*, *Faillon*, *Fayan*, *Faguau*, *Fagard*, *Fayard*, *Le Fayard*, *Lefagard*, *Dufayard*, *Fayardelle*, *Fayaut*, *Dufayel*, *Fagot*, *Fayet*, *De Brunfay*, *Dautesfaye*, *Monfayon*, *Delfau* (2), *Dufau*, *Duhau*, *Lefau*, *Millesau* (Drôme), *Morfau* (Doubs), *Vieilfaull* (Vienne), *Chadefaux* (Cantal, Charente), *Chédufau* (H.-Pyr.), *Faulong*, *Desfoux* (3), *Dufou*, *Foux*, *De Beaufou*, *Desfeux*, *Lefeux*, *Du Faiug*, *Faiu*, *Marfaing* (Ariège), *Faguiet*, *Faguières* (4), *Fanou*, *Faynot*, *Fenioux*, *Fénisse* (Seine-et-M.), *Dufêtre*, *Dufeyte*, *Feytant*, *Feydan*, *Dufétel* (Somme), *Dufouteau*, *Fautelée* (départ. du Nord), *Du*

(1) Il y a à Bruxelles-Saint-Gille une « rue Defaeqz », ce qui est certainement le nom d'une célébrité locale. Mais que signifie ce nom ? *De* étant l'article flamand, *faeqz* serait-il, comme le *Faeq* de notre département du Nord, une forme flamandisée du latin *fagus*, emprunt savant ? — H. G.

(2) Et aussi les formes *Duffau*, *Duffaud*, *Duffaut*, qui se rencontrent à Paris. — H. G.

(3) On appelle *une desfoux* une casquette, en argot. Ce nom lui vient de *Desfoux*, marchand de casquettes près du Pont Neuf, qui fut célèbre en son temps pour cet article.

(4) Les noms comme *Fagnon*, *Fagnan*, *Fagnier*, *Fagnières*, *Fagnot* — et aussi *Fagniez* — sont également considérés par LARCHEY, dans son *Dictionnaire des Noms*, Paris, 1880, comme venant du hêtre, mais ils peuvent s'expliquer autrement. J'ai autrefois soutenu qu'ils venaient de *fagne*, terme des pays du Nord de la langue française, désignant un lieu marécageux ou désert, et correspondant au français littéraire *fange*. Voir mon article *Fagne*, *fange*, notre *Vexin*, *Finnois*, dans les *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. II (1875), p. 171-176, cf. p. 320.

*Faulereau, Fouquet, Fouquelin, Fouquignon, Le Fouillé* (Finist.), *Fouillée, Fouillade* (Corrèze), *Feuillade* (Charente), *Du Fouilloux* (Charente), *Fouillouze* (Dordogne), *Fouillaux* (Eure), *Feuillant* (Eure), *Fouillard* (Aisne), *Fouard* (Drôme), *Fouel, Fouasse* (Calvados), *Feuillerat* (H.-Gar.), *Fouilleteau* (Charente), *Monfeuillard* (Ardennes), *De Hautefeuille, De Roquefeuil* (1), *Dezeustre* (P.-de-C.), *Delaistre* (S.-Inf., P.-de-C., Nord), *De l'Aitre, Delattre, Le Haitre, Hêtre, Longuètre, Hétru* (Somme), noms de famille.

*Focalis, Le Folleto*, anciens noms de famille latinisés, dans le Vendômois, MÉTAIS, *Cartul. de Vend.*, 1897, IV, 78, 79.

M. FELLER remarque : *Del'aitre, Delaite* viennent de *atrium*, wall. *ète* = cimetière autour de l'église.

LARCHEY (p. 158) donne aussi les noms *Fagu, Fague, Faguer, Faguel* et quelques autres encore, qui ne figurent peut-être pas dans la liste de Rolland. — Le Bottin de Paris pourrait aussi en fournir d'autres, tant sont nombreux les gens dont l'ancêtre éponyme demeurait au XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle près d'un hêtre. — Les mythologues et ethnographes « modern style » raisonnant sur les temps modernes comme ils raisonnent sur l'antiquité ou sur la « sauvagerie », pourraient considérer les porteurs de ces noms comme formant une tribu dispersée, la tribu du *toleu* du hêtre, et concluraient à un culte préhistorique du hêtre ! — Une chose nous étonne un peu, c'est qu'un nom aussi répandu et devenu aussi indigène par ses dérivés que *fagus*, ait disparu de la langue usuelle pour être remplacé par le néologisme exotique *hêtre*; cela a été probablement par instinct, pour éviter toute confusion avec un autre mot, *fou*, devenu homophone par la voalisation de son ancien *L. Fou*, que je n'ai jamais connu par l'usage, se trouve encore dans le *Diet. gén. de la langue franç.*, de MM. DARMESTETER, HALTZFELD et THOMAS, au sens de hêtre, mais comme « vieilli et dialectal ». H. G.

*Plantefol*, famille actuelle de Lisieux (Calvados).

(1) ROLLAND, comme on voit, a pensé que dans ces noms la graphie *feuille*, amenée par fausse analogie, représente une prononciation locale de *fagus*. Cette opinion me paraît confirmée par le nom *Dufeuille*, car je ne trouve aucun *Delafeuille* dans le Bottin de Paris.

L'écrivain politique Eugène DUFEUILLE, mort il y a environ deux ans, et qui était originaire de la Normandie, doit aussi figurer ici, et il justifie les interprétations de ROLLAND.

Le Bottin de Paris contient aussi plusieurs *Dufeu*. — H. G.

M. TARISSAN ajoute pour les H.-Pyr. : *Fau, Faget, Fages, Habout*.  
*De Faget*, famille noble du Languedoc, qui porte : d'argent au hêtre  
 terrassé de sinople, senestré d'une fontaine à deux jets de  
 même [ED. EDM.].

*Favenec*, xviii<sup>e</sup> s., Bretagne, ERNAULT, *Gloss.*, 234 [E. E.]

[*Koatanfao* = le bois du hêtre. Ce nom banal, qui s'est probablement créé en plusieurs endroits, a donné, indirectement, naissance à l'expression connue : « Je me sens tout évêque d'Avranches », pour signifier « Je suis mal à l'aise, mal disposé ». Cette expression a toujours été expliquée parce qu'au temps de Louis XIV il y avait eu à Avranches un évêque du nom de M. de Malfootu et que son nom aurait donné lieu à un euphémisme plaisant. Or, il n'y a jamais eu d'évêque d'Avranches de ce nom : M. Paul Meyer vient de le constater en consultant les listes épiscopales. Mais l'explication est fournie par M. Oscar Havard qui est de l'Avranchin même. Il y avait eu à Avranches un évêque d'origine bretonne, comme son nom l'indique, Rolland-François de Querhoent de Coatanfao. Et M. O. Havard, qui est folkloriste, explique ainsi l'expression proverbiale :

« La tradition orale rapporte que les paysans de l'Avranchin, peu familiarisés avec les noms celtiques, appelaient leur évêque *Mgr je t'en f...* Mais ce n'est pas à Mgr de Coëtanfao que remonte la formule : « Je suis tout évêque d'Avranches. » En voici très exactement l'origine, d'après les notes manuscrites laissées par un ancien lieutenant-général du bailliage d'Avranches, Tesnière de Bremesnil. Le témoignage de ce magistrat local est curieux :

« Mgr Froulay de Tessé, évêque d'Avranches sous Louis XIV, oncle de la marquise de Sévigné, avait chez lui une de ses nièces....

« Cette enfant — était-ce la future marquise ? — se promenant un jour dans les cours de l'évêché, s'arrêta devant des charpentiers qui y travaillaient. Un d'eux, en bâillant, dit : « Je ne sais ce que j'ai, mais je me trouve aujourd'hui tout J... F... » L'enfant, frappée de cette expression, questionna le charpentier et lui demanda ce qu'elle signifiait. L'ouvrier, embarrassé, répondit : « Mademoiselle, cela veut dire que je suis mal à l'aise, et que je me trouve aujourd'hui tout malade. »

« Quelque temps après, l'enfant étant avec son oncle et croyant remarquer à ses traits qu'il était malade, lui dit : « Qu'avez-vous donc, mon oncle ? Vous avez l'air aujourd'hui tout J... F... »

« L'oncle, vivement surpris, querella fortement sa nièce et lui demanda qui l'avait si bien instruite. L'enfant, confuse, se justifia en disant qu'elle croyait n'avoir rien dit de déplacé, et que le seul intérêt qu'elle portait à son oncle avait dicté sa demande.

— Comment ! riposta l'évêque, c'est par intérêt pour ma santé que vous dites que je suis aujourd'hui tout J... F... ?

— Eh oui ! mon oncle, reprit la nièce.

« Alors, elle donna l'explication qu'elle avait elle-même reçue. M<sup>re</sup> de Froulay rit beaucoup de l'ingénuité de l'enfant et de l'application qu'elle lui avait faite des expressions de l'ouvrier.

« L'évêque d'Avranches appartenait à une famille très répandue à la cour. L'anecdote y fit beaucoup rire. Elle parut même assez plaisante pour que le mot « être tout évêque d'Avranches » y devint le synonyme de « être tout J... F... » .

« Telle est l'explication locale. »

Quoi qu'il en soit de cette « légende locale », probablement, sinon imaginée, au moins arrangée après coup, c'est le nom de *Coatanfao* qui, mal compris et pris en plaisanterie par les paysans, a donné naissance à l'expression. Les noms étrangers sont presque toujours mal répétés par le peuple et ils subissent une adaptation qui les rapporte à quelque chose de connu : c'est un procédé instinctif de mnémonique. C'est ainsi qu'à Versailles, pendant l'occupation allemande, le préfet prussien, M. de Brauschilseh, était appelé par le peuple M. Bronchite ; c'est ainsi qu'à Paris, j'ai entendu une marchande de journaux appeler M. *Limpératrice* son client M. Limpérane ; et, comme on lui faisait observer qu'elle prononçait mal ce nom, elle répondit d'un ton qui n'admettait pas la réplique : « Je dis Monsieur Limpératrice ». — Il en a toujours été ainsi dans la transformation populaire des langues et dialectes.

Ce qu'on peut retenir de tout cela, comme fond historique, c'est que l'expression naïve et inconsciente dans l'Avranchin, a été apportée de là à la cour de Versailles et quelqu'un, pour employer une expression nouvelle, aura dit : « Je me sens tout évêque d'Avranches ». Et l'expression aura été répétée parce qu'elle était nouvelle. Mais on a voulu l'expliquer pour s'en rendre compte ; on savait, en gros, qu'elle raillait un évêque d'Avranches, et à cause de son nom ; c'était suggérer l'explication qui est devenue traditionnelle.

En somme ce nom breton a donné naissance à un jeu de mots inconscient, par l'ignorance de ceux qui entendaient ce nom ; puis, ce jeu de mots, répété à des gens qui en ignoraient l'origine précise, a donné naissance à un autre jeu de mots, et encore inconscient. Et la légende est devenue de l'histoire...

Les lettres de MM. PAUL MEYER et OSCAR HAVARD ont été publiées dans *le Temps* du 29 janvier 1913, et tout cela vient de *Koat an fao* « le bois du hêtre ». — H. GAIDOZ.

Pour l'onomastique, voir les additions à la fin du volume. — H. G.

- « On appelle *bois d'Andelle* le bois de hêtre qu'on apporte à Paris des bords de l'Andelle, rivière de Normandie. Il est très recherché. » LITTRÉ.
- carbon d'fau* = charbon de bois, quelle que soit l'essence de bois ayant servi à sa fabrication, St-Pol (P.-de-C.), e. p. M. Ed. EDM.
- « *La râpe* est un baliveau de réserve; ce mot s'applique au hêtre seulement et à aucun autre arbre. » Nièvre, CHAMBURE.
- « On appelle *fainage*, m., *fainasse*, f., *fenesse*, f., le droit de ramasser les fânes dans les forêts. » Anc. fr., GOD.
- « On appelle *feuille de hêtre*, le bois de cet arbre débité en planches très minces dont on fait les fourreaux d'épées, de bayonnettes et autres armes semblables. » SAVARY, 1741.
- « *Il y a plus de faus que de chesnes.* » Jeu de mot sur *fau*, anc. fr., *Hist. littér. de la Fr.*, 1898, XXXII, 112. — « *Un fau et un feu ne peuvent durer ensemble*, e.-à-d. que le fau s'allume si promptement qu'il ne peut guère durer au feu. On a dit, à tort, *un fou ou un fol et un feu ne peuvent durer ensemble.* » SAINCTYON, *Édicts d. eaux et for.*, 1610, p. 419. — Sur les jeux de mots qu'on a fait au moyen âge, sur *fou* signifiant à la fois *un hêtre* et *un fol*, voy. A. TOBLER, *Verblümt. Ausdr. in allfr. Rede* (dans *Sitzungsber.* de Berlin, 1882, p. 548).
- « Année de féyine (var. *faïne*, *féïne*), année de famine. » Ardennes, Vosges. — « Année de faïne, année de fémène. » Franche-Comté. — « Année de faïnes, année de peines. » Meuse.
- « Qui mange faïne, court après la migraine. » Bretagne, r. p.
- « *Cò dè hak* = cœur de hêtre, e.-à-d. cœur dur, cœur insensible, en parlant d'une personne. » Béarn. LESPY.
- « Voilà un gaillard qui fera un rude soldat, il est rond comme un petit hêtre. » *La Gaudriole* du 20 août 1893.
- « *Une maison ne se bâtit pas avec de la bourre de faïne*, e.-à-d. avec rien. » Limousin, J. ROUX, *Gramm. limous.*
- « Les paysans n'ont souvent d'autres lits que des paillasses garnies de feuilles de hêtre, qu'ils nomment ironiquement : *plumes de rossignol.* » Loire, GRAS.
- « Le hêtre doit être abattu pendant le croissant de la lune. » Eure, ROBIN.
- « *Lou fayar fày un fuac gaillon* = le hêtre fait un feu joyeux. » env. de Gap, *Soc. d'ét. d. Hautes-Alpes*, 1884, p. 375.
- « La furie des vipères expire par l'attouchement d'ung rameau de fouteau. » RABELAIS. — « Une vipère s'arrêtera tout court si

on luy jette au devant une branche de fouteau. » FUSI, *Mastigophore*, 1609, p. 225.

« Lorsque le *mai* (hêtre) pousse ses feuilles de bonne heure on aura une année très productive. Si cet arbre donne ses feuilles en avril, votre femme vous mènera tout l'an par le bout du nez, au contraire vous serez le maître dans la maison, si les feuilles viennent en mai. » Cant. de Neuchâtel (Suisse), BONHOTE, *Superstit. neuchâteloises*.

« On croit généralement, en Amérique, que le hêtre à larges feuilles n'est jamais frappé de la foudre, — La Buchowine porte un nom qui veut dire *bois de sang*, parce que les habitants primitifs croyaient que les hêtres, dont leurs forêts étaient en partie composées, sur les flancs des Carpathes, étaient du même bois que la croix du Sauveur. » A. DE CHESNEL, *Dict. des Sup.* [ED. EDM.].

« *Pierres de hêtres* = espèce de pétrification. » Meulan (.....), *Nouv. Rech. sur la France*, 1766, I, 456.

*Symbolique* : « Le hêtre est l'emblème de la *prospérité*. » LENEVEUX, 1837.

« Le fousteau signifie : *feint amour...* La foine ou graine de fousteau = *vous n'êtes pas sans trahison*. » *Traité curieux des couleurs*, 1647, p. 71.

« Un jeune hêtre placé devant la maison d'une fille, le 1<sup>er</sup> mai, symbolise l'hommage qu'on rend à sa vertu. » Franche-Comté, Bourgogne. — « Au 1<sup>er</sup> mai = *Fô, Je te vauz* ou *Ètr, Tu es bête*. » Pierrefonds (Oise), r. p. — « Au 1<sup>er</sup> mai = *Hêtre, Je le hais*. » Viéville (Meuse), LABOURASSE, *Anc. Us. de la M.*, 1902, p. 109. — « Un bouquet de *fia* (*hêtre*) mis à la fenêtre d'un jeune homme, pendant la nuit, indique qu'il est désormais un homme; qu'il a la force de battre avec le *fia* (fléau), qu'il peut gagner sa journée d'homme. » Ruffey près Dijon, r. p.

M. FELLER remarque :

*may di hèsse, qui l'es bièsse!* (mai de hêtre, que tu es bête!), wallon.

« Si le 1<sup>er</sup> mai, le *mai* (hêtre) n'a pas feuillé, les garçons n'ont pas le droit de chanter le mai devant les maisons des filles et de les embrasser ce jour-là; ils y vont dans le cas contraire. Dans le premier cas les filles plaisantent les garçons et leur

font des pieds de nez. » Val de Ruz (canton de Neuchâtel, Suisse), *Musée neuchâtelois*, 1874, X, 105.

« *Sic sale viresco* = Je verdoie, je revis par le sel; devise des Salinis de Béarn; allusion au hêtre de sinople qui figure dans leurs armes », LA ROQUE, *Devises*, 1890, p. 16.

### CASTANEA SATIVA (SCOPOLI). — LE CHATAIGNIER.

*castanea, castanearius*, l. du m. â.

*castain*, m., *castanh*, m., *castaignier*, m., ane. langued. et ane. gaseon. *chastagnier, chastaignier, chastenier, chastinier, châtanier, chatignier*, ane. fr.

*castagu*, *castàu*, *castày'*, *castauéy'*, *castanié*, *castouniè*, *costoniè*, *castognò*, m., *castigné*, *castogni*, *cataniè*, *calègnère*, f., *kètiniè*, *tchâtin*, m., *tchatanira*, f., *tchachtàn*, m., *tsastagnè*, *tsaatgnè*, *tsalègni*, m., *tsatagnè*, f., *chastagn*, *châtôniè*, *chalougnà*, m., *chatognó*, m., *çastognè*, etc., etc., *çatin*, m., *çatè*, m., en divers patois — *castagnu*, m., Corse.

*fatègnér*, m., Lanslebourg (Sav.), c. p. M. ED. EDMONT.

*maroniè*, *marouniè*, *maronèy'*, en divers patois de Normandie. Ile de Fr., Picardie, Lorraine, Orléanais, Touraine, Auvergne, Saintonge.

*ramoniè*, m., Marquion (P.-de-C.), r. p.

*péloussiè*, m., cévenol, LA FARE-ALAIS, *castagnados*.

*moussar*, m., argot, B. H. D. S., *Suppl. du dict. arg.*, s. d., in-18

*tale*, f., poitevin, LEVRIER.

*bois de spa* (quand il est employé pour de petits meubles de luxe), LITTRÉ.

*carstaenge, carstaengier, castaenge, castangier, castanie, kerstange*, moyen néerl. (HEUKELS.)

La fleur du châtaignier est appelée :

*charlite*, f., *chèrlite*, f., béarnais, LESPY.

*chadél*, m., Ardèche, FRANCUS, *Voy. aut. de Valgorge*, 1879, p. 215.

*mira*, f., *tsèta*, f., Albertville (Savoie), BRACH.

*bali*, provençal, MISTRAL.

*mày'stro*, f (la fleur femelle qui est la principale et décide de la récolte), cévenol, SAUV., 1785.

Noms du fruit :

*castana, castania, eastina*, l. du m. â., GOETZ.



*nux castanea, jovis glans, sardania glans*, anc. nomencl., Fousch, 1549.

*Castanhouliné, Castagnoulete, Castregnoulote, Castagnine, Castagne, Castagnote*, Béarn. — L. BATCAVE.

*castagna, castagno, castogno, costagno, costogno, castagne, castègne, cascagne, cascogne, catane, catagne, catangne, catène, catègne, catin*, f., *catinge, tchachtagno, chastine, chastin*, m., *châtin*, m., *tchatagno, tsatagno, chatagno, chatani*, f., *chantin*, m., *chantagne, chantègne, chatigne, chatogue, chatoune*, etc., etc., en divers patois.

*chalèy'*, f., Le Lion d'Angers (M.-et-L.), r. p.

*châtre*, f., Archiac (Char.-Infér.), r. p.

*châtô*, Fougerolles (May.), r. p.

*mârin*, m., Maillezais (Vendée), c. p. M. Ph. TELOT.

*marron*, m., Jura, P.-de-D., Indre-et-L., Calv., Loiret.

*bôkèran*, m., Bas-Valais, GILL.

*boursicô*, m., *boursicotte*, f., Sarthe, MONT.

*coco*, f., cévenol, terme enfantin. SAUV., 1785.

*cacàn*, m., provenç., terme enfantin, GARCIN.

*chapon de limousin*, m., franç., terme plaisant, LEROUX, *Dict. com.*

*truffe à cochon*, f., Avon (S.-et-M.), r. p.

*truffe de savetier*, f., argot, LERMINA, 1897, p. 97.

*moussue*, f., argot, B. H. D. S., *Suppl. au Dict. argot.*, 1836.

*quistinenn*, moy. bret. ; *qistinenn, kistignen*, bret. mod., *qestenén, qistenén*, vann., châtaigne, ERNAULT, *Gloss.*, 557, 558 ; *quiss-tinnenn-Bourdèll*, vann., marron, l'A., *Kistinen-Bourdel*, haut Tréguier, id. [E. E.].

*lhorba*, f., argot des ramoneurs du Val-d'Aoste, CERLOGNE, *Vie du petit ramoneur*, 1895, p. 13.

Voir d'autres noms du châtaigner et de la châtaigne dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atl. ling. de la Fr.*, fasc. 6 et 32, cartes 251 et 1497.

*tamme kastanje*, holl., *celkastanje*, flam. — A. DE C.

L'enveloppe épineuse du fruit est appelée :

*echinus, rizijs, rixus*, l. du m. â., GOETZ ; DU C.

*hérisson*, m., *pelon*, m., *bogue*, f., anc. fr.

*éy'riss*, m., *éris*, m., *ariss*, m., *éri*, m., *arissouu*, m., *arissou*, m., *éy'lisson*, m., Midi de la France.

*riccin*, m., Corse, c. p. M. ED. EDMONT.

*pèlon*, m., *plon*, m., Poitou, Berry.

*péloun, péroun, pèlou*, Languedoc, Limousin, Creuse.

- pêlou*, *plou*, Limousin, Creuse.
- blou*, m., provençal, CASTOR.
- pêllhou*, m., *puélò*, m., *pêlhota*, f., lyonnais, PUTSP.
- pillhaou*, m., Cheylade (Cantal), r. p.
- pèlouss*, masc. sing., Portes (Gard), r. p.
- pélott*, m., Mur de Barrez (Aveyr.), CARB.
- péloufo*, f., *péloufré*, cévenol, SAUVAGES, 1783.
- pêlok*, m., Bas-Quercy, ROQUE-FERRIER, *Enigmes*.
- périchoun*, m., Estang (Gers), *Alman. de Gascogne*, 1901, p. 49.
- pêlissok*, m., Parentis (Land.), c. p. M. ED. EDMONT.
- béro*, f., Limagne (P.-de-D.), POMMEROL.
- palaloupë*, f., Choumérac (Ardèche), r. p.
- bourse*, f., Centre, JAUBERT.
- borchò*, m., Jujurieux (Ain), PHILIPON. (D'où *éborcé* = enlever l'enveloppe épineuse de la châtaigne.)
- bòron*, m., Surjoux (Ain), c. p. M. ED. EDMONT.
- bobe*, f., *bogue*, f., *ébogue*, f., *bogniy'*, f., Bretagne franç., Normandie, Maine (D'où *éboguë*, *éboguïë* = écorcer les châtaignes.)
- égorce*, f., *cukêllhon*, m., Savoie, FEN.
- gorce*, f., sud du Bas-Berry, sur la lisière de la Marche, *Trav. de la Soc. du Berry*, 13<sup>e</sup> année, p. 347.
- bu-ô*, m., Mauron (Morbihan), r. p.
- grofon*, m., *grêfon*, m., env. d'Annecy, CONST.
- grofa*, f., Savoie, *Revue Savoisi.*, 1893, p. 100.
- fora*, f., env. de Bonneville (H.-Sav.), CONST.
- fouron*, m., Centre, JAUB.
- califèriò*, m., Yonne, JOSSIER.
- bouorra*, f., Chambéry, r. p.
- bourre*, f., franç., MONET, 1635. — Mayenne, DOTR.
- bourrissou*, m., Pays d'Albret, DUCORNET.
- éoule*, f., *houle*, f., May., DOTR. (D'où *éoulë* et *houlë* = écorcer la ch.)
- chacon*, m., Seignelay (Yonne), HENRY.
- tsarpô*, m., Saint-Georges de Mons (P.-de-D.), r. p. — Varennes (Allier), DUCH.
- carup*, m., Cassaigne (H.-Gar.), r. p.
- carie*, m. Bigorre, c. p. M. TARISSAN.
- scògne*, f., namurois, PIRSOU.
- boundou*, m., Aveyr., MISTRAL, au supplément.
- cloçenn-gistlin*, *cloren-gesten*, « bogue », *cloçenn guistin*, *clozrenn guistin* « ebogue », *digloçza*, *diglozra*, *digloëra*, *digloreiñ*, *digloëreiñ* « ébogue des châtaignes », bret. — P. GRÉG. [E. E.].

Voir d'autres noms de la bogue dans l'*All. ling.* de GILLIÉRON et EDMONT, fasc. 31, carte 1467.

Un lieu planté de châtaigniers est appelé :

*eastangelum, eastanelum, eastagnetum, eastagnaretum, castanarelum, castagnerium, eastenaria, eastenearia, castanhale*, l. du m. â., Du C.

*eastagnedo*, f., *eastagnadèro*, f., *châtaigneraie*, f., *castagnal*, m., *eastanè*, m., en divers patois.

*castagnero*, f. Bigorre, c. p. M. TARISSAN.

*goree*, f., Eguzon (Indre), J. TISSIER. (Sur ce mot voy. A. THOMAS, *Nouv. Ess. de phil. franç.*, 1905, p. 52 et 54 et *Mél. d'étym.*, 1902, p. 86.

*goreiè*, m., sud du Bas-Berry, sur la lisière de la Marche, *Trav. de la Soc. du Berry*, 13<sup>e</sup> année, p. 347.

*talé*, f., poitevin, LEVRIER.

En Béarn : *Castagnère*, châtaigneraie à treillis. Le cimetièrre de Pau était autrefois établi dans une châtaigneraie ; aussi disait-on : *ana la las eastanhères* (aller aux châtaigneraies), *Despy Castanhet*, châtaigneraie à fruits. — L. BATCAVE.

*quistinil, kistinid*, f. ; *qistinik ; qistineeq, qesteneeq*, f. bret., *quiss-linèc*, vann. ERNAULT, *Gloss.*, 558 [E. E.].

TOPONOMASTIQUE : *Le Castanier, Le Castagnier, Le Castagné, Le Castaniè, Le Chatagnier, Le Castanel, Le Châtenel, La Castagne, Les Châtaignes, Le Gros Chastanh, La Châtenaye, Le Chastenay, Châtenay, Le Chastenoy, Châtenois, La Châteigneraie, La Châteignère, Le Châtenier*, noms de nombreuses localités. *Le Castanel des Perduz* en 1513, *Le Castanel Perdu* en 1789, *Le Castanel-Vieil*, loc. du Gard, GERMER-DURAND, 1868.

*Gortium* en 1548, loc. du Gard, BLIGNY-BONDURAND, *Arch. civ. du Gard*, 1904, III, 78.

*Castanum Mansus* en 990, *Castanelum* en 1257, *Castan-Grenier, Les Castans, La Goree, La Gorge*, loc. de l'Hér., THOMAS.

*Castaing, Castagnac, Castanède*, loc. de la H.-Gar., SAINT-CHARLES, *Arch. de la H.-G.*, 1887.

*Grandis Castanhus* en 1244, *Castang, Castagnol, Le Chastaing, Le Chastanel, La Gorsa* en 1330, *La Gorsade* au XIII<sup>e</sup> s., *Les Gorses, Gorsabal* en 1450, *La Maugorsia*, loc. de la Dordogne, DE GOURGUES.

*castayhede*, doc. du XIII<sup>e</sup> s., *Castagnède*, aujourd'hui, *Castéide*, Basses-Pyr., RAYM.

*Goursat*, loc. du Limousin, LEROUX, *Arch. civ. de la H.-Vienne*, 1882, p. 174.

*Le Castanhal* en 1414, *Le Castaniairan*, *Le Chastang*, *Chastanac* en 1670, *Chastanat*, *Le Chataignat*, loc. du Cantal, AMÉ.

*Castanetus* en 1011, *La Chatane* en 1465, *Les Chastans*, *Les Chasteins*.  
*La Gorsa* au XV<sup>e</sup> s., *Gorciae* en 1514, *Les Gorces*, *Les Marrons*, loc. de la Drôme, BRUN-DUR.

*Pré-Chastenq* = loc. des H.-Alpes, ROMEM.

*Le Châtaignat*, loc. de l'Ain, GUIGNE.

*Chastaing*, doc. de 1404, *Châtain*, aujourd'hui, nom de localité, RÉDET.

M. L. BATCAVE ajoute :

*Ducastaing*, *Castagn*, *Castagnet*.

Et aussi :

*Castagn*, nom de bœuf.

*Castagniné*, *Castagnote*, noms de vaches d'après le pelage.

*Les Gorces*, *Les Gorciers*, loc. de l'Indre, HUBERT.

*Le Bois de la Gorce*, lieu-dit dans la Vienne, *Dict. Arch. de la Gaule*, 1875, I, 268.

*Les Cattenières*, Cambrésis, BONIFACE, 1866, p. 82.

*La Châtonnaie*, Suisse rom., JACC.

ONOMASTIQUE : *Du Castaing*, *Castaing*, *Castan*, *Castagne*, *Castaigne*, *Castany*, *Castagny*, *Castanet*, *Castarède* (Gers), *Chastagnier*, *Chatonnier*, *Pécastaing* (H.-Pyr.), *Lagorce* (Limousin), *Gorse*, *Gorsas*, noms de famille. [Voir Additions à la fin du volume.]

M. FELLER ajoute :

*Castlin*, *Chatin*.

Et M. TARISSAN :

*Castagné*, *Castagnède*, *Castagnon*, *Hour-Castagnon*.

*Le Questlin* ; *\*Castain* ; *Le Castan* ; de *Quistinic*, « de la Châteigneraie », Bretagne, ERNAULT, *Gloss.* 558 [E. E.].

« *Castagnà* = faire la récolte des châtaigniers. » Pays d'Albret, Duc.

*kistina*, bret., *kistinein*, vann., chercher des châtaignes [E. E.].

Ce chaton est appelé :

*bourliqò* (f) en Bigorre, c. p. M. TARISSAN.

Les châtaignes que l'on conserve pelées et séchées au four sont appelées :

*auriols*, m. Puylaroque (Tarn-et-Garonne), c. p. M. A. PERBOSC.

Une châtaigne avortée ou vide est appelée :

*cuyèy'ré*, m., *gònlé*, m., cévenol, D'HOMBRES.

*moque*, f., Centre, JAUBERT.

*chambrère*, f., poitevin, LALANNE.

*castagno gacho*, f., Saint-Ybars (Corr.), LA ROCHE.

*ékève-lhè*, f., Alberville (Sav.), BRACH.

*sabatò* (f) Bigorre (parce qu'elles ressemblent à une semelle), c. p. M. TARISSAN.

*messourgo*, f. Montauban (T.-et-G.), c. p. M. A. PERBOSC. (*messourgo* = mensonge).

« Il n'y a que des chiens dans ces châtaignes = *elles sont vides ou ne sont pas venues à maturité.* » Le Coglais (Ille-et-V.), DAGUET.

« Glourious coumo lou chastaniè que nostro touto so frucho = *tous les fruits du ch. sont étalés à l'extrémité des branches.* » Bas-Limousin, CLÉMENT-SIMON.

« Ouliviè de toun gran, Castagnè de toun pèro, Amourié tiouné = *ce qu'il y a de mieux c'est l'olivier planté par ton grand-père, le châtaignier planté par ton père et le mûrier planté par toi.* » Cévennes, D'HOMBRES-FIRMAS, *Rech. de mém.*, 193.

« Onado dé boutorels, Onado dé costognos = *année de champignons, année de châtaignes.* » Aveyr., DUVAL. — « Année de hannetons, année de châtaignes. » Limousin, J.-J. JUGE, p. 174.

« Lu jour dé lo Sén-Barnabé Lo chatagno montro lou bé. » Dordogne, DESCOURADES, p. 35. — « Al més dé mày Lou pélouss này = *au mois de mai la bogue commence à se former.* » Gard, c. p. M. P. FESQUET. — « Lou pélouss à la Madalèno Coumo uno testo de cézèro = *la bogue à la Madeleine est grosse comme une tête de grive.* » Gard, c. p. M. P. FESQUET. — « A l'Acêchon lôs grofons, A la Fête à Diu On dé les avé vyus = *A l'Ascension les bogues poussent, à la Fête-Dieu on doit les avoir vues.* » Savoie, CONSTANTIN.

« O Sént-Marsaou Lous pélous gros coum' un barjaou. » Bas-Limous., CLÉMENT-SIMON.

« Mas qué véjo pèr Sént-Roch Lous pélous d'un port de roc = *pourvu*

- que j'aperçoive à la Saint-Roch les châtaignes à portée d'un jet de pierres, cela suffit.* » Provence, MISTRAL.
- « Sén-Michiaou sèns pléjo, lous éscourniôs jyétoù la chastagnas = *quand la Saint-Michel est sans pluie, même les branches sèches (c.-à-d. les plus mauvaises branches) donnent des ch.* » Bas-Limousin, CLÉMENT-SIMON.
- « Quand del cinc al sieis d'agous Lous pastrés ont fretz as talous Traây maou la castagno al pélouss = *quand du 5 au 6 août les bergers ont froid aux talons la châtaigne avorte dans la bogue.* » Gard, c. p. M. P. FESQUET
- « Quand ploou per Nostra-Dama (15 août), Es tout vi et tout castagna. » Cette, *Armanac celori*, 1897.
- Quand plèu entre Nostros-Damos (entre Notre-Dame d'août et Notre-Dame de septembre), es tout vi e tout castagnos*, Montauban (Tarn-et-Garonne), c. p. M. A. PERBOSC.
- « Brouillards d'août emportent les châtaignes. » Deux-Sèvres, *Statist.* (Même proverbe en Limousin.)
- « Pléjo dé Sont-Ferreol Boulounto pas l'ooournal = *pluie de Saint-Ferréol (18 sept.) ne favorise pas la châtaigne.* » Aveyr., DUV.
- « Pascos emprumiéros, Castagnados éndarriéros = *Pâques hâtives, récoltes de ch. tardives.* » Gard, c. p. M. P. FESQUET. « Ségados (moissons) éndarriéros, Castagnados emprumiéros. » Gard, c. p. M. P. FESQUET.
- « Quand sou pas al soou pér San-Luc Las espèrés pas déssus = *quand les ch. ne sont pas à terre à la Saint-Luc, ne regarde pas sur l'arbre si elles y sont.* » Gard, c. p. M. P. FESQUET.
- « Al més d'ost la costogno diéou èssé dins un four, Ol més dé sétémbéré dins un pous = *Il faut à la ch. beaucoup de chaleur en août et de la pluie en sept.* » Aveyr., VAYSS.
- « Péloùs clars, chastagnos espéssos = *bogues claires, ch. épaisses.* » Bas-Limous., J. ROUX.
- « A Sant-Martin La castagno é lou nouvéou vin. » Provence, MISTRAL.
- « Quand lou péloù fissa la jaouta La vélhada saouta = *quand la bogue peut piquer la joue, la veillée s'en va, c.-à-d. on ne veille plus.* » Limousin, J. ROUX.
- « Le beurre est moins abondant à l'époque de la floraison des châtaignes. » Mayenne, DOTTIN.
- « *Castagnados*, f. pl., l'époque de la récolte des châtaignes. » Cévenol, D'HOMBRES.
- « Nosé, fillo é castagno Sa raubo cruebé la magagno. » Provence XVII<sup>e</sup> s., *Bugado provenç.* — « Dé nouzé, dé fiyo, dé castagno

La raoubo acato la magagno = *De noir, de fille, de ch. ta robe cache les défauts.* » Gard, c. p. M. P. FESQUET. — « La castagna ès bella fuora, E dintré a la magagna. » Nice, TOSELL.

« Chastagnè, charbouniè; Nougè, cendriè = *bois de ch. fait beaucoup de charbon, bois de noyer beaucoup de cendre.* » Bas-Limousin, CLÉMENT-SIMON. — « Era légnon dé clouc Qué déchék mouri sa may at cant detg houc; Era dé castagne qu'ag pensec hé = *le bois de peuplier a laissé mourir sa mère au coin du feu, le bois de châtaignier a manqué d'en faire autant; ce sont de mauvais bois de chauffage.* » Ariège, CASTET, p. 57.

« Chevelure chasteigne = ch. de couleur de la ch. » docum. de 1250, LABORDE, 1872, p. 229. — « Cheveux chastaingers clers », doc. de 1633, *Bulletin du bibliophile*, 1862, p. 875. — « Des yeux chastaingniers. » LARIVEY, *Tromperies*, 1611, p. 39. — « Chastain = couleur de ch. » DUEZ, 1664. — « Castagenne = châtain », toulousain, DOUJAT, 1637. — « Castagn = châtain ». Gironde, MOUREAU.

*guell-gistin* (= brun de châtaignes), châtain, bret., P. GRÉG.;

*rouss-quisstin* (= roux de ch.), vann. L'A. [E. E.]

« Il n'était pas plus grand que trois châtaignes et un agland. » *Armanae de Louzèro*, 1908, p. 18.

« Amassat lou milhoc è léchat la castagno; si l'u la perd, l'aouté qué la gagne = *si vous êtes obligé de faire un choix entre récolter du maïs ou récolter des châtaignes, laissez les ch., il y aura toujours quelqu'un pour profiter de l'aubaine.* » Bigorre, *Annuaire de Saint-Pé*, 1889.

« Qu'ha castagnat = *il a récolté les châtaignes, il ne lui reste rien à faire, il a tout dépensé. La récolte des ch. est ta dernière de toutes.* » Béarn, LESPY.

« Aujourd'hui ai uno bello castagno = *j'ai aujourd'hui un bel ennui, une belle disposition à ne rien faire.* » Marseille, RÉG. DE LA COL., p. 25.

« Avan dé minyà la castagne qué caou déhà lou périchoun = *avant de manger la châtaigne il faut défaire l'enveloppe; on n'a pas de plaisir sans peine.* » Estang (Gers), *Alman. de Gasc.*, 1901, p. 49.

« Fisà vous én castagnos caoudos vou pétaran dins la man. = *Fiez-vous aux ch. chaudes, elles vous pèteront dans ta main.* » Cévennes, SAUVAGES, 1786.

« La castagnos del brasié Pétau quand son pas mordudos; Las fiyos

dé Mounpélié plourou pas quand sou pas batudos = les ch. du brasier éclatent quand elles ne sont pas mordues; les filles de Montpellier pleurent quand elles ne sont pas battues. » Gard, c. p. M. P. FESQUET.

« Il dist montrant la mariée : « Elle n'ha garde de peter. — Pourquoi ? dist Pantagruel. — Pour ce, dist Panurge, qu'elle est bien entamée. — Quelle parole est-ce là ? dist Pantagruel. — Ne voyez-vous pas, dist Panurge, que les chastaignes qu'on fait cuire au feu, si elles sont entières elles pètent que c'est rage : et pour les engarder de peter l'on les entame. Aussi eeste nouvelle mariée est bien entamée par le bas, ainsi elle ne pètera poinet. » XVII<sup>e</sup> s., RABELAIS.

« Un cœur naïf comme une ehâtaigne écoscée. » *Paris-Caprice*, II (1869), p. 82.

« *Flac coumo une létô* = mou eomme une châtaigne bouillie, se dit d'un homme sans énergie. » Alais, HAON.

« *Crébà quicon coumo une létô* = erever quelque chose eomme ou créverait une châtaigne molle, c.-à-d. bouillie avec la peau. » Alais, HAON.

« *Chastaignière*, f. = instrument en fer pour faire rôtir les ch. » GRATIEN DE PONT, *Controverses d. sexes*, 1534, fol 98, r<sup>o</sup>.

« *Boursado*, f. = ch. bouillie dans sa peau. » Sarlat, COLAS.

En Béarn, *sabate* ou *pelade*, après avoir enveloppé la peau. L. BAT-CAVE.

« J'ai le temps de penser au mariage comme la châtaigne dans la poêle. » G. SAND. *François le Champi*, 1852.

« Qu met castagnos al brazuguet N'in cereo maïtos que n'in met = qui met des ch. au feu en cherche plus qu'il n'en a mis. » Tarn-et-G., BUSCON.

« On dit proverbialement, de eelui qui est sorti hors du jeu ou qui n'a plus d'argent pour jouer, qu'il est allé rôtir les marrons ou simplement au rôtir. » *Dict. de Trévoux*, 1752.

« Ne pas mâcher châtaigne à quelqu'un = lui dire crûment sa façon de penser. » *Courrier burlesque de la guerre de Paris*, 1650, 2<sup>e</sup> partie, p. 13; Vendômois, MART. — « Je ne lui promets pas châtaigne mâchée. » Normandie. L. DUBOIS, *Rech. s. la Norm.*, 1843, p. 355.

« A cui parés-vous ces châtaignes ? » *Roman de la Rose*, id. Méon, II, p. 201.

« *Cela n'est pas peler chastaignes* = cela n'est pas avoir du bien être. » *Mistere de la conception*, s. d. (vers 1500), fol 74, r<sup>o</sup>.



- « Cado costognèto so bégudèto = à chaque châtaigne mangée il faut boire son petit coup. » Aveyr., Vayss.
- « Jeusner à l'eau et à la chastagne = jeûner sévèrement. » FURETIÈRE, *Roman bourg.*, 1666, éd. Jannet, p. 226.
- « Les chastaignes crues engendrent des poux. » L. JOUBERT, *Err. pop.*, 1600, p. 138. — De même en Bigorre, c. p. M. TARISSAN.
- « C'est un pays de Cocaigue, Les étrons d'asne y sont châtaignes. » *Ode d'Horace en vers burlesques*, 1653, p. 55. (Cf. MÉLUSINE, VIII, 116. [E. E.] )
- « Pour faire peter quelqu'un. Prenez fleurs de chastaignes et les seichez au four tant qu'on puisse les réduire en poudre et d'icelles mettez dans le potage ou autre liqueur de qui vous voudrez avoir le plaisir. » XVI<sup>e</sup> s., D'HARMONVILLE, *Œuvres de Tabarin*, 1850. — « La femme ne mangera point de châtaignes le soir de peur de scandaliser, pendant la nuit, le nez de son mari. » *Supplément au Théâtre ital.*, 1697, p. 189.
- « Gardez-vous de faire griller des ch. avant la Sainte-Catherine ; le feu du ciel consumerait vos châtaigniers. » Limousin, J.-J. JUGE, p. 135. — « On doit se garder de faire rôtir des ch. avant la Toussaint, car, si on le faisait, le charbon se mettrait au blé que l'on sème en ce moment. » Gers, *Rev. d. trad. pop.*, 1895, p. 532.
- « L'usage est de manger les châtaignes le 1<sup>er</sup> nov., veille des morts. On dit qu'on doit en mettre quelques-unes sous l'oreiller, en se couchant, pour empêcher les revenants de venir la nuit nous tirer par les pieds. » Marseille, RÉG. DE LA COL., p. 276 ; cf. JOURDANNE, p. 44.
- Autrefois en médecine la châtaigne représentait une grosseur approximative : « Mel da inmodum castaneae parvae. » CONSTANTINUS AFRICANUS, *Opera*, 1636, p. 195. — « In modum castaneae. » Moyen âge, P. MEYER, dans *Romania*, 1903, p. 279. = « Prenez du basilicon gros comme un marron. » LOUYSE BOURGEOIS, *Rec. de secrets*, 1635, p. 50.
- « Je ne te doute le pris d'une chastaigne. » BOCA, *Romans de Baud.*, 1841, I, 272.
- « Moy qui n'ay vaillant une chastaigne. » J. BOUCHET, *Failz et ditz de Molinet*, 1531, f<sup>o</sup> 42 v<sup>o</sup>.
- « Bouyour dé castagno = mauvais café, mauvaise boisson. » Marseille, *Armana marsihés*, 1891, p. 64. — « Jus de châtaigne = même sens. » argot milit., BIBI-TAPIN, *Bistrouille à l'armée du salut*, s. d. (vers 1890).

- « *Un Pied de Châtaignier* = un Limousin. » Paris, r. p.
- « Porter des châtaignes en Limousin = *faire une chose inutile.* »  
Proverbe.
- « *Lou boun Diu castagnes da à qui nou las sap pelà* = le bon Dieu donne des ch. à qui ne sait pas les éplucher. *Se dit à propos de celui qui ne sait pas tirer parti de ce qu'il a.* » Béarn, LESPY.
- « Aco n'èy pas pourgà castagnas = *ce n'est pas éplucher des ch., ce n'est pas une chose aisée à faire.* » Béarn, LESPY. — « Ce n'est pas peler chastaignes = *même sens.* » xv<sup>e</sup> s., *Mislere de la conception de la vierge Marie*, s. d., f<sup>et</sup> 74, r<sup>o</sup>.
- « Fare una castagna = *faire la figue, faire la nique.* » italien, DUEZ, 1678. — « Pélét aquère castagna = *pelez cette ch., expression grivoise accompagnée d'un geste incongru.* » B. Pyr., LARROQUE, Arrépouès, 1897.
- « *Se nou y ère pas anat, ne o'at habere pas castagnat* = S'il n'y était pas allé, il n'aurait pas attrapé cette châtaigne. — Béarn, c. p. M. L. BATCAVE.
- Une châtaigne ou un marron* = coup de poing sur la figure, français vulgaire. — « Noémie vous allez faire pleuvoir les châtaignes = *je vais vous donner des coups.* » J. RICTUS, *Dimanche*, 1905, p. 6.
- « Castagnoto = *croquignole, chiquenaude.* » Provence, MISTRAL. — « Si nou y ère pas anat, nou s'at habéré pas castagnat = *s'il n'y était pas allé, il n'aurait pas eu cette châtaigne. Se dit après une mésaventure; il ne fallait pas qu'il y aille.* » Béarn, LESPY.
- « Plumer la châtaigne = *l'éplucher; il en plumera la châtaigne = il en subira les conséquences, il le payera cher.* » COTGRAVE, 1650. — Peler la châtaigne = *être puni seul pour une faute faite par plusieurs; recevoir des horions pour les autres, par exemple en séparant deux combattants.* » Mayenne, DORTIX.
- « A cui parés-vous ces chastaignes = *qui voulez-vous tromper?* » *Roman de la Rose*, édit. Méon, t. II, p. 201. — « A qui peles-vous tel chastaingne ? = *même sens.* » anc. fr., GOD.
- « *Castagno* = pudendum muliebri. » Gard, r. p. — « *Faire péter la châtaigne* = *métamorphoser une fille en femme.* » argot, L. RIGAUD.
- « *Fayré pelà la castagno* = faire claquer les doigts en signe de joie. » Provence, MISTR.
- « *Un nas dé castagno* = un nez court. » Provence, MISTR.

« Vous ressemblez à la châtaigne, on ne sait par où vous aborder. »

J.-P. CAMUS, *Diotrephe*, 1626, I, 113. — « Ne sachant par où empoigner ces châtaignes hérissées de toutes parts = *est dit au figuré*. » J.-P. CAMUS, *Casilde*, 1628, p. 151.

Ne savez-vous pas que la castenge Douce, plaisans ist de le (*la*) boisse (*enveloppe*) Aspre, poignant de grant angoisse. » *Roi Guillaume*, v. 1150, dans DU CANGE, *Gloss. franc.*

« Tu n'est qu'un *chadel* (= fleur de châtaignier) = *tu n'es qu'un blanc-bec, un pas grand chose*. » Ardèche, FRANCUS, *Autour de Valgorge*, 1879, p. 215.

« On appelait pendant la Restauration, en Provence, *châtaigniers*, les bonapartistes, parce que Bonaparte était né en Corse, pays de châtaigniers. » MRAY LAFON, *Boîte d'or*, 1880, p. 40.

« Bille à châtaignes = *figure grotesque*. » argot, DELVAU, 1883. — « Quel marron sculpté ! = *quelle tête d'imbécile !* » FLÉVY D'URVILLE, *Ordures de Paris*, 1874, p. 131.

« Autrefois les paysans de Bretagne enlevaient les écorces des châtaigniers pour servir de bière à leurs enfants morts. » Voir *l'Intermédiaire d. Cherch. et d. Cur.*, 1899, col. 433.

« Des marrons gardés dans la poche préservent des rhumatismes. Wallonie. J. FELLER. — Cf. *Flore*, supra, t. VIII, p. 209.

« Tirer les châtaignes du feu avec la patte du lévrier. » ane. fr. GOD. — « Faire comme le singe qui tire les marrons du feu avec la patte du chat. » *Dict. de Trévoux*, 1752. (Voir *Œuvres de J. de La Fontaine*, édit. des *Grands Écrivains*, Paris, 1884, II, 441-444 (E. E.).

*Symbolique*. — « Une feuille de châtaignier signifie : *Conseillez-moi* ; un hérisson de châtaigne = je ne vous erains. » *Traité curieux des couleurs*, 1647, p. 68.

« Une image représentant un châtaignier chargé de fruits symbolise la douceur unie à une écorce dure. » LA FEUILLE, *Devises*, 1693, p. 4.

« Les pelures brunes et lisses de la ch. envoyées à une femme indiquent symboliquement qu'elle n'est qu'une brute, qu'elle maltraite ses enfants, qu'elle n'est bonne qu'à manger ces épiluchures comme les cochons. » Ruffey près Dijon, r. p.

« Quand un jeune homme recherche une fille en mariage il lui envoie d'avance des châtaignes, puis il va la trouver chez elle. Si la fille les a fait rôtir elle-même, c'est qu'il est agréé ; s'il les

trouve non rôties, c'est qu'il est refusé. » Ruffey, près Dijon, r. p. — « Quand un garçon qui recherche une fille en mariage reçoit de celle-ci ou de sa famille un panier de châtaignes, c'est qu'il est agréé. » Poncin (Ain), r. p.

*Devinettes.* — « Est mihi dura caro, rugosa veste soluta; Includor corii tegmine phoenicea. Exterius natura hirto munivit echino; Mensam orno, panis dum vice solvo famem. » HADRIANUS JUNIUS. *Emblemata et aenigmatum libellus*, 1569, § 13. — « Qu'és aco : béou pay'ré, Méy'chanto mày'ré, Camiso negro é blanc enfant. » Provence, MISTRAL. — « Brancut pay'ré, Régagnado, mày'ré, Negro nourico, éfan blanc. » Lauragais (H.-Gar.), P. FAGOT, *Folkl. du L.* — « Rudé pay'ré, Rudo mày'ré, E douso filho. » Bas-Quercy, ROQUE-FERRIER. — Bel pay'ré, Rudo mày'ré, Pourido filholo (*jolie fillette*). » Aveyr., c. p. M. A. PERBOSC. — « Hérisse le père, Noire la mère, Blanche la fille. » Haute-Sav., CONST. — « Brossu l'pâre, Nêra la mère, Blanche le flyë (*fille*). » Haute-Sav., CONST. — « Mày machanto, Pay grand, Pélho negro, Mày'natgié (*enfant*) blanc. » Pays d'Albret, DARDY, I, 330. — « Négra, négra couma una mora; Blanca, blanca couma una nora (*bru, belle-fille*). » Hérault, ROQUE-FERRIER. — Grand l'pâre, Malatroua mère; Roba nêra é chemise blanche a la flyë qu'é u mêtên = *Grand le père, petite mère, robe noire et chemise blanche à la fille qui est au milieu.* » Haute-Sav., CONST.

« Qui est-ce qui sort du feu pour péter? *La châtaigne.* » Haute-Sav., CONST.

« Blanc dedans, vclu au milieu et tanzé par dehors. » *Questions énigmatiques*, 1594, p. 5.

### CASTANEA SATIVA (*variété*). — LE MARRON.

*major castanea, castanea attilis*, lat. du XVI<sup>e</sup> s., DUCHESNE, 1544.

*marones*, lat. du XV<sup>e</sup> s., DE BOSCO, 1496. (DE BOSCO, dit que c'est la latinisation du milanais *marone*.)

*chastaighe de Lombardie*, anc. fr., FRANKLIN, *Rues de Paris*, 1874, p. 161.

*chastaighe masle*, franç., COTGR., 1650.

*grosse châtaighe*, franç., MORELIUS, 1558.

*chastaigne de Lombardie*, fr. du XIII<sup>e</sup> s., CRAPELET, *Rem. hist.*, 1831, p. 103.

*marron de Lyon*, m., parisien, SOLERIUS, 1549. — français moderne. — « C'est une bonne espèce de châtaigne qui vient du Dauphiné et est transportée à Lyon pour y être vendue. » BRUGERINUS, *De re cibariâ*, 1560, p. 624. — « Le Lyonnais est célèbre pour ses gros marons. » XVII<sup>e</sup> s., LORET, *Muze hist.*, édit. Liv., III, 501.

*maron*, m., *marron*, m., franç., DUCHESNE, 1544; etc., etc. — « A la foire de Bourgogne on y porte de marrons. » *Folie sainte de l'amant*, 1597, p. 162.

*marrounié* (l'arbre), *marroun* (le fruit), midi de la France.

*macaron*, m., Saint-Pol (P.-de-C.), e. p. M. Ed. EDM.

*sardonne*, f., anc. franç., OLIV. DE SERRES, *Th. d'agr.*, 1600, p. 631.

*daoufinén* (l'arbre), m., *daoufinéno* (le fruit), f., Cévenol, D'HOMBRES.

*marron du Brésil*, m., *marron du Luc*, franç., FILLASSIER, 1791. (*Le Brésil* est une localité du départ. de la Loire; *Le Luc* se trouve dans le Var.)

*bôkéranda*, f., Bas-Valais, GILLIÉRON.

*marôn-na*, Gênois, CAS. — *morrôn*, ficoul., PIR.

« Sauter comme un marron. » XVII<sup>e</sup> s., CYRANO DE BERGERAC, édit. Jacob p. 263.

« *Ils brûlent, ces gros-là, ils brûlent!* = Cri des marchands de marrons grillés à Paris. » *La Gaudriole*, 1892, p. 190. — [J'ai entendu : *chauds les marrons! chauds!* — H. G.]

« Ils ont des têtes de marrons sculptés = *laides et inintelligentes.* » DURANDEAU, *Civils*, 1880, p. 6. (Il s'agit peut-être ici des *marrons d'Inde?*)

*pêter des marrons* = griller des marrons. — Belgique, J. FELLER.

La locution « tirer les marrons du feu » pour autrui vient de LA FONTAINE, *Fables*, IX, 16. [H. G.] — Voir plus haut, p. 125.

### CASTANEA SATIVA. (Variété).

*nouziyade*, f., Indre, *Ephémér. de la Soc. d'agricult. de l'Indre*, 1821, p. 67 et p. 70.

*nouzillarde*, f., franç., Baltet, *Fruits de table*, 1888.

*nouzilhade*, f., *ouzhilhado*, f., Limousin, *Bull. de la Soc. d'agricult.*

*de Limoges*, 1840, p. 50. (Cette ch. a souvent la forme d'une noisette.)

*nouzilhate*, f., poitevin, LEVRIER. — [J'ai entendu : *nouzilhague*. — E. E.]

*nouzilha*, m., Aunis, L. E. MEYER.

*nouziyar du Mans*, *ouziyar*, m., Mayenne.

*ozillarde du Poitou*, franç., FILLASSIER, 1791. (Il y a aussi *l'ozillarde de Tours* qui est plus petite.)

ONOMASTIQUE : *Nouzeilhes* (Béarn), L. BATCAVE.

### CASTANEA SATIVA (variété).

*exhalade*, f., franç. du Limousin, CABANIS, *Principes de la greffe*, 1781, p. 86.

*exhalade du Périgord*, f., franç., FILLASSIER, 1791.

*égalade*, f., *marron bâtard*, m., franç. de la Dordogne, *Feuille du cultivateur*, 10 oct. 1792.

*éy'jalado*, f., Brive (Corr.), LÉP.

*jalade*, f., franç. de la Haute-Vienne, TEXIER-OLIVIER, *Statist. de la H.-Vienne*, 1808, p. 316.

### CASTANEA SATIVA (variété).

*cari-ou*, m., Brive (Corr.), LÉP.

*cariva*, f., *cariéou*, m., Tulle (Corr.), LÉP.

*courivo*, f., Haute-Vienne, TEXIER-OLIVIER, *Stat. de la H.-Vienne*, 1808.

*corivo*, f., Dordogne, *Feuille du cultiv.*, 10 oct. 1792.

*corive*, f., *canive*, f., *corne de bœuf*, f., français de la Corrèze, *Primes d'honneur*, 1878, p. 397.

*châtaigne de Limoges*, franç., POMET, 1694, p. 258.

### CASTANEA SATIVA (variété).

*figaré* (l'arbre), m., Cévenol, SAUV., 1785. — *figaret*, m., Languedoc, BOUCOIRAN.

*figaréto* (le fruit), f., Gard, *Annales de l'Agric. franç.*, 1815, p. 6.

QUERCUS (*genre*) LINNÉ. — LE CHÈNE.

*quercus*, *quereora* (plur.), *quercia*, *casnus*, *chesnus*, l. du m. â.

[Les romanistes restituent un gaulois \**cassano* ou \**cassino* pour expliquer les formes françaises qui vont suivre. Voir aussi les noms de lieu gallo-romans dérivés de ce mot dans HOLDER, *All-Celtische, Sprachschatz*, col. 823-4, H. G.]

*querne* (1), m., *eaisne*, m., *cesne*, m., *quesne*, m., *chesne*, m., *chasne*, m., *chesgne*, m., *chiesme*, m., *chisne*, m., *ehaienne*, m., *channe*, anc. franç.

*casser*, m., *cassé*, m., *cassu*, m., *casso*, m., *cassou*, m., *chassain*, m., *chassaing*, m., *Glandier*, m., anc. dial. méridion.

*cassou*, Béarn, L. BATCAVE.

*charne*, m., Lemmeecourt (Vosges), HAILL.

*kène*, *kèn'*, *kày'ne*, *týèno*, m., *týày'né*, *tyène*, *tyèn'*, *tchâne*, *tchane*, *tchène*, *tchin-ne*, *tsénou*, *tsanou*, *tsâgnò*, m., *tsày'né*, *tsan-na*, f., *tséne*, *tsagne*, *tsine*, *tsône*, *thane* (avec *th* angl.), *chin-ne*, *chày'né*, *chine*, *chène*, m., *chêne*, f., *chanô*, *chane*, *chiné*, *châgne*, *changne*, *chè*, *çagne*, en divers patois.

*chèm'*, m., Pierrefonds (Oise), r. p.

*cassé*, m., *caché*, m., *cassi*, m., *cassou*, m., en divers pat. du Languedoc, de la Gascogne et de la Guyenne.

*tsachon*, m., *tsassou*, m., H.-Loire et Cantal.

*chassàn*, m., *tsachàn*, m., *tsossàn*, m., *çachan*, m., Corrèze.

*chóssi*, m., Loire, *chóssë*, m., *chaoussë*, m., *chassë*, m., Rhône.

*garois*, m., *jarris*, m., *jaurris*, m., anc. franç., GOD.

*garies*, anc. franç., LACOMBE, *Dict. du Vieux Lang.* [ED. EDM.]

*garric*, *garrill*, *gorric*, *gorritt*, *gorri*, *tsarri*, *zarri*, *jarritt*, en divers patois anc. et actuels du Languedoc, de Gascogne, du Limousin et de l'Auvergne. [Le sens de ces mots est variable selon les localités; tantôt il signifie *jeune chêne*, tantôt *chêne en général*, tantôt *chêne-kermès*, tantôt *chêne blanc*, tantôt *chêne rabougré* qui pousse dans les *garrigues* ou lieux incultes.] — Et voir plus loin, p. 135 et 145.

*galié*, m., provençal, MISTR.

(1) [J'ignore où Rolland a pu prendre cette forme *querne* (avec *r*), elle me paraît une erreur de copie ou avoir été inspirée à un scribe par le souvenir du latin *quercus*. Pourtant quelques lignes plus bas ROLLAND donne *charne*. — H. G.]

- rouré, raouré, rouré, roué, roulé, rouiré, roubé, révou, m*, en divers patois du Languedoc, du Roussillon et de la Provence. [ED. EDM.]
- blaccasins, blacha, blachia*, l. du m. â., en Provence, Du C.
- blacas, m., blacà, m., blaco, f., blachà, m., blacassou, m.*, Provence, Dauphiné, Gard. (Comme le mot *garric*, le mot *blacas* n'a pas toujours un sens bien déterminé; il signifie selon les endroits *un chêne, un jeune chêne, un chêne blanc, un chêne rabougri, une trochée de petits chênes.*)
- glande, f., ane. f.*, GOD., IV, 287.
- aglanier, m., anc. prov.*, P. MEYER, *Chans. de la crois. d. Albig.*, 1875, I, 400.
- glandier, m., ane. fr.*, DUEZ, 1664.
- glantiè, m.*, Clinchamps (Calv.), JOR.
- aglané, m.*, Landes, MÉTIV., p. 709.
- glinô* (accent sur la première syll.); *m.*, Uzès (Gard), r. p.
- gomas, m.*, Promilhanes (Lot), e. p. M. ED. EDMONT.
- arbré, m.*, Eymoutiers (H.-Vienne), r. p. (Le chêne est *l'arbre* par excellence.)
- arbre, m.*, Vallières (Creuse), r. p.
- aoubré, m.*, Saint-Hilaire-les-Courbes (Corr.), r. p.
- aoubri, m.*, Pleaux (Cantal), r. p.
- tsano tardu, m.*, fribourg., SAVOY.
- màyéri, f.*, Loire, GRAS.
- mayir, m.*, Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône), e. p. M. ED. EDM.
- deruenn, pl. deru*, bret. moyen; *dervenn, pl. on, ed*, van.; *derveen, pl. derv*, bret. mod., P. GRÉGOIRE; *derwen, derven*, D<sup>r</sup> LE PELLETIER; *dero* (Léon), *derv, der* (Tréguier), *derù* (Van.). [E. E.]
- tann, guëzen, dann*, bret. de Léon, P. GRÉG., *tannen*, LE GONIDEC, cf. *Gloss. moy. bret.*, 676. [E. E.]
- cuercia, chèren, cercola, cersa*, en div. dial. ital. — *ruulu*, sicil., CUPANI, 1696. — *rol, casna*, Saluces, EANDI. — *ròul, ròri*, frioulan, PIROND.
- Voir d'autres noms gallo-romans du chêne dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atl. ling. de la Fr.*, fasc. 6, carte 265.

Le jeune chêne est appelé :

- jarro, jarronus*, l. du m. â., Du C. — « Jarronem pro roortis faciendis. » Du C., V, 798:
- quesneau, chesneau, quennotel, chesnotel, chennoteau*, ane. fr.
- kéniô, chagnò, tsin-miâ, cassénatt, cassou-att, cassarouatt, cassière, cassiole, garroulho, garroulhatt, garrissol*, en divers patois.



Le fruit est appelé :

*balanus, fructus quercarius, glans, glando, glandinis* au génit.,  
*glandix*, l. du m. â.

*glandas*, m., *glandras*, m., *glandus*, m., *glaut*, f., *glande*, f., *glane*,  
m., *gland*, m., *gluis*, f., anc. fr.

*glant*, m., *glan*, f., *aglan*, m., *glandutz*, m., anc. provençal.

*glànda*, f., *glande*, f., *èglande*, f., *glangn*, m., *glàn*, f., *glàn*, m.,  
*aglàn*, m., *aglan*, m., *glòn*, m., *glon*, m., *oglà*, m., *aglon*,  
m., *oglon*, m., *oouglon*, m., *onglan*, m., *inglan*, m., *glin*, m.,  
*gline*, m., *glane*, f., *glanò*, m., *glaouë*, m., *glaou*, m., *gla*, m.,  
*glè*, f., *aglò*, m., *glhan*, m., *agghan*, m., *éghyon*, m., *adlan*, m.,  
*ɖyan*, m., *adyan*, m., *djan*, m., *jan*, m., *lhan*, m., *alhan*, m.,  
*alhon*, m., *dlàyan*, m., *àyan*, m., *éyan*, m., *you*, m., *yin*, m.,  
*gan*, m., *agan*, m., *ghandu*, m., *glandou*, m., *glantyô*, m.,  
*glanyô*, m., *lhondon*, m., *glandra*, m., *lyandra*, m., *yandra*,  
m., *glanda*, m., *ghyanda*, m., *ghyànda*, f., *yanda*, m., *glantyè*,  
m., *ghyagna*, f., en divers patois.

*glabya*, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.

*gland à cochons*, m., Pontoise (S.-et-O.), r. p. (Pour le distinguer  
d'autres fruits appelés *glands* par ex. ceux de l'églantier.)

Voir d'autres noms du gland dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atlas ling.*,  
fasc. 14, carte 648.

*piss-moc'h* [= pois de cochon, E. E.], breton de Guingamp, r. p.

*mesenn*, pl. *mes*, dim. *mesennic*, bret. moyen (mod. id.); *mesec*,  
abondant en glands, bret. moy. [E. E.]

*eik, eek, eeke, eikenboom, ekelboom, eekeler, iekenboom, eikel, eekel,*  
*eekeling, eekelnoot, ekel, aker*, dial. flam. et holl. (A. DE C.)

La eupule dans laquelle le gland est enclâssé est appelée :

*cupula, calyx, calyculus, calicula*, lat. du m. â.

*cop d'aglan*, anc. langued.

*coupe* f., *cupule*, f., *coupelle*, f., *cuvelle*, f., *cupette*, f., *coquille*, f.,  
*gobelet*, m., *gobelot*, m., *bassinot*, m., anc. fr.

*pétito coupo*, f., *copélou*, m., *couporèlo*, f., aveyron, lat.

*couperole*, f., Eure, r. p.

*coupétt*, m., B.-Pyr., Landes, Gironde.

*coufèlo*, f., *coufèl*, m., *coufèou*, m., *goufèou*, m., Provence, Aveyron.

*coque*, f., *coquille*, f., *coukilho*, f., *cokyè*, m., en divers endroits en  
Poitou, Limousin, Auvergne, Orléanais, Ile-de-France, Cham-  
pagne.

*cacaoulo*, f., Corrèze, près Tulle (Corr.), r. p.

- cocorolo*, f., Salignac (Dord.), r. p.  
*cocoroto*, f., Saint-Georges, Lap. (Creuse), r. p.  
*goblètte*, f., Indre-et-L., r. p.  
*goublé*, m., *vég'ré*, m., Portes (Gard), r. p.  
*goubiyè*, f., Lavante-Chilhae (H.-Loire), r. p.  
*godet*, m., liégeois, FORIR.  
*petit godet*, m., Calvados, r. p.  
*gidèl*, f. (= petit gobelet en bois avec manche), Croselles (Indre-et-L.), r. p.  
*bassinèt*, m., anc. fr., OUDIN, 1681.  
*calotte*, f., franç., FURETIÈRE, 1708. — Cantal, Charente-Inf., M.-et-L., Cher, Vosges, S.-et-O.  
*caloto*, f., Tarn, Corrèze.  
*cooulou*, m., Davignac (Corr.), r. p.  
*calotte de curé*, f., Meuse, S.-et-O.  
*calotte à monsieur le curé, bonnet d'évêque*, Pissy-Poville (Seine-Inf.). r. p.  
*bonnet*, m., Aubenton (Aisne), r. p.  
*capè*, m., Montereau-Fault-Yonne (S.-et-M.), r. p.  
*chapè*, m., Saint-Antoine (Isère), r. p.  
*tchèpé*, m., Cubry (Doubs), r. p.  
*chapiô*, m., Guilly (Indre), r. p.  
*capotte*, f., Saint-Martin-du-P. (Nièvre), r. p.  
*cabuchon*, m., *képuchon*, m., Jura.  
*capuchéto*, f., Arles, *Rev. de la rom.*, 1872, p. 406.  
*écuelle*, f., *petite écuelle*, f., Nièvre, Ille-et-Vil.  
*éscudèlo*, f., Brétenpux (Lot), r. p. — Provence, MISTR.  
*éscudélou*, m., Aveyr., VAYSS.  
*scudèto*, f., Bergonne (P.-de-D.), r. p.  
*éscuèlo*, f., Corr., BÉR.  
*itchèdèlo*, f., Orcet (P.-de-D.), r. p.  
*ahh'kyeùla*, f., Perloz (Val d'Aoste), r. p.  
*écouèta*, f., Samoëns (H.-Sav.), r. p.  
*ékèle*, f., La Chapelle (Sav.), r. p.  
*ékèle*, f., Charquemont (Doubs), r. p.  
*écuélatte*, f., Yonne, Joss.  
*loupì* m. (= marmite), Autoire (Lot), r. p.  
*morèta* (= marmite), f., Montluel (Ain), r. p.  
*poste* (= poche, c.-à-d. louche à soupe), f., Flumet (Sav.), r. p.  
*kilhè*, m., Juillac (Corr.), r. p.  
*assiette*, f., S.-et-M., Cher.

- petite assiette*, f., Aisne.
- assiétô* (accent sur *sié*), m., Veauchette (Loire), r. p.
- limbale*, f., La Motte-Beuvr. (L.-et-Ch.), r. p.
- tasse*, f., Saint-Georges-d.-Gros. (Orne), r. p.
- mesure*, f., Mauzé-s.-le-M. (D.-S.), r. p.
- palha* (= panier à pain), m., La Motte-Servolex (Sav.), r. p.
- palhasso* (= corbeille à mettre la pâte chez les boulangers), f.,  
Dourgne (Tarn), r. p.
- palhassoun*, m., Les Vans (Ardèche), r. p.
- palhasson*, m., Cantal, Lozère, Lot, Tarn, Tarn-et-Gar., H.-Gar.
- palhachon*, m., Orgnac (Corr.), r. p.
- polhassou*, m., Laguiole (Aveyr.), r. p.
- polhosson*, m., Lozère, Lot.
- pélou*, m., La Malène (Loz.), r. p.
- panier* (= corbeille pour le pain), m., Chambon (Loiret), r. p.
- petit panier*, m., Dives (Calv.), r. p.
- corbeille*, f., Yonne, Vosges.
- corbeillon*, m., Meurthe.
- petit corbillon*, m., Yonne.
- corbéyotte*, f., Aube, BAUD.
- jède* (= panier où l'on met le pain), f., Châteauneuf-s.-Char.  
(Char.), r. p.
- jade*, f., *jadô*, m., Deux-Sèvres, LAL.
- van-notte* (= petit panier où l'on met le pain; littéral. petit van),  
Villiers-le-Sec (H.-Saône), r. p.
- van'to*, f., Cousance (Jura), r. p.
- petit bruchon* (= petit panier à pain), m., Colonges (C.-d'Or), r. p.
- kèbè* (= panier à pain), m., Champlitte (H.-Saône), r. p.
- petit cabas*, m., Ravières (Yonne), r. p.
- dé à condre*, m., Aube, *Rev. d. trad. pop.*, 1898, p. 211.
- dé*, m., Oise, Allier, Cher, Ain, Nièvre.
- petit dé*, m., Seine-et-Oise.
- dédal*, m., Arfons (Tarn), r. p. — Le Buisson (Dord.), r. p. —  
Turenne (Corr.), r. p.
- didal*, m., env. de Foix (Ariège), c. p. M. P. SICRE.
- dédaou*, m., B.-du-Rh., Var, Ardèche, Creuse, H.-Vienne.
- dëdaou*, m., Cantal.
- didaou*, m., Monléon-Magn. (H.-P.), r. p.
- dodaou*, m., Eygurande (Corr.), r. p.
- doou*, m., Chomérac (Ardèche), r. p.
- pipe*, f., Bretagne fr., Normandie, Ile-de-France, Artois, Champagne,

Lorraine, Bourg., Fr.-Comté. (Les enfants en font une pipe en y perçant un trou et en y adaptant un chalumeau de paille. Dans certains endroits les enfants fument réellement, remplaçant le tabac par des feuilles de fougère desséchées.)

*pipa*, f., Isère, Aveyr.

*pape*, f., Roye (Somme), r. p.

*petite pipe*, f., Somme.

*queue de pipe*, f., Magnicourt-s-C. (P.-de-C.), r. p.

*sifflet*, m., Sougé (Indre), r. p. (Les enfants en font un sifflet en plaçant la cupule entre le pouce et l'index et en sifflant dedans comme dans une clef forcée.)

*boucles d'oreilles*, Montfort (I.-et-V.) [Les enfants s'en font des boucles d'oreille.]

*bague*, Rhétiers (I.-et-V.), r. p. [Les enfants s'en font des bagues en coupant le milieu.]

*pupa*, f., fribourg., Sav.

*pupe*, f., namurois, PIRSOUL.

*cu*, m., Nesle (Somme), r. p.

*enlô*, m., Romorantin (L.-et-Ch.), r. p.

*queue de loup*, f., Stenay (Meuse), r. p.

*creûzaou*, m., Germigney (H.-Saône), r. p.

*gruyou*, m., Cévenol, SAUV., 1785.

*gré*, m., Bournois (Doubs), ROUSSEY.

*tounëy're*, f., Meuse, LAB.

*parkétou*, m., env. d'Agen, r. p.

*nui*, m., Vilette (Sav.), r. p.

*téy'sto*, f., Uzès (Gard), r. p.

*écalofre*, f., Le Havre, MAZE.

*cassoulho*, f., gascon, *Guide des Gascons*.

*méss*, bret. de Grand-Champ (Morbihan), r. p.

*pot, mesen*, Dr LE PELLETIER; *pôd-mezen*, LE GONIDEC, breton. [E. E.]

*eikeldop*, néerl, *pijpen, schnitje*, dial. flam. (A. DE C.)

Un lieu planté de chênes est appelé :

*querquetum, quercitum, quesnetum, casnetum, quesneum, chesneia, aclea*, lat. du m. â., DU C.

*kaisnois, quesnois, kesneel, chesnotier, chesnotière*, anc. fr.

*chanée, f., chagnée, f., chènokyère, f., tsénola, f., etc., etc.*, en divers patois.

*cassaria*, f., anc. gascon, LUCHAIRE, *Rec. de textes gasc.*, 1881, p. 146.

- cassoula*, m., *cassoulet*, m., Hautes-Pyrénées, r. p. M. TARISSAN.  
*cassiaa*, m., ane. béarn., LESPY.  
*cassagne*, f., *cassourra*, m., *cassourre*, f., B.-Pyr., LESPY.  
*cassiatje*, m., La Teste (Gir.), MOUR.  
*tsossagnado*, f., Corrèze, BÉRONIE.  
*dervée*, f., anc. fr., Du C., VII, 123.  
*dorasse*, f., env. de Bonneville (H.-Sav.), CONST.  
*forcada*, f., ane. béarnais, LEVY. [dérivé de *forc*. L. BATCAVE.]  
*cassourol*, Béarn, lieu où il y a beaucoup de chênes, L. BATCAVE (1).  
*dervennecq*, *dervennocq*, *van. derhüecq*, bret. mod. P. GRÉGOIRE ;  
*dervek*, *dervennek*, LE GONIDEC ; id., cf. l'adj. *dervek*, *dervennek*,  
 qui tient du chêne, abondant en chênes, LE GON. ; *douar*, *der-*  
*vek*, terre de chênes, BRIZEUX. [E. E.]

Un lieu généralement inculte où végètent des chênes rabougris et clairsemés est appelé :

- gariça*, *garricus*, *garrica*, *garriga*, *garricia*, *garrica*, *garrigia*, *jarrig-*  
*gia*, *garacia*, *garroscia*, *garuca*, *blaquerium*, *blachia*, *blacha*,  
 lat. du m. â., Du C.  
*gariga*, f., *guarriga*, f., *garriga*, f., ane. prov., RAYN. ; LEVY.  
*garrigasso*, f., *garrigo*, f., *gorrigo*, f., *gouarrigo*, f., *gorrio*, f.,  
*gorriado*, f., *gorréno*, f., *gorrigal*, m., *gorrissal*, m., *gorrissado*,  
 f., *jarrissado*, f., *jarrijo*, f., *jarrige*, f., en divers patois du  
 Languedoc, du Limousin, de la Guyenne, de la Gascogne.  
 [En Béarn, en Gascogne et dans beaucoup de lieux du Sud-Ouest,  
*garrigue* = terre inculte, pâturage, L. BATCAVE. Inversement  
 d'après une fiche de Rolland, le mot *artiga* qui signifie pro-  
 prement « lieu défriehé » (voir plus haut, p. 11) aurait pris lo-  
 calement, en Gascogne, le sens du lieu planté de chênes : *artiaga*,  
*gasconica lingua locus multorum roburum*, MINSH., 1617. [H. G.]  
*garrabousta*, m., *garrigata*, m., gascon, THOMAS (dans *Mélanges*  
*Couture*, p. 265).  
*blac*, m., *blaca*, f., ane. provenç., LEVY.  
*blacha*, f., Dauphiné.  
*blaquiy'ro*, f., *blachéyro*, f., *blacarédo*, f., Cévenol, SAUV., D'Hombres.

« *revola*, f. = lieu complanté de jeunes chênes. » Lyonnais, PUTSP.

(1) [LESPY, dans son *Dict. Béarnais*, a les articles : *forc*, lieu planté d'arbres et particulièrement de chênes ; *forcade*, bois de chênes (et nom d'une localité). — H. G.]

(Sur ce mot, voy. A. THOMAS, *Mélanges d'étymol.*, 1902, p. 130.)

TOPONOMASTIQUE : *Le Quêne, Le Chêne, La Chagne, Le Grand Chêne, Le Haut Chêne, Le Chêne Long, Le Long Chêne, Le Chêne Rond, Le Rond Chêne, Le Beau Chêne, Le Bas Chêne, Le Petit Chêne, Le Chêne Court, Les deux (ou trois ou quatre, etc.) Chênes, La Mare au Chêne, La Vente aux Chênes, Le Chêne see, Le Chêne brûlé (c.-à-d. brûlé par la foudre), Le Chêne brisé, Le Chêne tort, Tortequenne, Le Chêne tortu, Le Chêne tordu, Le Chêne percé, Le Chêne creux, Le Chêne fourchu, Le Chêne blanc, Le Chêne vert, Le Chêne rouge, Le Chêne à la Croix, Le Chêne aux Croix, La Chênée, La Chânée, Le Châné, Le Cheny, Les Chenies, Le Quesnel, La Chanelle, La Quesnallière, La Quesnallée, La Chaignelière, Le Chêneau, Le Chanet, Le Chanot, Le Chanat, Le Chênel, Le Chagnot, Les Chenettes, Le Quenneton, La Quenoloie, La Chênotée, La Chânetière. [Chenia, Chenoit, Cheneux, Chenn, Quesnoy. — J. FELLER.] Les Chênotis, Le Quesnois, Le Chênnois, Le Chênay, La Chanois, La Chanoise, Le Chagnais, La Chagnasse, La Chaignoie, Le Cheueux, Le Chégnieux, La Quaisnière, Le Chânier, La Chenardière, La Chenarderie, La Chênardais, Le Chêneloy, Le Chenuly, La Chenulière, Le Rouvre, Les Rouvres, Le gros Rouvre, Le Rouve, La Rouve, Le Roure, Le bel Roure, Le bel Rouyre, Le Rouaire, Le Rouret, Le Rouvet, La Rouvine, Le Rouvier, La Rouvière, La belle Rouvière, La Rouguière, La Rouvièrette, La Roirette, La Rouverade, Le Rouvrey, Le Rouvray, Le Rouavre, Le Rouvrel, La Rovelière, Le Rouveral, La Rouveirole, Le Rouverol, Le Rouverou, La Rourède, La Royrie, La Royre, La Roueyre, La Rourie, La Rouyère, Roueyroles, Le Casson, Le Cassou, Le Casse, La Cásse, Les Casses, Le Casset, Le Cassot, Le Cassé, Le bel Cassé, La Cassière, Casseil, Cassenil, La Cassenade, La Cassenade, La Cassabère, Le Cassanh, Le Cassan, La Cassagne, Les Cassaniers, Cassagnac, Le Cassagnol, La Cassagnette, Le Chassang, Le Cassignas, Le Chassaing, Le Chassin, Le Chassanel, La Chassagnade, Le Chassagnon, La Chassonnerie, La Chassignole, La Chassenaie, La Chasserie, Le Chassol, La Garrigue, La belle Garrigue, Le Garric, La Garriguette, Le Garri, Le Garrigal, Le Garrigol, Le Garrissal, La Garissade, La Garousse, Le Garrieux, Le Garros, Le Jarrie, Le Jarriguiet, Le Jarrigal, La Jarricie, La*

*Jarrisse, La Jarrige, La Jarrissade, Les Jarrasses, La Jarrousse, Le Jarrosson, La Jarossière, La Jarosserie, La Jarossaie, Le Jarousset, Les Jarrioux, La Jariole, La Jarrie, Le Jarrier, La Jarrière, Le Blac, La Blaque, La Blaquette, Le Blaquier, La Blaquièrre, La Blachière, La Blachère, La Blacheyrole, La Blachole, Le Blachat, Le Blacassin, Le Blaquis, La Blacarède, La Blanchonne, Les Blacous, Les Blachons, Le Blacoux, Le Gland, Les Glands, La Glandée, Le Glandage, La Glandière, Le Glandier*, noms de nombreuses localités.

[*Rouvray* était l'ancien nom du bois de Boulogne, L. BATCAVE.] — M. J. FELLER ajoute *Rouveroy* et *Rouvroy*.

Les suffixes *ois, ais, ey, eux, eu, et* et *u* représentent le suffixe *-étum*, c.-à-d. ici *\*caxinetum*. — J. FELLER.

*Le Chêne Notre-Dame, Le Chêne de la Vierge, Notre-Dame du Chêne, La Bonne Dame du Chêne, La Chapelle au Chêne*, noms de diverses localités où se trouve, ou bien où se trouvait autrefois une chapelle dédiée à la Vierge, à côté d'un vieux chêne, souvent même dans le creux de cet arbre (1).

[Il y avait une *Notre-Dame du Chêne* à l'entrée d'Auteuil, près du bois, L. BATCAVE.]

*Le Chêne des Fées, Le Chêne des Dames*, noms de divers gros chênes que fréquentaient les fées.

*Peyrouède*, loc. du Var, MIREUR, *Arch. de Vidaubon*, 1890.

*Le Cassoyer*, doc. du XVII<sup>e</sup> s., ACHARD, *Arch. de Vaucluse*, 1878, p. 116.

*Rovignacus*, l. de 1430, *Rouvignac, Rouveirac, Rovayrargues, Les Garrigues planes, Garrut, Garuse, La Blaqueria*, doc. de 1170, *La Blanqueria*, doc. de 1345, *Mansus del Blanquié*, doc. de 1470, loc. du Gard, GERMER-DUR.

*Calsanum*, doc. de 990, *Caissanas*, doc. de 1116, *Cassanoiolum*, doc. de 1182, *Garrica*, doc. de 1097, loc. de l'Hérault, THOMAS.

*Le Garriguenc*, montagne de l'Aveyron.

*Albe Cassagne*, anc. loc. du Quercy, *Gallia Christ.*, I, 187.

*Lo Jarric-Cunnum*, en 1284, *Jarry-Borue*, loc. de la Dordogne, DE GOURGUES.

*Lou Chassan de las Bargièiros*, loc. de la Corrèze, GORSE, p. 135.

---

(1) Une statue de la Vierge fut trouvée dans le creux d'un vieux chêne et transportée à l'église du village, mais le lendemain on la retrouva dans le chêne qu'elle ne voulait pas quitter. Voyez MARQUISSET, *Stat. de l'arr. de Dôle*, II, 144.

- Cassieth*, doc. de 1322, *Casseures*, doc. de 1555, *Guarreit*, *Le Garric du Pauvre*, *Lou Garric pialat*, loc. du Cantal, AMÉ.
- Le Roure bossu*, en 1347, *La Blaeha*, doc. de 1163, *Capella de Blaneone*, doc. du xiv<sup>e</sup> s., *Blaeonum* en 1516, *Blanhia*, en 1526, *Ecclesia de Blacassio*, en 1449, *Glandoginum*, en 1224, *Glandasse*, loc. de la Drôme, BRUN-DURAND.
- Ruylier*, *Rueler*, *Rulier*, anc. loc. du Dauphiné, *Bull. de l'Acad. delphin.*, 1896, p. 132.
- Campus de Quercore*, lat. de 1390, *Les Quergles*, *Querlie*, *Champ-Roure*, *Roure-Chasal* (= cabane du chêne) en 1375, *Rochasal*, aujourd'hui *Roranches*, *La Blache des Roures*, *La Blache-Rouvaire*, *La Gandière*, loc. des H.-Alpes, ROMAN.
- Roveriaz*, *La Rue Rovorée*, loc. du Chablais, JACQUOT.
- Maison-Chêne*, *Les Glands*, loc. de l'Ain, GUIGNE.
- Confranchêne*, loc. de l'Ain, SIRAND, p. 26, 27, 46.
- Le Roi Chaigne* ou *Les Rois Chaignes* au xii<sup>e</sup> s., *Chassaignes*, loc. de Saône-et-L., MICHON, *Arch. de S.-et-L.*, 1877-1891.
- Les Chênes Cornus*, *Le Chêne-Bordet*, *Le Chêne Boruu* (= ch. creux), *Le Chêne Larron* (on y pendait autrefois), *Jean Chêne*, loc. de S.-et-L., GUILLEMIN.
- Lagland*, *Le Chêne courbé*, Saône-et-L., NIEPCE, *Hist. de Sennecey*, 1876, I, 36, 40.
- Le Chêne dormant*, à Cours-les-Barres (Cher). (Tout chasseur qui passe par là tire sur ce chêne un coup de fusil. L'arbre est criblé de plomb et de chevrotines.) JAUBERT, *Gloss. du C.*
- Le Chêne du Mayeur*, ancien lieu-dit dans les bois de Saint-Pol (P.-de-C.), [ED. EDM.]
- La Cave du Chêne*, *La Mée du Chêne*, *Le Chêne-Courtin*, *Le Chêne-Eclat*, *La Glanetière*, loc. de l'Indre, HUBERT.
- Perforata Quercus*, au xii<sup>e</sup> s., *Le Chêne percé*, *Le Roi des Chênes*, *Le Chêne du Paradis* ou *Chêne du Moine*, *Le Chêne des Croix*, *Le Chêne des Danses*, *Le Chêne à Guy*, *Le Chêne du Gné*, *Chêne du Loup pendu*, *Le Chêne pendu*, *Le Chêne ferré*, *Le Chêne bossé*, *Le Chêne bourru*, *Le Chêne breton*, *Le Chêne-Coq*, *Le Chêne de l'Alouette*, *Le Chêne-Cheveaux*, *Le Chêne confessé*, *Le Chêne de la Grand-Mère*, *Le Chêne de l'Évangile*, *Le Chesne cresse*, en 1296, *Le Chêne menuet*, *Le Chêne borgne*, *Le Chêne foireux* ou *Chêne à la Barrée*, *Le Chêne-Feuillet*, *Le Chêne fort* ou *Le Petit Belliveau*, *Le Chêne-Sabotier*, *Le Chêne singé*, *Le Chêne rouge*, *La Jarnelle*, *La Jarnière*, loc. d'Indre-et-L., CARRÉ.
- Le Chesne percé*, triage de la forêt de Chinon, CHAUFFOURT, 1618, p. 32.



- Les Sept Frères*, ancien lieu-dit où il y avait sept gros chênes, près Ligé (Indre-et-L.), *Journ. des chasseurs*, 1846, p. 109.
- Chêne-Prieur*, loc. de la Vienne, RÉDET.
- Le Chêne du Débat*, près La Chapelle-Saint-Laurent (Deux-S.), LEDAIN, *Gâtine hist.*, 1876, p. 19.
- Le Chêne besson*, *Les Glandes*, loc. des Deux-S., LEDAIN.
- La Cope-Chagnière*, loc. de la Vendée, BARBAUD, *Arch. civ. de la V.*, 1898.
- Le Chêne-Lapalud*, près Angers. [Tout ouvrier d'état qui passe par là y fiche un clou. JAUBERT, *Gloss. du Centre*, p. 154.]
- Le Chêne fourché*, *Le Chêne pelé*, *Le Chêne belot*, *Le Chêne aux Bœufs*, *Le Chêne à l'Anglais*, *La Chênehutte*, Duchesne, loc. de l'Anjou, C. PORT, *Arch. civ. et arch. eccl. de M.-et-L.*, 1880 et 1898.
- L'Abbaye de Glanfeuil*, anc. abbaye en Anjou.
- Quercus Cordis*, lat. du XIII<sup>e</sup> s., loc. du Maine, BELLÉE, *Arch. de la Sarthe*, 1881, III, 45.
- Le Chêne aux Prêtres*, *Le Chêne seul*, *Le Chêne Artuis*, *Le Jarrié*, *Rouperroux* (= *robur petrosus*?) Sarthe, PESCHE.
- Le Chênedé*, *Le Pleinchêne*, *Le Chêne planté*, *Le Chêne-Poteau*, *Le Chêne raigneux*, *Le Chêne coupé*, *Le Chêne percé*, *Le Chêne onglex*, *Le Chêne-cocu*, *Le Chêne coudé*, *Le Chêne bossé*, *Le Chêne doux*, *Le Chêne-Jurry*, *Le Chêne large*, *Le Chêne du Roi*, *Le Chêne léger*, *Le Chêne-Marie*, *Le Chêne des Loges*, *Le Chêne-Catte*, *Le Chêne de Guette*, *La Guette-Chêne*, *La Guette-Chênevert*, loc. de la Mayenne, MAITRE.
- Le Chênedouit*, *Secherouvre*, *Tourouvre*, *Rouvrou*, *Rou-Feugeray*, *Rou-Perroux*, loc. de l'Orne, LA SICOTIÈRE, *Hist. des jardins dans l'Orne*, 1867, p. 83.
- Le Chêne*, ruisseau du P.-de-C., canton de Desvres. [ED. EDM.]
- Le Ruisseau de Chênedouet*, ruisseau de l'Orne, HOMMEY, *Canton de Sées*, 1901.
- Le Chêne*, *Le Chêne-Gaudier*, *Le Gros Chêne*, *Notre-Dame du Chêne*, *N.-D. du Chesne*, *N.-D. du Quesne*, *Beauquesne*, *Le Quesne*, *Le Quesnel*, *Le Quesnoy*, *La Quesnoye*, *Les Quénelets*, *Rouvroy*, *Rouverel*, loc. et lieux-dits du Pas-de-Calais. [ED. EDM.]
- Le Chêne du rendez-vous* (des chasseurs), commune de Membach, prov. de Liège, en amont du lac de la Gileppe. — J. FELLER.
- Chêne* précédé d'un nom propre de personne : *Piron-chêneux*, à Jalhay, prov. de Liège (= *Pierron-chêneux*). — J. FELLER.
- Le Chêne de la Clé*, Orne, *Ann. des cinq dép. de Norm.*, 1900, p. 204.

- Le Carrefour du Chêne-Robert*, Bocage normand.
- Le Chêne-Chandelier*, forêt de Conches (Orne).
- Le Chêne au Muet*, à Athis (Orne).
- Le Père Eternel*, vieux chêne à Haleine (Orne).
- Chênebrun*, Orne.
- Le Chêne abattu*, *Le Chesne-Conreol*, doc. de 1569, *Le Chesne-Creeol*, doc. de 1587, *Le Chesne-Coureuou*, doc. de 1610, *Le Chesne-Mariette*, doc. de 1566, *Le Chêne-Pivert*, *Le Chêne aux Guillouz*, doc. de 1644, *Le Chiesne Doré*, doc. de 1548, *Le Chêne-Fromentin*, *Le Chêne du Trésor*, *Le Chesne Gué*, doc. de 1638, *Le Bois du Chêne Clair*, *Le Chêne Chenu*.
- Le Gland*, *Le Bois des Glands*, *Le Glandain*, doc. de 1525, *La Glanerie*, *La Pierre des Glaniers*, loc. d'Eure-et-L., MERLET.
- Les Trois Frères*, lieu-dit où il y a trois gros chênes ensemble, à Senonches (Eure-et-L.)
- Querens Bruna*, lat. de 1265, *Querens fusea*, lat. de 1471, *Chesnebrut*, doc. de 1168, *Chesnebrun*, doc. de 1193, *Les Quesnées*, doc. de 1398, *La Chenotière*, *Chênecourt*, *Chêne-Hart*, *Chêne Branchu*, *Vert Chêne*, *Chêne aux Croix*, *Chêne Sacré*, *Chesne aux Morts*, *Chêne Perdu*, *Chêne-Riqueult*, doc. du XIV<sup>e</sup> s., *Chêne-Milliard*, *Chêne-Maillet*, loc. de l'Eure, BLOSSEVILLE.
- La Cuve*, nom d'un chêne extraordinairement gros, dans l'Eure, C. A. DESHAYES, *Notice sur le chêne appelé La Cuve dans la forêt de Brothonne*, 1826.
- Les Trois Frères*, lieu-dit près Vernon, où il y avait ensemble trois gros chênes, CHAUFFOURT, 1618, p. 49.
- Le Chêne de l'Homme mort*, à Lyons (Eure), *Soc. d. amis d. se. nat. de Rouen*, 1904, p. 186.
- Le Chesne-Poussin*, triage de la forêt de Neufbourg, CHAUFFOURT, 1618, p. 50.
- Les Deux Frères Jumeaux*, lieu-dit où il y a deux gros chênes ensemble, à Lisors (Eure).
- Le Chesne du Mere*, triage de la forêt de Conches, CHAUFFOURT, 1618, p. 51.
- Le Chesne à l'Ogre*, triage de la forêt de Vernon, CHAUFFOURT, 1618, p. 37.
- Quercus dolata*, au XIV<sup>e</sup> s., *Chesnedolé*, au XIV<sup>e</sup> s., *Chênedollé*, *Les Bas Chênes*, *Les Premiers Chênes*, *Le Plein Chêne*, loc. du Calvados, HIPPEAU.
- Le Chêne au Roi*, Calvados, FAUCON, *Topogr. de Saint-Georges d'Aunay*, 1844, p. 11.

- La Quesnallée*, doc. de 1427, *Le Chêne Parfait*, loc. de la Manche, DUBOSC, *Arch. civ. de la Manche*, 1875-1876.
- Le Chêne Lainé*, *Le Chêne aux Louveteaux*, *La Ville aux Chênes*, *Sous le Chêne*, *Fourchêne*, *Le Pâtis du Gland*, *Le Gland*, *La Glanerie*, Morbihan, ROSENZWEIG.
- Les Chesnes-Joneaux*, doc. du xvii<sup>e</sup> s., loc. du Morbihan, ROSENZWEIG, *Arch. civ. du Morbihan*, 1881, IV, 247.
- Le Chêne de la Liberté*, chêne planté pendant la Révolution à Saint-Aubin du Cormier (Ille-et-V.) et existant encore.
- Le Chêne au Duc*, dans la forêt du Gâvre (Loire-Inf.), ainsi appelé parce qu'autrefois c'était un rendez-vous de chasse des ducs de Bretagne.
- Le Chêne Ferré*, *Le Chêne Pointu*, *Le Chêne Plat*, *Le Chêne Planté*, *Le Chêne Lassé*, *Le Chêne-Pineau*, *Le Chêne-Oisel*, *Le Chêne-Anglais*, *Le Chêne aux Chèvres*, *Le Chêne aux Oies*, *Le Chêne à la Pie*, *Le Chêne au Borgne*, *La Chapelle du Rouvre*, *La Chenaison*, *La Jarrie*, *La Jarriaie*, *Le Camp des Jarriers*, *Le Jarry*, *Les Jarriettes*, *La Jarossais*, *La Jarterie*, *La Jarrière*, *La Glandais*, *La Glandre*, loc. de la Loire-Inf., QUILG.
- Le Chesne Carré*, anc. fief à Saint-Firmin-des-Prés (Vendômois), MÉTAIS, *Cartul. de la Trin. de Vend.*, 1897, IV, 276.
- Le Chêne de Mi-Brelan*, près Salbris (Loir-et-Ch.), LA SAUSSAYE, *Antiqu. de Sologne*, 1844, p. 17.
- Le Chesne-Corbin*, triage de la forêt d'Amboise, SALNOVE, p. 217.
- Le Climat du Chêne-Fangot*, triage de la Forêt d'Orléans, PEIFFER, *Promen. top. dans le Loiret*, 1877, p. 70.
- Le Chesne au Chappon*, *Le Chesne à la Plume*, triages de la forêt d'Orléans, CHAUFFOURT, 1618, p. 17 et 18.
- Le Chêne Charmé*, *Le Chêne des Fées*, *Le Chêne du Christ* (ayant la forme d'une croix), *La Chaise à Christine de Suède* (formée par un chêne dont le tronc divisé forme une espèce de siège, triages de la forêt de Fontainebleau.
- Chenoise*, *La Croix de Chenoise*, loc. de S.-et-M., LEMAIRE, *Arch. civ. de S.-et-M.*, 1863.
- Chesnetrunc*, *Chennetron*, loc. de S.-et-M., LALORE, *Cartul. de Troyes*, 1875, II, 331.
- Le Chêne de la Garde*, lieu-dit près Chormes et Villeneuve, CHAUFFOURT, 1618, p. 16.
- Le Chêne du Relais*, *Le Chêne de Saint-Eustache*, triages de la forêt de Rommare, CHAUFFOURT, 1618, p. 43.

- Le Chesne ferré*, lieu-dit dans la forêt des Alluets (S.-et-O.), CHAUFFOURT, 1618, p. 8.
- Le Chêne-Bécard*, *Le Chêne Coupé*, *Le Chêne-Godon*, *Le Chêne Rogneux*, *Le Chêne du Roi*, Seine-et-O.
- Le Chesne-Sainte-Barbe*, *Le Chesne du Mulel*, lieux-dits à Montpipeau ( ), CHAUFFOURT, 1618, p. 20.
- Le Chêne de l'Image*, triage de la forêt d'Elbeuf, J. HUISSIER, *Avent. de Jean Michel*, 1898.
- Le Chêne à la Bosse*, vieux chêne à La Couronne (Seine-Inf.) (Cet arbre a sur le tronc de grosses bosses.)
- Le Chêne-Cuve*, vieux chêne à Guerbaville (S.-Inf.), qui a un creux où l'eau s'amasse.
- Le Chesne du Contends*, triage de la forêt de la Gastine (Normandie), CHAUFFOURT, 1618, p. 53.
- Le Chêne-Allen*, loc. près Le Grand Quevilly (S.-Inf.).
- Quennedieu*, lieu-dit près Traey-le-Mont (Oise), PEIGNÉ-DELACOURT.
- Le Quesne de l'Attache*, loc. près de Compiègne, en 1582, LA FONS-MELICOCQ, *Une cité picarde*, 1841, p. 279.
- Le Quernoy*, triage de la forêt de Compiègne, CHAUFFOURT, 1618, p. 11.
- Le Chêne Pouilleux*, triage de la forêt de Chantilly, *Etat des forêts de Chantilly*, 1733.
- Le Chêne à l'Image*, *La Barre-Rouvroy*, triages de la forêt d'Halatte, *Comité archéol. de Senlis*, 1877, p. 9 et 11.
- Le Chêne Aigu*, *Le Chêne-Couard*, *Le Chêne des Corbeaux*, *Le Chêne-Dieu*, *Le Chêne-Fée*, *Le Chêne à Fromages*, *Le Chêne Galant*, *Le Chêne-Gaye*, *Le Chêne Houquette*, *Le Chêne Mauvais*, *Le Chêne du Mauvais Pas*, *Le Chêne Pouilleux*, *Le Chêne de six Voies*, Oise, GRAVES, *Not. arch. sur l'Oise*, 1856, p. 66-72.
- Le Chêne*, *Le Chêne-au-Chat*, *Le Chêne brûlé*, *Le Chêne Dez*, *Le Chêne Gauguez*, *Le Chêne du Mayeur*, *Le Chêne Thorel*, *Le Gros Chêne*, *La Quénée*, *Le Quénet*, *Le Quesnoy*, *Le Quénois*, *Le Quesnel*, *Le Quesne*, *La Quesnoye*, *Le Bois du Quesnel*, *Le Bois du Quesnoy*, *Les Quénelets*, *Le Quenneval*, *La Quenneva-cherie*, loc. et lieux-dits du Pas de-Calais, e. p. M. ED. EDM.
- Le Chêne-Madame*, lieu-dit de la Somme, DE CAGNY, *Péronne*, 1869, III, 115.
- Le Chêne-Raoul*, loc. du dép. du Nord.
- Le Chesne-Hiard*, anc. fief près de Douai.
- La Plante au Chesne*, *Le Chêne Benoist*, *Molendinum de Glandis*, lat. de 1218, *Glans*, doc. de 1573, *Les Glandons*, loc. de l'Aisne, MATTON.

- Le Chêne l'Officier*, triage de la forêt de Villers-Cotterets.
- Le Chêne au Roi*, *Le Chêne-Fort*, *Le Chêne des Quatre Justices*, *Les Rechènes*, *La Rechènerie*, loc. de l'Yonne, QUANTIN.
- Canales*, lat. du XIII<sup>e</sup> s., *Chenex*, doc. du XIII<sup>e</sup> s., *Chanons*, doc. de 1220, *Chasneaux*, *Cannaem*, doc. du VII<sup>e</sup> siècle, *Chenay*, aujourd'hui, *Le Chesnoy*, *La Chenense*, *La Chênarderie*, *Le Chêne Fondu*, *Rovroi*, doc. de 1217, *La Rouvrelle*, doc. de 1529, loc. de la Marne, LONGNON.
- Le Chesne Populeux*, doc. de 1671, loc. de la Marne, DEMAISON, *Arch. eccl. de la M.*, 1900, I, 118.
- Le Chêne la Reine*, loc. de la Marne.
- Le Chêne Pâquis*, loc. de H.-Marne, ROSEROT.
- Le Chêne Fourchu*, *Vicns de Rufro*, lat. de 1101, *Rouvre*, doc. de 1135, loc. de l'Aube, BOUTIOT.
- Plain-Chasnoy*, anc. loc. dans l'Aube, LALORRE, *Cartul. de Troyes*, 1875, IV, 359.
- Le Chênepetot*, vignoble près Les Riceys (Aube).
- Le Chêne-Capitaine*, *Le Chêne brisé*, *La Bauche Quernée*, *Le Chêne des Mouches*, *Le Bois de Goïchêne*, *L'Arbre de la Justice* (vieux chêne), *Le Chêne des Malades* (le terrain avoisinant avait été affecté au XVI<sup>e</sup> s. à un hôpital), *Les Quatre Fils d'Aymon* (quatre gros chênes ensemble), local. de la forêt des Ardennes, MEYRAC, *For. des Ard.*, 1896, p. 79, 80, 81, 100, 185, 211, 235.
- Chênequeux*, anc. château à Cheveuges (Ardennes).
- Le Chêne des Guenses*, lieu-dit à Saint-Léger (Luxemb.), KURTH, *Gloss. toponym. de Saint-Lég.*, 1887.
- Le Chêne Saint-Mathieu*, lieu-dit du cant. de Nivelles, TARLIER, 1856, p. 82
- Le Chêne à Fourchette*, *Le Chêne à Mignon*, lieux-dits du cant. de Genappes, TARLIER, 1856, p. 60.
- Le Chêne Copette*, *Le Chêne aux Corbeaux*, lieux-dits du cant. de Wavre, TARLIER, 1864, p. 101 et 272.
- Le Blanc-Chêne*, *Le Chêne-Rouge*, *Le Chêne Poilleu*, *Le Chêne de l'Attaque*, *Richêne*, *Chenn*, *Cul de Chânot*, loc. de la Meuse, LIÉNARD.
- Le Chanois*, loc. de la Meuse, MARCHAL, *Arch. civ. de la M.*, 1875, I, 87.
- Le Chêne de la Fée*, Meuse, *Bull. de la Soc. de géographie de l'Est*, 1887, p. 299.
- Grossum Rubrum*, lat. de 1049, *Grorouvre*, doc. de 1283, *Grosrouve*,

- doc. de 1441, *Chasnoy*, doe. de 1309, *Le Grand Chênean*, *Fontaine au Chêne* (1), loc. de la Meurthe, LEPAGE.
- Le Chêne des Menteurs*, anc. chêne dans le Pays Messin; les chasseurs s'y donnaient des rendez-vous pour déjeuner; après boire, on faisait jurer solennellement aux jeunes gens, chassant pour la première fois, de ne jamais dire la vérité en fait de chasse (2).
- Le Chêne des Partisans*, vieux chêne dans les Vosges.
- Rain des Chênes*, *En rays Chaines*, doe. de 1580, *Au Reychéne*, *Raichênes*, forêt dans le Haut-Rhin, STOFFEL, *Diçl. lop. du H.-Rh.*, 1868.
- Les Clairs-Chênes*, nom de div. localités boisées, Lorraine, Champagne.
- Sasseneyum*, lat. de 1287, *La Male Chasseigne*, doe. de 1317, *Les Chessaignes*, doe. de 1555, *La Chechaigne*, doe. de 1495, *Chenizot*, *Chennechol*, *Le Chêne au Roi*, *Le Chêne au Franc*, *Le Chêne Bénil*, loc. de la Nièvre, SOULTRAIT.
- La Forêt des Glenons*, forêt de la Nièvre, BOULANGER, *Bassin houiller de Decize*, 1849, p. 14.
- L'Aglan*, loc. de la Nièvre, LE BLANC-BELLAUX, *arch. de Nevers*, 1876.
- Le Chêne Couché*, loc. de la Nièvre, ED. BLANC, *Chasses à l'impossible*, 1889, p. 111.
- Le Chêne égraffiné*, lieu-dit en Bourgogne, DE FOUDRAS, *Genlilsh. chass.*, 1856, p. 44.
- Cenlona Roringorum* ou *Rovra*, latin du x<sup>e</sup> s., *Robur*, lat. du XII<sup>e</sup> s., *Rouvres*, *Rovredum*, lat. du XII<sup>e</sup> s., *Chassagne*, loc. de la Côte-d'Or, GARNIER, *Etym. des noms de l. de la Côte-d'Or*, 1896.
- Le Chêne aux Mères*, loc. de la Côte-d'Or, J.-B. LECLERC, *Archéol. de Châtillon*, 1839, p. 35.
- Les Jarrons*, loc. du Doubs.
- Le Chêne des Morts*, lieu-dit à Lavoncourt (H.-Saône), GOUSSET, *Ess. sur Lav.*, 1857, p. 8.
- Le Chant des chênes* (= le canton des eh.), *Tréchêne* ou *Tré le Chêne* (= au delà du eh.), *Les Raichênes* (= le bois de chênes soumis autrefois au droit de *rey* ou *réage*, c.-à-d. d'affouage), *Querquevi* (= quercuum via ?), *Ropraz*, *Rovéréaz*, *Reuvroz*, *Blachère*, *Blécherette*, *Blachoz*, *Blacon*, *La Gland* (pour *L'Agland*),

(1) Une fontaine sortait autrefois du creux d'un chêne.

(2) Je tiens cette tradition de mon père, mais je ne sais pas au juste où était ce chêne, n'y ayant jamais été moi-même.

sommet dans le Valais, ainsi appelé à cause de sa forme, loc. de la Suisse rom., JACCARD.

*Le Chesne de la Sorcière*, doc. de 1168, anc. loc., *Bull. de Géogr. histor.*, 1896, p. 300.

*Hôtel du Chêne Vert*, *Maison du Chêne vert*, anc. maisons à Orléans et à Compiègne.

*Rue du Chêne Vert*, anc. rue au Mans, PESCHE, III, 275.

*Galgen-Eich*, *Taefeli-Eich* (= ch. du diable), *Donner-Eich*, Suisse all., STAUB.

M. J. FELLER nous communique les exemples suivants pour la Belgique :

*Chenay*, dépend. de Ponderôme (Namur).

*Chêne*, dépend. de Bornival (Brabant), de Jusseret (Luxembourg), de Maintvault (Hainaut), de Montignies-lez-Lens (Hainaut), de Wervieq (Flandre occident.).

*Le Chêne*, dépend. de Herquegies (Hainaut), de Thuin (Hainaut).

*Au Chêne*, dépend. de Liège (Liège).

*Chaineux*, commune (prov. de Liège).

*Chêne-à-Han*, dép. de Grand-Han (Luxembourg).

*Chêne-al-pierre*, en wall. *tchinne al pîre*, dépend. de Grandmenil (Luxembourg).

*Chêne-du-Loup*, dép. de Battée (Liège).

*La ferme du Rond-Chêne*, les Anseremme-Dinant (Namur).

*Chénée*, en wallon *tchènèye* (prov. de Liège), ne vient peut-être pas de *chêne*.

*Chèneux*, nom de nombreux bois et localités.

Il y a un *Pont-du-Chêne* à Verviers. Une légende donne comme étymologie à Verviers (en wall. *Vérvî*), les adjectifs *vert* et *vieux* (wall. *vêrt* et *vi*), d'un chêne ancien croissant en cet endroit.

M. PERBOSC ajoute :

*Pèlegarric*, nom de lieu du canton de Molières, dép. de Tarn-et-Garonne.

*Lahoureade* (cant. de Monein). B.-P., lieu planté de chênes (il y en a encore, 1912). — L. BATCAVE.

M. L. BATCAVE remarque :

Dans le Gers, *Garric*, *Garriga* = petit chêne ; *Garrigal* = lieu planté de petits chênes.

En Béarn, *Garrigue* = terre inculte, pâturage, d'après LESPY. Mais

ce sens ne rend pas compte du mot *garric*, et LESPY a pu être induit en erreur.

*Casse*; fief, commune d'Orthez, mentionné dès 1476. On trouve en Béarn plusieurs fiefs, fermes, écarts, portant les noms de *Cassou*, *Cassiè*, *Cassiel*, *Casso*, *Cassou*. Un village du canton de Salies s'appelle *Cassaber*, mentionné dès le xii<sup>e</sup> siècle *Cassave*.

*Cassiau*, nom d'un ruisseau, à Ogeu (B.-P.).

*Enseignes* : *Au Vieux Chêne*, enseigne d'un ancien bal public de Paris, rue Mouffetard.

*Au Chêne Vert*, anc. ens. à Compiègne, au Mans, à Etampes, etc.; anc. ens. d'auberge dans le Limousin. — L'éditeur Chesneau, à Paris, au xvi<sup>e</sup> s., avait pris pour enseigne de sa maison : *Au Chêne vert*. — *Le Chesne Vert* était autrefois un cabaret à la sortie du Préau du Temple, à Paris.

*A la Brise-Quesne*, anc. ens. à Amiens, GOZE, *Rues d'Amiens*, 1854, III, 134.

*Au Chêne-Pinier*, enseigne actuelle à Javerdat (H.-Vienne).

*Au Gros-Chêne*, enseigne actuelle à Saint-Pol (P.-d.-C.) [ED. EDM.].

ONOMASTIQUE : *Duquesne*, *Desquesnes*, *Lequesne*, *Quesnes*, *Auchêne*, *Duchêne*, *Deschènes*, *Drechesne*, *Lechêne*, *Chêne*, *Quesnel*, *Quesneau*, *Duquesnel*, *Quesnel*, *Quesnoy*, *Chesnart*, *Chesneau*, *Chaigneau*, *Chaigné*, *Chagnon*, *Chénon*, *Chenevert*, *Beauquesne*, *Cœurdechêne*, *Arrachequesne*, *De Pinchesne*, *Abaquequesne*, *De la Quènerie*, *Delaquenièrre*, *De Fontquernie* (Ariège), *Chênebenoit*, *Chesnevarin* (Eure), *Maroquesue* (Eure), *Chennebault* (Eure-et-Loire), *Plainchesne*, *Quennefranc* (Aube), *Quergoale* (Tarn), *Querquelin* (Poitou), *Delcassé*, *Ducassé*, *Belcassé*, *Ducasse*, *Casse*, *Casset* (1), *Ducasson*, *Ducassou*, *Cassou*, *Cassal*, *Cassy*, *Chasseuil* (Char.-Inf.), *La Cassaigne*, *De la Chassaigne*, *Cassaigne*, *Chassaigne*, *Cassany*, *Chassanis*, *Chassanque* (Auvergne), *De Cassagnac*, *Cassagnade*, *Cassagnet*, *De Cassagnoles* (Gers), *Cassignol* (Ariège), *Cassarède*, *Cassagnard* (Gers),

(1) Ce nom suggère celui de la rue Cassette, à Paris, nom que l'on pourrait, à priori, croire être celui d'un nom d'homme. Mais j'apprends, par le *Dict. topogr. et hist. de l'ancien Paris*, de Fr. Lock, que « cette rue s'appelait autrefois *Cassel*, à cause de l'hôtel de Cassel qui en occupait une grande partie ». *Cassette* est une déformation populaire, par l'influence inconsciente d'un mot courant de la langue. — H. G.



*Chassagnard* (Corrèze), *La Cassagnère* (Languedoc), *Cassagneau* (Gers), *De Chassinal*, *Chassaignon*.

*Du Roure*, *Roure*, *Reure*, *De Reure*, *Duroueix* (Charente), *Deruère* (Poitou), *De la Rovère*, *De la Rovière*, *De la Royère*, *Royère*, *De la Rouvrière*, *De Rouvron*, *De Rouvrelle*, *Rouvrel*, *Rouvreau*, *Rouvier*, *Rouvières*, *Rouvrais*, *Rouveyrol*, *Rouvelet*, *Roblot*, *Rouveure*, *Rouvoire* (anc. dauphinois), *Rivoire*, *Sainroyre* (Corrèze), *De Roulède* (Char.-Inf.), *Rouède*, *Royer*, *Rouher*, noms de famille.

*La Blache*, *Blache*, *Blachet*, *Blacas*, *Blachas*, *Blaquière*, *Blachère*, *Blachier*, *Blachon*, noms de famille dans le Sud-Ouest.

*La Garrigue*, *Garrigue*, *Bellegarrigue*, *Garric*, *Belgarric*, *Garriguel*, *La Garriguelle*, *Garrigat*, *Garrigou*, *Jarric*, *La Jarrige*, *Du Jarri*, *Jarri*, *Garrisson*, *Lajariette*, *Lagarrosse* (Gers), *Jarasse* (Corrèze), *Jarrossay* (Sarthe), *Jarousseau* (Charente), *Jarrelou* (Dord.), *Jarreau* (Poitou), *Jarrot* (H.-Saône), *Jerrain* (H.-Saône), *Jarrion* (Vendée), noms de famille, principal. du Midi.

*Forcade*, nom fort répandu en Béarn. — L. BATCAVE.

*Degland* (Nord), *Glanne* (Gers), *Glandaz*, *Des Glannières*, noms de famille.

*Du Querquois*, nom d'h. au XII<sup>e</sup> s., DONGNON, *Loc. rel. au comté de Champagne*, 1901, I, 50.

*De Chenetartre*, nom de famille en 1542, CAMPARDON, *Registres du Châtelet*, 1906, p. 26.

*De Chênoireau*, nom d'un écrivain du Lot.

*Abaquesne*, nom de famille en Normandie, LE BRETON, *Musée céram. de Rouen*, 1883, p. 9.

*Chenepître*, nom de famille, anc. champen., VARIN, *Arch. de Reims*, 1853, p. 192.

*De la Vertecheuais*, nom de famille, LA MARTINIÈRE, *Pronosticateur char.*, 1666, p. 120.

*Garrus*, anc. nom de famille dans le Var, RICAUD, *Arch. du Var*, 1866, *Suppl. à la série E*, p. 126. [*garrus* peut aussi signifier *houx*; voir à l'article *houx*, plus haut.]

On appelle *Tord-Chêne*, dans les contes populaires, une sorte de géant auquel rien ne résiste. — Sur l'homme fort qui déracine de gros chênes, voy. LAVENOT, *Contes de Vannes*, 1895, p. 49.

[Les noms patronymiques *Arrachequesne* et *Abaquesne*, cités plus haut, s'expliquent aussi par la popularité du conte où le héros montre sa force en arrachant un chêne dont il se fait une arme. — H. G.]

M. ED. EDMONT ajoute :

*Duquesnoy, Chenard, Duchesnais, Duchesnois, Lachenée, Lachesnaye.*

M. PERBOSC ajoute :

*Cassagnon, Plainecassagne et Longuecassagne.*

M. L. BATCAVE ajoute :

*Cassael, Cassiau, Cassonlel, Cassourel, Cassagnabère, Cassagne, Chesnelong, Cassaigne, Cassaignean, Blacher, Blachette, Blachez.*

*Lioull de Chênedollé*, poète normand. [E. E.] — Ce poète (1760-1833), gloire de la ville de Vire, qui lui a élevé un buste, est généralement connu sous le nom de Chênedollé tout court. Ce nom est topographique comme beaucoup d'autres ; c'est celui d'une bourgade du département du Calvados, à 10 kilomètres de Vire. Ce nom était traduit *quercus dolata* dans les textes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : voir HIPPEAU, *Dict. top. du dép. du Calvados*, Paris, 1883, s. v. Cela donne donc le sens de « chêne taillé, c'est-à-dire étêté ». Le nom devrait s'écrire avec une seule l, *Chêne dolé*. — H. G. — P.-S. Je retrouve ce nom plus haut, p. 140. — H. G.

Après la rédaction de son manuscrit, ROLLAND avait continué de prendre des notes au cours de ses lectures. Je retire de ses fiches les noms suivants qui ne figurent pas dans la liste précédente, mais en lui laissant ici, comme ailleurs, toute la responsabilité de ses étymologies. Mon rôle est celui d'un éditeur exact et scrupuleux. — H. G.

*Cassal, Cassan, Cassagnol, Cassaignede, Cassadou, Cassignard, De Cassaignole, Cassaignean, Cassagnean, Chagnon, Chagniel, Chagnard, Chanier, Chagnaud, Chagneau, Chasal, Chaigne-brun, Chassangue, Chassangle, Chassagnard, Chasseuil, Chassaigne, Chesnevarin, Chênenère, Chenedières, Chesnelong, Chenechau, Chenedieras, (Char.). — [Chassan, Chassant, Chassang. — H. G.]*

*Anchaisne, Dechène, Lechennelier, Delachenal, Desquesnes, Vercaisson, Duquesnel, De la Quesnelle, Delaquesnière, Delaquesneu, Delaverlechenais, Longchêne, Lacassagnère, Pleinchesne, Belcassé (qui est aussi nom de lieu).*

*Quenel, Quenian, Quenean.*

*Le Sueur, sieur des Chesnes secqs (XVII<sup>e</sup> siècle).*

*Chenerard (au XVI<sup>e</sup> siècle, DUVAL, Arch. civ. de l'Orne, 1891, t. I, p. 247.*

*Roveraz, Roveréaz, Roverez, Ropraz, Rouvray, Renvroz.* — JACCARD, *de Larouverde* (Corrèze).

*Lerouvre, Rouvrel, Rouire, Rouverol, Rovereux, Rouveirrolles, Rouveyrolles, Rivoirard, Rivoiret, Deroyre, Beauvoire, Beauroyre, Rouière, Rulrière* (Haute-Loire) [et ce nom me suggère celui de l'historien *Rulhière*. — H. G.]

ROLLAND classait également sous cette rubrique les noms :

*Ronbel, Revol, Révoil, Rebonx, Riboulet, Reyboulet, Larouille, Rouleau, Rebour, Lereboulet, Reul, De Reulle, Deroulède.* — [Rouille existe aussi. — H. G.]

*Blaeel, Blaehas, Blachal, Blachol, Blacher, Blachoz, Blécherelle, Blaeon.*

*Garriguene, Garrel, Garrouste, Garric, Jarry, Jarron, Jarrin, Jarossen, Jarot, Jarrige, Jarry, Du Jarry, Jarrosson, Le Jarriet, Dujarrier, Jarrin, Jarre, Jardy, Jardet, Jarlan, Glannes, Deglanne, Deglave, Glandain, Glandière, Glandy, Glandon, Glandat, Legland.*

[*Chêne d'émonde*, Bretagne, e. p. M. Marcel GUICYSSE.]

[J'ajoute les noms : *Deleasso* (Pyrénées-Orientales), *Cassat, Chaignet*, — et peut-être *Chanoil* et *Chanol*, que je trouve dans le *Bottin de Paris* (édition de 1909) — Le nom complet du présent évêque de Montpellier, le cardinal de Cabrières, est « *Rovière de Cabrières* », et dans ses armoiries figure un chêne avec cette devise : *Non humore terræ vigebit. L'Univers* du 23 décembre 1908, auquel j'emprunte cette citation, ne dit pas si ce sont ses armoiries de famille ou ses armoiries épiscopales. — H. G.]

M. E. ERNAULT ajoute ces noms bretons :

*Le Bolderu, Boderu* (= touffe de chênes), breton du xvi<sup>e</sup> siècle, ERNAULT, *Glossaire moy. bret.*, 152. [E. E.]

Un chêne étêté est appelé :

*éscoup*, m., Landes, MÉTIVIER, p. 724, *têlard*, m., *troguard* m., Sologne, JOUBERT, *Agricull. en Sologne*, 1845.

*trogue*, f., *chêne en trogne*, Orléanais, Beauce.

*trognon de chêne* = chêne taillé de la tête (Loir-et-Cher). — LEGUAY, *Usages loc. de L.-et-Ch.*, 1888, p. 225.

*chesne estrogné*, m., anc. fr. God., III, 657, *chêne-boule*, m., Berry, LAPAIRE, *Le Courandier*, 1904, p. 58.

*tête ed quêne*, f., Pas-de-Cal., c. p. M. ED. EDMONT.

*corniò*, m., Centre, JAUBERT. — Nièvre, CHAMB.

*écornée*, f., Saône-et-Loire.

« *Caisinus* = qui est fait en bois de chêne. » I. du m. â., Du C. —

« *Fust Chesnin* = bois de chêne », anc. fr., Du C., II, 326.

« *Jarion* = bâton de chêne. » anc. fr., Du C., III, 758; VII, 206.

« *Alutum* = écorce de chêne pour préparer le cuir. » Du C., I, 214.

[« *Tineum* = écorce de chêne, tan. » Du C.]

« On appelle *stalon*, *staple* ou *estaple* un baliveau ou jeune chêne ou hêtre réservé pour faire de la haute futaie. » Ane. wallon, BORMANS, *Cartulaire de Couvin*, 1875, p. 81. — « Faire retenue de bavieaulx ou d'estallons pour repeupler la forest. » *Ordonnances des rois*, VII, 774.

« Les forestiers nomment *baliveau* (1) un jeune chêne au-dessous de trois pieds de tour. » MASSÉ, 1766. — Les forestiers appellent *chesne pérot* (2) (c.-à-d. *petit père*) un ch. qui a les deux aages de la coupe du bois et *chesne tayon* (c.-à-d. *aïeul*) le ch. qui a les trois aages de la coupe. » Picardie, au XVII<sup>e</sup> s., BOURDOT DE RICHEBOURG, *Nouveau Coutumier*, 1724, I, 194. « On appelle *lè* un chêne très âgé. » Cher, CONDÉREAU; Sologne, JOUBERT, *Agric. en Sol.*, 1845. [Le sens de baliveau est cependant plus général. Voir Trévoux. — L. BATCAVE.]

« Le chêne est sujet en croissant à deux accidens, ou maladies, qui en diminuent de beaucoup la bonté, quand on le débite, soit pour la charpente, soit pour les autres usages auxquels il est propre. L'une de ces maladies, ou accidens est d'être *roulé*; l'autre d'être *frauché*. On appelle chêne *roulé*, celui dont les crues de chaque année n'ont point fait de corps ensemble, et sont demeurées seulement appliquées les unes sur les autres. Le chêne *frauché* est celui dont le fil du bois est traversé d'un côté de l'écorce à l'autre. » SAVARY, 1741.

« *Glandier* = ancien chêne de réserve en quelques provinces. » MAGNÉ DE MAROLLES. 1788, p. 408.

Le droit de mener les pourceaux dans une forêt pour leur faire paître le gland et la faine moyennant une redevance. était appelé :

(1) *Pailliveau* en anc. fr., selon OUDIX, 1681. — Et aussi *bayveau*, selon LACURNE.

(2) Au moyen âge *paronus* selon Du CANGE.

*glanda, glandis, glandium, glandacium, glandaticum, glandagium, glandaria, glandatorium, pastinagium, pasnadium, pasnachium, pasnagium, parnagium, pannagium, pascalium, pastio, pasticio, pastinatio, pastionaticum, pastoratus, pastenchum, passo, passonagium, passagium*, l. du m. â., Du C.

*aglantagium*, l du m. â., BLIGNY-BONDURAND, *Arch. du Gard*, 1904, III, 459. — *Pastio, pastionarium*. V. FUSTEL DE COULANGES, p. 428, un passage intéressant.

*glandage*, m., *glandée*, f., *pasnage*, m., *parnage*, m., *panage*, m., *pennaige*, m., *paisson*, f., anc. fr., Du C.

*Glandage* ou *farine* sont des termes équivalents dans beaucoup de coutumes du sud-ouest, la farine = l'espace de temps entre le 8 septembre généralement et le 25 décembre, où glands, châtaignes, fâines, etc., viennent à maturité. — V. *Déclaration des habitants de Pau* du 27 août 1680, art. 51. — L. BATCAVE.

*paxon de gland*, f., anc. wallon, BODY. — Moderne *pahon*. J FELLER.

*payson*, f., anc. Languedoc., BLIGNY-BONDURAND, *Arch. civ. du Gard*, 1904, III, 37.

*posson*, f., anc. f., GROSSE-DUPERRON, *Usages de la forêt de Mayenne*, 1903, p. 21.

*pernage*, m, anc. pic., BOUTHORS, *Cout. du baill. d'Amiens*, 1853.

*glantée*, f., *glhantée*, f., Centre, JAUBERT.

*ghjandé*, f., May., DOTT. (*ghjandë* signifie *récolter les glands*).

*glandadge*, m., anc. béarn., LESPY (1).

*aglanagi*, m., prov., ACHARD, 1785.

*aglanado*, f., gaseon, *Guide des gascons*.

Mener les pores à la glandée se disait :

*inglandare, pastionare*, l. du m.â., Du C.

*impassionare*, lat. de 1502, BLIGNY-BONDURAND, *Arch. civ. du Gard*, 1904, III, 459.

*empeyssonar, impaysonà*, anc. languedoc., BLIGNY-BONDURAND, *Arch. civ. du G.*, III, 37, 173.

*empeyssonner*, français du Languedoc au moyen âge, BLIGNY-BONDURAND, *Arch. civ. du G.*, p. 173.

---

(1) M. L. BATCAVE remarque là-dessus : Réglé par les coutumes. Voir un passage intéressant cité par Xavier MARMIER, *Au Sud et au Nord* (Hachette, 1890), p. 27 sur le glandage en Béarn. Les habitants de Pau (même déclaration) déclarent « le droit de paisson en temps de farine, dans le bois de l'Ousse » (art. 52). — Remarquez qu'en Béarnais on appelle *glané* l'estomac du porc.

*pastiner, apasnagier, pasnaiger, apparnaigier, appanager*, anc. f.,  
Du C.; God.

*grainer*, franç., MASSÉ, 1766.

« *glandejar* = faire la récolte des glands. » anc prov., LEVY.

« *aglanà* = même sens. » Pays d'Albret, Duc. — *glandeya*, en Béarn,  
L. BATCAVE.

« Année glandeuse, Année chancreuse. » G. MEURIER, 1582. —  
« Année de glands, Année de cher temps. » H.-Marne, *Statist.*  
— « An qui produit par trop de glands, Pour la santé n'est pas  
bon an. » Nièvre, *Stat.* — « Anado d'aglan, Malaoutiès pér  
champ. » Provence, MISTR. — « Anado d'aglan, Anado dé fam. »  
Languedoc. — « Anade de glandère, Anade de misère. » Cha-  
losse (Landes), *Rev. d. pat. gallo-r.*, I, 110. — « Anado d'Aglan,  
Mây'ssant an. » Lot, r. p. — Annâ de ghyan, Annâ de ran. »  
Fr.-Comté, PERR. — « Annéc neigeuse, Année fromenteuse;  
Année venteuse, Année glanteuse. » Envir. de Paris, BROUSSON-  
NET, *La Vie rurale*, 1788, p. 168. — « Quand d'aglans y a anado,  
Fay boum soménà touto l'anado = *l'année suivante sera fertile.* »  
Bas-Limousin, CLÉMENT-SIMON. — « Année de glands, Année de  
pommes ensuivant. » H. Bret., SÉBILLOT. — « L'an de la glan-  
dère, L'an de la hartère = année de gl., année d'abondance. »  
Béarn, LESPY. — « Année de glands, année de châtaignes. »  
C.-d'Or, r. p. — an de glandère, an de paloumère = *année où  
il y aura beaucoup de palombes.* » Béarn, LESPY (parce que la  
palombe s'en nourrit). — « Anàda d'alhans, Anada d'ôfans. »  
Brioude, c. p. M. P. LE BLANC. — [« On croit que l'année où  
cet arbre produit une récolte abondante de son fruit, on aura  
force neige avant Noël, laquelle sera suivie d'un froid très vif. »  
A. DE CHESNEL, *Diet. des Sup.*, col. 198, Ed. EDM.]

« Caléno à l'oubseur, Aglan pér lou ségur = *temps obscur à Noël,  
récolte assurée de glands.* » B.-du-Rh., VILLENEUVE, IV, 348. —  
« *Quand le soleil brille le jour de l'an, c'est signe de glands.* »  
Char.-Inf., *Stat.* = « Sé bente à carnaban Qu'aouram glan. »  
Aire (Landes), FOIX, 1902, p. 42.

« S'il pleut le jour Sainct Gengoul, Les pores n'auront du gland leur  
saoul. » MAGINUS, *Prognosticat. des laboureurs*, 1588. — « De  
glans sera votre porc dépouillé, Si la Saint Jacques votre toit  
est mouillé. » *Annuaire de la Soc. de l'hist. de France*, 1858. —  
« Si Jacques l'apôtre pleure, Bien peu de glands il meure  
(= *demeure*). » LEROUX DE LINCY, *Prov.* — « Saint-Jacques plu-

vieux, Les glands malheureux. » Fr.-Comté, PERRON. — Pluéjo dé Sént-Gise (Saint-Gilles, 1<sup>er</sup> sept.), ruino lous aglans. » Limousin, *Annada limousina*, 1895.

- « Quand pléou per Paschas l'aglan sé eussouno (= devient véreux). Limousin, *Echo de la Corr.*, 1893, n° 12, p. 5. — Quand il pleut le jour de l'Ascension, les glands sont véreux. » Loiret, r. p.
- « Sé plaou aou prumé dé may, lou buou qué gagno è lou porc qué perd (= s'il pleut le 1<sup>er</sup> mai, le bœuf gagne et le porc perd, e.-à-d. que les prairies seront belles et que les chênes ne donneront pas de glands. » Gers, *Stat.* — « S'il pleut le 1<sup>er</sup> mai, le cheval gagne son procès et la truie le perd. » Trad. du gaseon, Gers, *Stat.* — « Quond ploou lou premier béndrés (*Vendredi*) d'ouost (*août*), lou pouores perdou lour prouès. » Aveyr., Duv.

*Gént dé rouré, pan d'aglan* = les gens des pays de chênes mangent du pain de glan, e.-à-d. ce sont des pays où les céréales ne viennent pas. » Provence, MISTR.

- « Au premerain eop ne ehiet pas li ehaisnes. » XIII<sup>e</sup> s., ULRICH, 1902. — « On n'abat pas un chesne au premier eop. » XVI<sup>e</sup> s., G. MEURIER. (Voir sur ce prov. A. TOBLER, *Li proverbe au vilain*, 1895, p. 118.)
- « Le dareyne (*dernier*) eop abat le chesne. » anc. prov., LER. DE L., *Prov.*, app. III. — « La troisième fois le chêne ehiet. » Vendée, *Rev. du Traditionn.*, 1906, p. 240. « Petit hom abat grant ehaisne. » XIII<sup>e</sup> s., ULRICH (1). — « Petit homme abbat bien grand ehesne et douee parole grande ire. » GRUTER, 1610, p. 233. — « Il n'est si petit homme qui ne puisse abattre un grand chesne. » ALLARD, 1605, f<sup>o</sup> 64. — « On desraeineroit plustost un fort ehesne avec les ongles. » ALLARD, 1605, f<sup>o</sup> 287.
- « Chacun busche au chesne abattu. » J.-A. DE BAÏF, *Mimes*, III, f<sup>o</sup> 24, v<sup>o</sup>, cité par GOD. — « Aou eassou eadut tout lou mounde qu'y hè lègne = au chêne tombé tout le monde fait copeau. » B.-Pyr., *Coundés biarn.*, 1890, p. 53.
- « Les unes refusent tout plat, Et bien e'est en vain debatù; Les autres respondent *fiat*, Et bien e'est un *chesne abattu*. » anc. fr., *Rec. de poés. franç.*, III, 1856, p. 242.
- « Abattre un ehesne = tuer un homme. » argot du XVI<sup>e</sup> s., G. BOUCHET, *Serées*, édit. Roybet, III, 130; *Illustres proverbes his-*

(1) Cf. angl. Little strokes fell great oaks [E. E.].

- tor.*, 1655, p. 118. — « Faire suer (1) un chêne = *luer un homme.* » argot, SIGNOL, *Le Chiffonnier*, 1831, V, 149.
- « Abattre un chêne pour faire une cuiller = *être prodigue.* » H. Bret., SÉBILLOT.
- « Les femmes avant de se marier arracheraient un chêne (2); une fois mariées c'est à peine si elles arracheraient une rave. » Savoie, CONST.
- « Rien n'est si fort que le chêne placé debout (3) et les femmes couchées. » Doubs, ROUSSEY. — « La femme sur son dos est aussi forte qu'un chesne debout. » LE BON, 1557. — « Sépi-en long, tchæne debout = le sapin résiste mieux étant disposé horizontalement et le chêne verticalement. » Bournois, Doubs, ROUSSEY.
- « Droit comme un chêne. » « Fort comme un chêne. » « Se porter comme un chêne. » Locutions connues. — « Un homme planté comme un chêne = *un homme bien bâti.* » *Le Régiment illustré* du 23 janvier 1897, p. 7. — « Ses membres étaient noués comme le tronc d'un chêne. » MONTAGNE, *Jeanne de Soyans*, 1892, p. 7. — « Il était de taille moyenne et trapu comme un jeune chêne. » LAPAIRE, *Courandier*, 1906, p. 198.
- « *Du quêne* = une personne riche décédée (que l'on ensevelit dans un cercueil de chêne). En voyant passer le convoi funèbre d'un *gros mort*, les loustics fredonnent, sur le ton du *De profundis*, le couplet suivant : *Du quêne, du quesne, ch'est du bon bos ; — Du blanc-bos, ch'est du mécaul bos !* Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.
- « Il ressemble à un cassoulot (chêne rabougri) = se dit d'un petit homme contrefait. » Vallée du Lavedan, E. CORDIER, *Dial. du Lav.*, 1878.
- « Attendre le gland qui tombe, = *attendre pour vivre un petit gain.* » COTGR., 1650.
- « Qui sé léouo matin trovo dè higos sous cassous = *qui se lève matin trouve des figues sur les chênes.* » Pays d'Albret, DARDY, I, 186.

(1) Pour faire suer comparez : « *Faire suer le bonhomme* = piller le paysan ». *Harangue du capitaine, La Carbonade*, 1615, p. 6. [Voir *Revue Celtique*, XXV, 52-54]. — [E. E.]

(2) Le père du *Géant* de V. Hugo pratiquait couramment la chose, surtout dans son bon temps :

Il est faible, il est vieux. Sa fin est si prochaine  
Qu'il peut à peine encor déraciner un chêne

Pour soutenir ses pas tremblants. — [E. E.]

(3) Il s'agit du bois de construction.



- « Dire que tout est à soy jusqu'au gros chesne et le gros chesne et tout. » *Harangue en proverbes*, 1651, p. 6.
- « Vondriéy éstré un aglan, qu'un pore mé mangèssé = tellement je suis malheureux. » Alais, HAON.
- « A toustemps dà lous eassous qué-s séquén = à toujours donner (des glands), les eh. se dessèchent; se dit aux personnes qui demandent encore, après avoir beaucoup reçu. » Béarn, LESPY.  
— « Lou cassé lou méy hort (fort) qué-s sèque. » Béarn, LESPY.
- « D'un petit gland sourd un grand chêne. » Baïr, édit., Blanch., 1880, I, 13. — « Le plus beau chêne n'est qu'un petit rameau quand il commenee. » *Lettre d'un paysan à son euré*, 1789, p. 11.
- « En tout chin lou soenhant Lou cassou qué bad gran = en le soignant quand il est tout petit, le chêne devient grand. » BÉARN, LESPY.
- « Cent ans à venir, cent ans sur pied, cent ans à s'en retourner. » H. Bret., SÉBILLOT.
- « Per tres corniees corvus vivere habet, Et per tres corvos vivere quereus habet Et per tres quercus elephantem vivere dieas. » *Carminum proverb. loci eomm.*, 1670, p. 9.
- « Très chis pér la vido d'un cheval, Tres chevaux pér la vido d'un omé, Très omés pér la vido d'un courbatas, Très courbatassés per la vido d'un rouvé. » Gard, e. p. M. P. FESQUET.
- « Jamais riche n'eut bel orme, Ni pauvre beau chêne. » Calvados, *Stat.*
- « Vous êtes plus dur que le plus vieux chêne de forêt = vous êtes insensible, sans pitié. » M<sup>lle</sup> DUHAMEL, *L'Agnès, divertissem.*, 1763, p. 31.
- « Le bien est difficile à s'opérer, surtout quand le mal tient eomme des racines de chêne. » 32<sup>e</sup> lettre bougrement patriote du père Duchêne. — « Il poussait des soupirs à déraciner des chênes. » L. REYBAUD, *Edouard Mongeron*, roman, 1846, V, 10. — Cela rappelle le vers de Malherbe dans *La Conversion de saint Pierre* : « Ses soupirs se font vents qui les chênes eombattent. »
- « Il faut couper le chêne au décours de la lune. » Eure, ROBIN.
- « Culler de quesne = euillère de chêne, instrument dont on se servait pour fustiger les écoliers. » Normandie, xvii<sup>e</sup> s., HÉRON, *Muse norm.*, 1895, V, 56.
- « Grày'ss dè garric = coups de bâton. » Languedoc, MISTR.
- « Le boiteux je fais aller droiet avec un peu d'huile de chesne = c.-à-d. en le battant avec un bâton de chêne. » CHRISTOPHE DE BORDEAUX, *Valet à tout faire*, s. d. (vers l'an 1600). — « Avec

- un peu d'huile de chesne je fais des fromages de cresse y mettant jus de limaçons. » *Le Malhois ou Marchand meslé*, 1614, p. 14.
- « On appelle les nuages *les chênes de Beauce*, parce que les arbres qui devraient donner de l'ombre sont rares en Beauce. » E. GAUGIRAN, *Vues de Sologne*, 1856, p. 17.
- « *Vent de glandée* = grand vent d'automne. » Guyenne, SCLAFER, *Paysan riche*, 1873, p. 60.
- Bent de gland*, vent d'automne qui fait tomber le gland, Béarn, L. BATCAVE.
- « *Péyro garigouso* = roche d'agrégation, endroit favorable aux chênes à kermès. » Provence, MISTR.
- « Qué piougué, qué névé, qué també d'aglan Li fenio sam bono jusqu'à quarante ans = *qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il tombe des glands, les femmes sont bonnes jusqu'à quarante ans.* » Prov. MISTR.
- « Voudriéy' estré un aglan qu'un porc mé mangésse = *je voudrais être à cent pieds sous terre.* » Cévenol, SAUV., 1785.
- « Voues mourir vestit coumo un aglan. » Provence, xvii<sup>e</sup> s., *Bugado provenç.*
- « Cette fille est ferme (de chair) comme un gland. » Dordogne.
- « Lou goric fo pas un piboul = le ch. ne fait pas un peuplier. » Aveyr. DUVAL. — « Un pin fa un pin, un rouvé fà un aglan. » Toulon, LA SINSE, *Vie provenç.*, 1874, p. 6.
- « Qui au bosc deu senhou pren u aglan Qui'en deu u cassou au bout de cent ans = *qui prend un gland au bois du seigneur doit un chêne au bout de cent ans.* » Béarn, LESPY. [Mais il ajoute, on disait au xv<sup>e</sup> s. : « Qui mange de l'oye du roi, cent ans après en rend la plume. » L. BATCAVE.]
- « Si le bien grand ne fait pas cas du grand Que pense le valet qui a mangé du gland. » LE BON, 1557.
- « Les plus hauts chesnes n'ont pas les prys. » LE BON, 1557.
- « Glan san vremol (*non vermoulu*) et peu d'hyver Met au porc le mal Saint-Hubert. » LE BON, 1557.
- « *Je veux me tenir au gros du chesne.* » (On dit maintenant *se tenir au gros de l'arbre*, c.-à-d. se tenir en sûreté.) BÉROALDE DE VERVILLE, *Moy. de parv.*, éd. Royer, I, 97.
- « Il a la peau ridée comme un chesne de plusieurs siècles. » L. DE ROUVRAY, *Abouinat. du Calvinisme*, 1650, p. 103.
- « *Miracle d'Aglan!* c.-à-d. c'est une merveille qui n'en est pas une : si les chênes produisent une année quantité de glands, ce n'est

pas une raison pour s'extasier, car ce n'est pas d'une grande importance. Se dit à qui fait une grosse nouvelle de peu de chose. » Bas-Limousin, CHAMPEVAL. — « Oquei un secret d'oglan. » Corr., BÉR.

« C'est un gland == *c'est un imbécile*. » argot, BRUANT, 1901.

« Chercher à faire entrer une idée sérieuse dans la tête d'une femme, c'est comme si vous cherchiez à planter un chêne dans une coquille d'œuf. » Nièvre, TILLIER, *Œuvres*, 1846, II, 107.

« Qui aou bosc déou ségnou (seigneur) prénd un aglan, Déou un cassou au bout de éént ans == le bien des seigneurs ou de l'État ne se prescrit pas. » Gascogne, MISTR., II, 867. — [Erreur : le bien des seigneurs se prescrivait, non le *domaine public*, L. BATCAVE.]

« Qu'il soit petit ou grand, le chêne attire toujours la foudre. » Basse-Bret., e. p. feu L.-F. SAUVÉ.

« Une personne pauvre qui a reçu des bienfaits d'un cultivateur à l'aise, lui envoie, tous les ans, par reconnaissance, une charge de glands pour ses cochons. » Ruffey près Dijon, r. p.

« Tu serois propre à juger en hyver qui sont les chasnes masles et fumelles... Quand il gellera le plus fort mettez vous tout nud eontre cet arbre et si vous arsez contre ce sera une femelle. » BÉROALDE DE VERV., *Moy. de parv.*, I, 88. — J'ai vu en Lorraine persuader cela à un niais qui fit réellement l'expérience.

« Si un fiévreux est mis en présence d'un chêne par un soreier, le chêne se met à trembler et dépérit, mais le malade est guéri. » Corrèze, *Tour du Monde*, 1899, p. 520.

« L'eau de gland oste la pierre du gland = *L'infusion de gland est bonne pour guérir la maladie de la pierre*. LE BON, 1557.

« Pour préserver les vaches de la *cocotte* (fièvre aphteuse) on leur met au cou des colliers de chêne. » Beauce, CHAPITEAU, *Folkl. de la Beauce*; Bret., franç., SÉBILLOT.

« Pour se débarrasser d'un sort qu'une soreière vous a jeté, il faut pisser dans une bouteille, y mettre des feuilles de chêne et caeher la bouteille sous le lit. La soreière viendra sûrement implorer son pardon. » Louzéc (Belg.), *Wallonia*, 1893, p. 107.

« Une jeune fille qui aime à manier des glands aura un mari monorchide. » Xaintré (Vienne), r. p.

« Au XVIII<sup>e</sup> s., la loi ordonnait au nouveau marié de planter trois chênes la première année de son mariage et de les entretenir. » Jura suisse, *Archives suisses d. trad. pop.*, 1903, p. 184.

« L'argent donné par une sorcière se trouva un jour n'être que des

feuilles de chêne. » xvii<sup>e</sup> s., *Rev. des Docum. hist.*, 1875, p. 88.  
 — « La monnoye du sabat ce sont des feuilles de chêne qui n'ont que l'apparence de l'or. » FURETIÈRE, 1708. — « *Feuille de chesne* = chose de nulle valeur. » OUDIN, 1681. — Compter les plaisirs éloignez de l'objet aimé par feuilles de chesne. » *Recueil de pièces sérieuses, comiques, etc.*, 1721. — « Une femme reçoit du diable un écu pour avoir ses faveurs, mais elle voit après que cet écu n'est qu'une feuille de chêne. » Pays messin, QUÉPAT, *Hist. de Woippy*, 1878, p. 122. — « Un diable donna un jour de l'or à un de ses adorateurs; il se trouva que ce n'étaient que des feuilles de chêne; cette histoire est vraie puisque l'auberge où se produisit le fait s'appelle l'*Auberge du diable*; elle a pour enseigne un démon emportant un homme laissant tomber une bourse pleine de feuilles de chêne. » *Mille et une folies*, 1771, I, 462. — « Un jour un berger-sorcier fut condamné à un louis d'amende; le juge qui reçut ce louis s'aperçut bientôt après qu'il n'était qu'une feuille de ch. » LECOQ, *Sorc. de Beauce*, 1861, p. 27. — « Les pièces d'or qu'on vous donne au Sabbat se transforment le lendemain en feuilles de chêne. » *Archives suisses d. tr. p.*, 1908, p. 6. — « Donner des feuilles de chêne pour des pistoles. *Mercur de la Cour*, 1652, 3<sup>e</sup> partie, p. 12. — « *Payer en feuilles de chêne* = payer en effets sans valeur. » LITTRÉ.

« Certaines âmes sont condamnées à faire pénitence jusqu'à ce qu'un gland, ramassé le jour de leur mort, soit devenu un plant de chêne propre à quelque usage. » Basse-Bret., LE BRAZ, *Lég. d. la mort*, 1893, p. 271.

« Pour guérir un enfant de la hernie, il aut fendre un chesne et faire passer l'enfant trois fois par dedans. Le père et la mère doivent être chacun à côté du chesne. » THIERS, *Traité d. superst.*, 1697, I, 383. — Voir H. GAIBOZ, *Un Vieux Rite médical*, Paris, 1892.

« Une branchette de chêne, portée constamment sur soi, rend fort. » H.-Bret., *Rev. d. tr. p.*, 1905, p. 160.

« Un bûcheron ayant donné un coup de cognée à un des chênes qui entourent la Fontaine de N.-D., à Montvallet, il en sortit du sang. Depuis ce temps on n'oserait toucher à ces chênes. » S.-et-L., LEX, *Culte des eaux en S.-et-L.*, 1898, p. 17.

« Le premier gland trouvé dans le bois doit être examiné : si l'on y trouve un ver, c'est signe d'abondance; si l'on y trouve une mouche, c'est signe de pauvreté; si l'on n'y trouve ni mouche

ni ver, il faut en chercher d'autres jusqu'à ce qu'on trouve un gland qui contienne mouche ou ver. » Belg. wall., *Wallonia*, 1908, p. 59.

« Une tradition prétend qu'un spectre effroyable, ayant la tête tranchée et les vêtements couverts de sang, vient errer chaque nuit autour d'un arbre appelé le Chêne du Val-à-l'Homme, situé dans un vallon près d'Elbeuf. » A. DE CHESNEL, *Dict. des Sup.*, col. 198 [ED. EDM.].

*Symbolique* : « *Ut quercus fides* = foi forte comme le chêne; devise des De Lavau. » BESSAS, p. 311. — *Flores mei fructus* = les fleurs sont mes fruits, devise des De Maissat; un chêne est dans leurs armes. » BESSAS, p. 117. — « Une image représentant un chêne émondé et taillé signifie : *je repousse après avoir été blessé*. » LA FEUILLE, *Devises*, 1693. — « Le chêne signifie : *soyez en seureté, ue craignez rien*. » *Traité curieux des couleurs*, 1647, p. 69. — « Au 1<sup>er</sup> mai, une branche de chêne symbolise une vertu solide. » Noroy-le-B. (H.-Saône), PIZARD, *Doc. sur Noroy*, 1888, p. 514. — (Au 1<sup>er</sup> mai = *Chème (sic)*, *Je t'aime*. » Pierrefonds (Oise), r. p. — Au 1<sup>er</sup> mai = *je t'aime*. » Hérault, LANGLADE, *Las d'amour*, 1879, p. 48. — « Au 1<sup>er</sup> mai : Lou chaîné, T'aymé. » Provence, MISTR. — « Au 1<sup>er</sup> mai = Maie dé tchène Dji A' arène (= *je t'adresse la parole*). » Pays wallon, *Waltonia*, 1893, p. 78. — « Au 1<sup>er</sup> mai une branche de ch. placée devant la maison d'une jeune fille symbolise la mauvaise conduite. » Gras (Ardèche), r. p. — « Le chêne est employé au 1<sup>er</sup> mai pour faire une déclaration à une veuve. » Luzy (Nièvre), r. p.

« Le chêne symbolise l'hospitalité. » LENEVEUX, 1837.

*Héraldique* : « En terme de blason le gland s'appelle *noix de chêne* et il se représente toujours avec son gobelet et sa queue qui tient sa noix attachée à l'arbre. » FURETIÈRE, 1768.

« On appelle *écu englanté* un écu chargé d'un chêne dont le gland est d'un autre émail que l'arbre. » *Dict. des Arts*, 1732. — « En héraldique, le chêne englanté symbolise *la vertu, la force, la fermeté, la longue vie*. » J. BOISSEAU, *Promptuaire armorial*, 1658, 1<sup>re</sup> partie, p. 15. — « *Chêne fruité* en héraldique, chêne muni de ses glands. » DUMONT, *Hist. de Comuercy*, 1843, III.

326. — Pour le chêne dans l'héraldique voir encore GELIOT, 1660, II, 357.

Pour le chêne dans l'héraldique, voir surtout RENESSE, IV, p. 88-93 et 135-137, et pour le gland, III, 679-688.

*Jeux* : « Faire le chêne droit, faire le chêne fourchu (1), jeu d'enfants qui consiste à se tenir debout sur les mains, les pieds en l'air. » En beaucoup d'endroits. — « Fàyré lou rouré = même sens. » Provence. — « Faire le chêne fourché = m. sens. » Bourgogne, Bretagne fr. — « Faire le pique-chêne, faire le chêne piqué = m. sens. » Anjou, H.-Bret.

*Devinettes* : « Rond come ine où Qu'a l'bonnette â eou = *rond comme un œuf, qui a le bonnet au derrière*. Le gland. » Liège, Wallonia, 1896, p. 91. — « Qu'est-ce qui est haut monté et a un petit plateau au eul? » Pierrefonds (Oise), r. p. — « Cinq cent fraïrés, ont tous lé bouné au quio mâ que le pày'ra = *cinq cent frères ont tous le bonnet au cul, si ce n'est le père*. Les glands et le chêne. » Loire. V. SMITH (dans *Mélusine*, I, 264). — « Dans la forêt de Brandili, Dans toutes les branches il y a un nid, Dans tous les nids il y a un œuf, Devine si tu peux? *un gland*. » H.-Bret., SÉBILLOT, *Devin. de la H.-Bret.* (C. Barzaz-Breiz, 448, 449. E. E.) — Poulit pày'ré, Poulido mày'ré, Poulido filho? *L'aglan*. » Lot, c. p. M. A. PERBOSC.

« Dormi dormait, Pendi pendait, Veni venait, Signon (*si ce n'est que*) pendrait Eveillit dormi, Veni aurait mangé dormi = *Un porc était endormi sous un chêne, un loup arrivait qui allait le manger, quand un gland le réveilla*. » Bréal-sous-Montfort (Ille-et-V.), *Rev. d. trad. pop.*, 1895, p. 667.

« Venar qui venait, Dormar qui dormait, Pendar qui pendait; Si Pendar qui pendait N'était pas tombé sur Dormar qui dormait, Dormar qui dormait Aurait été mangé par Venar qui venait. » Votten (Belg.), *Wallonia*, 1896, p. 60. — « Dormille dormilloit, Pendille pendilloit, Ventille ventilloit; Ventille fi chère (*tomber*) Pendille, Chi reveillit Dormille », Char.-Inf., JÔNAIN.

« Pindoulin pindoulabo, Gingoulin gingoulabo, Pindoulin toumbèt, Gingoulin l'amassèt. » Lot, c. p. M. A. PERBOSC. — « Pendillu

(1) Cette locution se trouve déjà dans RABELAIS, *l'Isle sonnante*, 1562.

Pindoulet que pindouleyabo  
 Mouret qu'on se gaytabo  
 Quan Pindoulet cayou  
 Mouret qu'on se coèlhou.

Argelès (H.-Pyr.), c. p. M. TARISSAN.

pendillava, Barbillu le veillava, Pendillu toumbeit, Barbillu le masseit. *Le pore et le gland.* » Auvergne, H. DOXIOU, *Pat. de la Basse-Auvergne*, 1877, p. 110. — « Pindoulètt que pindoulèye, Riboulètt que riboulèye, Pindoulètt qu'es toumbatt, Riboulètt se l'a amassatt. » Arjuzaux (Landes), Foix, *Poés. pop. land.*, 1902, p. 37. — « Pèndoulètt que pendole, Ardoulètt qu'ardole, Pèndoulètt qu'es toumbatt, Ardoulètt l'a amassatt. » Landes, V. FOIX, *Poés. pop. land.*, 1890, p. 25.

« Penderilhette que penderilhabe, Gnifre-gnafre (1) que l'espiahe, Penderilhette que cadou, gnifre-gnafre que l'abou. » Béarn., c. p. M. J. DE LAPORTERIE. — « Pénébilhe pen, Pénébilhe cait, Péluchart qu'arribe, que minye Penébilhe. » Landes, c. p. M. J. DE LAPORTERIE. — « Penjourli qué pénjournalao, Pélpélut lé régardao, Penjourli toumbèc, Pelpelut l'abalec. » Lauraguais (H.-Gar., P. FAGOT, *Folkl. du Laur.*). — « Pendaulhou pendaulhava, Pendaulho toumbet; Grouun venguet E lou minguet. » Limousin, ROUX, *Enigmes du Lim.* — « Pendaulhou pendaulhava, Roundelhon roundelhava; Pendoulhou toumbet, Roundelhou l'amasset. » Limous., ROUX.

« Pendaulhoun, pendaulhoun, Mounta bilhou, mounta bilhoum; Bourrut dejous lou charcha. » Limous., ROUX. — « Court brajat (*court-vêtu*), Nant (haut) mountat, Bourrut lou charcha. » Limous., ROUX.

« Rond-rond qui pind, Poyu qui l'attind, quand Rond-rond tchèra, Poyu l'attrapera. — La Hestre (Hainaut), *Wallonia*, 1896, p. 59. — « Vert pindu, Haut mettu, Et l'poyu qu'ol wête = vert pendu, haut placé, et le poilu qui regarde. » Dinant (Belg.), *Wallonia*, 1896, p. 59. — « Haut pindu, vermouyou (véreux, mangé aux vers), Poyou l'awaite. » Huy (Belg.), *Wallonia*, 1896, p. 60.

« Pendoulin que pendoulavo, Ramounin que ramouniavo; Sé pendoulin èro toumba, Ramounin l'aouriè manja. » B.-du-Rh., *Armana marsihés*, 1901, p. 73.

(1) LESPY donne la même devinette pour le Béarn; mais *gnifre-gnafre* est remplacé par *gnicon-gnacou*. — On dit aussi *Penderilhabe* que *penerilhade*. — L. BATCAVE.

« Où vas-tu, tordu? — Que dis-tu, pendu? — Si je te tombe dessus je te briserai la tête. *Le gland et le serpent.* » Devinette trad. du basque, J. VINSON, *Folkl. d. p. basque*, p. 261.

*Héraldique.* Sur le gland, voir RENESSE, II, 679-688.

## LA NOIX DE GALLE

Une espèce d'hyménoptère, le *Cynips*, produit sur les feuilles de diverses espèces de chêne une excroissance arrondie, appelée :

*galla, gala, gallus, galles*, lat. du m. â., DIEF.

*gallica nux, galga nux*, lat. du m. â., DU C.

*alapsa, pomum quereus*, lat. du xv<sup>e</sup> s., STOKES, *Médical M.*

*gala*, f., anc. prov., LEVY; dauphinois, CHARBOT.

*noix-galle, noix de galle, galle, pomme de chesne, pommelle de chesne*, anc. fr.

*galo, agalo, agaro, gougalo, rogo, royo*, provençal.

*gànlo*, f., Ardèche, *Rev. du Vivarais*, 1893, p. 377.

*galope*, f., La Teste (Gir.), MOUR.

*galhère*, f., Arthez (B.-Pyr.), LESPY.

*gargale*, f., *gargaloun* (la noix de galle mâle), m., Marensin (Landes), c. p. M. V. FOIX.

*councalin*, m., niçois, MISTRALI, au supplém.

*coueure*, f., B.-Pyr., LESPY.

*nouë de chêne*, f., Mayenne, DOTT.

*pomme de chêne*, f., français.

*pommelle de chesne*, f., franç., DUEZ, 1664.

*cassanolo*, f., toulousain, DONJAT, 1637.

*cassenolle*, f., franç., *Instruct. génér. p. la teinture des laines*, 1671, p. 173.

*cassano*, f., cévenol, SAUV., 1785.

*cassi*, m., Aude, MISTR.

*balle de chêne*, f., franç., BINET, *Consolat. aux malades*, 1642, p. 92.

*beilltote*, f., franç., COTGR., 1650.

*boule de chêne*, f., Loiret, r. p.

*bolo dé garric*, f., Tarn, GARY.

*bolo de cassou*, Bigorre, c. p. M. TARISSAN.

*cascarinèto*, f., toulousain, VISNER, 1897.

*gobiy'*, f., Chaussin (Jura), GROSJ. et BR.

*boussério*, f., Basses-Alpes, AVRIL.



*gratèl'*, f., dauphinois, CHARBOT.

*vache de chêne*, f., Vern (Ille-et-V.), r. p.

*kënètte*, f., Pléchatel (Ille-et-V.), DOTT. et LANG.

*bouhure*, f., *concutt* (la noix de galle mâle), m., Landes, c. p.

M. V. FOIX.

*pirolo*, f., Ardèche, MISTR.

*craouën gales*, bret., *gnëuen-gal*, bret. de Van. (= noix de galle);

*craouën galecq* (= gallica nux); *aval-dero*, plur. *avalon-déro*,

Van. *avalën-dero*. (= pomme de chêne), en Léon *aval lan*, id.

P. GRÉGOIRE. — [E. E.]

*galga*, Parme, MALASPINA; *baricocla*, romagn., MORRI.

*galnoot*, *galappel*, *eckappel*, flam. et holl.

« Quand il y a beaucoup de noix de galle, c'est un présage de guerre ou de famine. » Belg., REINSH-DURINGSF., *Trad. de la Belg.*, II, 185; Côte-d'Or, r. p.

« Quand les chiens mangent la noix de galle, ils deviennent enragés. » Vern (Ille-et-V.), r. p.

« Si l'on trouve une mouche dans la noix de galle, il y aura guerre; si l'on y trouve un ver, il y aura famine, si l'on y trouve une chrysalide il y aura mortalité. » Basse-Bret., c. p. M. F. VALLÉE d'après un manuscrit de MILIN.

« Les mêmes idées se retrouvent chez DODONÉE (*Cruydt-boeck*, 1644, p. 1294), mais la chrysalide y est remplacée par une petite araignée (A. DE C.)

« Une jeune fille qui prendrait une *pomme de chêne* à un certain degré de maturité et la ferait cuire dans l'eau d'une source arrosant un cimetière, deviendrait aussi savante qu'une fée. » Lamballe (C.-du-N.), *Rev. d. trad. pop.*, 1899, p. 531.

*cap de concure* = tête vide, légère. Béarn, c. p. M. L. BATCAVE.

### QUERCUS PEDUNCULATA (EHRHART). — LE CHÈNE-ROUVRE.

Noms de l'arbre :

*robur*, latin. (C'est probablement un doublet du mot *arbor*. Voy. *Mém. de la Soc. de ling.*, t. II, 1875.) — [Les deux mots sont à séparer, cf. WALDE [E. ERNAULT.]

*ruvor*, *rover*, *rova*, *roves*, *rovis*, lat. du m. à., Du C.

*quercus robur*, nomenclat. de LINNÉ.

*robre*, m., *rovybre*, m., *roble*, m., *rouvre*, m., *roure*, m., anc. fr.

*royre*, m., anc. provenç. et langued.

*roubé*, m., *rouvèy'*, m., *rouvè*, m., *rouvò*, m., *rèvou*, m., *rèvò*, m.,

*rouy'rè*, m., *rouvé*, m., *rouvò*, m., *roure*, m., *raouré*, m.,

*rèouré*, m., *roulé*, m., *roûl*, m., *rouèlh*, m., *rouè*, m., *garrik*,

m., *garritt*, m., en divers patois, principalement du Midi.

*reboutz*, f., Carcassonne, docum. de 1435, Du C., V, 609.

*suse*, anc. fr., *Emblèmes d'alciat*, 1549, p. 262 (?).

Un jeune rouvre est appelé :

*rouvachoun*, m., *rouvéraou*, m., *rouvéné*, m., en divers patois d  
Midi.

Un lieu planté de rouvres est appelé :

*roboretum*, *roveretum*, *roveritum*, *rovorìa*, *rovoyria*, *roveria*, *roverina*,  
lat. du m. â., Du C.

*rouvroy*, m., anc. franç.

*roure*, anc. franç. — LACURNE.

*rouvay'ro*, f., *rouvay'ré*, m., *rouvièy'ro*, f., *rouvèdo*, f., *rouvièy'rèdo*,  
f., *rovòyri*, f., *rèvouà'y'ri*, f., *roughièra*, f., *rouyéras*, m., en  
divers patois du Midi.

TOPONOMASTIQUE. — Pour les noms de lieu dérivés de *robur*, voyez  
ci-dessus, p. 138.

ONOMASTIQUE. — Voir plus haut, p. 147.

L'intérieur du rouvre est recherché pour les constructions. On  
l'appelle :

*corallus*, *precorium*, l. du m. â., Du C., V, 428.

*caure*, m., anc. fr., Du C.

*cœur de chêne* (1), m., français.

*coral*, *coural*, *couralh*, *couraou*, *courà*, m., patois anc. et mod. du  
Lyonnais, du Forez, du Languedoc et de la Gascogne.

« *Roboreus* = fort, robuste, » l. du m. â., Du C. — « *Roverino* =  
fort comme le rouvre; au fig. opiniastre, » ital., DUEZ, 1678. —

---

(1) [« Nus bariller ne puet ouvrer que de fin cuer de chaisne sans aube... »  
doc. de 1260, LABORDE, 1853, II, 158.]

- « *Roborosa passio* = maladie qui rend un animal domestique raide comme du bois. » l. du m. â., Du C.
- « Essugo-man dé rouré = *un bâton*. » Lodève, *Félibrige lat.*, 1893, p. 332.
- « A dur rouvet Dur cougnet. » Provence, au xvii<sup>e</sup> s., *Bugado provenç.*
- « La féniantugi sembio au rouvi, Abeno mày qué lou travày. » B.-du-Rh., *Armanac marsihés*, 1892, p. 79.
- « Lou rouré fày un fuaç que fày courré. » Gap, F. ALLEMAND (dans *Soc. d'ét. d. H.-Alpes*, 1884, p. 375).

*QUERCUS PEDUNCULATA* (EHRHART). —  
LE CHÈNE BLANC.

- platyphyllos mas*, anc. nomencl., BAUHIN, 1671.
- quercus racemosa*, nomencl. de DE CANDOLLE.
- rouré blàn, cassé blàn, cassou blàn, chày'né blan, garric blàn*, midi de la France.
- chêne blanc*, m., français.
- chesne masle*, m., anc. fr., NICOT, 1606.
- chêne franc*, m., Centre, JAUB.
- chêne à grappes, chêne gravelin*, français. FILLASSIER, 1791. (*gravelin* est peut-être une faute pour *grivelin*?)
- grivelin*, m., Anjou, DESV.
- roure vergentin*, m., env. de Valence et de Romans (Drôme), MOUTIER.

*QUERCUS CERRIS* (LINNÉ). -- LE CHÈNE DE BOURGOGNE.

- cerrus*, latin de PLINE, etc. (Sur ce mot voyez *Arch. f., lat. Lexicogr.*, 1886, p. 143.)
- modola hisclum* (?), l. du m. â., Du C., III, 186.
- ilex major*, nomencl. du xvi<sup>e</sup> s., RATZENERGER.
- driofagus*, lat. du m. â., SIMON JANUENSIS, 1486.
- herrus, hedrus*, lat. du xvi<sup>e</sup> s., C. GESNERUS, 1542.
- eerrus aegilops, aegilops minore glaude, cerrus famina, haliphleos, quercus burgundiaca*, anc. nomencl., BAUHIN, 1671.
- quercus crinita*, nomencl. de LAMARCK.
- cerre*, m., anc. franç., GOD. ; CLARET, *La Provence louée*, 1614, p. 214; etc., etc.

*hestre*, m., anc. fr., C. STEPHANUS, *Sylva*, 1538, p. 10; DU PINET, 1625, II, 218.

*hedre*, m., anc. fr., C. GESNERUS, 1542; DUCHESNE, 1544.

*herre*, m., anc. fr., DUCHESNE, 1544.

*chêne de Bourgogne*, m., franç., BUISSON, 1779; etc., etc.

*chêne chevelu*, m., *chêne doucier*, m., M.-et-L., LECLERC-THOUIN, *Agricult. de l'Ouest*, 1843, p. 396.

*cerru*, sicil., CUPANI, 1696. — *ciaja*, monferr., FERR. — *saradèl*, Breseia, MELCH. — *muèdul*, frioul., PIR.

Le gland de ce chêne est appelé :

*gland-châtaigne*, m., français, SAINT-GERMAIN, 1784. (Il est hérissé comme une châtaigne revêtue de son écorce.)

*gland-chatin*, m., M.-et-L., DESVAUX.

Un lieu planté de chênes de Bourgogne est appelé :

*cerretum*, *cerritum*, lat. du m. â., DU C.

### QUERCUS ÆGILOPS (LINNÉ). — LE CHÈNE VÉLANI.

*ægilops*, latin de PLINE.

*cerrus macedonica*, anc. nomencl., C. STEPHANUS, *Sylva*, 1538, p. 10.

*cerris majore glande*, anc. nomencl., BAUHIN, 1671.

*vélanida*, m., franç., *Dict. de Trév.*, 1752.

La cupule du gland de ce chêne employée pour la teinture est appelée :

*vallania*, *valania*, lat. du m. â., DU C.

*velonie*, f., P. BELON, *Observ. de plus singnl.*, 1555.

*vallon*, m., *gallon*, m., franç., FURETIÈRE, 1708.

*valanède*, f., *avelanède*, f., *vallonée*, f., franç., SAVARY, *Dict. du commerce*, 1741 et 1759.

*vélani*, m., franç., *Dict. de Trévoux*, 1752.

Pour l'étymologie de ces mots voy. A. THOMAS (dans *Romania*, 1900, p. 207 et 208.)

### QUERCUS ESCULUS (LINNÉ).

*æsculus*, *esculus*, lat. de PLINE.

*escueuil*, m., anc. franç., CONSTANTINUS, 1573, s. v. *glandifera*.

*escuil*, m., anc. franç., CHABRAEUS, 1666.

*QUERCUS FASTIGIATA* (LAMARCK).

*chêne des Pyrénées, chêne cyprès, chêne pyramidal*, français, LAMARCK et DE CANDOLLE, 1815.

*QUERCUS SUBER* (LINNÉ). — LE CHÊNE-LIÈGE.

*suber*, latin. (Au moyen âge *suber*, *suberies* signifiaient *écorce*, selon DU CANGE.)

*subrus, lena, allota*, lat. du m. â., DU CANGE.

*surey*, m., anc. gascon, *Arch. hist. de la Gironde*, t. XI, au gloss. — bordelais.

*subriè*, m., Var. AMIC. — B.-du-Rh., VILL.

*surriè*, m., *surrè*, m., H.-Gar., Lot-et-G., Gers, Landes.

*sionriè*, m., Aude, c. p. M. P. CALMET.

*siéouré*, m., *sionrè*, m., Gard, Hérault, Pyr.-Or.

*sèouvé*, m., Mezel (Basses-Alp.), c. p. M. ED. EDMONT.

*suvé*, m., provençal.

*suvéra*, f., mentonais, ANDREWS.

*suvérou*, m., niçois, RISSO.

*suaru*, m. (pron. *souaron*), Corse, c. p. M. ED. EDMONT.

*surrù*, Brède (Pyr.-Orient.) CONILL.

*arbre de liège*, anc. fr., P. BELON, *Remonstrances*, 1558, f<sup>o</sup> 39.

*liège*, m., anc. fr., C. STEPHANUS, *Sylva*, 1538, p. 13; etc., etc.

*léougié*, m., *liougé*, m., *lioudzé*, m., Sud-Ouest de la France.

*corss*, m., Marensin (Landes), c. p. M. V. FOIX.

*corciè*, m., Landes, THORE, *Coup d'œil sur les Landes*, Bordeaux, 1812.

*lech, lich*, bret.: *spouë, lich*, bret. vann. G. GRÉG., *spouë*, m. *Dict. de l'A.* [E. E.]

*zollholz*, Aix-la-Chapelle, J. MULLER.

PALASSOU, *Mémoire pour servir à l'Histoire naturelle des Pyrénées*, Pau, Vignencour, 1815, a donné un *Mémoire sur différents chênes du département des B.-P.*, p. 169-196, parle longuement de ce chêne non décrit jusqu'à lui. Il le place presque exclusivement dans les Landes où M. Borda (son ami) l'avait planté. « M. Borda ne connaît pas la contrée où ce chêne croît naturellement » (p. 179); « il avait reçu des glands des environs de Saint-Sever, où quelques curieux se plaisaient à utiliser cet arbre singulier ». — L. BATCAVE.

Noms du liège :

*lèuge*, f. (pron. *leouyo*), Bigorre, c. p. M. TARISSAN.

*bouchon*, wallon, nom tiré de l'usage le plus vulgaire du liège, qui est de faire des bouchons de bouteille.

*semelles de bouchon* = semelles de liège. — J. FELLER.

*subari*, *subareus*, chaussures en liège, lat. du m. â., Du C.

TOPONOMASTIQUE : *subaritum*, lieu planté de chênes-liège. — Du C. *surredo* (id.) Lot-et-Garonne. DEPÈRE, *Ma Vie agricole*, 1808.

*terra sauerierum*, en 1324, *sueriers*, en 1347, loc. des B.-du-Rhône. MORTREUIL.

*suerieras* ou *suerias* en 1350, *suerada* en 1364, Val Solverada en 1333 ; *sueriers* en 1370, Val Suverada en 1666 ; loc. des B.-du-Rhône. MORTREUIL.

« Au bout d'une demi-heure, nous atteignons les orrhys du *Pla-Su-bra* (1,910 m.) ; on nomme *orrhys* en Ariège, et *orri* en Catalogne, les cabanes des bergers ; elles sont basses et faites de pierres entassées que recouvrent des plaques d'ardoise et des mottes de terre. — (Ariège, *Ann. du Club alpin*, 1887, p. 173.

M. L. BATCAVE nous communique ces deux exemples tirés de romans de mœurs locales :

1° DELBOUSQUEL, *Miquette de Cante-cigale*, roman de mœurs landaises, Paris (1908), p. 38 : « sur la crête, quelques pins géants, des *surius* (chênes-liège) centenaires ». — L'auteur date son livre de Sos-en-Albret (Lot-et-Garonne), en 1906.

2° DU MÊME, *Margot*, Toulouse (1903) : « à l'orée des *surèdes* (bois de chênes-liège en Gascogne) ».

Noter que le latin *suber* n'a pas laissé de traces dans le français proprement dit, quoiqu'il en ait laissé dans les autres langues romanes. — Voir KÆRTING, *Lat.-Rom. Wlrbuch*, s. v. — H. G.

Le gland du chêne-liège est appelé :

*surré*, m., toulousain, VISNER.

*surro*, f., Pays d'Albret, DUCOMET.

*surre*, f., Landes, MÉT., p. 743.

*coursi*, m., Marensin (Landes), c. p. M. V. FOIX.

L'écorce extérieure du chêne-liège est appelée :

*liège*, m., français, POMET, 1694, etc., etc.

*léougé*, m., H.-Gar., Lot-et-Gar.

*lech*, breton, d'où *lecha* « liéger, garnir des filets de pêcheur, etc., de liège ». P. GRÉG. [E. E.]  
*spoué*, bret. vann., L'A. [E. E.]

« Il y a le *liège blanc* ou *liège de France* qui nous vient de devers Bayonne et le *liège d'Espagne*. » POMET, 1694.

Un lieu peuplé de chênes-lièges est appelé :

*subaritum*, l. du m. â., Du C.

*surrêdo*, f., *surrède*, f., Lot-et-G., Landes.

TOPONOMASTIQUE : *Les Suveriers*, loc. des Alpes-Marit., *Soc. des Sciences du Var*, 1865, p. 93.

*Terra Sauverierum*, lat. de 1324, *Les Suveriers*, doc. de 1347, *Suverieras* ou *Suverias*, doc. de 1350, *Val Solverada*, doc. de 1133, *Val suverada*, doc. de 1666, loc. des B.-du-Rh., MORTR.

*Le Fla-Subra*, *Le Subra*, loc. de l'Ariège.

ONOMASTIQUE : *Subra* (H.-Gar.), *Sieurac* (Ariège), *Soubrier* (Lozère et Hérault), *Surran* (id.), noms de famille. [Surier, H. G.]

*Du Liège d'Aunis*, nom d'une famille noble du Ponthieu.

« *Subari*, *subareus* = chaussure en liège », l. du m. â., Du C.

« Le liège est usité pour arrêter le sang, pris en poudre et brûlé dans quelque liqueur astringente... Pendu au col, il fait perdre le lait aux nourrices. » POMET, 1694.

« Dans le Pas-de-Calais, on met aux chattes dont on veut faire perdre le lait, un collier de fragments de bouchons de liège. » c. p. M. ED. EDMONT.

## QUERCUS ILEX (LINNÉ). — LE CHÈNE VERT

*illex*, latin de Pline, etc.

*licius*, *eussinus*, l. du m. â., Du C.

*hilicus*, lat. du VIII<sup>e</sup> s., HESSELS.

*prinus*, l. du m. â., SIMON JANUENSIS, 1486.

*illex arborea*, anc. nomencl. BAUH., 1671 (on l'a nommé ainsi pour le distinguer de l'*Illex aquifolium* = houx, qui n'est ordinairement qu'un arbuste).

*illier*, m., anc. fr., GOD., IV, 543. (Identific. incertaine.)

*elzer*, m., *euze*, m., anc. prov., LÉVY.

- eulse*, m., anc. prov., SOLERIUS, 1549.
- élzé*, m., Cévenol, SAUV., 1785. — Le Vigan (Gard), ROUG. — La Malène (Loz.), r. p. — Florae (Loz.), c. p. M. ED. EDMONT.
- eoule*, anc. franç. (méridional), LOBELIUS, 1591.
- olézyè*, m., Saint-Alvère (Dord.), c. p. M. R. FOURÈS.
- djalo*, f., Ampus (Var), r. p.
- djala*, f., Gréoux (Basses-Alp.), c. p. M. ED. EDMONT.
- alsina*, f., Pyr.-Or., COMP.
- euse*, m., Saint-Pons (Hér.), au moy. âge, LÉVY.
- eouse*, m. franç. (méridion.), P. BELON, *Remonstr.*, 1558, 1588, f<sup>o</sup> 39, — Env. de Narbonne, CONSTANTIUS, 1573.
- yèouzo*, f., *ouusso*, f., Aveyr. MISTR.
- éouzé*, m., niçois, provenç., dauphinois, Gard, Hérault, Aude, Lozère, Ardèche, Ariège.
- éouizè*, m., dauphinois, MISTR.
- youzé*, m., Pézénas (Hér.), MAZUC.
- iouse*, m., franç. (du Midi) MOLINAEUS, 1587.
- iouzé*, m., Les Ollières (Ardèche), c. p. M. ED. EDMONT.
- aouzi*, m., Carcassonne, LAFF. — Saint-Pons (Hér.), BARTH. — Castres, Az.
- aouzino*, f., Saint-Pons (Hér.), BARTH. — Carcassonne, LAFF. — — Lézignan (Aude), *Rev. d. l. Rom.*, 1897, p. 176. — Escalles (Aude), A. MIR, *Canson de la lauselo*, 1900, p. 87.
- éouzino*, f., Saint-Remy (B.-du-Rh.), MAR. GIRARD, *Aupiho*, 1878, p. 46.
- yeuse*, f., franç. SAINCTYON, *Edicts des eaux et for.*, 1614, p. 418; RICHELET, 1710; DE MAROLES, *Bucoliques*, 1662, p. 5. (Ce dernier fait le mot masculin.)
- ouujyè*, m., Gourdon (Lot), c. p. M. R. FOURÈS.
- euve*, m., anc. prov., DU C., III, 121.
- eouvé*, m., provençal. — Die (Drôme), BOISS.
- iouvé*, m., Castellane (B.-Alp.), c. p. M. ED. EDMONT.
- évé*, m., provençal, MISTR.
- chesne vert*, m., anc. fr., P. BELON, *Remonstr.*, 1558, f<sup>o</sup> 39.
- chêne vert*, m., *chêne-yeuse*, m. français.
- rouvé vert*, m., Var, DAUPHIN, *Bastidanes*, 1878, p. 170.
- éouré*, m., Villelaure (Vaucl.), c. p. M. ED. EDMONT.
- rouvéll*, m., *Isachan vert*, m., Brive, LÉP.
- gorri bèr*, m., Gourdon (Lot), c. p. M. R. FOURÈS.
- lousco*, f., *Annales provenç. d'agric.*, 1828, II, 292.
- erxo*, génois, CAS. — *luzzin*, milan., BAUFIALCORNO.



*glastannenn*, *glastennenn*, moy. bret., *glaslennenn*, bret. mod. (= « chêne vert », et non « vert d'étain », comme l'explique le P. Grégoire). [E. E.]

*déro-spaïgn* (= chêne d'Espagne), bret., P. GRÉG., *dêrhueenn-spaïgnn*, bret. de Vannes, L'A. [E. E.]

*dêrhueenn perpéll glass* (= chêne toujours vert), bret. van. L'A. [E. E.]

*taousen*, pl. *taous*, bret. de Trég., P. GRÉG., *taouzen*, pl. *taouz*, LE GONIDEC, *tous*, bret. van. Ce mot a été tiré du lat. *taxus*, cf. *Gloss. moy. bret.*, 677; il vient bien plutôt du fr. *lauzin*, chêne noir. [E. E.]

Une jeune yeuse est appelée :

*éouzérouou*, m., cévenol, D'HOMBRES.

Le gland de ce chêne est appelé :

*éouzino*, f., cévenol, D'HOMBRES.

*éouzino*, f., *aouzino*, f., cévenol, SAUVAGES, 1785. (La chair de porc nourri avec ce gland est très bonne. On l'appelle *car d'aouzino*. Selon d'HOMBRES cette expression s'emploie aussi à propos des joues rondes et fermes d'un bel enfant.)

*oouzino*, f., Gras (Ardèche), r. p. — Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), *Vive Madame Vienne*, Paris, 1888, p. 7.

*roussin*, m., Apt (Vaucl.), COL.

Un lieu planté de yeuses est appelé :

*ilicetum*, latin de MARTIAL.

*illetum*, lat. du m. à., DU C.

*euzieria*, f., *euziera*, f., anc. prov., RAYN; DU C.

*elzièro*, f., *éouzièy'ro*, f., *éouzièro*, f., *éouvièro*, f., en divers patois du midi.

TOPONOMASTIQUE : *Elzeria*, lat. de 1120, *Euzeria*, l. de 1190, *Luzeria*, l. de 1338, *Lozières*, doc. de 1187, *Lauzières*, aujourd'hui, localité de l'Hérault, THOMAS, *Dict. top. de l'H.*, 1865. [La célèbre famille *De Lozières* portait une yeuse dans ses armes.]

*L'Eouzièra*, *L'Eouzé*, *L'Eouvé*, localités des Alpes-Marit., DEVOLUY, *Noms de lieux*, 1903, p. 40.

*L'Eouzière*, loc. des B.-Alpes, *Annales des B.-A.*, 1884, p. 264.

*Bel Euzé*, doc. de 1546, *Bel Eouzé*, doc. de 1681, *Bel Eouvé*, aujourd'hui loc. dans le Var, *Soc. des sc. du Var*, 1865, p. 26.

*Leauzière, Les Auvières*, loc. du Var, RICAUD, *Arch. civ. du Var*, 1882, 1, p. 18 et p. 95.

*Ilice*, lat. de 1022, *Elze, L'Elze, L'Elzière, Elzière, L'Euzière*, doc. de 1507, *Puech d'Euzière*, doc. de 1553, loc. du Gard, GERMER-DURAND.

*Les Lauzières*, loc. de l'Hérault.

*Les Fonts d'Eourres*, loc. boisée des H.-Alpes, ROMAN.

*Le Quartier d'Auzières*, quartier de Nîmes, BESSOT, *Arch. de Nîmes*, 1879.

*Les Heuvières* (en pat. *Lis Eouvièros*), nom d'une haute mont. des H.-Alpes.

*Ylliacus* au m. â., *Illial*, aujourd'hui, Ain, GUIGUE. (S'agit-il réellement de l'*Ilex* comme origine?)

ONOMASTIQUE : *Delez* et *Délez* (Dauphiné), *Deleouze, Delieuze, Deleuze, Delezay* (Poitou), *Delauze, Deluzin, Deluzy, Belouze, Belèze, Beluze, Delzieuses, Delzeuse, Delzers, Desieuses, Dieuède, d'Euze, Dezeuze* (B.-du-Rh.), *Duèze, Duez, Elzière, Euzière, Auzel, Auzière, Delcine, Alzine*, noms de famille dans le Midi.

[Des notes de ROLLAND ajoutent : *Balouzel* et *Belvèze* (Gironde), mais ce dernier nom me paraît pouvoir s'expliquer dialectalement comme = Beauvoir. J'ajoute : *Leuzel* et *Luzeux*. — H. G.]

« *Moussu de l'éouzé* = monsieur de l'yeuse, martin-bâton », Provenç., MISTRAL.

*Symbolique*. « Planté au premier mai devant la maison d'une fille signifie : *éouzé, viéyssé* = yeuse, je vieillis. » Prov., MISTR.

### QUERCUS COCCIFERA (LINNÉ). — LE CHÈNE KERMÈS

*coccigera, cocciglandifera, quercus aculeata*, l. du m. â., DU C.

*ilex pumila*, anc. nomencl., BAUHIN, 1671.

*ilex minor, ilex coccigera*, anc. nomencl., RATZENB.

*avalsés, m. pl., abalsés, m. pl., avauouss, m., avauoussés, m. pl., abaoussés, m. pl., agaouss, m., agaoussés, m. pl.*, Provence, Languedoc.

*agarrus, m., garrus, m.*, Provence.

*garruchia, f.*, Alpes-Mar., DEVOLUY, *Noms de lieux*, 1903. [*Garuche, f.*, en français local.]

*garrigo, f.*, Arles, LANG.

*garrigall*, m., *garrigol*, m., *garricol*, m., *garricou*, m., Aveyr.,  
VAYSS.

*garroulha*, f., *garroulho*, f., Hérault, Aude, Pyr.-Or., H.-Gar.

*garouille*, f., franç., *Instr. génér. p. la teinture*, 1671.

*iaroulh*, m., Montguyon (Char.-Inf.), *Revue de Saintonge*, 1902,  
p. 245.

*réganéou*, m., Cuges (B.-du-Rh.), HONNORAT. — Trets (B.-du-Rh.),  
*Club Alpin, section de Provence*, 1882, p. 101.

*arbre de vermillon*, m., franç., P. BELON, *Remonstrances*, 1558,  
f<sup>o</sup> 39.

*petite yeuse*, f., franç., Duez, 1678, s. v<sup>o</sup> *acilone*.

Un lieu couvert de chênes-kermès est appelé :

*avaoussio*, f., provenç., MISTR.

TOPONOMASTIQUE : *Régagnas*, chaîne de collines des Bouches-du-Rh.,  
où le *réganéou* est très abondant.

« *Agarrussi* = rabougri. » provenç., HONNORAT.

« *Terred'avaouss* = terreau végétal qu'on ramasse dans les garrigues. »  
Provence, MISTR., I, 191.

Sur ce chêne vit un insecte hyménoptère, le *kermès*, dont la femelle,  
aptère, d'une couleur rouge-brune et couverte d'une poussière  
légèrement cendrée, fournit un beau rouge cramoisi à la tein-  
ture. Cette femelle se recueille sous la forme d'une vésicule ou  
coque appelée :

*κόκκος βροχική*, grec, BONNET, *Plantes médic. de Dioscor.*, 1903, p. 16.  
*coccum infectorium*, latin de PLINE.

*vermienlus*, l. du m. â., *Capitulare de villis de CHARLEMAGNE* : lat. de  
1156, C. PORT, *Hist. du port de Narbonne*, 1854, p. 57.

*grana cremexilis*, l. du m. â., Du C., II, 655.

*coccus infectoria*, *coccus baphica*, *granum tinctorium*, *scarlatum*,  
*alkermes* (mot d'origine arabe), *chermes*, anc. nomenel.,  
BAUHIN, 1671.

*coccus tinctorius*, l. du XVI<sup>e</sup> s., SOLERIUS, 1549.

*coccus ilicis*, *chermes ilicis*, nomenel. de LINNÉ.

*semence d'alkermes*, f., anc. franç., CH. DE SAINT-GERMAIN, *Le Médecin  
royal*, 1655, p. 96.

*chermes*, m., français de Provence, CONSTANTINUS, 1573.

*kermès*, m., franç. anc. et mod.

*graine d'escarlate*, f., franç., CONSTANTINUS, 1573.

*escarlate*, f., franç., J. FONTAINE, 1612.

[Sur ce mot *escarlate* = drap teint en rouge avec le kermès, voyez

WECKERLIN, *Le Drap escarlate au moyen âge*, Lyon, 1905.]

*graine*, f., *grainne*, f., *grainne*, f., anc. fr., GOD.

*grana vérmilho*, Pyr.-Orient., CARRÈRE.

*vermillon*, m., franç. du XVI<sup>e</sup> s., SOLERIUS, 1549; CATELAN, *Discours de l'alkermes*, 1614, p. 155.

*vérméou*, m., *vérmijou*, m., *granéto*, f., provenç.

*poussé*, m., Drôme, HONNORAT.

*frey'ssé* (quand il a atteint toute sa grosseur), m., provençal, ACHARD, 1785.

*fray' sec*, m., Drôme, HONNORAT.

*pou noir*, m., Var, *Annales d'agric.*, 2<sup>e</sup> sér., XXI, 377.

*galinèto* (l'insecte qui produit la coque), f., La Crau, L. DE LAGET, *Agric. de la Crau*, 1896, p. 70.

*caborro*, f., gascon, *Guide des Gascons*.

*al-quirmiz*, arabe. (D'où l'adjectif arabe *quirmizi* qui a passé dans l'espagnol *carmesi* et de là dans le français *cramoisi*, *carmin* à la même origine (1), Dozy, Gloss.)

*tane*, bret. moy. et mod. [E. E.]

La véritable noix de galle tinctoriale vient sur le *Quereus coeifera*. (Elle est appelée *galle du levant*, *galle de Smyrne*, *galle d'Alep*. SAVARY, 1741; *galle à l'épine*, *galle d'Alexandrie*, *Instruct. génér. p. le teint. d. laines*, 1671.)

Pour l'histoire du kermès voyez : GUST. PLANCHON, *Le Kermès du chêne aux points de vue zoologique, commercial et pharmaceutique*, Montpellier, 1864, in-8.

### QUERCUS PSEUDOCOCCIFERA (DESFONTAINES).

*avaoussén*, m., *avéoussén*, m., Gard, REGIMBEAU, *Le Chêne-Yeuse et le chêne vert dans le Gard*, 1879.

*drouy'*, m., *drouy'no*, f., *suvérello*, f., Var, HENRY.

(1) Au moyen âge, selon Du C., II, 187 et III, 73, *carminsinus*, *carminsinus*, *crainesinus*, *ermisinus* = qui est de couleur rouge de kermès; *cramoisi* s'est dit aussi *armoisi* : « Les plus flatteurs en armoisy = les flatteurs par excellence. » DU SAIX, *Touche naïve*, 1545.

QUERCUS SESSILIFLORA (SALISBURY). —  
LE CHÈNE DURELIN

*quercus latifolia fœmina, platyphyllos fœmina*, ane. nomencl.,  
BAUH., 1671.

*chêne-rouge*, m., H.-Marne, c. p. M. A. DAGUIN. — M.-et-L., DESV.

*drille*, f., ane. fr., NICOT, 1606.

*drylie*, f., Savoie, MOLINAEUS, 1587.

*druy'*, m., Var, MISTR.

*drouy'*, f., Centre, JAUB. — Var, MISTR.

*cassé droul*, m., *caosé bastard*, m., Tarn-et-Gar., LAGR.

*droulh*, m., Landes, MÉTIV., p. 721.

*droulhé*, m., Pays d'Albret, DUCOMET.

*drulhèy'*, m., *chêne bâtard*, m., GUYENNE, DE SECONDAT, *Mém. d'hist. nat.*, 1785, p. 8.

*drouyar*, m., M.-et-L., DESV. — MAY., DOTT. — L.-et-Ch., MART.  
(En L.-et-Ch. on appelle *drouy'* une pièce de bois venant de cet arbre.)

*drëyar*, m., Centre, JAUB. — *trëyar*, m., Vierzon (Cher), LE GR.

*durlin*, m., *dërlin*, m., *drëlin*, m., Loiret, Yonne, Nièvre, Cher, Indre.

*roura mouilha*, Pyr.-Orient., COMP.

*chermillat*, m., Dauphiné sur les bords du Rhône, MOLINAEUS, 1587.

*chesne-cohier*, m., *chesne femelle*, m., fr., NICOT, 1606.

*bois noir* (une variété), m., Centre, JAUB.

Le gland de ce chêne est appelé :

*droulho*, f., Pays d'Albret, DUCOMET.

TOPONOMASTIQUE. — *Drulhus*, lat. de 1429, *Drulia*, lat. de 1027, *La Drulhe*, *La Druiye*, loc. du Gard, GERMER-DURAND.

*Les Droulhèdes*, loc. du Gard.

*La Droilheda*, doc. de 1500, *La Drouilla*, *Las Drouillas*, *La Drouille*, *Le Drouillac*, *Drouillé*, *Drouillassou*, *Drouillol*, *Drulet*, doc. de 1110, *Drolhet*, doc. de 1409, *Le Jarric-Droulh*, doc. de 1761, loc. de la Dordogne, DE GOURGUES.

*Drouillac*, loc. de la Corrèze.

*Le Dreil*, *Le Drellier*, *Le Dreillet*, *Le Drillier*, *Drels*, *Drils*, *La Drulhe*, *Le Bois de Drulhes*, *Le Drouillan*, loc. du Cantal, AMÉ.

*La Drouille*, *La Dreuille*, *Drouillet*, loc. du Berry, JAUBERT.

*Druillat, Les Druillets*, loc. de l'Ain, GUIGUE.

*Drulhe*, doc. du xiv<sup>e</sup> s., loc. de l'Auvergne, GUÉLON, *Vollore et ses env.*, 1890, p. 132.

*Drulha alba*, lat. de 1267, *Drouilhes*, loc. de la H.-Vienne, LEROUX, *Arch. civ. de la H.-V.*, 1882 et 1899.

*La Drouille, La Drouière, La Drurie, Ardouillard ou Redouillard*, en 1600, *Drouillard* aujourd'hui, loc. des Deux-Sèvres, LEDAIN.

*Le Chêne Derlin, Le Chêne Dorlin*, loc. d'Indre-et-L., CARRÉ.

*Le Drul, La Drulie, Le Drouilly, Le Druillay, Le Bois du Drouillé, Le Drouillard, La Drouillardière, La Drouillauderie, La Drouallière, La Drouinerie, Les Drouars, Le Drouaire, Les Drouels, La Drouélière*, Loire-Inf., QUILG.

ONOMASTIQUE. — *Deladreue, De Drouilhes* (dans un doc. lim. de 1409), *De Drulhe, Druelle, Deladreue, Dudreuilh, De Druillet, Drouilhat, Druilhet, Drouillet, Drouillon, Droulin* (Orne), *Drilloles* (Gironde), [et *Dréolle*, H. G.], *Drillon, Drilleau, Draillard, Drouillard, Droulhar, Drouart, Drouard, Drouin, Drouyn, Drouyard, Druhel, Drouineau, Drouinaud*, noms de famille du Centre, de l'Ouest, du Midi. — [*Dorlin*, H. G.]

### QUERCUS TOZA (Bosc). — LE CHÈNE TAUZIN

*cassé négéré*, m., Tarn, T.-et-G., Gers, Gironde.

*cassou négéré*, m., Landes, MÉT.

*rourà négéré*, m., Pyr.-Orient., COMP.

*jarri négriè*, m., *droulh*, m., DE CANDOLLE (dans *Mém. publ. par la Soc. d'agrie.*, t. XV, 1812, p. 225).

*amelza*, en basque.

*chêne noir*, m., français. Mémoire de M. Secondat sur ce chêne.

*bois noir*, m., Bordeaux, DESBIEY, *Mém. s. la meill. man. de tirer parti d. Landes*, 1776, p. 9.

*chêne doux*, Angers, Nantes, LAM. et CAND.

*chêne angoumois*, m., *chêne laussin*, m., *chêne à feuilles molles*, m., franç., FILLASSIER, 1791.

*laudîn*, m., *laoudin*, m., *laoudi-*, m., anc. gascon, *Arch. histor.*

*la Gironde*, XI, 2<sup>e</sup> partie, p. 111. — Guyenne, DE SECONDAT, *Mém. d'hist. nat.*, 1785, p. 8. — Landes, ARNAUDIN, *Contes land.*, p. 173. — La Teste (Gir.), MOUR.

*laoudine*, f., Landes, MÉTIVIER.

- tsachan tsooujén* (= *chêne de cause*, parce qu'il pousse dans les terrains calcaires appelés *causses*.), Brive (Corr.), LÉP.
- tausin*, m., *taussin*, m., anc. béarn., LESPY; SAINCTYON, *Edicts d'eaux et for.*, 1610, p. 475, 477.
- taouzi*, m., Landes, Gers, L.-et-G.
- taouzi*, m., B.-Pyr. [*Fors de Béarn*, L. BATCAVE] et H.-P. TARISSAN.
- chêne tauzin*, m., franç., THOUIN, *Cours de cult.*, 1827, p. 173.
- chêne de la Basse-Navarre*, THOUIN, *Mém. d'agric.*, 1786, p. 69.
- brossar*, m., Maine-et-L., LA PERRAUDIÈRE, *Lué*, 1904.
- chêne-brosse*, m., Angers, Le Mans, DE CANDOLLE (dans *Mém. publ. par la Soc. d'agric. de la Seine*, 1807, p. 244). — Champchevrier (Indre-et-L.), C. CHEVALIER, *Etudes s. la Tour.*, 1858, p. 293.
- brosse*, f., Sarthe, MONTESSON. — M.-et-L., DESV.
- brosse blanche*, f., M.-et-L., BASTARD, *Supplém. à la Flore d'Anjou*, 1812, p. 52.
- chêne doucier*, m., Chalonnès (M.-et-L.), DE CANDOLLE (dans *Mém. publ. par la Soc. d'agric. de la Seine*, 1807, p. 245. Champchevrier (Indre-et-L.), C. CHEVALIER, *Etudes s. la Tour.*, 1858, p. 293. (Le dessous de la feuille est cotonneux.)
- crôp*, m., *croup*, m., Coullons (Loiret), LE GRAND.
- hure*, f., *chêne tauzin* dont on ne laisse que la tête, M.-et-L. VERRIER.

Le gland de ce chêne est appelé :

- taouzi-o*, f., gascon, J. NOULENS, *La flahuto gascouno*, 1897. — Landes, MÉTIV., p. 741. — Pays d'Albret, DUCOMET.
- taouzi*, f., Chalosse (Landes), c. p. M. V. FOIX.

Un lieu planté de chênes tauzins est appelé :

- tausiaâ*, m., anc. béarnais, LESPY.
- taouzièro*, f., gascon, MISTR.
- tarroas* = bois de chênes et de tausins. B.-Pyr. *Reclams de Biarn*, 1908, p. 156.

ONOMASTIQUE : *Du Tauzin, Tauzin, Tauzy, Tauziet, Touzis* (Landes), *Tauziac* (Gironde), *Dutauzia* (Sd.), *Tauziède* (L.-et-G.), noms de famille dans le Sud-Ouest. — *Tauzè* (Loire-Inf.), *Touzinaud* (Id.), *Touzeau* (Id.), *Touzard, Letouzè* (Manche) — [*Touzaa*, sud-ouest, et le Bottin de Paris de 1909 donne deux *Tauzia*, un *Tauziet* et quatre *Tauzin* ; — *Letouzey*. — H. G.]

M. L. BATCAVE me communique les notes suivantes sur le chêne tauzin. Je les donne intégralement. — H. G.

Le *For* de Béarn (xvi<sup>e</sup> siècle), dit art. 1<sup>er</sup>, rubrique de Boscages : qui écorchera chêne ou tauzin... paiera une amende de 6 sous *mor-làas*, outre la réparation du préjudice.

Le *For* de Soule (xvi<sup>e</sup> siècle), rubrique 13, art. 7 : Item aux cordonniers est permis de prendre, dans les terres vaines, la troisième partie de l'écorce du tauzin pour faire du tan, étant tenus d'en laisser les deux parties pour conserver l'arbre en vie.

Il faut expliquer que cette région avait récemment encore beaucoup de tauzins. Elle fournissait en grande partie la tannerie d'Orthez, avant la disparition de cette industrie, de l'écorce qui lui était nécessaire.

*Tausia*, lande, commune de Mont, cant. de Lagor (B.-P.).

*Tausias (les)*, écart, commune de Sedze-Maubec.

*Tausiel (le)*, lande, commune de Momas.

*Tausias-Espès*, bois compris dans celui de la Seube.

*Tanziaà* ou *Baridain*, ruisseau qui coule à Montfort et se jette dans le gave d'Oloron.

Noms propres : *Tausin*, *Tauzin*, *Tausiel*, *Tauziet*, *Dutauziet*, *Tauzia*.

### QUERCUS PUBESCENS — (WILLDENOW.)

*chêne fi*, m., Centre, JAUBERT.

*pruille*, f., Le Mans, MAULNY.

*chêne noir*, envir. de Toulouse, LAM. et CAND.

*chêne bouyar*, m., Vendômois, MARTELLIERE.

*chây'né négéré*, *garric négéré*, *cassé négéré*, midi.

*cervatt*, frioulan, PIROND.

### QUERCUS NIGRA (L.)

*quercitron*, m., français.

### CARPINUS BETULUS (LINNÉ). — LE CHARME.

*carpinus*, lat. de PLINE.

*carpina*, *carpenus*, *carpennus*, *carpenis*, *carpens*, *carpentus*, *carbasinus*, *carapenus*, *carbenus*, *carmenus*, *carmns*, *caprinus*, *capenus*, lat. du moy. âge, DIEF.

*charmus*, *charmenus*, *charmen*, *camufagium*, l. du m. à., Du C.

*charmens*, l. du m. à., L. DELISLE, 1851, p. 360.



*carpienne*, f., *charmarie*, f., anc. fr., DUCHESNE, 1544.

*charpe*, m., *carpie*, f., *charpie*, f., *carpier*, m., *charpre*, m., *cherpre*, m., *charpe*, m., *charpine*, f., *charpene*, f., *carne*, m., *carmie*, f., *charme*, m., *chermier*, m., *carnc*, m., *charne*, *chermc*, m., anc. fr.

*carpé*, m., anc. gascon.

*Isèrpène*, f., *charpëna*, f., *charpëno*, f., *tharpëna* (av. *th* angl.), f., *tharpo-anna*, f., *thërpona*, f., *starpona*, f., en divers patois du Jura, de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie, de la Loire et du Rhône.

*carpré*, m., *calpré*, m., *caoupré*, m., *tsaoupré*, m., *tchâpré*, m., *chaoupré*, m., *colpriè*, m., midi de la France.

*charpre*, m., *chèrpre*, m., Saintonge, Poitou, Anjou.

*carpou*, m., *carpé*, m., *carpe*, m., sud-ouest de la France.

*carbë*, m., Bohain (Aisne), r. p.

*tsarpe*, m., *charpe*, m., Bourbonnais, Berry, Poitou, Aisne.

*tsarbô*, m., Moustier-Ventadour (Corr.), r. p.

*chape*, f., Allier, r. p.

*tharmna* (av. *th* angl.), Châtillon de Mich. (Ain), r. p.

*carne*, m., *tjarna*, f., *charne*, m., *tharmô* (av. *th* angl.), *carnc*, m., *kèrme*, m., *tjarmé*, m., *tjarme*, m., *tchèrmé*, m., *tcharna*, m., *tcharmé*, f., *tchèrmi*, f., *tcharmou*, m., *tsarmé*, m., *tsarmô*, m., *tsôrme*, m., *charme*, m. ou f., *chèrme*, m., *charmé*, m., *chorme*, m., *chouèrmé*, m., *çarme*, m., en divers patois.

*charniè*, m., Sully (Loiret), r. p.

*charmiè*, m., Chauffailles (S.-et-L.), r. p.

*charmon*, m., Ruffey, près Dijon, r. p.

*chamosu*, m., Ponts-de-Cé (M.-et-L.), r. p.

*chanô*, m., Naintré (Vienne), r. p.

*thoma* (av. *th* angl.), f., Montluel (Ain), r. p.

*charmine*, f., Meurthe, J. F. MICHEL, 1807.

*chèrmine*, f., anc. fr., COTGR., 1650. — Vosges, Meurthe, r. p.

*tchèrmine*, f., *tchèrmiëline*, f., *chèrmëline*, f., *chèrmëlin*, m., Vosges, HAILL.

*tchàrmëline*, f., La Poutroye (Alsace), SIMON.

*harmine*, f., Amelécourt (Meurthe), r. p.

*charniy'*, fr., Normandie.

*charmiy'*, f., *chèrmiy'*, f., *charmày'*, f., *charmèy'*, f., *tsarmëy'*, f., *chormilho*, f., *charmiya*, f., *tsarmilho*, f., en divers patois.

*charmiyè*, m., Haie-Fouassière (L.-Inf.), r. p.

*tchàrnale*, m., *tchàrnal*, m., *tchornya*, m., Belg. wall.

*chanpiyuss*, m., Saint-Georges d. Gr. (Orne), r. p. (Nom des herboristes de la local.)

*fô-lserpëna*, m. (hêtre-charme), Vaudois, CATAL.

*hétriche*, f., Eure, ROBIN.

*callmitnussë*, Saint-Symphorien (Indre-et-L.), r. p.

*ourmësse*, f., Le Havre, MAZE. (L'orme y porte le nom d'ourne.)

*favenn-pudt*, bret., GRÉG. [E. E.]

*chalmeenn*, bret. de Vannes, L'A. [E. E.]

*haagbeuk*, *enter*, *ernte*, *heernte*, *herenter*, *helsteer*, etc., dial. flam.

(A. DE C.)

*hobich*, f., Luxemb. all., GANGLER.

Un jeune charme est appelé :

*charmeau*, m., franç. du XVII<sup>e</sup> s., COURVAL, *Poés.*, éd. Blanch., II, 44.

*charmëtyô*, m., S.-et-L., GUILLEMIN.

Un lieu planté de charmes est appelé :

*charmoye*, f., *charmoi*, m., *charmeiere*, f., *charmecel*, m., anc. franç., GED.

*charperaie* (nom de localité), f., Centre, JAUB.

*charpillère*, f., Landes, DAUGÉ, *Felons de Lane*, 1901, p. 136.

*calprenède*, f., gascon au XVII<sup>e</sup> siècle, TALLEMANT DES RÉAUX, *Hist.*, édit. de 1862, V, 227.

*chaouprenade*, f., Gironde, GARRAU, *Tastonnemens d'un avuglé*, 1838, p. 98.

TOPONOMASTIQUE : *Le Charpre*, *Le Charpe*, *Le Charpreau*, *La Charpière*, *La Charperie*, *La Charpraie*, *La Charpaigne*, *La Charpenne*, *La Charpëne*, *Le Charpin*, *Le Charpinet*, *La Charpinelle*, *Le Charpy*, *Le Charpet*, *La Charpelière*, *Le Charpol*, *Le Charpant*, *Le Carne*, *Le Carnoy*, *l'Écarnoy*, *La Carnoye*, *Le Charnoy*, *Le Charnay*, *La Charnaye*, *Le Carnier*, *Les Charniers*, *La Charnière*, *Le Charnet*, *Le Charnetier*, *Le Charnat*, *Les Charnelles*, *Le Charme*, *La Charme*, *La belle Charme*, *La Carmoye*, *Le Charmoy*, *Le Charmey*, *Le Charmois*, *La Charmoise*, *La Charmée*, *Le Charmis*, *Le Charmet*, *Les Charmettes*, *Le Charmot*, *La Charmerie*, *La Charmoyère*, *Le Charmage*, *Le Charmège*, *Le Charmel*, *Les Charmelles*, *Le Charmelot*, *La Charmille*, *La belle Charmille*, *Les Charmillères*, *Le Charmeil*, *La Charmoille*, *La Charmole*, *La Charmelasse*, *Le Char-*

mène, *La Charmine*, *Le Charmon*, *La Charmonelle*, *Les Charmoux*, *Le Charmieux*, *Le Charmissel*, *Le Charmesson*, *Le Charmolin*, *Le Charmotin*, noms de nombreuses localités.

[*Les Cormes*. J. FELLER.]

*Carpesayne*, doc. de 1332, *Carpuagne*, doc. de 1556, *Carpiagne*, aujourd'hui, loc. des B.-d.-Rh., MORTB.

*Cumba dels Chalpres*, doc. de 1479, *Les Carpissons*, *La Chauprade*, loc. de la Dordogne, DE GOURGUES.

*Carmina*, lat. du x<sup>e</sup> siècle, loc. du Cantal, AMÉ.

*Glacier de la Charpona*, Alpes françaises, *Annuaire du Club-Alpin*, 1887, p. 136.

*Charmautier*, *Charmourel*, H.-Alpes, ROMAN.

*Le Glacier de Plan-Charme*, loc. de Savoie, VERNIER.

*Silva Carnida*, au moyen âge, *Charnie*, aujourd'hui, Maine, CAUVIN, *Statist. de l'arrond. de La Flèche*, 1831, p. 27.

*Carneya*, lat. de 989, *Carnerium*, lat. de 1218, *La Charnie*, loc. de la Mayenne, MAÎTRE.

*La Cherpe*, *La Cherplière*, *Les Carnels*, Loire-Inf., QUILG.

*Cucharmetum*, *Cuchermeium*, anc. loc. de S.-et-M., LALORE, *Cartul. de Troyes*, 1875, II, 333.

*Cucharmoy*, *Charneseuil*, *Charmentray*, loc. de S.-et-M. LEMAIRE, *Arch. civ. de S.-et-M.*, 1863, 1875, 1880.

*Le Charme-Oranger*, triage de la forêt de Fontainebleau.

*Carnin*, village du Nord.

*Carpiornue*, en 1199, *Les Carnières*, *Le Carnot*, Cambrésis, BONIFACE, 1866, p. 79 et p. 80.

*Charmas*, lieu-dit de la Marne, AUMONIER, *Montagne de Berru*, 1873, p. 18.

*Carmedum*, lat. de 886, *Carneium*, lat. de 1147, *Calma*, lat. de 1147, *Carma*, lat. de 1194, loc. de l'Aube, BOUTIOT.

*Charpignotte*, *Charpuis*, localités du Haut-Rhin, STOFFEL.

*La Goutte du Charme*, loc. de la Nièvre, SOULTRAIT.

*La Charmoise*, *Le Bois de Charmeour*, *Le Bois de Charmeront*, anc. local. de la Bourgogne, PICARD, *Vénerie des ducs de Bourg.*, 1881, p. 14, 15, 17, 19.

*Chernaix*, *Charnaz*, Suisse rom., JACC.

ONOMASTIQUE : *Du Carpe*, *Carpeau*, *Carpier*, *Carpot*, *Charpin*, *Charpine*, *Charpy*, *Charpiot*, *Charpenet*, *Charprenet*, *La Calprenède*, *Charpand*, *Cherpat*, *Charpateau*, *Du Carné*, *Du Charne*, *Carnoie*, *Carnoy*, *Charnoy*, *Charnaux*, *Charnel*, *Escarnot*,

*Ecarnot, Carnot, Carniaux, Carny, Ducarme, Ducharme, Lacharme, Charmes, Charmeuse, Carmoy, Charmois, Charmoy, Charmet, Charmon, Carmier, Charmoille, Charmillon, Charmichel, Charmaison, Carmouze, Carmagnac, De Noircarmes, Ducarne*, noms de famille.

« On appelle *charmille* une plantation de jeunes charmes très serrés formant haies, palissades, berceaux ou bosquets. »

« On appelle *charnié*, m., un échalas fait le plus souvent en bois de charme. » Centre, JAUB. — « *Fust charmin* = bois de charme. » A. JOLY, *Benoît de Saint-More*, 1870, p. 420.

« Pour *charmer* l'œuf de coq d'où doit sortir la cocadrille, on fourre dans le fumier un bâton de *charme*. » Centre, JAUB.

*Symbolique*. — Au premier mai, un jeune charme placé devant la fenêtre d'une jeune fille est un symbole d'honneur et d'affection : « *Charme, tu me charmes*. C'est un jeu de mot. » Tout le nord-est de la France.

« *Mây di tchârnal, T'es ine macrale* = *mai de charme, tu es une sorcière*; influence de la rime. » Belgique, *Wallonia*, 1893, p. 78.

« Le *tchârnal* symbolise *l'action de se paver, l'ornement*. » Belg., *Wallonia*, 1899, p. 17.

« Un jeune charme placé à la fenêtre d'une jeune fille par un jeune homme, annonce que celui-ci fera la demande en mariage huit jours après. » Ruffey, près Dijon, r. p.

### *OSTRYA CAPRINIFOLIA* (SCOPOLI)

*atlinia*, latin du moyen âge, DIEFENB.

*ostris, ostrya, ornus, carpinus alba, fagulus sepiaria, fagulus herbriorum, ulmus atlinia*, anc. nomencl., BAUH., 1671.

### *CORYLUS AVELLANA* (LINNÉ). — LE NOISETIER

*corylus, corulus, corolus, collera, colrina, colurnus, codra, arbor abellanus, avellanus, avellanarius, nuclearius, nochus* (doc. d'Italie en 1198), *baissa, baissia, vayscha, vayschia*, l. du m. â. *colre, f., Corre, f., cauve, f., caurette, f., coriè, m., corinié, m., couldre,*

- m. ou f., *couldrier*, *coudrier avelin*, *avelanier*, *avelainier*, *avelinier*, *noiselier*, *noisillier*, *noisetier*, ancien français.
- côre*, f., *core*, f., *acore*, f., *coûre*, f., *coure*, f., *cour*, m., *cooure*, f., *caoure*, f., *couôre*, f.
- keure*, f., *keûr*, m., *keûrette*, f., *couratle*, f., *coratiè*, m., *courère*, f., *courère*, f., *courière*, f., *colère*, f., *colieure*, f., *coriè*, m., *côrié*, m., *cori*, m., *côràý*, f., *côrèý*, f., *conràý*, f., *couràý*, *caouréý*, f., *coré*, f., *corá*, m., *côrú*, m., *keuri*, m., *côrègnè*, m., *coriuniè*, *coniè*, m., m., *codra*, f., *côdra*, f., *côdre*, f., *këoudra*, f., *coudre*, m. ou f., *coude*, f., *keûdra*, f., *keudre*, f., *keûde*, f., *kèdre*, f., *kyeûdre*, f., *kërdre*, f., *kouédra*, f., *caoudra*, f., *cudra*, f., *cundro*, f., *câdra*, f., *cooutra*, *coutre*, f., *cutra*, f., *kètre*, f., *cudréta*, f., *côdrère*, f., *coudrière*, f., *coudurière*, f., *coudriè*, m., *coudréý*, m., *coudràý*, f., *coudériè*, m., *keudré*, m., en divers patois.
- avèlàn*, m., *avèlaniè*, m., *voulagnè*, m., *abèlaniè*, m., *abèlanyèy'ro*, f., *abéragné*, m., *coulaniè*, m., *couloniè*, m., *coulanièro*, f., *aoulanéý*, m., *aouèlanè*, m., *aouèranè*, m., *aouèranèro*, f., *oulané*, m., *ouloniè*, m., *ólaniè*, m., *ólagni*, f., *alaniè*, m., *alognâr*, m., *alognère*, f., *aouglanié*, m., *ouglounièro*, f., *òngloniè*, m., *ouglognè*, m., *angouniè*, m., *ougagnèra*, f., *aougranèro*, f., *agroèro*, f., *algouaniè*, m., *ourlaguîra*, f., *ouvègnàý'*, m., *aglagné*, m. (Lot), *acranè*, m., *acranère*, f., en divers patois, principalement du Midi.
- obrill*, m., Aurillac (Cantal), VERMENOUEZ, *Felour de brouso*, 1896.
- albà*, masc., Gibel (H.-Gar.), LAMOUREÈRE, *Pé l'campestré*, 1899, p. 16, 207, 220.
- aourassè*, m., Mauléon-Magnôac (H.-Pyr.), r. p.
- aourou*, m. (B.-Pyr.), *Coundés biarnés*, 1890, p. 149. — [= *coudrier*. L. BATCAVE.]
- aouroué*, m., Landes, MÉTIVIER, p. 712.
- noisier*, m., franç. du Nord au xvi<sup>e</sup> siècle, DU GUEZ, p. 915. — Wallon au xv<sup>e</sup> siècle, J. CAMUS, *Man. nam.*
- nozié*, m., *nëzié*, m., *nouézi*, m., *nougié*, m., *neûji*, m., *nëhi*, m., *nòyè*, m., *nâyè*, m., *nouâyè*, m., *nouatýi*, m., *nouaotiè*, m., *nouyété*, m., en divers patois de Normandie, Flandre, Belg. wall., Bourgogne, Fr.-Comté, Savoie.
- nouzélié*, m., *nouz'tia*, m., *nuz'tié*, m., *neûzatiè*, m., *nëzatèy'*, m., *nouéz'tié*, m., *nouèzètière*, f., *nouaz'tière*, f., *nouchtiè*, m., *noujotiè*, m., *nëy'jotèy'*, m., *nouhatiè*, m., *nuhoti*, m., *nouzilhé*, m., *nouzilhèro*, f., *nouziyè*, m., *nouézyè*, m., *neûzi*, m.,

*nuzierè*, f., *n'ziyè*, m., *noujilhè*, m., *něj'lèy'*, m., *něhh'lèy'*,  
en divers patois.

*noujëlièl*, m., *coudurière*, f., Nièvre, r. p.

*nouazéstiè*, m., Pierrefonds (Oise), r. p.

*mëziyi*, m., Mesnay (Jura), *Rev. de philol. fr.*, 1900, p. 35.

*m'zëyè*, m., Poligny (Jura), r. p.

*linsoriè*, m., mentonais, ANDREWS.

*avayssa*, f., anc. langued., RAYN.

*avày'ssa*, f., *obày'sso*, f., *vay'ssa*, f., *vày'sso*, f., *bày'sso*, f., *bày'cho*,  
f., *véy'ss*, m., en divers patois de la H.-Loire, du Cantal, du  
Languedoc et du Limousin.

*glandiè*, m., Lot-et-Gar.

*troulchi*, m., Ban de la Roche, H.-G. OBERLIN.

*ghiéra*, f., H.-Loire, DER. DE CH. (?)

*mala*, f., Larboust (H.-Gar.), SAC. — Argelès (H.-P.), c. p. M. P.  
TARISSAN.

*stièbèné*, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.

*ninsolé*, m., Saluces, EANDI. — *Nisseña*, génois, CAS. — *côler*, *bosca*,  
Côme, MONTI.

Voir d'autres noms du noisetier (et de la noisette) dans GILLIÉRON et  
EDMONT, *Atlas ling. de la Fr.*, fasc. 20, cartes 918 et 919.

*queluezenn*, bret. moy., *kelvezenn*, *guezenn*, *kraou-kelvez*, bret. de Léon;  
*quelhuëhen* (GRÉG.), *guéen keneu-kalvé*, bret. van. [E. E.]

*avelane*, *haesnote*, *haselnoot*, *hasellere*, *planappe*, moyen néerl.  
(HENKEL).

*hazelaar*, *hazelnootstruik*, *hazeneul*, *baardnoot*, dial. holl. et flam.

Le fruit est appelé :

*nux pontica*, *nux avellana*, *nux abellana* (1), *avellana*, *avelana*,  
*abelana*, *avellenia*, *abellina*, *abilina*, *avillana*, *apellena*, *al-*  
*bana*, *nux præneslina*, *nux prislina*, *nucicla*, *nucella*, *nucilla*,  
*nux minor*, *nux minuta*, *nux parva*, *glans pontica*, *pontica*,  
*corylum*, *corulum*, *corula*, *leptocareon*, *leplacarenus*, l. du m. à.

*nolz avelana*, f., *avelana*, f., *avilana*, f., *aulana*, f., *aulaigna*, f.,  
*aulan*, m., *aulon*, m., *aura*, m., *aouglane*, f., anc. dialectes  
du Midi.

*noix de caurre*, f., *coudre-noys*, f., *noix de coudre*, f., *noix de coul-*  
*drier*, f., *noisete de coudre*, f.

(1) On croit que ce nom vient d'Abella, ville de la Campanie. — Sur ce nom,  
voir aujourd'hui le *Thesaurus* de Munich, volume de 1900, col. 64-65.

*noix coldrine*, f., *noix de hayes*, f., *petite noix de bois*, f., *corette*, f., *corane*, f., *côrine*, f., *coudrine*, f., *noix avelane*, *noix avelaine*, f., *avelane*, *avelaine*, *aveline*, *avelaigne*, *avilliane*, *noix menue*, *petite noix*, *noicelle*, *noicille*, *noiselle*, *noisille*, *nou-zille*, *noissette*, *noisette*, f., ancien français.

*avélana*, f., *avélano*, f., *aoulàn*, m., *aouràn*, m., *aourà*, m., *aourou*, m., *abérou*, m., *abèrà*, m., *aouéràn*, m., *aouérass*, m. sing., *aourass*, m. sing., *aoulano*, f., *ouलग्नo*, f., *vouलग्नa*, f., *ouलग्नo*, f., *ouragna*, f., *òlagni*, f., *òlogne*, f., *èy'lagñë*, f., *alani*, f., *alagni*, f., *alagne*, f., *alogne*, f., *alouagne*, f., *ogné*, f., *ouogne*, f., *aouglano*, f., *oouglono*, f., *oouglogno*, f., *ònglono*, f., *ònglouono*, f., *aougogno*, f., *angógno*, f., *ouvëgna*, f. (Besse, Puy-de-D.), *aglano*, f. (Lot-et-G.), *aglono*, f. (Lot), *glàndo*, f. (Villeneuve-d'Agen, Lot), *ourलग्नa*, f. (Gelles, Puy-de-D.), *analhe*, f., *unalhe*, f., Suisse rom., Savoie.

*acràn*, m., Chalosse (Landes), c. p. M. J. DE LAPORTERIE.

*assano*, f., Gibel (H.-Gar.), LAMOURÈRE, *Pé l'campest ré*, 1899, p. 16.

*nouè d'coudre*, f., *nouè de bouès*, f., *nouè broquette*, f., *petite nouè*, f., *pétito nouè*, f., *petite noui*, f., *nouè*, f., *noué*, f., *noua*, f., *nouo*, f., *nîze*, f., *neuje*, f., *neuhe*, f., *noû*, f., *neû*, f., *này'*, f., *néouè*, f., *nouyotte*, f., *nouaotte*, f., *nouotte*, f., *nouètte*, f., *nòyotte*, f., *néyètte*, f., *nouzèto*, f., *nouzètte*, f., *nouzotte*, f., *noz'to*, f., *neûzètte*, f., *nûzètte*, f., *noûjotte*, f., *nujètte*, f., *nouhatte*, f., *nòy'hotte*, f., *něj'lotte*, f., *nouzillo*, f., *noziy'*, f., *nouriy'*, f., *nouzi*, f., *nouzi*, m., *nouzou*, m., *nozèy*, f., *nuziy'*, f., *nouaziy'*, f., *neûzèy'*, f., *n'zëy'*, f., *noujillo*, f., *nějèy'*, f., en divers patois.

*m'ziy'*, f., *m'zëy'*, f., Jura.

*lìnsoara*, f., mentonais, ANDREWS.

*kikino*, f., terme enfant, Fontanes (Lot), c. p. M. R. FOURÈS.

*caeotte*, f., terme enfant, Mayenne, DOTTIN.

*cacatte*, f., terme enfant, Vosges, HAILL.

*cacasse*, f., terme enfant., Meuse, LABOUR. — Vosges, HAILL.

*coeo*, f., terme enfant., provenc., ACHARD, 1785.

*œuf d'oiseau*, m., terme enf., Pissy-Poville (S.-Inf.), r. p.

*pâté d'ermite*, m., terme plaisant, BÉROALDE DE VERV., *Moy. de parvenir*.

*zèttmouana*, f., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.

*grouvètte*, f., argot de Montmorin (H.-Alpes), JOUGLARD.

*craouën-qelvez*, *e.-garz*, *e.-coad*, van., *quëuen-garh* (= noix de coudrier, de haie, de bois), bret., P. GRÉG. [E. E.]

*ninsola, nissola, nisciola*, piémont. COLLA.

*coròla*, Côte, MONTI.

*hazelnoot, hazeneut, nazenoot*, dial. holl. et flam. (A. DE C.).

Un lieu planté de noisetiers est appelé :

*coryletum, coudreia, avellaneta, avellatorium, aulanerium, avedaltum*, l. du m. à., DU C.

*caurroi, m., corroi, m., couldroye, f., couldroi, m., coudreiere, f., coudriere, f., coudrée, f., coudrette, f., bessièrre, f.*, anc. franç., GOD., DU C., etc.

*avelot, m.*, anc. fr., DU C., VII, 47.

*coudré, f., cudré, m., avélanière, ., olagniro, f., nózilhèro, f., vèy'ssado, f.*, en divers patois.

*mato, f.*, Ariège, *Bull. de la Soc. Ramond*, 1899, p. 193.

*malarra, m.*, Arrens (H.-Pyénées), c. p. M. CAMÉLAT.

TOPONOMASTIQUE. — *La Caubre, La Core, Les Courres, La Caure, Le Cauré, Le Caureau, Le Caurel, La Caurie, Les Corées, Les Coreaux, La Courolle, f., Le Corot, Le Cauroy, Le bel Cauroy, Le Couldre, La Couldrinière, Le Coudre, La Coudre, La Coude, La Caudre, La Coudroye, La Coudraie, Le Coudray, Le Beau Coudray, La Coudrière, La Coudrierie, La Coudrie, La Coudrée, Le Coudré, Le Cudray, Le Coudrel, Les Coudrettes, Les Coudreaux, La Coudrelle, Le Coudreau, La Coudreuse, Le Coudrion, La Couldrecière, Le Coudreceau, La Blanche Coudre, La Rouge Coudre, L'Avelan, L'Avelane, L'Aveline, L'Avelin, Les Avellans, L'Avelanet, L'Avellanée, L'Avellanède, L'Aubagne, Les Olagnes, L'Aulagnas, Les Olagnons, L'Aulanier, L'Olagnier, L'Olanière, Les Aulagneries, L'Olanet, L'Ouragnette, La Noizetièrre, La Noisette, Les Noisettes, Les Noiselets, Le Nouzillé, La Nouzillerie, Le Nozillard, La Veyssièrre*, loc. du Gard, GERMER-DURAND.

*De Avelleyrone*, lat. de 1516, *Velleron*, loc. du Gard, BLIGNY-BONDU-RAND, *Arch. civ. du Gard*, 1900, II, 41.

*Capella de Vaischa*, lat. du XIII<sup>e</sup> s., *Vaycha*, doc. de 1400, *Vaysse, La Vaysse-Lade, La Vaysserie, La Vayssièrre, Les Vaysses Epaisses, Combe Vaysselenque*, loc. de la Dordogne, DE GOURGUES.

*Coldre*, doc. de 1523, *Veloneyras* ou *Beloneyras*, doc. de 1451, *Veloneyr*, doc. de 1451, *Veroneyres*, doc. de 1521, *Avelloneyres*, doc. de 1667, *Velonnièrre*, aujourd'hui, loc. du Cantal, AMÉ.

*Le Grand Bec de Pralognan*, haute montagne de la Savoie.



*Le Cauvoir, Le Couderlat, Le Château à Noisettes*, lieux-dits du Cambrésis, BONIFACE, 1866, p. 84, p. 89 et p. 98.

*Avelin*, village près Lille. — *Avelette*, ham. d'Hinges (P.-de-C.).

*Bolroy, Le Corxart* (= sart de eoudrier) doe. de 1612, *Le Corsaire* aujourd'hui, ferme près de Gerardmer), loc. des Vosges, *Soc. philomath. des Vosges*, 1901, p. 92.

*La Cueludre*, doe. de 1466, *La Couldre, Les Queudrins, Les Queudris*, loc. de la Nièvre, SOULTRAIT.

*La Croix-Nezillotte*, lieu-dit à Lavonecourt (Haute-Saône), GOUSSET, ESS. SUR LAV., 1857.

ONOMASTIQUE. — *Coldre, Lecorre* (1), *Ducoroy, Corot, Caurier, Caurrette, Delacodre, Lequeutre, La Coudrelle, Coudreau, Coudrai, Coudray, Ducoudray, Coudrette, Coudreuse, Aveline, Aveilha* (Pyr.-Or.), *Abelauet* (Pyr.-Or.), *Daverède* (Hautes-Pyr.), *De Laulanie, Laulancier, Aulaguiet, Olaguiet, Dalonneau, Olaguon, Ologuol, Noizet, Noizette, Lanoiselée* (Saône-et-Loire), *Baïsse, Vaïssette, Courbebaisse, Malebaisse, Baysse* (2) (Sud-Ouest), noms de famille. — [*Aulancier*, E. E.]

L'écoore extérieure verte, ou eupule, qui enveloppe la noisette, est appelée :

*scaïon*, m., montois, SIGART.

*écaïon*, m., Valeneiennes, HÉC.

*écaïlo*, m., Somme, P.-de-C., Nord (d'où *écaïloter* = ôter l'enveloppe verte à une noisette; dans la S.-Inf. on dit *écalifoter* selon DECORDE).

*écaïotte*, f., Maubeuge, HÉC.

*coufouorlho*, f., Aveyr., VAYSS.

*culofa*, f., Antoire (Lot), r. p.

*échalîn*, m., Berry, J. TISSIER.

*étui*, m., Eure, ROBIN.

Un paquet (ou *trochet*, dit M. J. FELLER) de trois noisettes ou plus, soudées ensemble sur l'arbuste, est appelée :

*mass'lè*, m., Mayenne, DOTR.

*crochètte*, f., Septeuil (S.-et-O.), r. p.

(1) [*Lecorre* est plutôt un nom breton signifiant « Le nain ». — H. G.]

(2) Cf. *La Combe Vaysselenque*, nom de local. dans la Dordogne, ci-dessus p. 186, fin.

- caquerotte*, f., anc. fr., BRETONNAYAU, *Génér. de l'homme*, 1583, f<sup>o</sup> 43, r<sup>o</sup>.
- coquerelle*, f., anc. fr. [On appelle *coquerelle*, en héraldique, des noisettes au nombre de trois, dans leurs fourreaux et verdes. GELIOT, 1660, I, 187.]
- troupèlle*, f., Hainaut, belge, c. p. M. O. COLSON.
- fucò*, m., Ville-sur-Illon (Vosges), r. p.
- chaculet*, m., Dauphiné, MISTR.
- glènon*, m., Romeny (Aisne), ROUAULT.
- troufiô*, m., Boulogne-s.-Mer, HAIGN.
- trokètte*, f., namurois, PIRS.
- trouèche*, f., *chât'lò*, m., *chât'licò*, m., Nièvre, CHAMBURE.
- trokê*, *trokète*, f., wallon. (le simple *troke* signifie grappe). *One trokète a deûs, a treûs, a qwate* = un trochet à 2, 3, 4 noisettes. Verviers. J. FELLER.
- toffe*, f., Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

- « On dit que les noisettes *gnôlent* (forment le noyau) bien, lorsque l'amande se forme et grossit. » Nièvre, CHAMBURE.
- « Une noisette est *souale* lorsque, venue à maturité complète, elle a pris une teinte roussâtre et se détache facilement de sa cupule. » ED. EDMONT, *Lex. Saint-Polois*.
- « On appelle deux noisettes jumelles *des bâtards*. » Bocage normand, LECŒUR, I, 305.
- « On appelle fruits à *robe* ceux qui ont, à l'extérieur, une sorte de surtout en forme d'écorce, dans lequel est enchâssé le fruit. Tels les avelines, les noisettes et le gland. » SCHABOL.

La partie comestible de la noisette est appelée :

- noisillon*, m., anc. fr., DUEZ, 1664.
- bon de nouzille*, m., Char.-Inf., JONAIN.
- méut*, m. Arrens (H. P.) c. p. M. CAMELAT.
- amande*, f., français.

Quand la noisette n'est pas encore mûre, on dit *qu'elle est en lait*.

Un objet fabriqué en bois de noisetier est appelé :

- colurnus*, *corulinus*, *coraulinus*, *cornulus*, lat. du m. â., DIEF.
- colrinus*, l. du m. â., *Transact. of the philol. soc.*, 1902, p. 622.
- celyndrus*, l. du m. â., GRAFF.
- coldrin*, m., anc. fr., L. PANNIER, *Les Lapidaires*, 1882, p. 317.
- coudrin*, m., fr. du XII<sup>e</sup> s., SCHELER, *Trois traités*.

- « *Couleur de noisette* = nuance du brun. » *Instr. p. la teinture*, 1671, p. 27. — « Gris noisette. » MACQUER, *Industr. de la teinture en soie*, 1763. — « Ce manteau est couleur de noisette. » JACQUES JACQUES, *Le faut mourir*, 1680, 2<sup>e</sup> part., p. 109. — Il a les cheveulz de couleur telle comme sont noix avelaines ains qu'elles soient meures », anc. fr. du Nord-Est, *Bull. du bouquiniste*, 1864, p. 24. — Des yeux couleur de noisette. » *Le Petit Journal*, suppl. ill. du 24 oct. 1891.
- « *A la noisette rousse* = désignation de l'époque de l'année à laquelle les n. commencent à mûrir. » M.-et-L., LECLERC-THOUIN, *Agricul. de l'Ouest*, 1843, p. 434.
- « Il faisait l'œil en noisette aux petites femmes. » *Album comique*, Paris, 1843.
- « Il est plus droit qu'une eoudrelle (*baguette de n.*) », normand du XIV<sup>e</sup> s., JEAN LE PETIT, *Poemes*, Rouen, 1895, p. 526.
- « C'est là qu'on voit le gros Michaut A chaque pas faire un grand saut, Se plier les reins comme un eoudre. » Normand du XVII<sup>e</sup> s., SIDREDOULX, *Tracas de la foire du pré*, 1869, p. 31.
- « On appelle *aveline perlée* une noisette confite. » LA BEAULUERE, *Corpor. de Laval*, 1853, p. 74.
- « *Casse-noisettes* = instrument à casser les noisettes », français. — « Une truquoise à casser noisettes », doc. de 1372, LABORDE, 1853, II, 529.
- Un menton en casse-noisette* = menton qui se relève et se porte vers le nez », loc. connue.
- « Des têtes de bois appelées *casse-noisette d'Allemagne*. » EUG. SUE, *Bonne aventure*, 1854.
- [Il y a bien près d'un demi-siècle, à Compiègne, j'entendais appeler « de vieux casse-noisettes », un groupe de vieillards qui allaient, l'après-midi, s'asseoir pour causer sur les Avenues. — H. G.]
- La noisette est un des fruits, qui, avec l'amande, la figue et le raisin de Corinthe, constituent le plat de dessert appelé *les quatre mendiants*. Je trouve ce nom mentionné pour la première fois dans POMET, 1694, p. 258.
- On vend dans les rues de Marseille des noisettes grillées et préparées d'une certaine manière, sous le nom *d'avélano toourado*. Voir BRESSIER, *Types marseillais*, 1871, p. 38. — « *Albusa* = noisette grillée », lat. du m. â., DIEF., 1876, col 515.
- Sur les noisettes servant de récipients aux condoms, voir : *Paris la Nuit*, journal, 1891, p. 266; *La Gaudriole*, 1893, p. 261; *La Revue du traditionn.*, 1907, p. 165.

- « Ce beurre est comme de la neige = il est exquis ; *ça, c'est de la neige* = cette chose est excellente. » NAMUR, PIRS. — [De même aussi à Paris, quand le beurre est très bon, on dit qu'il a un goût de noisette. — H. G.]
- « Qui laisse le grain pour la paille Et lait le noiel pour l'eschaille  
Quand la noisette est depecie Il m'est vis (*avis*) que il fait folie. » VAN HASSELT, *Li roumans de Cléomandès*, II, 215.
- « J'ai croqué les noisettes et vous mangez les noyaux = *sic vos non vobis*. » Belg. wall., *Dict. des spols*.
- « Présenter des noisettes à celui qui n'a plus de dents. » RICHELET, 1710. — « On peut lui confier des noisettes à celui-là, il n'a plus de dents = *on peut lui confier une jeune fille, il est trop vieux pour en abuser*. » ROCHEFORT, *Pages et poissardes*, comédie, 1840. — « Epouser une fillette Quand on passe soixante ans, C'est vouloir une noisette Quand on a perdu ses dents. » *Arlequin tailleur*, comédie, 1793.
- « Qué craque abéras = *il croque des noisettes, c.-à-d. il boit du lait, il est heureux*. » B.-PYR., LESPY.
- « Qué s'ha cracat toutz lous abéras = *il a croqué toutes les noisettes, il a mangé tout son bien*. » B.-PYR., LESPY.
- « Casser la noisille = (anglais) *to cog a die*. » COTGRAVE, 1650.
- « Je n'ai jamais croqué la noisette avec aucune personne du sexe, voulez-vous la croquer avec moi. » BURANI, *Le Pompier galant*, 1898.
- « Elle a croqué sa noisette = *se dit d'une fille qui a fait faux bond à l'honneur*. » Valenciennes, HÉC. ; Tournai, *Rev. du traditionn.*, 1906, p. 330. — « On dit d'un garçon qui manie malhonnêtement une fille, *qu'il veut avoir sa noisette*. » Naintré (Vienne), r. p.
- « Croquer des noisettes = *être cagueux*. » Belg. wall., *Dict. d. spols*.
- « Faoute d'esquillots, amassa lous aouras = *faule de noix on cueille des noisettes*. » B.-PYR., LARROQUE, *Arrép.*, 1897.
- « Pour que je fasse cela il faudrait me promettre beaucoup de *bons de nousilles* (*amandes de noisettes*). » Char.-Inf., JÔN.
- « Round coumé d'avélano = *rond comme une noisette, repu, plein, ivre*. » B.-du-Rh., MAR. GIRARD, *La Crau*, 1894, p. 300.
- « Faïré toumbà l'avélano = *frapper d'étonnement*. » Provence, MISTR., I, 193.
- « Huile de corier = bastonnade, terme plaisant. » DUEZ, 1664. — « Goûte voir cet échantillon de noisettes, dit-il, en lui donnant

un coup de trique. » LYON, CANARD, *Mém. de l'académ. de Gourguillon*, 1887, p. 28.

« Chercher noises pour noisettes = *chercher chieane pour peu de chose. C'est une allitération.* » COTGRAVE, 1650. « Amours et mariages qui se font par amourettes Finissent par noisettes. » LEROUX DE LINCY. — Petites querelles et noisettes sont aguillon d'amourettes. » G. MEURIER, 1582. — Des amants les noisettes D'Amour allumettes. J. CATS, 1661.

« Sème la fève en février quand le chaton du coudrier prendra grelots sur son écorce. » KÉRESPERT, *Météorol. du matelot*, 1889, p. 76.

« Année de noisettes, Année de disette. » — « Quand il y a de gros trochets de noisettes, le grain est cher toute l'année. » MAY., DOTT.

Quand qu'i ploût lu djoûr du saint Dj'han, lès neûs sont trawées. Malmédy, Wallonie prussienne. — J. FELLER.

« De Saint-Jean la pluye Fait la noisette pourrie. » MAGINUS, *Almanach des laboureurs*, 1588. — « Pleijo dè Sant Jan la grano Touto la fruto s'éngrano E pouyris l'abélano. » H.-GAR., *Almanac de Lé Gril*, Toul., 1892, p. 26. — « Pluie à la Saint-Jean d'Eté Fait noisette noyer. » MEUSE, *Statist.* — « Pluie à la Saint-Jean Enlève noisettes et glands. » FR.-COMTÉ. PERR. — « L'aygo qué toumbo per Sén-Jan Rond lou bi (*vin*) cher amay lou pan E douno soubén la magogno (*maladie*) Al eachou (*noyau*) téndré dé l'aougogne. » LOZÈRE. — « Sé ploou lou giou dé Sant'Anna, Ploou un més é una sémana E lou frui és én l'avélana. » NICE, TOS. — « S'il pleut à la Sainte-Marguerite Noix et noisettes se gâteront vite. » FR. COMTÉ, PICARDIE. — « S'il pleut le 23 juin, la récolte des noisettes est perdue. » ARDENNES, MEYRAC.

« A la Matalèno (22 juill.) L'abélan' és pléno, Lou rasin béyrat, Lou blad déstrémat. » T.-et-G., BUSCON. — Per Sénto-Madaléno, L'oolano és pléno. Lou razim coulourat, Lou blat barrat. » LIMOUSIN, r. p. — Pour lè Sainte-Madelègne, Lé noujotes sont piènes ; Pour lè Saint-Lôhan On regarde dedans. » NIÈVRE, CHAMB. — « A la Madelène, Les neuhes sont plintes (*pleines*). A la Saint-Amand On fogne divin (*fouille dedans*). » BELG., *Dict. d. spols.* — « A la Saint-Jean, On bée (*regarde*) dedans ; A la Madeleine Elles sont pleines, A la Saint-Laurent, On fouille dedans, A la Saint-Roch On les eroque. » SOMME, *Revue du Nord*, 1892, p. 30. — « A Saint-Laurent, On regarde dedans ; A Saint-Roch,

On les croque. » Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT. —  
« A la Sainte-Madeleine Les blés perdent leur rèce (racine),  
Les raisins mêlent Et les noisettes sont pleines. » Meurthe,  
AD. — A la Saint-Lourint L'oulogno sous la dint. » Le Puy  
(H.-Loire), r. p.

« A la mi-août Les noisilles ont le cul roux. » L.-et-Ch., E.-et-L., r. p  
« E lè Saint-Jean raisin pendant, Avoine mêlant, noisette rossiant  
(roussissant). » Meurthe, AD.

« Per Sènt-Pribat (26 août) L'onglono és pléno dins lou bolat (valat,  
ravin). » Aveyron, VAYSS.

« L'hiver fayt pas flouri les aoulaniès = l'hiver ne fait pas fleurir  
les noisetiers, c.-à-d. les pertes n'enrichissent pas, si petites  
qu'elles soient. » Limousin, CHAMPEV.

Quand l'année est belle, il y a beaucoup de noisettes au bois et  
garçons et filles y vont les chercher ensemble.

« Vulgo jactatur in proventu avellanarum maximo, annum fore  
nuptiarum quoque fertilissimum. » BRUYERINUS, *De re cibaria*,  
1560, p. 628. — « Année de noisettes, année de bâtards. »

« Année de nesilles, Année de filles. » Fr.-Conté. PERR. — « L'an-  
née où il y a beaucoup de noisettes, il naîtra plus de filles que  
de garçons. » Char.-Inf., VINET.

« Si un garçon entre en ménage dans le cours d'une année abon-  
dante en noisettes, il aura beaucoup d'enfants. » Basse-Bret.,  
SAUVÉ (dans *Mélusine*, III, 378).

« La coudre fleurit à toutes les fêtes de Vierge. » Ille-et-V., DAGN.  
— « Toutos las hestos dé Nosto-Damo l'aougranéro Iouris  
(fleurit). » Pays d'Albret, DARDY, I, 226. — « Les quenouilles  
doivent être faites en noisetier en l'honneur de la Sainte-Vierge.  
parce que cet arbuste est censé fleurir aux fêtes de la Vierge. »  
Blain (L.-Inf.), *Rev. d. tr. p.*, 1902, p. 192.

Dans les prescriptions médicales on recommandait autrefois de  
prendre tel ou tel médicament *gros comme une noisette*. « In  
modum avellanae. » *Aegidii carmina medica*, éd. Choulant,  
1826, p. 62.

« De la grosseur d'une aveline. » DE BLEGNY, 1688, passim. — De la  
grosseur d'une nousille. » BIENASSIS, *Contre la peste*, 1629. —  
« N'en voulez-vous pas un peu ? seulement gros comme une  
noisette ? » FRÉDÉRIC, *Rikiki*, Vaudev., 1808.

« Témoins de Brégilles. quinze pour une nézille. — On en a tant  
qu'on en veut, même de faux. » *Annuaire du Doubs*, 1899,  
p. 34.

- « Nonnulli corticem nucis avellanae, medullâ per exiguum foramen extractâ, argento vivo replent, cerâ obstruunt et eum filo sericeo rubro carmosino è collo propendent. *C'est un remède contre la peste.* » DIEMERBROECK, *De peste*, 1646, p. 141. — « Ayez une n., vuidez-la par un petit trou que vous ferez, remplissez-la de mereure, bouchez-la avec de la cire et la portez pendue au col. *C'est un remède contre le mal caduc.* » M<sup>ms</sup> FOUQUET, suite du recueil de remèdes, 1701, II, p. 210. — « Une n. remplie de mereure, suspendue au cou d'un enfant, le préserve des convulsions. » *Limousin, Soc. d'agric. de la H.-Vienne*, 1850, p. 19.
- « Contre l'épilepsie mettez dans une noisette, sans la casser, par un petit trou fait exprès, et après l'avoir vidée de son amande, du vif argent ; bouchez le trou, enveloppez la noisette dans un morceau d'écarlate, pendez-la au cou de manière qu'elle pende sur le creux de l'estomac à nud. » ALEXANDRE, *Médecine des pauvres*, 1714, p. 17.
- « Des femmes jettent des branches de n. au pied de la eroix élevée en l'honneur de *saint Martin* ; c'est un moyen pour qu'un malade dont les jours leur sont précieux recouvre la santé. On se donne de garde d'emporter une de ces branches car on ne tarderait pas à ressentir les frissons de la fièvre. » *La Lient-Mer (Nièvre)*, JAUBERT aîné, *La Lient-M.*, 1857, p. 21.
- « Si vous voyez une baguette de eoudrier attachée avec un fil de laine à un vieux chêne, c'est qu'elle a été mise là par un fiévreux. Prenez garde de la détacher, vous prendriez la fièvre. » *Saint-Honoré (Nièvre)*, BIDAULT, *Superst. médic. du Morvan*, 1899, p. 84.
- « Si vous avez la fièvre, choisissez quelqu'un qui suspende au-dessus de vous une baguette de n. et prononce sur vous une certaine prière à laquelle il mêle votre nom. Puis qu'il lance par dessus son épaule, loin derrière lui, la dite baguette. Vous serez guéri aussitôt. » *Berry*, LAISNEL DE LA SALLE.
- « Pour guérir les hémorrhagies, prenez, au moment de l'équinoxe, un verre d'eau mêlée de cendre ; faites fondre de la cire. Cela fait, rendez-vous sous un n. ; pendant tout le temps de l'ébullition de l'eau (il paraît qu'elle s'y met toute seule) coupez des baguettes de n. et plongez-les, aux deux extrémités, dans la cire fondue. Quand il vous arrivera une hémorrhagie appliquez l'extrémité de la baguette sur la partie malade et vous serez guéri. » VASCHALDE, *Croyances*, p. 20.

- « C'est une superstition que de faire mordre à un malade dans un eoudrier, avant le soleil levé, pour être guéri des.... ou bien fendre un coudre et faire passer le malade dans la fente. » THIERS, *Tr. des sup.*, 1697, I, 374.
- « Pour faire passer les verrues on prend des feuilles de n. ; on en frotte vigoureusement les verrues et on enterre les feuilles. A mesure que les feuilles pourriront, les verrues disparaîtront. » Malesherbes (Loiret), r. p.
- « A ceux ki sont plaeus, prendés mouskes, et si les metés en I neuf pot et les ardés, et si metés avoee jus de eierfueil et nois petites de bos arses en poure, et miel et oile tout ensamble, et si l'en ongniés et li paus i revenra certainement. [Pour ceux qui sont chauves, prenez des mouehes que vous mettez dans un pot neuf pour les brûler ; mélangez avec du jus de eerfeuil et des noisettes de bois réduites en poudre, ainsi que du miel et de l'huile, le tout ensemble ; si vous les en frottez, les cheveux repousseront certainement] ». *Mss. 351 de la Bibl. de Cambrai*, XIII<sup>e</sup> s.), c. p. M. ED. EDMONT.
- « Une jeune fille aeepte-t-elle des noisettes de son amoureux, qu'elle ne s'avise pas de les casser avec ses dents pendant la semaine qui précède la Toussaint ; autrement toutes ses dents seraient gâtées pour Noël et tombées pour Pâques. » SAUVÉ, *Folkl. de V.*, p. 38.
- « Pour chasser les puces de la maison, il faut frapper sur les lits avec une baguette de eoudrier, le jour du Vendredi-Saint. » M.-et-L., *Rev. d. tr. p.*, 1905, p. 363. — De même à Maslaeq, cant. de Lagor (B.-Pyr.), pour chasser les punaises, L. BATAVE.
- « Quand on entend pour la première fois le râlet (eroasement) des jeunes crapauds, au printemps, on prend une baguette de n. et on en frappe trois fois, sans reprendre haleine, les lits. Cela empêche d'avoir des puces le restant de l'année. » Ineuil (Cher), r. p.
- « La coudre étourdit le serpent, en estant seulement frotté et touché. » FUSI, *Mastigophore*, 1609, p. 122.
- « Une simple baguette de jeune n. suffit pour tuer net un serpent. » Ile-et-V., DAGNET ; Deux-S., SOUCHÉ, *Prov.*, Nièvre, r. p.
- « Les bergers apportent au feu de Saint-Jean des verges de noisetier coupées le matin avant le lever du soleil ; ils en font brûler les feuilles et eonservent ces verges pendant neuf jours. Chaque fois que le troupeau sort de l'étable, pendant ces neuf



- jours, ils touchent chaque bête avec leur verge afin de faire prospérer le troupeau. » Civray (Vienne), LALANNE. — « Les bergers passent dans le feu de Saint-Jean une verge de noisetier au bout de laquelle ils ont piqué une noix verte. Cette verge qui a dû être coupée la veille de la fête, est pieusement conservée pour préserver le troupeau des maladies et surtout du loup. » Montmorillon (Vienne), LAL. — « Une espèce de noisetier mûrissant à la Saint-Michel cueillie le jour de la fête de ce saint préserve de la morsure des animaux enragés. » Eygurande (Corr.), LONGY, *Le Cant. d'Eyg.*, 1893, p. 86.
- « Des petites croix faites avec des branches de n. coupées et bénies le jour de Sainte-Croix sont fichées dans les champs semencés pour les préserver de tout maléfice. » Doubs et C.-d'Or, r. p. ; Gers, *Rev. d. tr. pop.*, 1895, p. 531. — « Les baguettes de n. bénies le premier dimanche de mai, surmontées de buis et plantées dans les champs, garantissent les récoltes de tout mal. » Nièvre, BOGROS, p. 143. — « On place dans les champs de petites croix en noisetier bénies le jour des Rameaux. » *Annuaire hist. de l'Yonne*, 1886, p. 328.
- « Au pèlerinage de Saint-Etton près Dompierre (Nord), les fidèles munis de baguettes de n. dont l'écorce a été découpée en spirale, font avec ces baguettes un signe de croix sur la chaise du saint ; arrivés près de sa statue ils lui balayent tout le corps avec ces mêmes branches. Au sortir de l'église ils vont les plonger dans une fontaine consacrée qui est tout auprès.... Rentrés chez eux, ils frottent le dos de leurs bestiaux avec ces baguettes pour les préserver de tous malheurs, » I. LEBEAU, *Not. s. l'arrond. d'Avesnes*, 1859, p. 630.
- « Pour accaparer le lait des vaches du voisin, il faut passer sous les portes de l'étable cinq ou sept baguettes de noisetier et les traîner jusque chez soi. » Vendée, *Rev. d. tr. p.*, 1907, p. 32.
- « La baguette de n. est très bonne pour conduire les vaches méchantes. » H. Bret., SÉBILL., *Coutumes*. — « Quand vous supposerez qu'un de vos bœufs est ensorcelé, frappez-le en croix avec une baguette de n. et le charme disparaîtra subitement. » BONHOTE, *Superstit. neuchateloises*.
- « Pour que la vache menée au taureau *relienne* il faut la frapper sur le flanc de trois coups d'une baguette de n. » Orne, *Annuaire de l'Orne pour 1809*.
- « La castration des veaux ne rend pas ces animaux malades si on fait cette opération à l'époque où brunit la noisette, c.-à-d.

au moment où elle commence à mûrir. » Mayenne, *Rev. d. tr. pop.*, 1899, p. 640.

- « A la messe du Vendredi blanc (9 jours avant Pâques) les bergères assistent portant chacune un petit faisceau de branches de n. dont l'écorce a été enlevée et qui ont été guisées, e.-à-d. enjolivées de bizarres sculptures par leurs amoureux. Ces baguettes appelées *bâtons blancs* ont dû préalablement avoir été coupées à certains jours de la lune. Une fois bénies à cette messe on les rapporte à la maison. Elles serviront de *touches* dans le courant de l'année pour toucher (conduire) et compter les brebis. Dans chaque faisceau les baguettes doivent être de longueur inégale et en nombre impair. » LAISNEL DE LA SALLE, II, 122-124.
- « Une baguette de n. fendue en deux, l'une des deux ayant conservé la moelle étant gardée, griffonnez dessus certains mots avec la pointe d'un couteau. Mettez cette moitié en travers d'une route ; les équipages les plus rapides seront arrêtés net... Pour rompre ce charme, il faut que le conducteur de la voiture frappe avec un marteau sur chacun des pieds des chevaux. » Bocage normand, LECŒUR, II, 70-72.
- « Vous advient-il de vous égarer par le fait d'un sorcier, coupez une branche de n. et dites en vous tournant du côté où la lune se montre ou doit se lever : lune, je te commande de me désenchanter au nom de Lucifer. » Frappez alors vigoureusement avec votre baguette le tronc de l'arbuste dont vous l'avez détachée et vous retrouverez votre chemin, sans compter que votre baguette frotera dur et ferme, à la même heure, la figure du sorcier qui vous a mis dans ce mauvais pas. » Vosges, SAUVÉ, *Folkl. d. V.*
- « On peut avec une baguette de n. faire tous les maléfices possibles. Pour cela, il faut aller faire dans la forêt une marque sur une branche de n. de l'année et la veille de Noël, à minuit, au moment où sonne la cloche, on va la cueillir. Pour cela il faut aller à reculons et couper la baguette d'un seul coup. En chemin il ne faut pas répondre aux nombreuses personnes qu'on rencontre qui ne sont que des sorciers déguisés. » Grosbliders-troff (Lorraine), r. p.
- « Au pays de Verviers, on redoute les noisettes, et l'on croit à la mauvaise volonté manifeste du donateur si, d'aventure, parmi les noisettes offertes, il y en a une qui se trouve séchée dans son écale. On croit, à Vottem, que les sorcières présentent

souvent des noisettes « avec quelque chose dedans » : l'enfant qui en mangerait verrait ses jambes enfler, et quand *cist inflègne* « cette enflure » arrive au cœur, il faut que l'enfant périsse. » Wallonia, 1906, p. 306.

Pendant la nuit de Noël, dans chaque buisson de n. il y a une branche qui se transforme en rameau d'or ; mais pour le cueillir, il faut aller avant que minuit ait achevé d'être sonné et la couper. Cette baguette, difficile à cueillir, égale, dit-on, en pouvoir celles des plus grandes fées. » H. Bret., SÉBILLOT, *Cout.*

« Avec une fourche de n. on trace la nuit un cercle sur le sol, on se met au milieu et on force ainsi les saints à vomir. » B. Bret., *Rev. d. tr. p.*, 1906, p. 393.

« La sorcière peut faire pleuvoir en battant l'eau des mares avec des baguettes de n. » Wallonia, 1906, p. 253.

« Si vous voulez faire de bons marchés à la foire, défaites votre gilet, étendez-le sur le sol et tapez dessus en faisant des croix avec une baguette de n. » Char.-Inf., LEMARIÉ, *Fariboles saintongeois*, 1879, n° 12.

« Le mot *coudràë* signifie ensorcelé. » La Hague (Manche). FLEURY. La baguette divinatoire est habituellement une baguette de noisetier (1).

« L'enfant qui naît quand le noisetier est en fleur et celui qui prend naissance sur une source aura la faculté de faire tourner la baguette divinatoire. » Deux-S., SOUCHÉ, *Crey*.

« Celui qui n'a pas connu les auteurs de ses jours trouvera au moyen de la baguette les sources, les trésors, etc. » Landes, MÉTIVIER, p. 426.

« Pour pouvoir *jeter la baguette* il faut être né avec la coiffe, ou être né un dimanche. » Belgique wall., *Нокк.* t. III.

« Ceux qui sont nés le jour de la Noël jouissent d'un don particulier ; ils savent *faire tourner la baguette*. Chez les sujets nés à la Noël on place une baguette de noisetier dans une des fourches de la paume de la main (ceux qui sont nés à la Noël ont une fourche particulière que les autres ne possèdent pas) : elle se met aussitôt à tourner et s'arrête dans la direction d'un trésor, de l'objet qu'on a perdu, etc. » Hainaut belge, *Rev. d. tr. pop.*, 1887, p. 574.

« Le coudre vierge qui n'a jamais porté se penche du côté des veines minérales. » Fusi, *Mastigophore*, 1609, p. 89.

(1) Elle est appelée *broco d'avélanie* en provençal, selon MISTRU.

- « Pour que la branche de noisetier tourne, il faut qu'elle ait été coupée avec un couteau vierge. » BRUHIER D'ABLAINCOURT, *Caprices d'imagination*, 1740, p. 66.
- « La baguette de n. sert à trouver les sources, si on la coupe avec un couteau qui n'a jamais servi, au lever du soleil, en trois coups. » B.-Bretagne, *Rev. d. tr. p.*, 1906, p. 14.
- « La baguette divinatoire faite d'une branche de n. est appelée *Verge d'Aaron*. Celui qui en fait usage doit la serrer fortement dans ses mains ayant un bout dans chacune. » L'HERMELIN, *Voyage dans la Manche, etc.*, 1837.
- « Ceux qui font tourner la baguette de n. sont appelés *tourneurs de gale* (de gaule). » Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT.
- « La baguette divinatoire est en n. Elle a la forme d'un V ; les deux branches ont une longueur d'environ 15 centim. Pour s'en servir on place à chaque bout de la fourche l'index de chaque main et on la tient suspendue de façon que le nœud soit dirigé en bas. Le nœud est attiré vers le point où est la source ou le trésor comme le fer est attiré par l'aimant. » Mayenne, DOTTIN. G. VILLENEUVE, *Statist. des Bouches-du-Rh.*, IV, 344 ; *Bullet. de folklore*, Liège, 1894, II, 179.
- « Si on prend une baguette de n. en forme de fourche, et qu'on la tourne du côté où l'on a sa bonne amie ou son bon ami, si on est aimé, la baguette baisse d'elle-même vers la terre. » I.-et-V., SÉBILL.
- « La baguette divinatoire faite avec le coudrier est appelée *Verge d'Aaron*. » Basse Normandie, L'HERMELIN, *Voy. sur les confins de la Manche*, 1837, p. 125.
- Sur la baguette divinat. voy. encore : BAYLE, *Dict. hist.*, 1734, p. 7-10.
- « Celui qui prétend à la main d'une fille lui offre un casse-noisette ; si celui-ci est accepté, l'amoureux devient *olagnier* et à partir de ce jour, tous les dimanches, les deux fiancés vont cueillir des noisettes dans les bois. » Queyras (H.-Alpes), FRANÇOIS DE NANTES, *Rec. de fad.*, 1826, I, 178.
- « Quand plusieurs garçons prétendent à la main d'une jeune fille et qu'ils veulent savoir celui d'entre eux qui sera agréé, ils se présentent chez elle, chacun avec un trochet de quatre noisettes. Celui dont le trochet est accepté sera son mari. Si aucun n'est agréé, de dépit ils jettent tous leurs noisettes dans les jambes de la fille. » Ruffey près Dijon, r. p.
- « Quand les futurs font leurs invitations pour une noce, on leur

offre, là où ils vont, un plat de noisettes. » H.-Saône, LONG-CHAMPS. — « Au repas des accordailles, au dessert, on sert des noix et des noisettes. » Nièvre, BOGROS, p. 46. — « Lors de la dernière danse, à la noce du dernier enfant de la maison, la maîtresse tire de ses poches des noisettes qu'elle jette tout en dansant. C'est ce qu'on appelle la *pochette rousse*. » Loir-et-Cher, MARTELL.; Sarthe, MONT.

« Il est défendu à filleuls, neveux, enfants, flancés et amis, de s'aborder sans offrir à parrains, marraines, oncles, tantes, etc., une poignée de noisettes bien saurées, e'est-à-dire bien mûres, bien colorées. » Esne (Nord), BONIFACE, *Hist. du vill. d'Esne*, 1863, p. 200.

« Le jour des Innocents les petits garçons, armés de baguettes, vont de maison en maison et y feignent de battre les jeunes filles et les femmes et celles-ci leur donnent des noisettes. » Laroche (Belg.), E. MONSEUR, *Folkl. wall*, p. 135.

« Le lendemain de la Noël, les jeunes gens allaient « chercher leurs noisettes » chez les jeunes filles qu'ils avaient fait danser à la kermesse. L'usage s'était étendu, je ne sais trop pourquoi, aux habitués des brasseries. Ceux-ci, ce même jour, recevaient de la cabaretière leurs noisettes ; ces dernières se trouvaient souvent à coque dure pour les soifeurs de passage. » La Famenne (Prov. de Namur), *Wallonia*, 1899, p. 54.

« Quand on brise, avec le petit doigt de la main gauche, une baguette de n., on se marie dans l'année. » SÉBILLOT, *Coutumes*.

« En Bretagne, on déposait jadis, auprès de la couche nuptiale, une corbeille pleine de noisettes, attendu, disait-on, que ce fruit, renfermé dans une double enveloppe, est l'image de l'enfant dans le sein de la mère. » A. DE CHESNEL, *Dict. des Sup.* [ED. EDM.]

*Jeu.* — Quand il y a deux amandes dans une seule noisette, celui qui la tient en garde une et donne l'autre à son voisin ou à sa voisine. Le lendemain matin celui qui dit le premier *kiki*, force l'autre à lui payer un gage. » Poncin (Ain), r. p.

« Le jour des Rois, la fève traditionnelle du gâteau est remplacée par une noisette. » Vosges, SAUVÉ, *Folkl. des Vosges*.

*Symbolique.* — « Les branches de coudre signifient : *tenez-moi fort* ; les noisettes signifient : *plustost mourir*. » *Récréat.*

gal., 1671, p. 163. — « Le noisetier symbolise la réconciliation. » LENEVEUX, 1837.

« Le noisetier symbolise la paix, la réconciliation, la promenade sentimentale. » E. FAUCON. — « Au 1<sup>er</sup> mai, une branche de n. signifie *Maïe du côre Dji l'adôre.* » Belgique, Wallonia, 1893, p. 78. — « Au 1<sup>er</sup> mai, le n. signifie que la fille de la maison est molle, qu'elle se laisse aller. » Fr.-Comté, *Rev. des tr. pop.*, 1899, p. 305. — « Au 1<sup>er</sup> mai, un mai de coudre a pour la fille un sens péjoratif, » docum. de 1393, Du C., 198. — Au 1<sup>er</sup> mai, un mai de noisetier signifie : rendez-vous. » Ch. BIGARNE, *Hist. de Chorey (Côte-d'Or)*, 1875, II, 580.

Voir *Mélusine*, X, 265, *Cadeaux aux amoureux évincés.* — E. E.

*Devinettes.* — « Nux fatua ; video et tollo ; si vidissem, non tulissem = Noix vide ; je la vois et je la prends ; si j'avais vu (qu'elle était vide) je ne l'aurais pas prise », devin. lat. du x<sup>e</sup> s., *Zeitsch. f. d. d. Myth.*, I, 143. Cf. E. ROLLAND, *Devinettes*, 1877, p. 54. — « Une petite potée qui n'est ni douce ni salée, mais qui est bien sabourée (*douée de saveur.*) » Melle (D.-S.), r. p. Cf. ROLLAND, *Devin.*, p. 53 ; LACUVE, dans *Rev. d. tr. pop.*, 1895, p. 354. — « Qu'est-ce qu'à d'ene petite portée, assaisonné et qui n'à ni cuit ni salé. » Autet (H.-Saône), GOD. — « Gru, gruneto, Tout cuech, tout salat Dins sa toupineto. » Limousin, ROQUE-FERRIER. — « Advinez, advinette, La petite roussette, Dans sa cassette Poivre ni sel, Bonne à manger. » Anderlues (Belg.), Wallonia, 1896, p. 93. — « Une petite potée qui n'est ni quiete (*cuite*) ni salée ; Deux la virent, Cinq la serrirent et vingt-quatre la mangirent. » Bréal-sous-Montfort (Ille-et-V.), *Rev. d. trad. pop.*, 1895, p. 667. — « Ine pitite potêye Ni cûte ni salêye ; Deux l'veyît, Cinq él happît Et tout plein l'magnît = *deux yeux la virent, cinq doigts la saisirent et beaucoup de dents la mangèrent.* » Liège, Wallonia, 1896, p. 93. — « Made-moiselle de la Rousselière Toute seule dans sa carrière, Deux l'ont vue, dix l'ont prise, vingt-quatre l'ont mangée. » Dol (I.-et-V.), *Rev. d. tr. p.*, 1905, p. 41.

« Ue damiseléte Nou bed ni noeyt ni die hens sa erampéte = *Une petite demoiselle qui ne voit ni jour ni nuit dans sa chambre.* » B.-Pyr., LESPY. — « U damiseléte én un coumbèn (*couvent*), Ne bèy' pas si soou (*soleil*) ni bén (*vent*). — Landes, *Foir*, 1902, p. 38.

« Toujours pleine et n'accouchant jamais. *La noisette* (*hurra* en basque) ». Devin. basque, VINSON, *Folkl. du p. basque*, p. 251.

### CORYLUS AVELLANA FRUCTU MAXIMO. — L'AVELINE

*avellana major lugdunensis*, anc. nomencl., BAUH, 1671.

*aveline*, f., *aveline blanche*, f., *aveline ronde*, f., *noisette franche blanche*, f., *aveline de Provence à fruit rond*, f., *grosse noisette ronde de Piémont*, français.

*avelane*, f., Jura, H.-Saône.

*aviyonne*, f., H.-Saône, r. p.

*tchoulouane*, f., Clerval (Doubs), r. p.

*tchoulouin-ne*, f., Bournois (Doubs), ROUSSEY.

*lacadière*, f., franç., POMET, 1694, p. 258. (Elle vient de La Cadière, Var).

*cadière*, f., *acadière*, f., franç., *Traité des product. natur.*, 1831.

C'est cette noisette qu'on emploie pour le dessert appelé les *quatre mendiants*.

### CORYLUS AVELLANA FRUCTU ALBO MINORE

*coryne franche*, f., Reims, LA FRAMBOISIÈRE, *Gouvernem. pour vivre en santé*, 1608, p. 67.

*aveline blanche longue*, *aveline de Provence à fruit long*, *noisette brune*, *noisette ovale*, français.

*noix de moulin*, f., Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

*maclëy'*, f. (l'arbuste), Hergugney (Vosges), ADAM.

*mocolle*, f. (le fruit), Vosges, HAILL. — Meuse, LABOURASSE.

### CORYLUS AVELLANA FRUCTU ANGULATO

*noisette d'Espagne*, f., franç., *Tarif des droits sur marchandises*, 13 juin, 1671 ; FILLASSIER, 1793.

### CORYLUS AVELLANA RUBRA. — L'AVELINE ROUGE

*noix de Sancto Philiberto*, latin, texte de 1324, BRITTEN et HOLL.

*noix de Saint-Philibert*, Normandie, docum. de 1361, Ch. de BEAUREPAIRE, *État des campagnes en Norm.*, 1865, p. 65.

*noyé de Filbér*, f., *noyé de Filbé*, f., Normandie.

- fulbér*, m., La Hague (Manche), FLEURY.  
*noix de Saint-Grascien*, f., fr. du xv<sup>e</sup> s., GACHET, *Gloss. du xv<sup>e</sup> s*  
 (dans *Commiss. roy. d'hist.*, Brux. 1846, p. 312).  
*noix de Saint-Gratien*, f., franç., CALVEL, *Pépinières*, 1805.  
*noisette de Saint-Remy*, Origny-en-Thiérache (Aisne), r. p.  
*noisette de Lombardie*, franç., ROUX, 1796.  
*neûhe di Lombardisse*, f., liégeois, FORIR.  
*lombardisse*, t., *bardonhe*, f., wallon, *Bull. de la Soc. liég. de litt.*  
*wall.*, 1879.  
*aveline rouge*, *noisette rouge*, *noisette franche rouge*, *nois. franche*,  
 f., fr. du xvi<sup>e</sup> s., DU GUEZ, p. 912.

« Sur la tombe de saint Gratien, martyr, on planta un bâton de noisetier; il se mit à fleurir et produisit des noisettes couleur de sang. » *Flandre illustrée*, 1860, p. 104. — Voy. encore sur cette légende : Ad. LECOQ, *Chroniques beauceronnes*, 1867, p. 293-308.

### CORYLUS AVELLANA COLURNA

- aveline de Constantinople*, *aveline de Byzance*, franç., FILLASSIER, 1791.

### CORYLUS AVELLANA GLOMERATA

- noisette en grappes*, L. DUBOIS, *Pratique du jardinage*, 1821.

### POPULUS (Genre) (LINNÉ). — LE PEUPLIER

Noms de l'arbre :

- populus*, *poplus*, *papulus*, *pupules*, *pnplu*, *plopia*, *pibola*, *pobia*,  
*arbor populi*, l. du m. â.  
*iber*, *sapilus*, l. du m. â., DIEF.  
*pibol*, m., *pibola*, f., *piple*, f., *brûle*, m., anc. dialectes du midi.  
*poupele*, f., *poupe*, m., *peuple*, m., *pouble*, m., *pible*, m., *penble*, m.,  
*piboust*, m., *popler*, m., *pepler*, m., *poplier*, m., *ponpelier*, m.,  
*pouplier*, m., *penplier*, m., *popelin*, m., *poupelein*, m.; *pourpoul*, m., anc. fr.  
*poplô*, m., *poupla*, f., *poupe*, m., *pëplo*, f., *pëple*, m., *pëpli*, m.,  
*pëpe*, m., *plope*, m., *porpe*, m., *prope*, m., *pouplh*, m., *poubý*,



m., *pëbla*, f., *pëblo*, m., *pëble*, m., *pible*, m., *piblo*, f., *pibý*, f., *publo*, f., *puble*, m., *piboul*, m., *pivoul*, m., *pibour*, m., *pivour*, m., *piboulo*, f., *piëboulo*, f., *piboulé*, f., *pivolo*, f., *pivolò*, m., *pibono*, f., *piboura*, f., *pigeul*, m., *pigoulo*, f., *pibou*, m., *pivou*, m., *pûvou*, m., *pi-oul*, m., *poblò*, m., *póblò*, m., *poblhò*, m., *pèble*, m., *poubla*, f., *pouoble*, m., *pibo*, f., *pigo*, f., *piva*, f., *pivò*, m., *pupiou*, m., *puvó*, m., *pi-ou*, m., *piyo*, f., *pěý*, f., *puý*, f., *poplhà*, m., *popëlié*, m., *populí*, m., *popluyè*, m., *pepli*, m., *póplu*, m., *poplèý*, m., *popiyère*, f., *popiyu*, m., *pópiè*, m., *porpiè*, m., *poupli*, m., *poupiéý*, m., *pěpëlié*, m., *peupélié*, m., *pěpléou*, m., *pëblhò*, m., *pěplàý*, m., *plëpliè*, m., *pëlpliè*, m., *pěpèyè*, m., *pëpié*, m., *papëlié*, *papliè*, m., *panpliè*, m., *panplià*, m., *pipliè*, m., *poupié*, m., *pupliè*, m., *pourpié*, *plupliè*, m., *pouplin*, m., *póplin*, m., *pourplin*, m., *populon*, m., *papulou*, m., *popilhou*, m., *popilhon*, m., *pouplhon*, m., *pëplon*, m., *papilhou*, m., *populò*, m., en divers patois.

*pioul*, m., *pioulett'* (jeune peup.), Montpezat (Tarn-et-G.), c. p. M. ED. EDMONT.

*bioulë*, m., *bioulé*, m., *bioule*, f., *bulhó*, m., *brioulo*, f., *brioule*, m., *brûlé*, m., en divers patois du Sud-Ouest.

*plopse*, Malmédy (Prusse rhén.), ZEL.

*éspibou*, m., La Mure (Isère), TIERSOT, *Chans. pop. d'Alpes*, 1903, p. 507.

*tiblé*, m., Dordogne, Corrèze.

*léyar*, m., Avrillé (Maine-et-L.), c. p. M. ED. EDMONT.

*ëyar*, m., La Verrie (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.

*panple*, m., H.-Marne, c. p. M. A. DAGUIN.

*clouk*, m., Vallée de Couserans (Ariège), CASTET, *Prov.*, 1889, p. 57.

*pépinicè*, m., Corbigny (Nièvre), r. p.

*pëpiauò*, m. (accent sur *a*), Veauchette (Loire), r. p.

*pèlèbé*, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.

*bidou*, m., Nogaro (Gers), JEANROY (dans *Annales du Midi*, 1895, p. 139).

*budre*, m., Landes, DANGÉ, *Flous de Lane*, 1901, p. 195.

*butague*, f., Landes, c. p. M. J. DE LAPORTERIE.

*sap*, m., Châteauneuf-sur-Char. (Charente), r. p.

Voir d'autres noms du peuplier dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atlas ling. de la Fr.*, fasc. 22, carte 1008.

*ârboa*, gènois, CAS. — *pòvul*, *pól*, *talpòn*, frioul., PIR.

*popil*, écoss., JAM. — *pampilien*, Luxemb. all., GANGL.

*efflen*, *effl*, bret., NOMENCLATOR, cf. ERNAULT, *Gloss. moy. bret.*, 228;

*efflen*, pl. *effl*, *elo*, P. GRÉG.; *elvenn*, *eloenn*, *elfenn*, pl. *elo*, *elv*,  
TROUDE [E. E.].

*peupli*, bret. de Tréguier [E. E.].

*popel*, *popelloom*, *popelier*, *popelioen*, *pappelioen*, moyen néerlandais;  
*peppel*, *popel*, *popelier*, dial. flam. et holl. (A. DE C.).

Un lieu planté de peupliers est appelé :

*pouplaie*, f., *poupleraie*, ., *poupleroye*, f., anc. fr.

*piboulado*, f., *piboulèdo*, f., *piboulèto*, f., *puplèy'*, f., *biouladèro*, f.,  
en divers patois.

TOPONOMASTIQUE : *Le Peuple*, *Le Pouple*, *La Poupellière*, *La Pouplière*,  
*Le Poupelin*, *Le Poupelain*, *La Poupelinière*, *La Poupinière*,  
*Au Peuplier*, *Le Pibol*, *La Piboulo*, *La Pivore*, *Les Pibous*, *La*  
*Pible*, *Le Pible*, *Les Pibles*, *Le Piboulet*, *La Piboulette*, *Le*  
*Pibouloun*, *La Piboulière*, noms de nombreux endroits.

*Le Publier*, loc. du Chablais, JACQUOT.

*Mas Papalou*, loc. du Limousin, LEROUX. *Arch. de la H.-Vienne*,  
1882, p. 249.

*La Piboulasse*, *Pibolie*, doc. de 1594, *Pibolin*, *Pibaudin*, loc. de la  
Drôme, BRUN-DURAND.

*La Poubele* au XIII<sup>e</sup> s., loc. de S.-et-L., MICHON, *Arch. de S.-et-L.*,  
1891, p. 111.

*La Poubloye*, doc. de 1398, *Les Poubleaux*, doc. de 1571, *La Poublaie*,  
localité de la Vienne. RÉDET.

*La Papiounerie*, loc. de la Vendée.

*Mons Populanus*, lat. du XII<sup>e</sup> s., *Mont-Pouplain*, *Métairie de Poupelin*,  
Sarthe, BELLÉE, *Arch. de la Sarthe*, 1870, p. 3; 1881, III, 397.

*Le Peuplier du Faux-Serment*, vieux peuplier à Bray (Ardennes),  
JADART, *Renneville*, 1901, p. 67.

*Publoz*, en 1193, *Publu*, en 1284, *Au Publet*, *Le Publiet*, *Pons Papuli*,  
en 1049, *Poupaples*, *Paplemout*, Suisse rom., JACC.

ONOMASTIQUE. — *Dupeuple*, *Le Peuple*, *Poupel*, *Poupeau*, *Popile*,  
*Pouplier*, *Paupelier*, *Pipillier*, *Papelier*, *Pampelier*, *Poupely*,  
*Poupelin*, *Poplin*, *Poplineau*, *Papillaud*, *Papoulot*, *Péplot*,  
*Pouplet*, *Pouplard*, *Paplorey*, *Popelut*, *Pieplu*, *La Poupelière*,  
*La Popelinière*, *Poplimont*, *Tible* (Cantal), *Piboule*, *La Pouble*,  
*Publet*, *Poubelles*, *Pubillier*, *Poupon*, *Papon*, *Pipon*, *Poupion*,  
*Peupion*, *Paupard*, *Pipart*, *Pupin*, *Poupin*, *Popineau*, *Popinat*,  
*Poupinelle*, *Paupy*, *Popié*, *Pupier*, *Paponneau*, *Poupot*, *Poupet*,

*Popu, Pouvillon, Peuvion, Piveteau, Panpanon* (Saône-et-L.), noms de famille. — *Poupier*, en pays wallon, J. FELLER. — *Populu*, Poitiers, E. E. — *Lapouble*, Béarn, L. BATCAVE (1).

On fait avec les bourgeons ou yeux de peuplier un onguent appelé :

*oleum populinum, unguentum populeum, populeum, populium, populeon, populinus, populentum, papuleum*, lat. du m. à.

*popelion, pepulion, populeon*, anc. fr.

*vert pouplion*, m., Valenciennes, HÉCART.

« *Elidrum, elidrinum* = gomme de peuplier », l. du m. à., RENZI.

« Las piboulas non fa dé cériéjas (*var. aoulivas*) = les *p. ne font pas de cerises* (*var. des olives*). » Nice, TOSELLI.

« Vous avez passé la nuit sur pied? oui, comme un peuplier. » DUVERT, *Omelette fantast.*, comédie, 1842.

« Pousser comme un peuplier, se dit des enfants dont la croissance est rapide. » RÉTIF DE LA BRET., *Le Paysan parvenu*, 1776, III, 209.

« Des langues ed fème, ch'est des feuilles ed poplier, cha balonche toudis. » Saint-Pol (P.-de-C.), e. p. M. ED. EDMONT.

« Est les peubles les plus hauts que font les plus grands eubereaux = *Ce sont les p. les plus hauts qui font les plus grandes culbutes*. » Savoie, BRACHAT.

« Il avoit les couillons de peuple et le vit de cormier. » RABELAIS, éd. de 1533.

« Era legnou dé clouc Que déchée mourri sa mày' Al cant détq houc ; Era dé castagne Qu'ag pensée hé = *le bois de peuplier a laissé mourir sa mère au coin du feu; celui de châtaignier a pensé en faire autant. Ce sont deux mauvais bois de chauffage*. » Vallée du Couserans (Ariège), CASTET, *Prov.*, 1889.

« Celui qui va à la loue pour chercher une place de domestique met à son chapeau une branchette feuillue de peuplier: c'est pour montrer qu'il est libre de sa personne. » G. SAND, *François le Champi*.

« Quand une serpent grimpe sur un peuplier c'est signe qu'elle a l'intention de mordre quelqu'un, ce qui arrivera infailliblement dans les 48 heures. » Naintré (Vienne), r. p.

---

(1) M. L. BATCAVE remarque ici : « *La Pouble*, si fréquente en Béarn, vient surtout du mot *poubla*, peupler, population ».

« Au moyen âge et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, cet arbre fut un oracle très important pour les filles qui désiraient connaître d'avance le mari qu'elles devaient épouser. Voici comment elles procédaient : elles prenaient une petite branche de peuplier qu'elles enveloppaient le soir de leurs bas, formant du tout un petit paquet qu'elles nouaient avec un ruban de fil. Puis elles plaçaient ce paquet sous leur chevet, se frottaient ensuite les tempes avec un peu de sang de l'oiseau appelé huppe, et disaient, après s'être mises au lit, l'oraison suivante : *Kirios clementissime, qui Abraham servo tuo dedisti uxorem Saram, et filio ejus obedientissimo, per admirabile signum indicasti Rebeccam uxorem : indica mihi ancillæ tuæ quem sim nuptura virum, per ministerium tuarum spiritum Balideth, Assaïbi, Abumalith. Amen.* Le matin suivant, au réveil, on devait se remettre en esprit ce qu'on avait vu en songe durant la nuit, et si aucune figure d'homme ne s'était produite, il fallait recommencer pendant la nuit des trois vendredis suivants. Si alors aucune apparition n'avait eu lieu, la fille devait renoncer à l'espoir de se marier; si, au contraire, un homme s'était montré, on devait le considérer comme le futur époux. Les femmes veuves pouvaient recourir à l'expérience aussi bien que les jeunes filles; seulement, au lieu de se coucher comme celles-ci du côté du chevet, elles devaient le faire du côté du pied du lit, en y transportant le traversin. » (A. DE CHESNEL, *Dict. des Sup.* [ED. EDM.]

*Symbolique.* — « Comme arbre de la liberté, on plantait surtout le chêne et quelquefois le peuplier, ce dernier à cause de son nom *populus*. » LACOMBE, *Episodes révolutionnaires*. — « Au 1<sup>er</sup> mai, une branche de peuplier plantée devant la maison d'une fille est un signe de mépris : *Màye du plope, Tu est une salope.* » Belg. wall., *Wallonia*, 1899, p. 193. — « Au 1<sup>er</sup> mai, comme emblème, le peuplier indique que la fille a été mère avant d'être mariée. » Saint-Martin-la-Gar. (S.-et-O.), GATIN, *Saint-Mart.-la-G.*, 1900, p. 157. — « Au 1<sup>er</sup> mai = *je t'estime.* » Hérault, LANGLADE, *Las d'amour*, 1879, p. 48. — Au 1<sup>er</sup> mai = « *Je te renie.* » (MEYRAC, *Trad. des Ardennes*, p. 84)

Le peuplier noir symbolise le courage. LENEVEUX, 1837.

Sur le peuplier emblème de la Liberté, voyez : GRÉGOIRE, *Essai sur les arbres de la liberté*, 1794.

En 1848, sous la seconde République, en Béarn, on plantait le peuplier. — L. BATCAVE.

*Héraldique.* — « On appelle, en blason, *pannelles*, f. pl., des feuilles de peuplier peintes sur un écu. » *Dict. des arts*, 1732.

Pour le peuplier dans l'héraldique voyez encore : GELIOT, II, 519.

### POPULUS ALBA (LINNÉ). — LE PEUPLIER BLANC

*populus alba*, latin de VARRON.

*alba*, *albarus*, *alberus*, *alberius*, *aubellus*, lat. du m. â., DU C.

*populus fulmen*, l. du m. â., *Zeitsch. f. deutsch. Alterth.*, 1872, p. 362.

*populum albare*, *apium*, l. du m. â., STEINMEYER, IV, 34.

*farfarus antiquorum*, anc. nomencl., BAUH., 1671.

*aubar*, m., anc. gascon.

*aubel*, *obel*, *Aubeau*, *Aubiel*, *Aubeil*, *Abel*, *Aubier*, *Aubrier*, anc. fr.

*aulbero*, f., provenç., SOLERIUS, 1549.

*albér*, m., Pyr.-Orient.

*olbà*, m., Sainte-Alvère (Dord.), e. p. M. R. FOURÈS.

*aouba*, f., *aoubo*, f., Provence, Languedoc, Dauphiné.

*aoubèro*, f., *aoubro*, f., Provence.

*aoubatt*, m., Pézénas (Hér.), MAZUC.

*aoubèta*, f., Lansargues (Hér.), LANGLADE, *Garda-Mas*, 1878, p. 3.

*ôbarèl'*, f., *ôbrèl'*, f., Allier.

*blànkî*, *aoubo*, f., provenç., MARCELIN, *Le long du chemin*, 1869, p. 28.

*blanc-bos*, m., env. de Saint-Pol (P.-de-C.), e. p. M. ED. EDMONT.

*obe blanc*, m., Guilly (Indre), r. p.

*pouilh blàn*, m., Pyr.-Orient., CARRÈRE.

*bioulé blàn*, m., *platano*, f., Pays d'Albret, DUCOMET.

*bouyar blan*, m., Cangy (Ind.-et-L.), r. p.

*ablan*, m., env. de Saint-Amand (Nord), e. p. M. ED. EDMONT.

*arbre blanc*, *bois blanc*, *blanc* en divers endroits.

*mail*, m., auvergnat, docum. de 1293, DU CANGE.

*miaile*, Limagne (P.-de-D.), POMMEROL.

*planar*, m., Oise, GRAVES.

*efflenn venn*, pl. *effl guënn*, *elo guënn*, bret., P. GRÉG. [E. E.]

*abeel*, *wilboom*, *silverpeppel*, *silverpopulier*, dial. flam. et holl. (A. DE C.).

*Remarque.* — Il arrive souvent que le peuplier blanc et le saule blanc (voir plus bas) sont confondus sous les mêmes noms.

M. L. BATCAVE remarque ici : « En béarnais, *auga*, *aubia*, et donc les villages qui s'appellent *Aubia*, ou ont *aubia* dans la composition du mot, désignent l'aubier. Le nom de *Daubarède*, *Laubarède*, fort commun dans nos campagnes, désigne le lieu planté d'aubiers. »

Un lieu planté de peupliers blancs est appelé :

*alberia*, *alberitaa*, *albaretta*, *au benia*, *blanchia*, l. du m. â., Du C.  
*albareda*, f., anc. languedocien.

*aubarede*, f., *auberade*, f., *aubarée*, f., *auberée*, f., *auberoye*, f.,  
*auberoy*, m., *auberet*, *aubergire*, f., anc. fr., Du C. ; God. ; etc.  
*aoubièro*, f., *aoubièy'ro*, f., provenç., languedoc.

TOPONOMASTIQUE. — *Les Aubes*, *L'Aubrède*, *L'Aubaret*, *L'Aubareau*,  
*Les Auberelles*, *Les Albriers*, *L'Aubrière*, *L'Aubriais*, *Les Aubrais*, *L'Aubrée*, *L'Aubrie*, *L'Aubretais*, *L'Aubretière*, noms de diverses localités. — *Les Albaèrdes*, A. PERBOSC.

ONOMASTIQUE. — *De l'Obel*, *Aubel*, *Daubrée*, *Aubrée*, *Delaubier*, *Aubier*,  
*Laubarède*, *Aubrun*, *Dalbane* (H.-Saône), noms de famille. —  
*Daubarède*, L. BATCAVE.

« Desor son poing portoit un esprivier Que plus est blans ke n'est  
foille d'aubrier », anc. fr., God.

*Symbolique.* — « Le peuplier blanc se plante au 1<sup>er</sup> mai comme  
symbole d'amour, à propos duquel on dit : *L'Aoubo Sé la  
dounas pas, vous la raoubo.* » Provence, MISTRAL.

### POPULUS CANESCENS (SMITH). — LE PEUPLIER BLANC DE HOLLANDE

*ypréau*, m., franç., P. BOREL, *Tres. d. rech.*, 1655, p. 285 ; P. MORIN,  
*Rem. p. la cult. des fleurs*, 1694, p. 52, etc., etc. (Cet arbre est  
très fréquemment cultivé à Ypres, Belg.).

*yperreau*, m., franç., RICHELET, 1710.

*ipéria*, m., Douvres (Calv.), JOR.

*aprio*, m., Seignelay (Yonne), HENRY.

- épériô*, m., *inpériô*, m., *inpriô*, m., Eure, ROBIN.  
*ivar*, m., Aube, DES ET.  
*peuplier d'Ypres*, franç., PHELIPPE-BEAULIEUX, *Arbres d'ornement*,  
Nantes, 1847, p. 5.  
*peuplier blanc de Hollande*, franç., *Annales du Muséum*, 1804, p. 40.  
*peuplier de Hollande*, franç., *Essais d'agric. par un cultivat. de*  
*Vitry-sur-Seine*, 1779.  
*blanc de Hollande, orme blanc*, franç., NEMNICH, 1793.  
*grisaille de Hollande, franc picard*, franç., PELÉE DE SAINT-MAURICE,  
*Art de cultiver les peupliers*. 1767.  
*tremble blanc de Hollande*, Arcis-sur-Aube (Aube), THÉVENOT.  
*tremble blanc*, Aube, DES ET.  
*faux tremble*, m., franç., BAILLY, *Manuel du jardinier*, 1825, II, 423.  
*peuplier picard*, m., Belgique, POEDERLÉ, 1788, II, 178.  
*grisaille*, f., franç., *Mém. d'agricult.*, juin 1786, p. 97. — Berry,  
Orléanais, Dauphiné.  
*grisard*, m., franç., *Mém. d'agric.*, juin 1786, p. 97. Marne, Oise,  
Isère, Belg. wall.  
*griset*, m., Marne, *Annuaire de la Marne*, 1822, p. 160.  
*gribou*, m., Gisors (Eure), JOR.  
*bi blan*, m., Warloy-Baillon (Somme), c. p. M. H. CARNOY. (On dit  
de celui qui est d'une taille élevée qu'il est grand comme un  
*bi blan*.)

Je profite d'une page blanche pour reproduire ici la plus grande partie de la charmante poésie de M. Jean Aicard, que j'ai mentionnée plus loin, p. 216. C'est la description d'une veillée d'hiver dans le beau pays de Provence :

Alors, qui met la joie à l'âme,  
Quand l'aube est si proche du soir?...  
— C'est le bon feu, qui nous fait voir  
De petits soleils dans la flamme.

Après le feu ? — La flamme encor ;  
C'est le *calèn* d'huile d'olive  
Qui porte au front la clarté vive  
Comme un roi sa couronne d'or.

Puis ? — Le fiasque de vin, sans doute,  
Qui, sous sa paille, simplement,  
Tient caché tout le firmament,  
Une étoile dans chaque goutte.

Et puis, après ? — C'est la chanson,  
Les contes pour pleurer ou rire...  
Oui, mais encor ? — La poêle à frire !  
— Oui, mais le fruit de la saison ?

Ingrats ! c'est la châtaigne brune  
Qui, sous la cendre chaude, cuit,  
Et nous dit, s'ouvrant avec bruit :  
« La bouteille est vide. Encore une ! »

La bonne compagne d'hiver,  
Ne l'oublions pas, la châtaigne  
Qui s'en vient dès que le froid règne,  
Mourir vive près du feu clair.

La montagne aux villes l'envoie.  
Nos petits montagnards, noirs,  
Oiseaux d'hiver, moitié transis,  
La vendent comme un pain de joie !

Et que d'écoliers en chemin,  
Attardés et prêts aux reproches,  
Sur les châtaignes, dans leurs poches,  
Font chaud à leur petite main !



## ADDITIONS ET CORRECTIONS

---

Mon rôle étant celui d'un éditeur, j'ai donné les exemples de toponomastique et d'onomastique recueillis par ROLLAND, mais sans me porter garant de l'étymologie. Ce sont des questions très délicates, d'autant plus qu'un nom peut se réclamer d'origines diverses. Je reproduis l'opinion ou l'hypothèse de ROLLAND, sans m'en faire juge. Je ne prends la responsabilité que des notes signées, comme celle-ci.

H. G.

---

L'ORTIE, p. 1.

Je trouve ce proverbe anglais qui a son application morale : *He that handles a nettle tenderly is soonest stung.* — H. G.

**Artiga**, p. 11.

Voir aussi plus loin, p. 135.

Je trouve que ce nom ARTIGALA est assez répandu dans le dép<sup>t</sup> des Hautes-Pyrénées.

LE FIGUIER, p. 63.

ONOMASTIQUE : Les journaux donnent en août 1913 le nom d'un de nos fonctionnaires, M. *Fighiéra*. Ce nom vient probablement de la Corse. Je note aussi : *Fiquet*. — H. G.

L'ORME, p. 89.

*samera* ou *samora*, semence d'orme, latin. — DODOENS, p. 528.  
*arbor cimicius*, AVICENNA, *Libri omnes*, 1564.

La fleur de l'orme est appelée : *aumate*, Arrens (H.-P.), M. CAMÉLAT.  
L'insecte qui se trouve en nombre et groupé sur l'orme est *galeruea  
chrysamela* de LINNÉ.

## L'ORME, p. 89.

ONOMASTIQUE. — [J'ajoute : *Lormel*, *Lhommel*, *Bellhomme*, *Bellom*.  
— H. G.]

L'orme de Saint-Gervais.

On sait que l'abbé Gauthier, curé de l'église Saint-Gervais, avait demandé la plantation, sur la place, en face l'église, d'un nouvel orme qui rappellerait le souvenir de l'orme de Saint-Gervais. Cette proposition reprise par la Commission du Vieux-Paris et par son secrétaire, M. Lucien Lambeau, avait été prise en considération par le Conseil municipal. La préfecture de police s'opposa ensuite à l'installation du refuge au centre duquel devait s'élever le nouvel orme de Saint-Gervais.

M. Le Corbeiller, le distingué conseiller municipal du quartier Saint-Merri, va intervenir auprès de M. Lépine, afin que l'avis défavorable soit rapporté. Il y réussira facilement, car il y a eu confusion et le préfet de police ne songe pas à opposer son veto.

*Éclair*, 4 Nov. 1912.

## LE HÊTRE, p. 97

TOPONOMASTIQUE. — *Rue Quintefol*, à Loches (Indre-et-Loire).

*Beaufou*.

*Farel* en 1146, LONGNON, *Diel. topogr. de la Marne*.

ONOMASTIQUE. — *d'Auffey*, famille en 1477.

*Batifolie* et *Batifoulier*. — [J'ignore comment *Rolland* expliquait ces noms, voyant sans doute le nom du hêtre comme second terme. On ne peut pas les séparer des noms *Batifol*, *Battifol* et *Batiffol*. L. LARCHEY en donne une explication qui ne me paraît pas convaincante. — H. G.]

*Beaufou* (Loir-et-Cher).

*De Bellefaye*, nom de famille au moyen âge.

*Duffeuil* (Gironde).

*Dufou* (Loire-Inf.).

*Dufal*, *Dufentrelle*, *Dubrunfaut*.

*Du Faouedie*, nom de famille, Bretagne.

*Defaulhoux* (Auvergne).

*Delafoullouse* (Auvergne).

- Defeings* (Loir-et-Cher).  
*Defauxweux, Defawe, Defooz* (Belgique).  
*Defeux* (Meurthe).  
*Desfeux*.  
*Fagonet* (Gironde), *Fageon* (Id.).  
*Fagnolat* (Isère), *Fagayet* (Id.).  
*Fageot* (Loire-Inf.), *Faguait* (Id.).  
*Fages* (Lozère).  
*Faillard* (Loire), *Fayolle* (Id.).  
*Fayssat* (Hérault).  
*Fayan* (Loir-et-Cher).  
*Fageol, Faillot, Faulenez, Lafaille* (Indre).  
*Fassin, Fattelay, Fayan, Fayol*.  
*Fagnosel*, nom d'homme en 1488, en Lorraine, *Gallia Chrisliana*,  
XIII, c. 1432.  
*Fagut*, Hainaut.  
*Fagoa, Fagoaga*, noms basques.  
*Feignon* (Indre).  
*Feillet*.  
*Feuillarde* (Hérault).  
*Feuillat*.  
*Feuillet* (Manche).  
*Feynas*.  
*Fentelais* (Ille-et-Vil.).  
*Foignel*.  
*Foillard* (Loire et Isère).  
*Follardeau* (Gironde).  
*Folliet*.  
*Foliot* (Loire).  
*Fouilland* (Auvergne et Loire).  
*Fouilleux* (Oise).  
*Fouillet* (Isère et Ille-et-Vil.).  
*Fouge* (Ille-et-Vil.).  
*Fougnedu* (Orne), *Fouyes* (Id.).  
*Fouet* (Oise).  
*Foulet* (Ille-et-Vil.).  
[J'ajoute le philosophe *Fouillée*. — H. G.]  
*Fouillenl* (Normandie et Mayenne).  
*Foulard* (Id.).  
*Fouillard* (Partout).  
*Fouillon, Fouletier, Foullut, Fouan, Fouard*.

*Fouilloux* (Indre).

*Fouquière* (L.-et-Cher).

*Fouilleux* (Isère).

*Fuynel*.

*De Guenifey* (Eure).

*Haulefage*.

*Hèlreau* (M.-et-L.).

*La Feuillade* (Oise).

*Laffouillère* (Basse-Pyr.).

*Lefeu*.

*Lefay* (Indre-et-L.), *Lefol*. [Rolland supposait sans doute que c'était une façon d'écrire *Lefou*. Cela est possible, mais n'est pas certain. Voir pourtant quelques lignes plus bas, l'article *Pantefol*, et aussi la rue *Quintefol*, à Loches. — H. G.]

*Lafeuille*.

*De Laplobe*.

*Lafagne* (Gironde).

*Le Fouille* (Morbihan).

*Maillefaud* (Loire-Inf.).

*Montfeullont* (Marne).

[Ces noms me suggèrent celui d'un écrivain connu, M<sup>me</sup> de *Montifaud*. — H. G.]

*Picquefeu* (Oise).

*Plantefol* (Orne).

*De Villenfagne*.

*De Verfay*, nom de famille au xiv<sup>e</sup> siècle.

Le nom d'homme *Faydil*, *Faidit*, n'a rien à voir avec *Fagus*.

J'ignore pourquoi ROLLAND a classé ici le nom *Hazera* (Gironde).

[J'ajoute : *Fau*, *Faux*, *Delfau*, *Duffau*, *Dufaud*, *Dufaux*, *Lafay*, *Lafage*, *Fageau*, *Foy*, *Dufeu*, *Feuillel*, *De la Fuye*, *Fagel*, *Faguin*, *Faillel*, *Fagnon*, *Delafage*. — H. G.]

#### LE CHATAIGNIER, p. 114.

TOPONOMASTIQUE. — M. L. BATCAVE nous communique la liste suivante :

*Castagnède*, cant. de Salies, *Castaède*, xiii<sup>e</sup> siècle (Fors de Béarn). — *Castanhède*, vers 1360. — *Castanhède*, 1385.

*Castagnolles*, ruisseau.

*Castagnol*, f., c<sup>ne</sup> de Nay, 1536.

*Castagnoula*, ruisseau.

*Castaing*, h., c<sup>ne</sup> d'Assat.

*Castaing*, h., comm. d'Orthez, Castanh, 1376.

*Castaing*, f., comm. d'Orthez, 1527.

*Castaing*, fief, c<sup>ne</sup> de Rontignon, 1538.

*Castaing*, ruisseau.

*Castains* (grands), écart, c<sup>ne</sup> de Castillon (cant. d'Arthez).

*Castède*, ruisseau, 1538.

*Casteide Cami*, cant. d'Orthez, Castaède, xiii<sup>e</sup> siècle (fors). — Castahède, 1485 ; Castanhède, 1538.

*Casteide Candau*, cant. d'Arthez, Castaède Candau, 1402 ; Castaeda, 1538.

*Casteide-Doal*, cant. de Montaner, Castaède de Montanères, 1372.

*Castanh*, adjectif, ehâtain, vient de Castagn.

Les gens de Mesplède, canton d'Arthez, sont appelés Castagnoulets de M., leur pays ne produisant que de petites châtaignes, *castagnoulètes*.

ONOMASTIQUE. — *Pécastaing* = (au) pied du châtaignier, [nom fréquent dans le Sud-Ouest. — H. G.]

Avant que, par le développement général du bien-être, la vie campagnarde se modelât sur la vie urbaine (et cela au détriment de la santé), le châtaignier avait une grande importance sociale par la valeur nutritive de ses fruits ; et la châtaigne faisait des races fortes.

Nous tirons ce qui suit d'un article « Châtaignes et Marrons » dans le *Journal de la Santé* du 20 janvier 1913 :

Cette grande valeur alimentaire explique peut-être pourquoi les personnes qui en font une nourriture quotidienne sont robustes et peuvent accomplir de rudes travaux. Ainsi ces ouvriers, ces maçons, ces gars trapus et vigoureux viennent des pays où fleurit le châtaignier, le Limousin, l'Auvergne, les Alpes, les Pyrénées, la Corse, pays de montagnes où l'été est assez chaud, mais où la neige recouvre le sol durant 4 à 5 mois d'hiver. Il faut se féliciter que le châtaignier fournissant une matière très nutritive et peu coûteuse soit l'arbre des pays pauvres, aux communications difficiles, et où la rareté du travail oblige les habitants à aller dans les grands centres louer leurs bras durant la bonne saison.

La châtaigne était déjà la principale nourriture du paysan romain.

On se rappelle les paroles de Tityre invitant l'exilé au passage :

*sunt nobis milia poma,  
Castaneæ molles, et pressi copia lactis.*

H. G.

Le manque de place m'empêche de reproduire une très jolie poésie de M. Jean AICARD, *Fruits d'hiver*, où l'on voit en action l'emploi et le rôle social de la châtaigne. — H. G.

C'est probablement à tort que le nom propre *Nouzeilles*, d'Orthez (Basses-Pyr.) a été donné à propos d'une variété de la châtaigne. La famille est originaire de la Gascogne, et ce nom doit probablement être reporté à l'onomastique du noisetier.

LE CHÈNE, p. 129 et suiv.

Il est toujours bon de vérifier, même après Rolland. En cherchant l'article dans Mistral, surtout pour voir s'il y est question de « l'élixir de Garus », je trouve que ce nom y est donné avec un sens différent. « *Garrus, Agarrus*, s. m. Houx, grand houx. Nom de famille provençal. — *Garrus de la Santo-Baumo*; grand houx; *élixir de Garrus*, ainsi appelé du nom de l'inventeur, natif de Callas (Var). » H. G.

TOPONOMASTIQUE. — M. Muret fait venir les noms de lieu *Chessin, Chessenaz, Chessine* (Suisse et Savoie) des noms d'homme *Cassius, Cassianus*.

Les noms de lieu *Chassey, Chasse, Chassiecq, Chassieu, Chassy, Chessy*, n'ont rien à faire avec le mot *quercus*. Ils viennent d'un gentilice *Cassius*.

*La Rivoire*, loc. de H.-Loire.

*Casseneuil* (Lot-et-Garonne) et *Chasseneuil*, de *Cassinogilus*.

*Cassania sylva*, en 980, *Chassagne*, H<sup>tes</sup>-Alpes, RIMAN.

*Cassagnas*, Lot-et-Garonne.

*Chassanaticum*, au XII<sup>e</sup> siècle.

*Cassanaticum*, au XIV<sup>e</sup>, *Sassenage*, aujourd'hui. BELLET, *Géogr. anc. du diocèse de Grenoble*, 1883.

P. 146. — ONOMASTIQUE. — *Querquelin* (Poitou), et *Quergoule* (Tarn). [Ces deux noms que ROLLAND faisait venir du latin *Quercus* sont plutôt des noms bretons transplantés hors de leur pays d'origine. — H. G.]

*Chênetache*, en 1542. CAMPARDON, *Registres du Châtelet*, 1906.

*Chênemoireau. Sainroyre*, Corrèze.

[J'ajoute : *Chênegros, Chenet, Chanoz* (Isère), *Chanoux, Cassagnous* (Bagnères-de-Bigorre), *Cassou et Rouyer*. — H. G.]

[Godefroy donne en v. franç. *diabor* « chêne? » avec cet exemple : Ils pristrent lances del dur diabor ». — E. E.]

P. 147 : M. DUJARRIG-DESCOMBES a pour armes parlantes un chêne (un *jarri*), avec la devise : *Corde viresco*, C'est par le cœur que je verdis. ». — *Reclams de Biarri*, 1909, p. 53.

LA GLANDÉE

P. 151, l. 7 : Le passage de FUSTEL DE COULANGES est tiré de son volume *L'Allee et le domaine rural*, Paris, 1889, p. 428.

Comme le glandage se rattache à la question plus générale du glanage, je signale un récent ouvrage qui est probablement une thèse de doctorat en droit : *Le Droit de Glanage, etc.*, par M. P. DEGRULLEY, Paris, Giard et Brière, 1912.

LE CHÈNE

*corallus*, Du C.

*coral*, nom français du sud-ouest, DIF., p. 133.

*coural*, long; *coraou*, prov.

*cora*, m. forézienne = cœur de chêne, MISTRAL.

*coral*, même sens, GOD., II, 296.

*Coral*, nom de famille en Languedoc.

Rolland avait classé les noms suivants comme appartenant à l'onomastique du chêne :

*Liandrat* (Isère).

*Fonquerne* (Hérault)

*Fonquernie*, *Fonquerne* (Hérault).

*Roques-Fonquernie*.

LE CHÈNE VERT, p. 170.

*aouzino*, *audina*, *aoudino*, Bigorre, c. p. M. TARISSAN.

ONOMASTIQUE. — M. J. FELLER remarque qu'il y a une ville *Leuze* dans le Hainaut, et que le nom *Deleuze* pourrait en venir.

LE CHÈNE KERMÈS, p. 172.

*avaouss*, m. prov., *avaoussé*, m. marseillais, *agaouss*, m., Languedoc, MISTRAL.

*avaoussi*, f. touffe de chêne kermès, MISTRAL.

*graoubio*, f. Languedoc, MISTRAL.

*garrule*. Sorède, Corrèze.

**Garrigue, p. 135.**

M. L. BATCAVE remarque :

Dans le Gers *Garric*, *Garrigat* = petit chêne.

*Garrigata* = lieu planté de petits chênes.

En Béarn *Garrigue* = terre inculte, pâturage, d'après LESPY. Mais ce sens ne rend pas compte du mot *garric*, et LESPY a pu être induit en erreur.

*Casse*, fief, c<sup>ue</sup> d'Orthez, mentionné dès 1476.

On trouve en Béarn plusieurs fiefs, fermes, écarts portant les noms de *Cassou*, *Cassie*, *Cassiet*, *Casso*, *Cassou*. Un village du c<sup>on</sup> de Saliés s'appelle Cassaier, mentionné dès le xii<sup>e</sup> siècle *Cassave*.

*Cassiau*, nom d'un ruisseau, à Ogeu (B.-P.).

Le mot *garrigue* est d'origine celtique, d'après H. PEDERSEN, dans sa récente *Vergl. gramm. d. Keltischen Sprachen*, t. I., p. 83.

C'est le même mot que l'irlandais *carric*, le gallois *careg*, le breton *karrek* « rocher ». La filière des sens serait donc rocher, terrain rocheux, stérile, inculte. — H. G.

**LE CHÈNE DURELIN, p. 175.**

*Cassou négro* (Bigorre) par opposition à *Cassou blanc* (Q. pedunculata), c. p. M. TARISSAN.

*Drouvet*, lieu planté de chênes, dans le Sud-Est, d'où le nom de plusieurs localités.

ONOMASTIQUE. — ROLLAND a oublié le nom assez fréquent de *Drouet*. — Dans les dernières années que vivait V. Hugo, je l'ai entendu appeler facétieusement « Monsieur Drouet » et voici l'origine de ce nom :

« Madame Drouet » était le dernier nom d'une actrice très belle qui, en 1833, joua le rôle épisodique de la « princesse Négroni » dans la *Lucrèce Borgia* de V. Hugo, au théâtre de la Porte Saint-Martin, et qui fut une de ses maîtresses.

Plus tard il se mit en ménage avec elle, Madame V. Hugo (du reste le divorce n'existait pas encore en France) subissant cette humiliation et V. Hugo vécut la vie de ce que G. Paris appela ailleurs la légende du « Mari aux deux femmes ». Mais à Guernesey et, plus tard, à Paris, la légende était une réalité.

Plus tard, « Madame Drouet » survivant à Madame V. Hugo, devint, officiellement, en quelque sorte, la maîtresse de la maison. Comme tout le monde connaissait cette histoire, et que l'on



passait à V. Hugo ce que l'on a passé aux rois, on l'appelait quelquefois, par plaisanterie, « Monsieur Drouet ». J'ignore si ce nom figure dans l'histoire imprimée et je le rapporte ici, *ne pereat*.

Cette ancienne actrice, ou plutôt figurante! a un article dans le *Dictionnaire des Pseudonymes*, de G. d'HEYLLI, édition de 1887, p. 217, sous le nom de *Juliette* (M<sup>lle</sup>), tout court. Son nom patronymique était Gauvain; mais elle avait pris pour le théâtre celui d'un de ses oncles, le général Drouet (1); du reste, elle n'a été appelée « Madame » que par courtoisie, et il n'y eut jamais d'autre « Monsieur Drouet » que V. Hugo.

M. d'Heylli gaze la situation de M<sup>me</sup> Drouet dans la maison du poète, en disant « qu'elle prit, après la mort de la femme du poète, le gouvernement et la direction de la maison ». Elle mourut deux ans avant V. Hugo, et on lui fit, dit M. d'Heylli, « des funérailles quasi solennelles ». La situation de ce « ménage à trois », forme occidentale et presque avouée de la polygamie, pourrait s'appeler ici « licence poétique », e.-à-d. licence de poète adulé et traité comme un roi.

H. G.

LE CHARME, p. 178.

TOPONOMASTIQUE. — M. J. FELLER ajoute :

*Carnoi*, *charnoi* en Hainaut, *tchârneû* en pays wallon (écrit *Charneux*, nom de divers villages).

Charleroi a porté anciennement le nom de *Charnoy*.

*La Charme*, Ain, *Charmouz*, *Charnoz*, *Charpuy*, *Charpeney*.

*Charmoille*, en allemand *Calmis*, pays de Porrentruy.

*Charpigny*, colline, Vaud.

*Beau carnot*, ruisseau de l'Ain.

*Charneix*, *Charnioz*, JACCARD.

*Cornin* (Nord).

*Charmas*, lieu-dit, Marne.

*Carpionrue*, Cambrésis, lieu-dit en 1199. BONIFACI, 1866.

*Les Cornières*, *ibid.* *Id.*

*Cornels*, Loire-Inf. QUILG.

*Le Charpe*, *La Cherplière*, *ibid.* *Id.*

(1) Voir *Autour du centenaire de Victor Hugo*, par Et.-Ch. GAUDOT, bison-tin, Besançon, 1902, p. 12. Voir aussi *Grande Encyclopédie*, t. XX, p. 358, col. 1. Cet article sur V. Hugo est de M. Ch. LE GOFFIC.

ONOMASTIQUE. — *Carniaud* (Nord), *Carmier* (P.-de-C.), *Cornet* (Jura), *Carpezat*, *Carmille*, *Carmoy*, *Carmagnolle*, *Carmien*, *Carماغnac* (Charente).

*Charnaux* (H<sup>te</sup>-Saône), *Charme*, *Charuolet* (Id.), *Charne* (Jura), *Charmillou* (Allier), *Charpaz* (Isère), *Charpine*, *Charneau*, *Charmier* (Jura), *Charmoulue* (Gironde), *Charmel* (M.-et-L.), *Charme*, *Charpigny* (Landes).

*Charpillet*, *Charmassou* (Gironde).

*La Charmoise*, *Ducarpe*, *Moncharmout* (Nièvre).

*Le Pecarpigny* (Nord).

*Le Cherpin*, *Richarme*, *Lecarnelle* (Nord). *De Corne*, *Pouscarme*.

Jehan de *Cachormoys*, voyageur, écrivain vers 1530.

[J'ajoute *Charma* et *Decharme*. — H. G.]

#### LE NOISETIER, p. 182.

M. L. BATCAVE nous communique les notes suivantes pour le Béarn : Noisette : *Averar*, forme ancienne. — *Aberà*, *aurà*, formes usitées dans la plaine et dans la montagne.

*Aberou*, le noisetier. Dans le Vic-bilh, on dit aberagnè.

*Abera*, lief, c<sup>ne</sup> d'Espoey (cant. de Pontacq).

*Abérat*, fifme, c<sup>ne</sup> d'Angaes (cant. de Nay-Est).

*Abère*, village, cant. de Morlas et c<sup>ne</sup> du village de Corbères (cant. de Lembeye).

*Aberous*, écart, c<sup>ne</sup> de Higuères-Souye (cant. de Morlaàs).

*Labérou*, ruisseau qui se jette dans le gave d'Oloron.

Gers : Laveraet, près de Marcillac « c'est Avellanetum, nous dit M. Couture; le pays des coudriers et des noisettes, *avellanæ* (*nuces*), en patois aueras ». *Revue de Gascogne*, 1882, p. 12.

A ce sujet, M. Couture remarque, même revue, p. 45, lois phonétiques du gascon : ll, dans le mot, devient r; n entre deux voyelles tombe. *AveLLaNetum AveRa-et; gaLLiNa, gaRi-o*, etc. Les Languedociens, dont le dialecte ne suit aucune de ces deux lois, disent Abelanet, galino, etc.

Détail propre au gascon d'Armagnac : v, b, entre deux voyelles, se changent en u formant diphthongue avec la voyelle précédente. Au lieu de *LaVeraët*, les Landais et les Béarnais diraient *LaBeraët*.

Remarquons encore que *aueran* (noisette) se contracte, dans l'Armagnac propre, en *auran*. Cette contraction explique le nom de lieu *Lauraët*, dont l'origine est la même que celle de Laveraet.

Les exemples que je donne pour le Béarn démontrent que les deux formes sont connues et usitées en Béarn.

M. L. BATCAVE, lisant les *Aventures du baron de Feneste* d'Agrippa D'AUBIGNÉ, m'écrit :

A la page 89 je lis ceci : « Est-to pavrez que les *nouzelliers* fleurissant à toutes lez netre Dame ? »

A la page 90, il est encore question des *nouzelliers* ; page 105 on lit : « Voiez-vous bien ce faux paisan avec ses *nousilles* », en note, on lit : noisettes en dialecte poitevin.

LE NOISETIER, p. 189.

La noisette mûre est appelée *ourille* (couleur d'or) Arrens H. P. c. p. M. CAMÉLAT.

« An d'aberagnade, au de nebade = *année de noisettes année de neige.* » Arrens H. P. c. p. M. CAMÉLAT.

TOPONOMASTIQUE. — *Aulan.*

*Cudrefin*, sur le lac d'Yverdon, Suisse.

*Les Coudreaux.*

M. E. MURET fait venir les noms de lieu *Corin, Corens, Le Corenet* (Suisse), des noms d'homme *Corius, Curius.*

ONOMASTIQUE. — *De Beaucoudre, De la Coudre, Corroy, Correy, Coudron, Coudrain, Corette, De la Baisse* (Gironde), *Courbe-baisse, Nuzilles* (S.-et-L.).

Baguette de c. bénie au pèlerinage de S<sup>te</sup> Agathe, sert aux bergères à conduire sûrement le troupeau sans danger des loups. Allier, PÉROT, *Folkl. bourb.*, 1908. — G.-A. DE LORTHE, *L'Art de faire tourner la baguette divinatoire*, Paris, 1784, in-4.

*kelvez* = refus en mariage, parce que la jeune fille qui refuse un mariage présente au prétendant une branche de coudrier, Bretagne, LEGONIDEC. [C'est une addition de H. de la Villemarqué. — E. E.]

LE NOISETIER, p. 182 et suiv.

M. J. FELLER ajoute :

L'arbre :

*côre*, m., *côri*, m., wall.

*neûhi, neûji, nûhi, neûheli, nwéji, neûjèti*, m., wall.

*nwasier, neusier, nwass'lier, nwazi*, patois picard du Hainaut et du Brabant.

*nocheli, nojeli*, wall. du Hainaut oriental.

Le fruit :

*neùh, f., neùj, f., nwéj, f., neù, nù, noé, f., neùjète, f., noiète, f., nujète, f.*, wallon. — *nojète, f., nwajète, nouzète, f.*, patois picard du Hainaut.

LE PEUPLIER, p. 202

TOPONOMASTIQUE. — *Puplinge*, loc. du canton de Genève, vient d'un gentilice, *Popillius*.

*Château de la Poupeillère*, à Ahuillé (Mayenne).

*Château de la Pouprière*, à Semallé (Orne).

ONOMASTIQUE. — *Papet, Papot, Paupinaud, Papelard, Papien, Pappeil, Papillier, Pauplaire* (Nord). — [Le Bottin de Paris de 1909 donne *Populaire*, forme sans doute écrite ainsi par étymologie justement appelée ici populaire. — H. G.

*Pebelier* (Haute-Loire).

*Pepet* (Lozère), *Pepin*.

*Pipon* (Orne), *Piéplu, Pivon* (Isère), *Pibre*.

*Poupelard* (L.-et-Ch), *Pouplard* (Loire-Inf.), *Poupinet* (Orne).

*Poupinet* (Manche), *Popelin, Pouplain*.

*Poupelle, Popier* (Loire), *Poppport*.

*Pupet, Pupier, Pupille*.

*Pupat, Pubellier*.

*Plubeau*.

*Bobelin* (Loire).

*Lapapie* (Lot).

*Lepeuple* (Marne).

*Léart, Leard* (M.-et-L.).

*Tapol* (Lot), *Thieblot* (Nièvre), *Thivellon* (Loire), *Thièblement* (H<sup>te</sup>-Marne), *Thiblier*.

J'ajoute :

*Poubelle*, nom du préfet de la Seine il y a environ 25 ans et dont le nom est entré dans la langue pour désigner les boîtes en fer-blanc qu'il ordonna de déposer à la porte des maisons pour enlever les ordures le matin.

*Pipelet*, nom devenu synonyme de portier, mais en mauvaise part; ce nom vient d'un roman célèbre d'Eugène SUE, *Les Mystères de Paris*, où il était celui d'un portier ridicule.

*Pouplard, Liard*, nom fréquent à Paris, forme aphérésée de *Poupliard*.

Le Bottin de Paris de 1909 contient les noms suivants : *Popelard, Popelin, Popineau, Popinot, Popu, Populus, Poupaix, Poupeau, Poupelard, Poupelet, Poupillon, Poupel, Poupier, Poupieul, Poupineau, Poupinel, Pouplier*.

H. GAIDOZ.

Remarquer que *poupelier* = filassier de chanvre (M.-et-L.), VERRIER.

La formulette wallonne de la p. 206 est ainsi donnée sous forme patoise :

*Maïe di plope  
T'è s'ine salope.*

*La Tradition*, 1889, p. 272.

LE PEUPLIER BLANC, p. 207

ONOMASTIQUE. — *Aubrarier*, famille de l'Isère.

LE PEUPLIER, p. 202

M. PERBOSC ajoute :

TOPONOMASTIQUE. — *Bioule*.

ONOMASTIQUE. — *Piboul*.

On appelle *piboulado* (presque toujours usité au pluriel), une espèce d'agaric comestible qui pousse en groupes, à l'automne, sur les troncs coupés du peuplier. Labarthe (Tarn-et-Garonne).



# TABLE DES MATIÈRES

AVIS AU LECTEUR ..... v

## 1<sup>o</sup> NOMS DE FAMILLES

Urticées.....	1	Ulmacées.....	81
Artocarpées.....	58	Cupulifères.....	97
Platanées.....	79		

## 2<sup>o</sup> GENRES ET ESPÈCES (*noms latins*)

Urtica .....	1, 211	Fagus silvatica.....	97, 212
Urtica urens.....	17	Castanea sativa.....	114, 214
Urtica pilulifera.....	18	Quercus .....	129, 216
Urtica dioica.....	19	— pedunculata.....	163
Cannabis sativa.....	19	— cerris.....	165
Humulus lupulus.....	48	— ægilaps.....	166
Parietaria officinalis.....	53	— esculus.....	166
Morus .....	58	— suber.....	167
Ficus carica caprificus ..	61, 211	— ilex.....	169
Ficus carica.....	61	— coccifera.....	172
Ficus sycomorus.....	78	— sessiliflora.....	175
Platanus orientalis.....	79	Carpinus betulus .....	178, 219
Ulmus .....	81, 211	Corylus avellana.....	182, 220
Ulmus campestris .....	91	— fructu albo minore. 201	
Ulmus campestris stricta... 92		— — ongulato.....	201
Ulmus campestris modiolina 92		— avellana rubra.....	201
Ulmus campestris latifolia.. 93		— — glomerata..	202
Ulmus effusa .....	93	Populus .....	202, 222
Ulmus montana .....	93	— alba .....	207
Ptelea trifoliata.....	93	— canescens.....	208
Celtis australis.....	93		

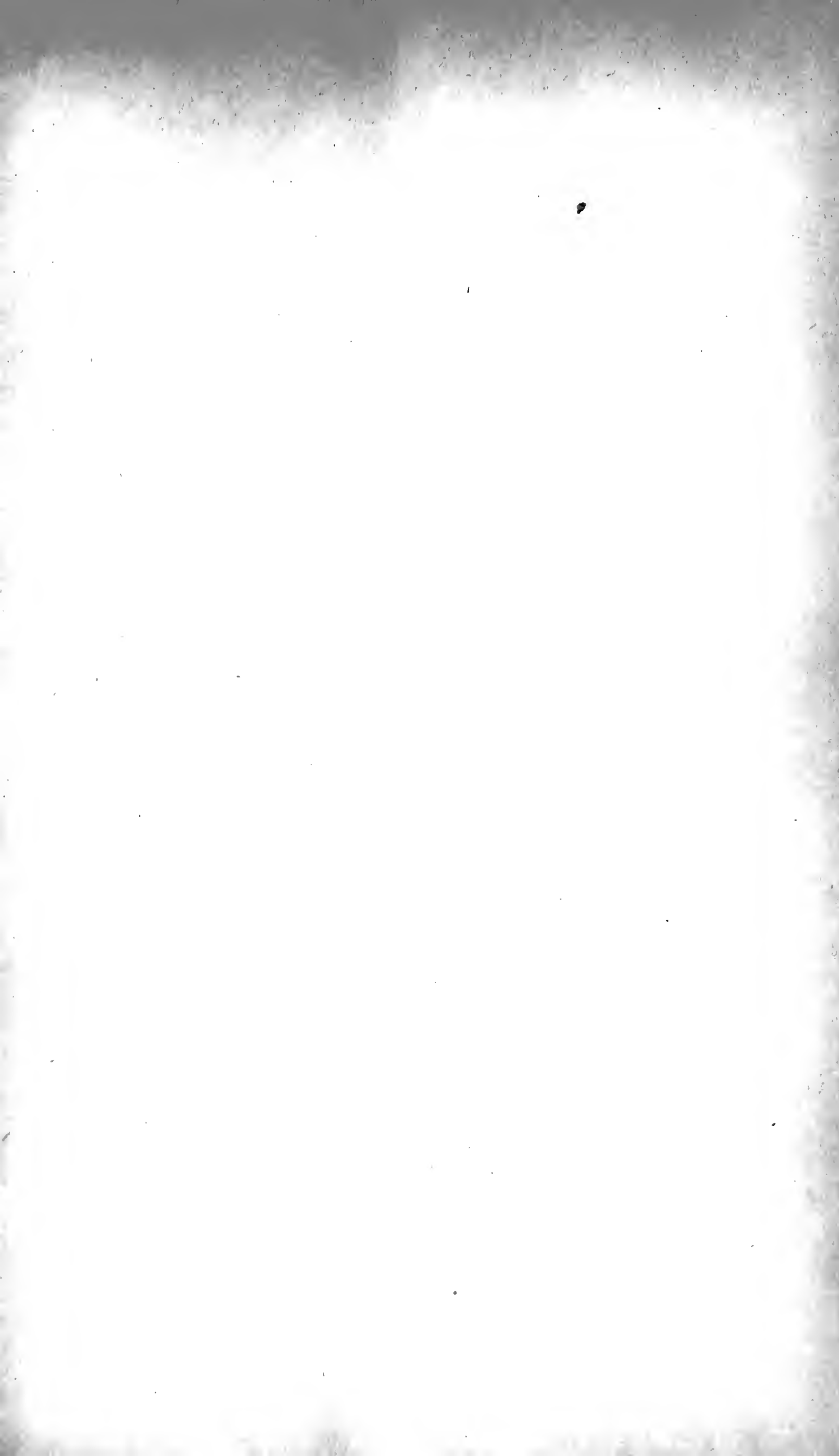
3<sup>o</sup> GENRES ET ESPÈCES (*noms français*)

Ortie .....	1, 211	Hêtre .....	97, 212
Petite ortie .....	17	Châtaignier .....	114, 210, 214
Grande ortie .....	19	Marron .....	126
Chanvre .....	19	Chêne .....	129
Houblon .....	48	Noix de galle .....	162
Pariétaire .....	53	Chêne rouvre .....	163, 216
Mûrier .....	58	— de Bourgogne .....	165
Caprifiguiier .....	61, 211	— liège .....	167
Figuier .....	61	— vert .....	169
Bourjassotte .....	76	— kermès .....	172, 217
Angélique .....	76	— durelin .....	175, 217
Coucoureille .....	77	Charme .....	178, 219
Bellone .....	77	Noisetier .....	182, 220
Grassane .....	77	Aveline .....	201
Sycomore .....	78	Peuplier .....	202, 222
Platane .....	79	— blanc .....	207
Orme .....	81, 211	— de Hollande .....	208
Micocoulier .....	93		
ADDITIONS ET CORRECTIONS .....		211	











QK13 .R63 t.10

Rolland, Eugene/Flore populaire, ou, His

gen



3 5185 00096 2454

580.9

R86

10

Rolland

Flore populaire

